

THE ECONOMIC SURGE
IN
1981

ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DE LA DOCUMENTATION

L'ÉCONOMIE
BELGE
EN
1987

Première partie

Synthèse annuelle

BRUXELLES

1988

**Bruxelles: Ministère des Affaires économiques.
Direction générale des Etudes et de la Documentation**

1988- XVI, 129 p. 20,4x29,1 cm

I.S.S.N. 0771-7385

D/1988/1226

Prix: FB 400.

Les données de cette publication peuvent être reprises moyennant mention explicite de la source.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

Un rapport annuel sur l'économie belge peut être rédigé de plusieurs manières mais, la plupart du temps, deux grandes conceptions cohabitent.

Pour certains, il semble préférable de paraître dès la fin de l'année étudiée, même si alors toutes les données statistiques pertinentes ne sont pas disponibles, empêchant de la sorte d'émettre évidemment un avis définitif. Pour d'autres par contre, dont les auteurs du présent rapport, il apparaît préférable d'avoir à sa connaissance l'ensemble de l'information disponible avant de se livrer à l'art difficile du jugement, de la synthèse et de la critique. La première façon de voir privilégie la rapidité de l'information au détriment de sa parfaite exhaustivité; l'autre met l'accent sur le second terme de l'alternative tout en négligeant le premier mais il faut se souvenir qu'un passé vieux de six mois ne peut pas encore être considéré comme de la protohistoire.

Malgré ces limitations, ces restrictions et ces imperfections, que le lecteur de cette quarante et unième édition du «Livre Blanc» veuille bien trouver dans le présent ouvrage les éléments de synthèse nécessaires et les plus complets possible à la compréhension d'une année de la vie économique en Belgique.

Bruxelles, juillet 1988.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	VII
Table des matières	IX
Liste des tableaux	XII
Liste des graphiques	XIV
Liste des abréviations	XV
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	1
1.1. PANORAMA	4
A. ACTIVITE ECONOMIQUE	4
a. Production industrielle et investissements	4
b. Consommation des ménages	6
c. Emploi	6
B. TENDANCE GENERALE DES ECHANGES MONDIAUX	9
a. Evolution des échanges mondiaux	9
b. Evolution du prix du commerce mondial et des termes de l'échange	15
c. Soldes commerciaux	17
C. ELEMENTS MONETAIRES	18
a. Inflation	18
b. Evolution des taux	19
1.2. DIFFICULTES PERSISTANTES	20
A. TAUX DE CHANGE ET PRIX DES MATIERES PREMIERES	20
a. Taux de change	20
b. Prix des matières premières	22
B. DESEQUILIBRES COMMERCIAUX ET PROTECTIONNISME	26
C. SOLDE DES FINANCES PUBLIQUES	27
D. ENDETTEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	28
1.3. COORDINATION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	30
A. CONSIDERATIONS GENERALES	30
B. COORDINATION DANS LA PRATIQUE	32
2. L'ECONOMIE BELGE EN 1987	35
2.1. LES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE	35
2.2. FACTEURS REELS	36
2.2.1. LES INVESTISSEMENTS	36
A. INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES	36
a. Causes de la reprise	36
b. Evolution en 1987	36
c. La reprise est-elle suffisante?	39
B. CONSTRUCTION	40
a. Construction résidentielle	40
b. Construction non-résidentielle	41
2.2.2. CONSOMMATION PRIVEE	42
2.2.3. COMMERCE EXTERIEUR	46
A. EVOLUTION GENERALE DES ECHANGES DE MARCHANDISES	46
a. Prix du commerce extérieur	46
b. Croissance en volume	47
c. Effets combinés des prix et des volumes	49

B. EVOLUTION PAR CATEGORIE DE PRODUIT	49
C. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR PAR BRANCHE D'ACTIVITE	52
a. Produits métalliques et électro-techniques	52
b. «Autres industries»	54
c. Industrie chimique	56
d. Produits minéraux	57
e. Métaux non ferreux	58
f. Industrie textile	59
g. Industries alimentaires	59
h. Agriculture, sylviculture et pêche	60
D. REPARTITION GEOGRAPHIQUE	60
a. France	60
b. Allemagne Fédérale	62
c. Pays-Bas	62
d. Royaume-Uni	63
e. Italie	63
f. Péninsule ibérique	63
g. Etats-Unis	64
h. Japon	65
i. Les nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud-Est	65
j. Pays en développement	66
k. Pays à commerce d'état	66
E. BREVE APPRECIATION DES PERFORMANCES EXTERIEURES DE LA BELGIQUE	67
F. BALANCE DES PAYEMENTS DE L'UEBL	69
a. Examen général	69
b. Balance des opérations courantes	69
c. Balance des capitaux	71
2.2.4. PRODUCTION INDUSTRIELLE	73
A. APERCU GENERAL	73
a. Evolution de la production	73
b. Production industrielle par branche d'activité	74
c. Evolution régionale	75
B. INDICATEUR DE CONJONCTURE	75
2.3. ASPECTS SOCIAUX DE L'ECONOMIE	77
2.3.1. ACCORD INTERPROFESSIONNEL DANS LE SECTEUR PRIVE	77
A. VOLET RELATIF A L'EMPLOI	77
B. VOLET SALARIAL	78
2.3.2. EMPLOI	79
A. FORMES NOUVELLES D'EMPLOI	79
B. POPULATION ACTIVE	80
C. EMPLOI	81
2.3.3. CHOMAGE	82
A. CHOMAGE COMPLET INDEMNISE EN 1987	82
B. CHOMAGE PARTIEL	86
C. PROGRAMME DE RESORPTION DU CHOMAGE	86
2.3.4. SALAIRES	87
2.4. FINANCES PUBLIQUES ET FACTEURS MONETAIRIES	90
2.4.1. FINANCES PUBLIQUES	90
A. ORIGINES DU PLAN DE VAL DUCHESSE	90
B. MISE EN OEUVRE DU PLAN DE VAL DUCHESSE	92
C. RESULTAT DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE EN TERMES DE SOLDE NET A FINANCER	93

D. EVOLUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES	95
a. Recettes	95
b. Dépenses	96
E. DETTE DU POUVOIR CENTRAL	98
F. CONCLUSION	100
2.4.2. ASPECTS MONETAIRES	102
A. MARCHE DES ACTIONS	102
B. MARCHE DES OBLIGATIONS	104
C. EVOLUTION DES TAUX D'INTERET	105
D. LE FRANC BELGE	105
2.4.3. PRIX	107
A. PRIX DE GROS	107
B. PRIX A LA CONSOMMATION	107
3. SYNTHESE MACROECONOMIQUE	111
3.1 APERCU DE 1987	111
3.2 CONTEXTE ECONOMIQUE	112

LISTE DES TABLEAUX

1- Production industrielle	4
2- Taux de chômage	7
3- Evolution de la production et du commerce mondial de marchandises, par catégorie de pays	11
4- Evolution du commerce mondial par catégorie de produits	12
5- Prix du commerce mondial de marchandises, par catégorie de pays	15
6- Prix du commerce mondial par catégorie de produits	16
7- Solde du compte courant de la balance des paiements	17
8- Inflation	18
9- Taux d'intérêt à court terme dans les principaux pays	19
10- Taux de change effectifs	21
11- Prix sur le marché libre des principales matières premières exportées par les pays en développement	23
12- Evolution des investissements selon les déclarations à la TVA	37
13- Permis de bâtir et bâtiments commencés	41
14- Chiffre d'affaires en volume selon les déclarations à la TVA	42
15- Prêts à tempérament	43
16- Immatriculations de véhicules	43
17- Chiffre d'affaires en volume des services selon les déclarations à la TVA	44
18- Evolution des volumes et des prix des échanges extérieurs de l'UEBL	46
19- Evolution mensuelle des indices des valeurs moyennes du commerce extérieur	47
20- Evolution mensuelle des indices de quantité du commerce extérieur	48
21- Comparaison des évolutions de la production et des exportations	48
22- Balance commerciale de l'UEBL, coefficient de couverture et termes de l'échange	49
23- Evolution du commerce extérieur par catégorie de produit	50
24- Indices des termes de l'échange bruts et nets, par catégorie de produit	51
25- Répartition du commerce extérieur de l'UEBL par branche d'activité en 1987	52
26- Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEBL en 1987	61
27- Evolution comparée des parts de marché de produits manufacturés pour différents pays de l'OCDE	67
28- Indicateurs de compétitivité de l'UEBL	68
29- Balance générale des paiements sur base de caisse	70
30- Opérations sur biens et services, sur base de caisse	71
31- Soldes des mouvements des capitaux	72
32- Indices de la production industrielle par groupe de marchandises et branches d'activité	73
33- Enquête sur les raisons du travail intérimaire	80
34- Population active et ses composantes	80
35- Chômage complet indemnisé	83
36- Chômage complet indemnisé selon la base d'admission	83
37- Chômage complet indemnisé par région	83
38- Chômage complet indemnisé selon la durée d'inactivité	84
39- Chômage complet indemnisé des jeunes de moins de 25 ans	84
40- Demandeurs d'emploi inscrits par branche d'activité	84
41- Chômage dans les services	85
42- Chômage dans les grands groupes et sous-groupes de profession	85
43- Chômage parmi les employés	86
44- Bénéficiaires des principales mesures du programme de résorption du chômage	87
45- Préensions conventionnelles par branche d'activité	88

46- Evolutions de l'inflation et des salaires	88
47- Salaires conventionnels des ouvriers et des employés	89
48- Opérations budgétaires pour 1987: exposé général, réestimation et contrôle budgétaire	92
49- Opérations budgétaires de l'Etat central, sur base de caisse	93
50- Voies et Moyens en 1987	95
51- Dépenses du Trésor	97
52- Evolution de la dette publique	98
53- Intérêts de la dette publique	98
54- Dette débudgétisée à charge de l'Etat	100
55- Indice des cours à la Bourse de Bruxelles	103
56- Effets négociés et capitaux échangés sur les marchés au comptant et à terme	104
57- Rendement global janvier 1982 - décembre 1987	104
58- Principales émissions à plus d'un an du secteur public	105
59- Evolution des taux d'intérêt en 1987	106
60- Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices de prix de gros (sans la TVA)	107
61- Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices de prix de gros (sans la TVA) par branche d'activité	108
62- Contribution de groupes de dépenses à la variation de l'indice des prix à la consommation	109
63- Prix à la consommation	109
64- Résultats économiques comparés des pays européens	112
65- Principaux agrégats économiques	114

LISTE DES GRAPHIQUES

1- PNB, production industrielle et demande intérieure	5
2- Chômage dans la CEE, aux Etats-Unis et au Japon	8
3- Chômage en RFA, au Royaume-Uni, en Italie et en France	8
4- Production et exportations mondiales de marchandises	10
5- Taux de change nominaux effectifs du USD, du JPY et du DEM	21
6- Endettement des pays en développement 1980-1987	28
7- Investissements et formation de capital	38
8- Immatriculations mensuelles de véhicules	44
9- Solde net à financer	90
10- Composition de la dette	99
11- Indice des cours à la Bourse de Bruxelles	102

LISTE DES ABREVIATIONS

ACP	Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique membres de la convention de Lomé.
AR	Arrêté Royal.
ASEAN	Association des Pays du Sud-Est asiatique.
BNB	Banque Nationale de Belgique.
CAEM	Conseil d'Assistance économique mutuelle.
CEE	Communauté Economique Européenne.
CGER	Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.
CLIO	Classification «Entrées-Sorties».
CTCI	Classification Type pour le Commerce International.
DGED	Direction Générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires économiques.
DULBEA	Département d'Economie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles.
ECU	Unité monétaire européenne.
EMF	European Management Forum.
FABRIMETAL	Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles.
FMI	Fonds Monétaire International.
HORECA	Hôtels, Restaurants et Cafés.
GATT	Accord Général sur le Commerce et les Tarifs.
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité.
INS	Institut National de Statistique du Ministère des Affaires économiques.
IRES	Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain.
MAE	Ministère des Affaires économiques.
MB	Moniteur Belge.
MET	Ministère de l'Emploi et du Travail.
NACE	Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne.
NPIA	Nouveaux Pays Industrialisés de l'Asie du Sud-Est.
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique.
OCR	Office de la Circulation Routière.
ONEm	Office National de l'Emploi.
ONSS	Office National de Sécurité Sociale.
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.
OSCE	Office Statistique des Communautés européennes.
Paribas	Banque de Paris et des Pays-Bas
PIB	Produit Intérieur Brut.
PNB	Produit National Brut.
PMN	Produit Matériel Net.
PVD	Pays en voie de développement.
RFA	République Fédérale d'Allemagne.
RTT	Régie des Télégraphes et Téléphones.
SEC	Système Européen des comptes.
SME	Système Monétaire Européen.
SNCI	Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
SNSN	Société Nationale pour la restructuration des Secteurs Nationaux.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée.
UEBL	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Les abréviations des noms de pays et de leur monnaie sont en général celles utilisées par l'Organisation Internationale de Standardisation.

BE	Belgique	BEF	Franc belge.
DE	RFA	DEM	Mark allemand.
DK	Danemark	DKK	Couronne danoise.
ES	Espagne	ESP	Pesete.
FR	France	FRF	Franc français.
GB	Royaume-Uni	GBP	Livre sterling.
GR	Grèce	GRD	Drachme.
IE	Irlande	IEP	Livre irlandaise.
IT	Italie	ITL	Lire.
JP	Japon	JPY	Yen.
NL	Pays-Bas	NLG	Florin.
PT	Portugal	PTE	Escudo.
US	Etats-Unis	USD	Dollar américain.

1 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1987 fut une année de contrastes. Certains éléments marquants, tels le krach boursier ou le traité INF, pouvaient avoir des répercussions importantes sur l'économie mondiale et cependant les termes de l'échange entre les différentes zones économiques furent plus stables qu'un an auparavant et le commerce international augmenta davantage qu'en 1986. Les prix mondiaux varièrent en ordre principal à cause des taux de change alors que ceux des matières premières ne bougeaient guère; l'expansion des échanges en volume, modeste durant le premier semestre, s'accéléra par la suite.

La production industrielle augmenta plus rapidement qu'en 1986 grâce, aux Etats-Unis, à une amélioration des perspectives des débouchés à l'étranger, et au Japon, à la suite d'une stimulation émanant de dépenses publiques supplémentaires. Dans ces deux pays, le chômage s'est contracté dans le courant de l'année. En Europe, l'évolution de la production fut plus étale sauf au Royaume-Uni, seul pays de la CEE connaissant une substantielle diminution du nombre de sans-emploi.

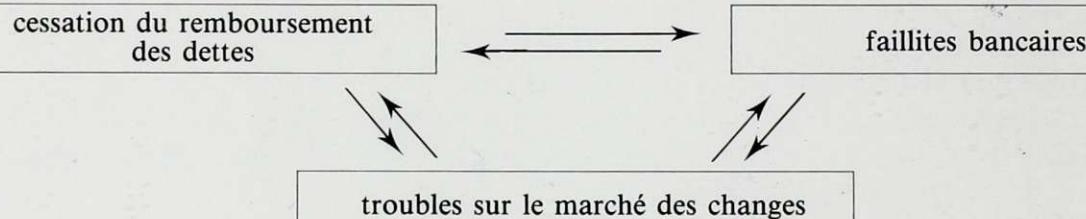
Malgré le souhait plusieurs fois exprimé de stabiliser les cours de change et de coordonner les performances économiques des trois grandes zones occidentales, les fluctuations des monnaies ne diminuèrent pas principalement parce que les déséquilibres commercial et budgétaire des Etats-Unis ne se sont réduits que faiblement. En outre, le problème de la dette du Tiers-Monde, cinq ans après que le Mexique ait lancé un appel dramatique pour que les charges de celle-ci soient allégées, reste toujours aussi important et, malgré l'ouverture de l'Uruguay-round, les pays industrialisés ne réussissent toujours pas à écarter les poussées protectionnistes.

Lundi noir: krach boursier ou beaucoup de bruit pour rien

Le 19 octobre, les cours de la bourse à Wall Street s'effondrèrent; un mouvement identique se produisit sur les autres places financières. La cause de ce «lundi noir» caractérisé par une chute de 508 points de l'indice Dow Jones et une perte de la capitalisation boursière des entreprises cotées de plus de 500 milliards de dollars en valeur, réside dans les divergences de vue sur les mesures nécessaires à prendre pour stabiliser le système économique et financier international. L'effondrement des cours suggère une comparaison avec le krach de 1929, présentant en effet certaines similitudes tant financières que commerciales (*).

Une crise financière, semblable à celle des années trente, est définie comme: «a disturbance to financial markets, associated typically with falling asset prices and insolvency among debtors and intermediaries, which ramifies through the financial system, disrupting the market's capacity to allocate capital within the economy. In an international financial crisis, disturbances spill over national borders, disrupting the markets capacity to allocate capital internationnaly» (**). Pour pouvoir parler de crise financière internationale, trois critères de base - entre lesquels existe une interaction - doivent être réunis: cessation du remboursement des dettes, faillites bancaires et troubles sur les marchés des changes.

Anatomie d'une crise financière



Source : EICHENGREEN, Barry et PORTES, Richard (1987) (**)

Deux des trois conditions étaient entièrement remplies à ce stade. D'une part, les pays en développement suspendaient certains paiements relatifs à leur dette, que ce soit en accord ou non avec leurs créanciers, et les variations des changes étaient considérables entre les trois grandes régions industrialisées (CEE, Etats-Unis et Japon). D'autre part, les faillites bancaires se multipliaient outre-Atlantique mais elles résultait de facteurs internes, étaient limitées dans leur ampleur et purent donc être résorbées par le «prêteur en dernier ressort».

Le krach boursier d'octobre 1987 doit sans doute davantage être interprété comme signal que comme reflet d'une crise financière internationale. Deux des trois conditions se développaient déjà depuis cinq ans et les principales initiatives politiques ne les avaient pas prises pour cible mais seulement leur interaction. Ainsi, les programmes de restructuration du FMI ont comme souci principal d'empêcher que la cessation des remboursements de la dette se répercute sur les banques.

Contrairement aux premières analyses qui prévoyaient un recul sensible de la croissance, le krach boursier a eu plus de résultats positifs que négatifs:

- les autorités monétaires ont réagi en diminuant les taux, ce qui allège la charge de la dette du Tiers-Monde;
- l'américain moyen, du moins depuis les derniers mois de 1987, modère son enthousiasme à consommer de sorte que le déficit commercial des Etats-Unis se réduit grâce à une demande à l'importation qui se contracte.

Cependant la vigilance reste de commande. La menace protectionniste continue d'exister et rappelle le souvenir de la loi sur le tarif de Smoot et Hawley en 1930 tandis que l'absence de leader financier à l'échelle mondiale (ou un large consensus au sein du G5 sur la politique à mener) demeure toujours dangereuse pour la stabilité du système économique et financier (voir point 1.3). Une répétition du scénario des années trente semble toutefois peu probable: la grande dépression de ces années ne semble pas avoir été provoquée par l'effondrement de la bourse en 1929 mais par: «the interaction of a number of diverse circumstances (such as the declines in agriculture and housing) and misguided policies (such as the Smooth-Hawley Tariff, the tight monetary policy in late 1931 and the tax increase in the summer of 1932). Thus, as long as a similar set of circumstances and policy initiatives are avoided, a comparable economic contraction should remain only a remote possibility» (***) .

(*) Voir à ce propos: *Analyse de l'évolution économique récente et Note succincte 2: protectionnism is still alive and quite well: une comparaison des politiques commerciales 1929 - 1987*, dans: **Aperçu économique trimestriel**, 4ième année, no 4, décembre 1987, pp. 12-18 et pp. 91-96.

(**) EICHENGREEN, Barry et PORTES, Richard (1987), *The anatomy of financial crisis* in PORTES, Richard; SWOBODA, Alexander K., éd. **Threats to international financial stability**, p. 10.

(***) BRADY, Nicholas F. e.a. (1988), *Report of the Presidential Task Force on Market Mechanisms*, janvier, pp. VIII-10.

1.1. PANORAMA

A. ACTIVITE ECONOMIQUE

a. Production industrielle et investissements

La production (tableau 1) a augmenté plus fortement qu'en 1986 dans les pays développés, en particulier aux Etats-Unis (+ 3,7 % contre + 1,1 % l'année d'avant). Les entreprises américaines semblent enfin recueillir les fruits de la dépréciation du dollar de leur pays. L'avance fut moindre dans le seul secteur automobile dont les importations sont restées au même niveau alors qu'un déplacement de la demande de voitures japonaises vers celles d'autres pays (Canada et Corée du Sud) s'est produit.

En Europe, la croissance de la production fut moindre qu'outre-Atlantique (+ 1,6 % contre 0,8 % en 1986 dans les pays européens membres de l'OCDE), en particulier dans les quatre grands pays de la CEE (DE, GB, IT, FR: + 1,2 %). La stabilisation de la production en RFA a principalement contribué à tirer cette moyenne vers le bas. Cette mauvaise prestation allemande est en partie due à la réévaluation de DEM: en effet, la RFA exporte plus du quart de sa production, ce qui la rend davantage que d'autres pays industrialisés dépendante des marchés extérieurs (FR 17 %, JP 13 %, US 5 %, GB 22,3 %). Il s'agit d'ailleurs pour elle d'un élément nouveau puisqu'avant 1973, cette part n'a jamais dépassé 20 % (1). Le vieillissement de l'appareil productif ouest-allemand explique aussi le faible niveau de la production: «la formation brute de capital fixe des entreprises a sensiblement diminué au cours des années qui ont suivi le premier choc pétrolier» (2); la stabilisation qui suivit n'empêcha pas qu'au milieu des années quatre-vingt, plus de la moitié des investissements servaient au remplacement des capacités existantes.

A l'opposé, la production industrielle japonaise s'est redressée après avoir reculé en 1986 à cause de la réévaluation du yen. Les importants stimulants publics pour favoriser la demande intérieure n'y sont pas étrangers même si les débouchés extérieurs restent à niveau grâce à une rationalisation rapide du processus de production. En outre, les entreprises japonaises s'assurent des exportations de pièces détachées en augmentant leurs investissements dans des usines d'assemblage à l'étranger.

TABLEAU 1- Production industrielle

Données désaisonnalisées, 1980 = 100

PAYS OU GROUPE DE PAYS	1984	1985	1986	1987				1987
				I	II	III	IV	
Etats-Unis	112,1	113,0	115,2	116,9	118,1	120,6	122,5	119,5
CEE	100,2	103,3	105,2	105,8	107,6	107,8	108,8	107,1
Belgique	102,2	104,3	105,1	104,4	107,3	106,8	105,2	105,8
Pays-Bas	101,0	104,0	106,0	109,0	105,0	105,0	108,0	107,0
France	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	103,0	103,0	102,0
Allemagne Fédérale	100,0	105,0	107,0	105,0	107,0	108,0	108,0	107,0
Royaume-Uni	103,2	108,1	109,8	111,3	112,3	114,0	115,1	113,2
Italie	95,4	96,9	100,0	102,2	104,2	101,4	104,7	102,7
Japon	116,5	121,7	121,3	122,6	122,6	127,0	132,3	126,2

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques.

(1) MARSH, David (1987), *In the dock- with a plea of helplessness*, **Financial Times**, 1 décembre.

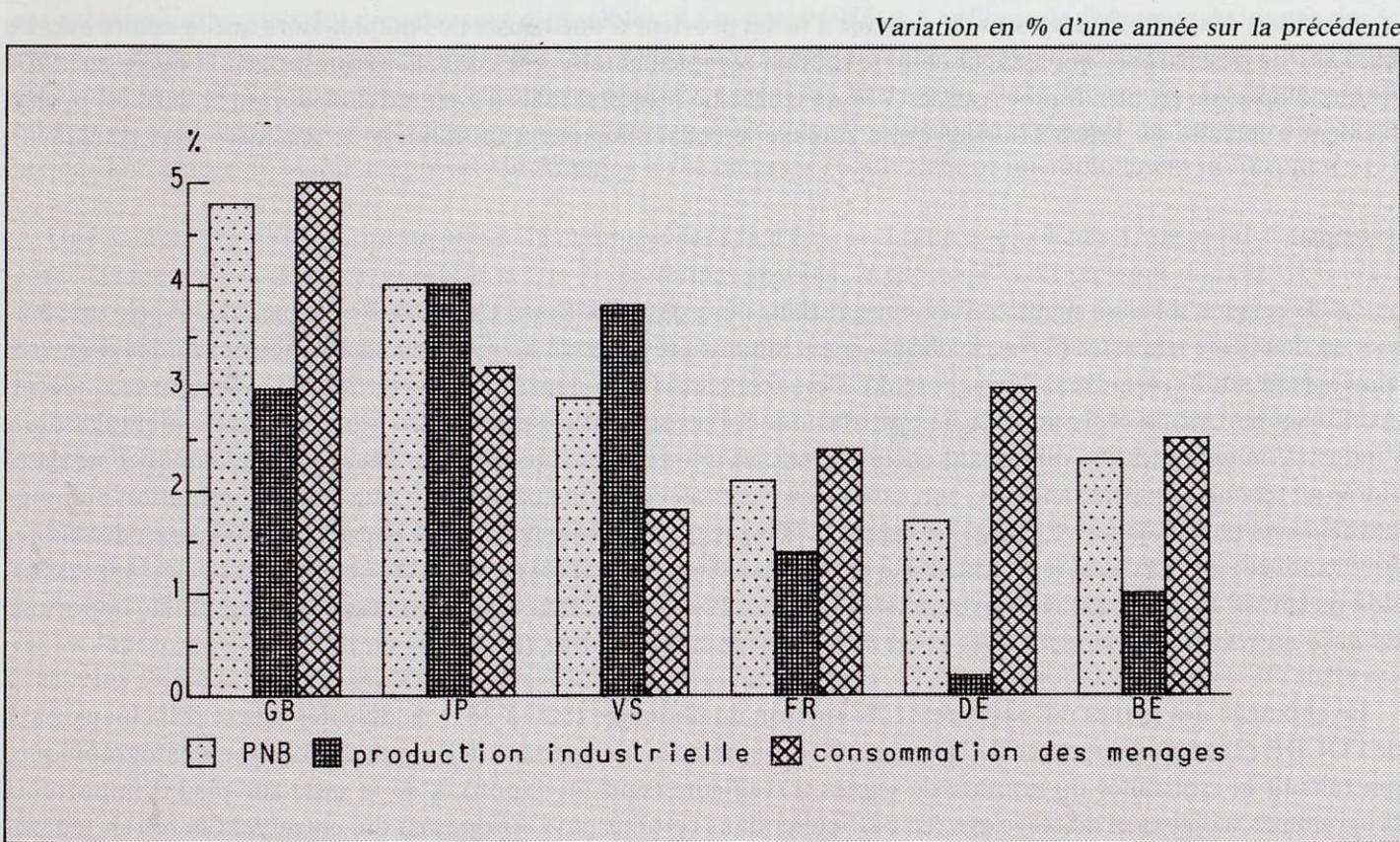
(2) OCDE (1987 A), *Etudes économiques: Allemagne*, p. 47, juillet.

Il faut souligner qu'au Japon, la production a augmenté aussi vite que le PNB; aux Etats-Unis et en Italie, sa hausse fut même plus rapide. Ce phénomène ne se produisait presque plus ces dernières années à la suite de la «tertiarisation» de plus en plus poussée des économies des pays industrialisés (graphique 1).

Dans tous les pays, les biens de consommation durables ont enregistré de bonnes performances sous la conduite d'une production croissante d'automobiles. Dans certains pays (GB, JP, NL), la production de l'industrie chimique a fortement augmenté, ce qui s'explique en partie par la bonne tenue du secteur automobile qui emploie de plus en plus de matières plastiques; d'ailleurs, l'initiative d'appliquer un nouveau procédé est généralement proposée par l'industrie chimique elle-même. La production des biens de consommation non-durables - entre autres les vêtements et le textile - et l'alimentation - y compris les boissons et le tabac - a connu une évolution moins favorable dans la plupart des pays.

Les investissements des industries manufacturières ont crû dans la CEE aussi rapidement qu'en 1986 (+ 5 % en volume). La contribution des investissements des entreprises à l'activité économique a cependant été divergente d'un pays à l'autre: au Danemark, au Portugal et en Italie, ils ont augmenté de plus du double de la moyenne de la CEE (1) alors que des taux satisfaisants étaient atteints au Royaume-Uni, en RFA, en France et en Belgique. En moyenne pour la CEE, la hausse des investissements a été générale, hormis dans les fabrications métalliques bien que dans quatre états membres (Portugal, Grèce, Royaume-Uni et France), ils y aient cependant augmenté.

GRAPHIQUE 1- PNB, production industrielle et demande intérieure



(1) COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES (1988), *Bussiness and consumer survey results*, **European Economy**, Supplément B, no 1, janvier.

Au Royaume-Uni, les investissements ont haussé moins vite que dans la CEE (+ 3,5 % en 1987 pour l'industrie manufacturière) ce qui ne laisse pas d'inquiéter parce que le taux d'utilisation des capacités est élevé dans la plupart des entreprises sauf celles du secteur automobile.

b. Consommation des ménages

Les dépenses des ménages ont formé la base principale de la croissance économique. Aussi bien en Europe qu'au Japon, la consommation a haussé plus rapidement que le PNB. Dans la plupart des pays, les biens de consommation durables ont été les plus demandés: dans certains, les biens d'équipement ménagers, dans d'autres, les automobiles. Les dépenses pour l'habillement et l'alimentation ont généralement haussé moins vite que le total, sauf au Royaume-Uni où le textile est resté florissant. Aux Etats-Unis, les dépenses des ménages ont moins crû que le PNB (1,8 % contre 2,9 %), à la différence de l'année précédente (4,2 % contre 2,9 %), surtout à cause des biens de consommation durables.

Aussi bien aux Etats-Unis que dans beaucoup de pays européens (GB, FR, NL), cette consommation n'a pu être financée qu'au travers d'une désépargne et d'un appel plus important au crédit. Au Royaume-Uni, le taux d'épargne fut le plus bas depuis vingt-huit ans. La croissance des salaires horaires réels a concourru au même résultat, en particulier en Italie et au Royaume-Uni ce qui a provoqué dans ce dernier pays un accroissement du déficit de la balance commerciale dans la mesure où l'élasticité des importations à la demande (1) y est très grande.

Aux Etats-Unis, l'accroissement du pouvoir d'achat provient d'une hausse de l'emploi alors que le salaire horaire baissait. La désépargne, qui agissait comme soutien complémentaire à la consommation privée, a décrue en 1987: le taux d'épargne est bien tombé sous les 3 % au troisième trimestre mais il s'est redressé durant le dernier, probablement à la suite du krach boursier qui a ramené le consommateur à un modèle de dépenses plus prudent.

c. Emploi

Le chômage n'a baissé significativement que dans deux pays, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Après un sommet au deuxième trimestre (3 %), le chômage au Japon s'est retrouvé à un niveau semblable à celui des dernières années (tableau 2). Aux Etats-Unis, l'emploi s'est accru aussi bien dans le secteur tertiaire que dans le secondaire. Au Royaume-Uni, la croissance de l'emploi est due à l'augmentation du nombre d'indépendants, l'emploi dans l'industrie manufacturière diminuant encore. Dans les autres pays européens, la situation de l'emploi s'est détériorée au second semestre: en RFA, son expansion s'est ralentie principalement à cause de la diminution du nombre de postes de travail dans l'industrie manufacturière, ce qui a conduit à une forte hausse du chômage en décembre. En France et aux Pays-Bas, le chômage n'a pas augmenté mais l'emploi n'a haussé que grâce à une nouvelle extension du travail à temps partiel (NL) ou est resté stable à la suite du démarrage d'un nouveau programme important de mise au travail partiel de jeunes et de chômeurs de longue durée (FR).

Le chômage des jeunes est passé de 41 % environ du chômage total à 38,3 % dans les douze principaux pays de l'OCDE (2) en partie à cause de la croissance économique, mais aussi à la suite de l'évolution démographique, qui ralentit la croissance du nombre de jeunes travailleurs (sauf au Japon), et de la mise sur pied d'importants programmes scolaires et de recyclage (en particulier dans certains pays européens) qui entraînent le retrait temporaire des jeunes du marché de l'emploi et des statistiques de chômage.

(1) ATKINS, Richard (1987), *Richer Britain on a buying spree*, **Financial Times**, 10 août. Une hausse de 1 % du PNB entraîne une augmentation de 1,5 % des importations de biens et services, ce qui n'est égalé que par l'Australie dans les pays développés.

(2) OCDE (1987 B), *Perspectives de l'emploi*, septembre, les douze pays sont les Etats-Unis, le Japon, la RFA, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada, l'Australie, la Finlande, la Norvège, l'Espagne et la Suède.

TABLEAU 2- Taux de chômage (a)

Données désaisonnalisées, en % de la population active

PAYS OU GROUPE DE PAYS	1984	1985	1986	1987				1987
				I	II	III	IV	
Etats-Unis	7,4	7,1	6,9	6,5	6,2	5,9	5,8	6,1
CEE								
Belgique	12,1	11,3	11,2	11,2	11,1	10,9	10,6	10,9
Pays-Bas	11,8	10,6	9,9	9,6	9,6	9,4	9,5	9,6
France	9,7	10,2	10,4	10,8	10,9	10,8	10,6	10,8
Allemagne Fédérale	9,1	9,3	9,0	8,8	8,9	9,0	8,9	8,9
Royaume-Uni	11,7	11,2	11,2	11,0	10,6	10,0	9,5	10,3
Italie	10,1	10,1	11,1	11,9	11,6	12,0	12,0	12,0
Japon	2,7	2,6	2,8	2,9	3,0	2,8	2,7	2,8

Source: OCDE.

- (a) Les chiffres sont établis sur base de données nationales mais sont corrigés pour les rendre comparables de pays à pays et homogènes dans le temps; pour le quatrième trimestre de 1987, il s'agit d'estimations.

Le chômage complet évolua différemment aux Etats-Unis et en Europe: là, il n'a jamais occupé une place importante et a diminué sensiblement; ici, il a continué de croître tant en valeurs absolue que relative. Dans les dix pays européens pour lesquels des données sont disponibles, il y avait en 1986, 5,5 millions de chômeurs de longue durée, ce qui représente 46 % du total du chômage (1). Selon une enquête récente, il s'agit d'une des raisons principales du haut niveau de chômage des pays européens comparé à celui des Etats-Unis et du Japon (2). Ce facteur expliquerait en tous cas mieux cette situation que le niveau élevé des allocations de chômage en Europe. En outre, la question se pose de savoir si «poverty in America is the necessary equivalent of unemployment in Europe ?» (3).

Une analyse des séries chronologiques du chômage dans la CEE, au Japon et aux Etats-Unis montre une divergence évidente entre celles-ci (graphiques 2 et 3): en termes absolus, le chômage croît par saut dans la CEE après des chocs extérieurs, tels que les hausses des prix des produits pétroliers en 1973 et 1979; dans les années suivantes, il se stabilise à ce haut niveau malgré les nombreux programmes de résorption mis en oeuvre par les divers gouvernements européens. Des hausses analogues du nombre de chômeurs se produisent outre-Atlantique mais dès les périodes de meilleure conjoncture qui suivent, la diminution du chômage est sensible. Au Japon, où le chômage est plus faible, sa tendance est continue, à peine à la hausse.

Plus que par l'évolution économique, comparable dans les trois grandes régions occidentales, cette différence s'explique par des éléments structurels parmi lesquels il en est un auquel l'OCDE attache beaucoup d'importance: la réaction différente des salaires réels à une augmentation du chômage. Lorsque le chômage croît aux Etats-Unis ou au Japon, une réduction du salaire réel est mieux acceptée qu'en Europe parce que le taux de syndicalisation y est plus faible et que les négociations salariales, plus qu'en Europe, s'y déroulent par entreprise, de sorte que

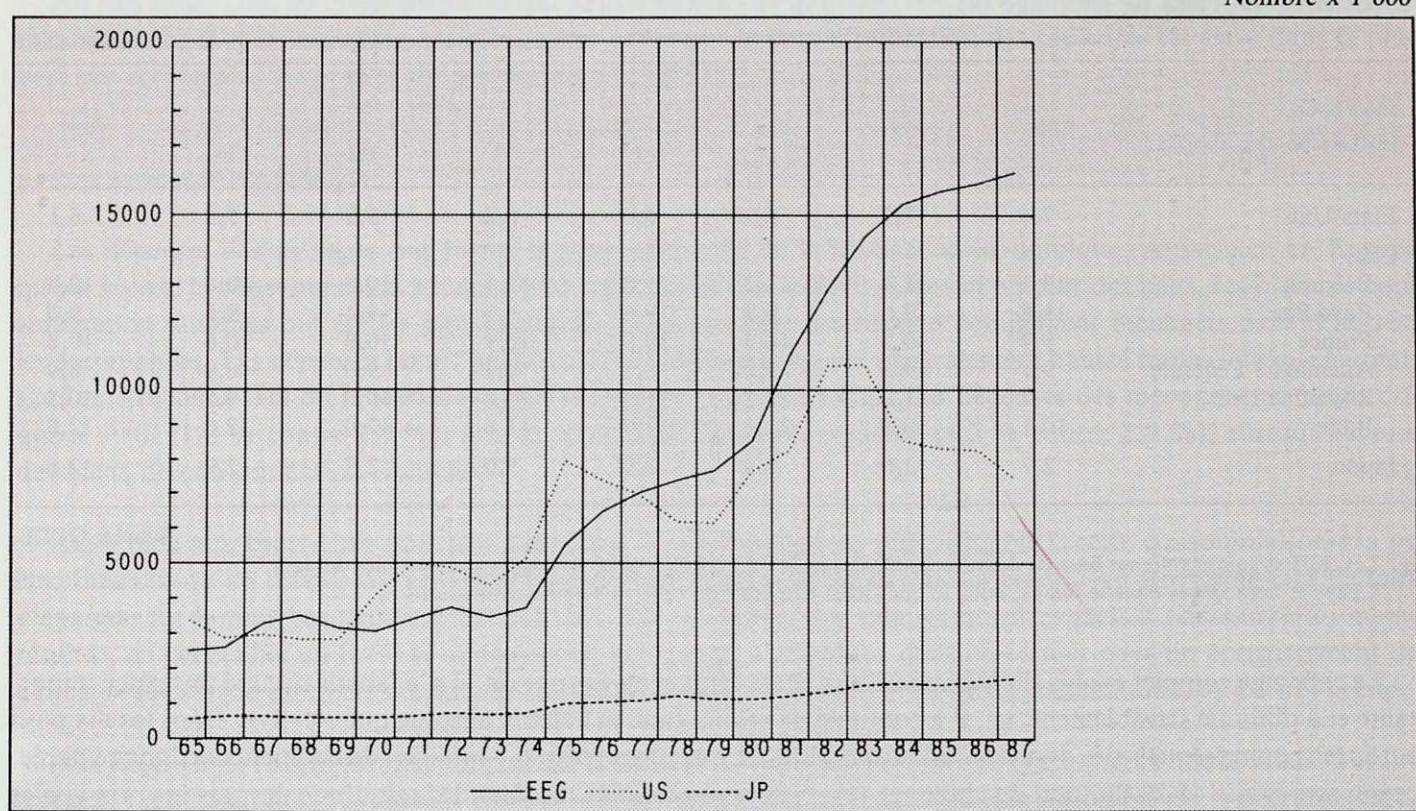
(1) OCDE (1987 B), *Ibidem*; les dix pays sont l'Autriche, la France, l'Irlande, l'Espagne, le Royaume-Uni, la RFA, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et la Norvège.

(2) BURTLESS, Gary (1987), *Jobless Pay and high European unemployment*, in LAWRENCE, Robert Z. en SCHULTZE, Charles L., ed. *Barriers to European Growth*, The Brookings Institution, Washington DC, pp. 105-162.

(3) DAHRENDORF, Ralf (1987) commentant: KRUGMAN, Paul R. (1987), *Slow growth in Europe: conceptual issues*, in LAWRENCE, Robert Z. en SCHULTZE, Charles L., ed. *Barriers to European Growth*, The Brookings Institution, Washington DC, pp. 48-102.

GRAPHIQUE 2- Chômage dans la CEE, aux Etats-Unis et au Japon

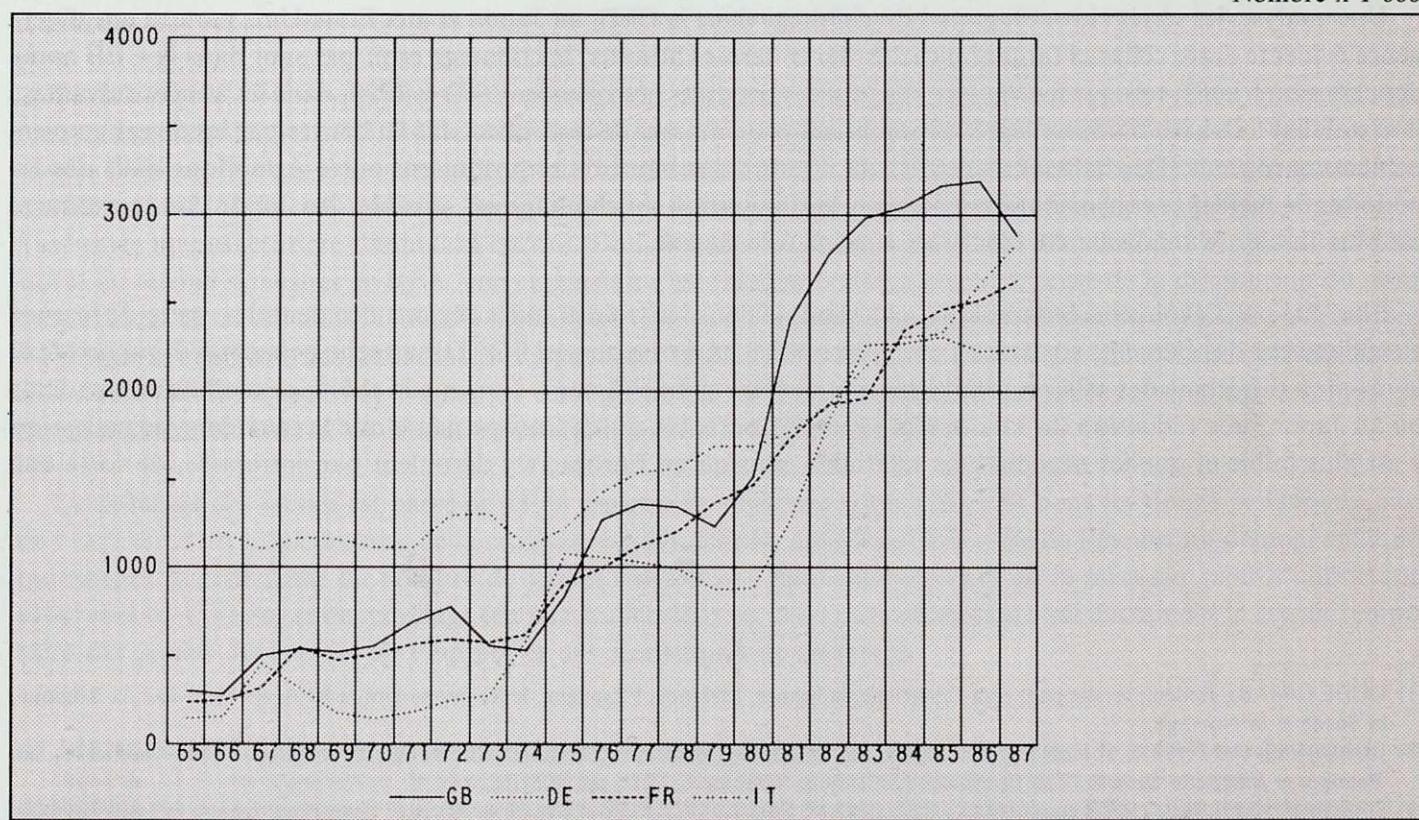
Nombre x 1 000



Source: OCDE.

GRAPHIQUE 3- Chômage en RFA, au Royaume-Uni, en Italie et en France

Nombre x 1 000



Source: OCDE.

le salaire conventionnel y est davantage fonction des bénéfices - ou des attentes en la matière - des entreprises (1) . De plus, les entreprises européennes ont plus que les américaines absorbé le choc pétrolier par des investissements de rationalisation de sorte que l'output des industries manufacturières par heure ouvrée, aussi bien en 1973-1979 qu'en 1979-1983, a augmenté beaucoup plus rapidement de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre (2) ; la hausse de la productivité qui en résulta, rendit inutiles les embauches lors de la reprise de la conjoncture. En outre, l'important secteur des services était plus en expansion aux Etats-Unis qu'en Europe et au Japon, de sorte qu'une resorption plus rapide du chômage en découla, souvent d'ailleurs sous la forme d'emplois mal rémunérés et peu stables.

B. TENDANCES GENERALES DES ECHANGES MONDIAUX

a. Evolution des échanges mondiaux

Le taux de croissance en 1987 du commerce mondial en volume, estimé par les organismes internationaux, est supérieur à celui de l'année précédente (tableau 3), pour laquelle l'écart entre l'estimation du GATT et celles du FMI et de l'OCDE est sensible. Et le FMI lui-même d'écrire: «Estimates of the growth of world trade are uncertain, and appear especially so in 1986» (3) . La différence provient surtout du choix des données utilisées pour les Etats-Unis et pour les pays non membres du FMI. L'augmentation en volume enregistrée en 1987 est la deuxième en importance depuis le début des années quatre-vingt. En 1984, la hausse avait été de plus de 9 %, mais le taux annuel moyen pour la période 1980-86 n'atteint que 3 % selon le GATT (4) .

Le résultat obtenu pour 1987 couvre une modification importante d'évolution durant l'année, ce qui a amené les organismes internationaux à reviser à la hausse les taux estimés quelques mois plus tôt (tableau 3): les taux de croissance ont été relevés tant pour la production que pour les échanges mondiaux. Sur base des données disponibles pour le début de l'année, les performances attendues (graphique 4) étaient assez médiocres pour diverses raisons telles que les réactions de l'activité économique aux mouvements de prix et de change, l'instabilité de ces derniers, la persistance d'importants déséquilibres des balances courantes, la modification de la position compétitive des partenaires commerciaux, les difficultés rencontrées par les pays en développement, ainsi que les tensions protectionnistes croissantes.

En novembre 1987, le GATT considérait que la faible croissance de la production et du commerce provenait pour l'essentiel des variations en sens contraire des prix du pétrole et des cours des changes (5) .

La chute des prix du pétrole en 1986 a entraîné une perte de recettes à l'exportation pour les pays producteurs qui s'est répercutee sur leur demande à l'importation dans une mesure plus forte que prévue. La faiblesse des cours des matières premières a également freiné les recettes d'exportation des autres pays en développement, ainsi

(1) OCDE (1987 C), *Ajustement structurel et performance de l'économie*, pp. 26-35.

(2) S.N.(1987), *International comparisons of manufacturing productivity and labor cost trends*, United States Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, 15 juin.

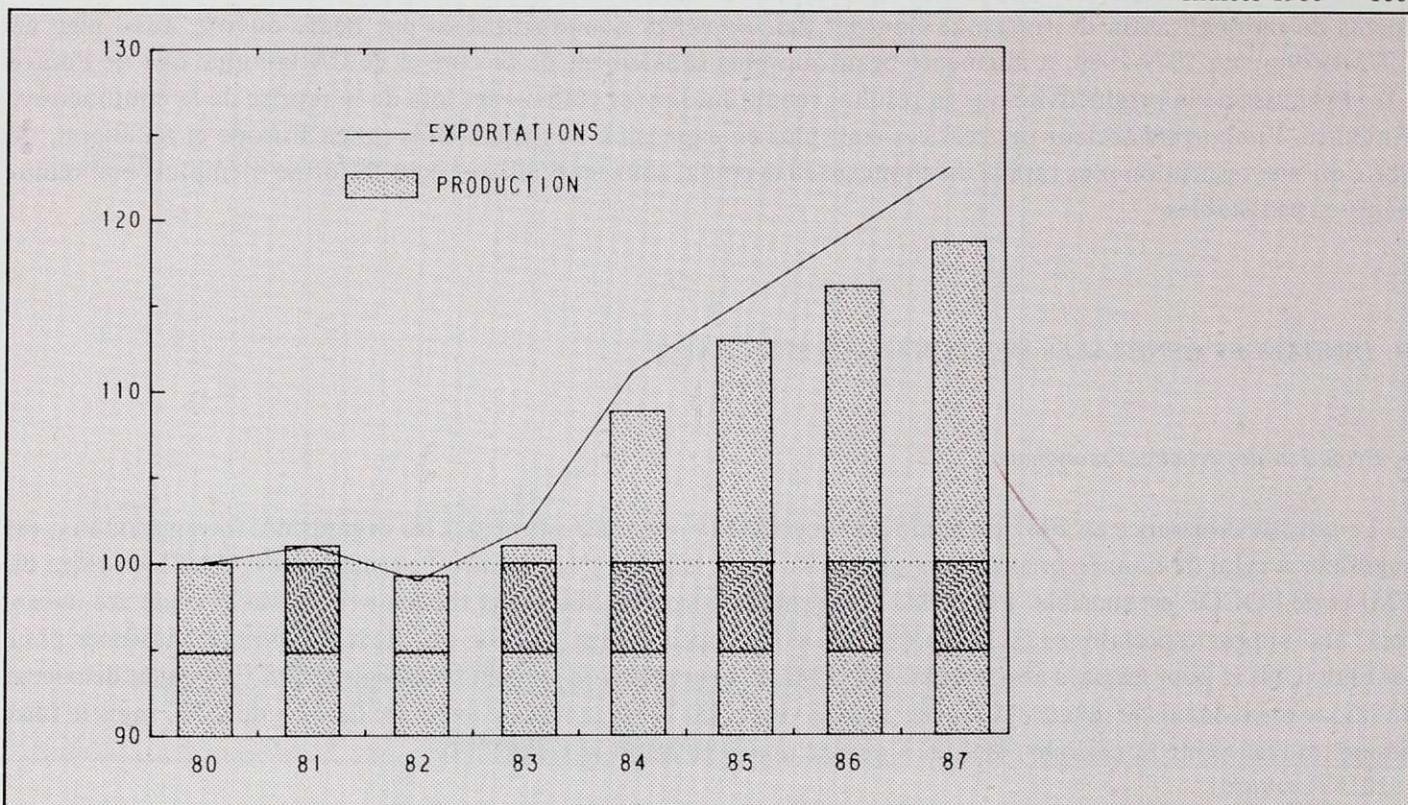
(3) IMF (1988): **World Economic Outlook**, statistical Appendix, tableau A20.

(4) Rapports annuels du GATT: *Le Commerce international en 1985-1986*, Genève, 1986 et *Le Commerce international en 1986-1987*, Genève, 1987.

(5) Rapport du GATT cité dans: IMF (1987), *En 1987, les résultats du commerce mondial seront probablement proches de ceux de 1986*, **Bulletin du FMI**, vol. 16, no. 20, 9 novembre, pp. 324-325.

GRAPHIQUE 4- Production et exportations mondiales de marchandises

Indices 1980 = 100



Source: GATT, Rapports annuels.

que leurs importations, bien que de façon moins spectaculaire. Face à une demande en recul, les exportations des pays industrialisés n'ont progressé que très faiblement. Le commerce mondial a cependant été soutenu par les importations des pays industrialisés, principalement de pétrole, en réaction à la baisse des prix. Au début de 1987, certains de ces effets ont continué à se manifester, quoique plus faiblement.

Contrairement aux attentes en la matière, en 1986 et au cours du premier semestre de 1987, les modifications des taux de change intervenues depuis le printemps de 1985 n'avaient généralement ni favorisé une croissance des exportations en volume des pays industrialisés dont la monnaie s'était dépréciée, ni davantage freiné leurs importations en volume. De plus, comme le pessimisme des prévisionnistes s'était accru à la suite du krach boursier d'octobre 1987, il semblait probable que les résultats pour l'ensemble de l'année seraient peu favorables. Toutefois les perturbations intervenues sur les marchés financiers n'ont pas eu de répercussions immédiates sur les échanges mondiaux. Au contraire, les données préliminaires pour le quatrième trimestre indiquent que la hausse en volume du commerce mondial a été plus forte que celle enregistrée en moyenne au cours des trois premiers trimestres.

Cette accélération peut être mise en relation avec les effets décalés dans le temps des variations des taux de change effectifs réels intervenues ces dernières années: une analyse transversale effectuée par le GATT (1) pour 16 pays industriels montre une relation négative entre les variations du volume des exportations de 1987 par rapport à 1986 et celles du taux de change effectif réel de 1986 par rapport à 1985 (2) alors qu'aucune relation significative ne se dégage entre ces variations lorsque les années correspondent.

(1) Communiqué de presse de GATT du 29 février 1988.

(2) Les modifications des cours de change effectifs pondérés par les flux du commerce international donnent l'évolution, adaptée aux différences des taux d'inflation, de la monnaie d'un pays par rapport aux monnaies des autres pays développés et en développement

TABLEAU 3- Evolution de la production et du commerce de marchandises, par catégorie de pays

Variations en % du volume par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1985	1986	1987	
GATT				
Production mondiale	3,0	3,0	3,0	(2,6)(a)
Commerce mondial (exportations)	3,5	3,5	4,0	(3,5)
Exportations:				
Pays développés	-	2,0	4,0	
Pays en développement	-	9,0	6,0	
Pays du CAEM	-	5,5	2,5	
Importations:				
Pays développés	-	8,5	5,0	
Pays en développement	-	-8,0	4,0	
Pays du CAEM	-	-2,5	-1,0	
FMI				
Production mondiale (c)	3,2	3,2	3,0	(2,8)(b)
Commerce mondial (d)	2,9	4,5	4,7	(3,4)
Exportations:				
Pays industrialisés	4,6	2,6	4,2	(2,5)
Pays en développement	0,8	9,6	7,3	(5,9)
dont:				
Pays exportateurs de pétrole	-5,7	12,4	0,1	(-2,1)
Pays non exportateurs de pétrole	4,8	8,7	10,0	(8,9)
Importations:				
Pays industrialisés	4,6	9,0	5,7	(3,5)
Pays en développement	-1,1	-4,9	2,8	(1,9)
dont:				
Pays exportateurs de pétrole	-11,7	-20,5	-11,9	(-12,0)
Pays non exportateurs de pétrole	3,2	1,0	7,3	(5,9)
OCDE				
Production de la zone (f)	3,2	2,8	3,0	(2,8)(e)
Commerce mondial (g)	3,5	4,5	5,1	(3,8)
Exportations de la zone (h)	-1,0	-7,3	0,8	(-0,5)
Importations de la zone (i)	3,3	7,8	5,9	(4,0)
Commerce intra-OCDE	6,5	7,2	6,8	(5,8)

SOURCES: GATT (1987), *Le Commerce International en 1986-87*, Genève; FMI (1988), AGETAC: forte expansion du commerce mondial en 1988 comme en 1987, **Bulletin du FMI**, vol. 17, n° 5, 14 mars, p. 77-78; FMI, **World Economic Outlook**, octobre 1987 et avril 1988; OCDE, **Perspectives Économiques**, n° 42, décembre 1987 et n° 43, juin 1988.

- (a) Entre parenthèses figure l'estimation basée sur les données préliminaires relatives au premier semestre de 1987.
- (b) Entre parenthèses figurent les estimations établies en octobre 1987.
- (c) PNB ou PIB pour les pays industrialisés et en développement et PMN pour les autres pays.
- (d) Moyenne des taux de croissance des exportations et des importations mondiales basés sur des données pour les pays industrialisés et en développement et sur des données en partie estimées pour l'URSS et les pays d'Europe de l'Est non membres du Fonds.
- (e) Entre parenthèse figurent les estimations établies en décembre 1987.
- (f) PNB des pays membres de l'OCDE.
- (g) Moyenne arithmétique des taux de croissance des importations et des exportations mondiales.
- (h) Exportations de l'OCDE vers le reste du monde.
- (i) Importations de l'OCDE en provenance du reste du monde.

Du côté des importations, une relation positive est attendue, avec ou sans délai, entre les variations en volume des importations et celles des taux de change effectifs réels. Une dépréciation du taux de change doit faire baisser les importations, en renforçant la compétitivité des producteurs nationaux. Toutefois, aucune relation significative ne se dégage de l'analyse transversale effectuée par le GATT pour les pays industriels. Il semble que l'évolution en volume des importations demeure plus influencée par la demande que par les taux de change réels.

Contrairement à ce qui s'est produit l'année précédente, les échanges en 1987 ont surtout été soutenus par les produits manufacturés et dans une moindre mesure par les produits agricoles (tableau 4). Le commerce mondial de produits manufacturés, déprimé par la hausse de ses prix relatifs en 1986, a repris vigueur en 1987. Il représente plus des deux tiers des échanges totaux. Les importations des pays industrialisés ont continué à progresser à un rythme très rapide, bien que dans une moindre mesure que l'année précédente; les importations des pays en développement qui avaient décrû depuis 1985, ont recommencé à croître; enfin, la demande des NPIA est restée très dynamique. Le soutien des produits agricoles provient entre autres d'une demande intérieure du Japon en forte augmentation favorisant ses importations de produits agricoles, d'une hausse des achats chinois de produits alimentaires et d'une augmentation de la demande internationale pour certains produits spécifiques (laine, caoutchouc, café).

TABLEAU 4- Evolution du commerce mondial par catégorie de produits

DESIGNATION	Variation en %, du volume, t/t-1		
	1985	1986	1987
GATT			
Exportations de :			
Produits agricoles	0,0	-1,0	4,0
Produits minéraux	-2,0	7,5	-1,0
Produits manufacturés	5,0	3,5	5,0
OCDE			
Exportations de l'OCDE:			
Produits manufacturés	5,0	2,1	4,9
Importations de l'OCDE:			
Produits manufacturés	8,2	9,6	7,7
Pétrole	-1,7	8,3	3,9
Produits de base autres que le pétrole	5,0	2,9	6,3

Source: GATT (1987), *Le commerce international en 1986-87*, Genève; IMF (1988), *AGETAC: forte expansion du commerce mondial en 1988 comme en 1987*, *Bulletin du FMI*, vol. 17, nr. 5, 14 mars, blz. 77-78; OCDE, *Perspectives Economiques*, nr. 41, juin 1987, nr.42, décembre 1987 en nr. 43, 1988.

La répartition géographique du commerce mondial de marchandises peut se caractériser (tableau 5), du côté des exportations, par le rôle tenu par les pays en développement non exportateurs de pétrole comme moteur des échanges même si les résultats des pays industrialisés se sont améliorés en 1987 par rapport à 1986, alors qu'en ce qui concerne les importations, la demande des pays industrialisés a progressé, mais plus lentement que l'année précédente, tandis que celle des pays en développement, après avoir quasiment stagné en 1986 pour les pays non exportateurs de pétrole (et même régressé pour les pays exportateurs de pétrole), s'est redressée en 1987. Les pays de l'Est sont les moins dynamiques dans les échanges mondiaux.

Il est délicat de tirer des conclusions tranchées sur l'évolution générale du commerce mondial, notamment en vue de dégager des perspectives à court terme. L'année 1987 a en effet été marquée par des facteurs jouant soit de façon favorable - effets retardés des variations de change - soit de façon défavorable - climat pessimiste suscité par le krach boursier - mais surtout par les nombreuses incertitudes continuant à peser sur l'environnement international.

Les fluctuations des changes créent un climat d'instabilité défavorable au développement des transactions internationales. L'incertitude sur l'évolution des cours pèse négativement sur les décisions des producteurs et des exportateurs, dès le moment où ceux-ci s'interrogent aussi bien sur les déviations des taux à long terme que sur l'ampleur des fluctuations à court terme. Ce facteur est particulièrement important en matière de décision d'investissement dans les industries exportatrices ou exposées à la concurrence extérieure sur le marché domestique.

Malgré les modifications des taux de change intervenues depuis 1985, les déséquilibres des balances courantes des trois grands pays industrialisés persistent et se sont même aggravés en 1987: mesurés en dollars et en termes nominaux, le déficit des Etats-Unis est passé de 141,3 à 162,7 milliards, le surplus du Japon a quasiment stagné à 86 milliards et celui de la RFA a augmenté de 37,9 à 44,3 milliards (1) (voir c. ci-dessous).

Hormis ces éléments d'instabilité, l'un des aspects les plus spectaculaires dans les changements survenus sur la scène internationale est le rôle de plus en plus important joué par les NPIA. En 1987, la croissance réelle atteindrait, selon les estimations disponibles lors de la rédaction de ce rapport, 10,5 % en Corée du Sud, 9,7 % à Taïwan, 14,5 % à Hong-Kong et 8,7 % à Singapour (2). Cette croissance est soutenue par les exportations, ainsi que par les investissements étrangers. Les exportations ont crû en volume de 2,6 % en Corée du Sud, de 19 % à Taïwan, de 30 % à Hong-Kong et de 14 % à Singapour, selon les estimations de l'OCDE (3). Les exportations des NPIA sont concentrées dans une large mesure sur les produits électriques, électroniques et textiles.

Les investissements étrangers sont attirés vers les NPIA par le dynamisme de l'économie, mais aussi par une politique qui leur est favorable et dont les objectifs sont d'éviter le recours à l'endettement extérieur et de faciliter les transferts de technologie. Ces investissements sont principalement le fait des Etats-Unis et du Japon. A Taïwan par exemple, la part de ces deux pays dans le total des investissements étrangers s'élève respectivement à 31 % et à 23 % (4). Les secteurs bénéficiaires sont surtout l'électronique, les produits chimiques et les machines-outils.

Entre le printemps 1985 et le milieu 1987, grâce à la dépréciation du dollar auquel leurs monnaies sont liées, la compétitivité des NPIA aurait crû de 15 % (5). De ce fait, les exportations de ces pays ont progressé considérablement, non seulement vers les Etats-Unis, mais aussi vers le Japon et l'Europe. La demande à l'importation des NPIA s'est fortement accélérée en 1987, compte tenu des besoins induits par une croissance économique très rapide: les importations en volume ont crû de 23 % en Corée, 30 % à Taïwan et à Hong-Kong et 10 % à Singapour (6). Néanmoins, les NPIA accumulent des excédents courants de plus en plus élevés. Le solde cumulé de la balance courante de ces quatre pays est passé de 10 milliards de dollars en 1985 à 22,9 milliards en 1986 et à 31,8 milliards en 1987 (7).

Ces évolutions inquiètent fortement les gouvernements des Etats-Unis et des pays de la CEE qui ont riposté par des pressions pour obtenir une ouverture des marchés domestiques de ces pays et un ajustement de leurs monnaies. A la suite de ces pressions et par crainte d'une réaction protectionniste de la part des Etats-Unis, trois pays ont accepté une réévaluation de leur monnaie. En une année le dollar de Taïwan s'est apprécié de 22 % par rapport au dollar américain, le won (Corée du Sud), de plus de 9 % et le dollar de Singapour, d'un peu plus de 7 %. Par contre le dollar de Hong-Kong est resté aligné sur celui des Etats-Unis (8). Des mesures ont été prises pour diminuer les barrières protégeant les marchés intérieurs des NPIA. Ainsi, le gouvernement de Taïwan a décidé en octobre de réduire de 50 % en moyenne les tarifs sur 3 500 produits à partir du premier janvier 1988 (9).

En 1987, les difficultés rencontrées par les pays en développement et le problème de l'endettement n'ont guère été résolus (voir 1.2.D). De façon plus générale, les performances enregistrées dans le processus du développement

(1) OCDE (1988), **Perspectives économiques**, no. 43.

(2) Estimations du Nomura Research Institute données dans: **le Monde** (1987), *La percée économique des nouveaux pays industriels d'Asie. L'Amérique et les quatre «dragons»?*, 27 novembre, pp. 1 en 41.

(3) OCDE (1988), *ibidem*.

(4) Paribas (1987), *Taiwan: un dragon aux dents acérées*, **Conjoncture**, Bulletin économique mensuel, octobre, pp. 139-144.

(5) OCDE (1987 D), **Perspectives économiques**, no 42, décembre, p. 73.

(6) OCDE (1988), *ibidem*.

(7) OCDE (1988), *ibidem*.

(8) OCDE (1987 D), *ibidem*, tableau 45, p. 155.

(9) S.N. (1987), *Taiwan to cut tariffs on 3 500 products by 50 %*, **International Herald Tribune**, 5 octobre.

au cours de ces dernières années sont si médiocres que certains n'hésitent pas à qualifier d'ores et déjà les années quatre-vingt de «décennie perdue» (1) .

Les perspectives de croissance sont compromises par la faiblesse des prix des produits de base, le manque de dynamisme de la demande à l'importation des pays industrialisés, les difficultés d'accès aux marchés de ces pays, le fardeau du service de la dette, ainsi que par l'insuffisance des apports de capitaux extérieurs. Ces différents éléments agissent en interaction les uns avec les autres. La possibilité de régénérer le processus de croissance des pays en développement est liée à leur capacité à développer leurs exportations. Cependant, les programmes d'ajustement imposés pour enrayer l'accumulation de la dette extérieure ont eu pour effet de comprimer les importations, le revenu intérieur et la formation de capital et par conséquent, de compromettre la possibilité d'augmenter les exportations. De ce fait, depuis 1980 les exportations des pays en développement ont crû à un taux moyen annuel d'un peu plus de 1 %, contre 4,1 % pour la période 1969-1979.

Les importations des pays en développement ont connu aussi une expansion fort ralentie, à un taux moyen annuel de 1,1 % pour la période 1980-87, contre 6,8 % pour la période 1969-1979. L'évolution des flux extérieurs des PVD a donc eu au cours des dernières années un effet dépressif sur le commerce mondial. Le constat général établi pour l'ensemble des pays en développement recouvre cependant des situations fort contrastées selon les zones géo-économiques.

En effet, le taux de croissance moyen de 7,3 % en 1987 obtenu pour les exportations des pays en développement résulte de la combinaison d'une forte expansion en Asie (13,8 %), d'une évolution moyenne en Europe (6,7 %) et dans l'hémisphère occidental (5,2 %), mais d'un recul dans les pays du Moyen-Orient (-0,8 %) et en Afrique (-1,7 %). De même, le taux de 2,8 % pour les importations représente une moyenne entre une croissance forte en Asie (9,4 %), une croissance moyenne en Europe (4,0 %) et faible dans l'hémisphère occidental (2,6 %), une régression en Afrique (-4,8 %) et surtout au Moyen-Orient (-9,4 %). Les écarts constatés dans les flux extérieurs apparaissent aussi pour l'activité économique. La production a crû rapidement en Asie (6,6 %) et modérément en Europe (2,6 %) et dans l'hémisphère occidental (2,3 %) mais par contre, elle n'a que faiblement augmenté en Afrique (0,9 %) et elle a diminué au Moyen-Orient (-1,0 %) (2) .

La situation est particulièrement grave en Afrique, surtout au Sud du Sahara où le revenu réel par tête diminue depuis le début des années quatre-vingt. Les pays africains ont été contraints, pour faire face au remboursement de la dette et pour assurer le service de celle-ci, d'adopter des programmes dont les coûts économiques et sociaux sont aujourd'hui tels qu'ils grèvent leur potentiel de croissance et handicapent gravement l'implantation du Programme Prioritaire de Redressement Economique 1986-1990.

En relation avec le point précédent, se pose la question du rôle joué par l'accroissement des tensions protectionnistes. Indirectement, il est certain que celles-ci créent un climat défavorable à l'expansion des transactions commerciales, mais leur effet direct comme frein des échanges est plus difficile à évaluer. Si toutes les mesures protectionnistes consistaient en droits de douane, il serait possible de déterminer de façon précise la mesure dans laquelle ces droits entravent le commerce mondial. Cependant, un grand nombre de mesures prises au cours de ces dernières années prennent la forme de barrières non tarifaires, en particulier de restrictions volontaires à l'exportation et d'autres accords visant à limiter le marché.

(1) Communiqué du groupe des Vingt-quatre, in: **Bulletin du FMI**, vol. 16, no 20, 9 novembre 1987, pp. 330-335.

(2) IMF (1988), *ibidem*, statistical appendix, tableau A 24, A 25 et A 5.

b. Evolution des prix du commerce mondial et des termes de l'échange

En 1986, les pays industrialisés avaient enregistré un gain des termes de l'échange d'un peu plus de 9 % (mais de 34 % pour la zone OCDE vis-à-vis du reste du monde), au détriment des pays en développement exportateurs de pétrole. Ce mouvement brutal lié à l'effondrement du prix du pétrole ne s'est pas poursuivi en 1987 (tableau 5). L'indice des termes de l'échange des pays industrialisés est resté quasi-stable, de même que celui des pays en développement non exportateurs de pétrole, tandis que celui des pays exportateurs de pétrole s'est redressé.

Parmi les facteurs déterminants de cette évolution figurent les cours de change et les prix des différentes catégories de produits échangés. Tout comme durant les années précédentes, les cours de change ont été marqués en 1987 par une forte instabilité (voir 1.2.A). Globalement, ces mouvements de change se répercutent à travers l'écart entre les prix du commerce extérieur mesurés en monnaie nationale et en dollars. Pour l'ensemble de la zone OCDE, cet écart est de l'ordre de 12 % (tableau 5). Exprimés en monnaie nationale, les prix des exportations et importations des pays de l'OCDE ont légèrement diminué en 1987, tandis qu'en dollars, ils ont fortement augmenté. Ces résultats moyens pour la zone masquent des différences assez importantes entre les pays membres. Concernant les trois grands pays dont les taux de change se sont fortement modifiés, les prix relatifs à l'exportation des produits manufacturés ont diminué de 8 points d'indice aux Etats-Unis et ont augmenté de 5 points au Japon et de 4 en RFA (1) .

TABLEAU 5- Prix du commerce mondial de marchandises, par catégorie de pays

DESIGNATION	Variation procentuelle par rapport à l'année précédente		
	1985	1986	1987
GATT			
Valeur unitaire des exportations mondiales, en dollars	-3,4	+7,1	n.d.
FMI			
Valeur unitaire du commerce mondial, en dollars	-2,1	4,7	10,3 (9,9) (a)
Valeur unitaire du commerce mondial, en DTS	-1,2	-9,4	0,1 (0,4)
Indice des termes de l'échange:			
Pays industrialisés	0,7	9,4	0,8 (-0,3)
Pays en développement	-2,3	-19,5	3,4 (0,6)
dont:			
Pays exportateurs de pétrole	-2,8	-47,9	11,6 (9,9)
Pays non exportateurs de pétrole	-2,3	-3,2	0,6 (-2,5)
OCDE			
Prix du commerce extérieur, en monnaie nationale:			
Exportations de l'OCDE	4,0	-6,4	-1,2 (-1,0) (b)
Importations de l'OCDE	2,5	-13,3	-0,8 (-0,5)
Prix du commerce extérieur, en dollars:			
Exportations de l'OCDE	-0,3	13,1	10,9 (11,0)
Importations de l'OCDE	-1,8	4,0	10,9 (11,0)
Indice des termes de l'échange de l'OCDE vis-à-vis du reste du monde	4,0	34,3	1,0 (1,0) (c)

Source: GATT (1987), *Le Commerce International en 1986-87*, Genève; FMI, **World Economic Outlook**, octobre 1987 et avril 1988; OCDE, **Perspectives Économiques**, n° 42, décembre 1987 et n° 43, 1988.

(a) Entre parenthèses figurent les estimations établies en octobre 1987.

(b) Entre parenthèses figurent les estimations établies en décembre 1987.

(c) Rapport entre les prix des exportations vers les régions hors OCDE et les prix des importations en provenance de ces mêmes régions.

(1) OCDE (1988), *ibidem*, Tableau 5.3.

L'évolution des termes de l'échange des différents groupes de pays reflète non seulement les modifications des cours de change mais aussi celles des prix des principaux produits qui composent leurs paniers d'exportation et d'importation. Si le contrechoc pétrolier avait entraîné en 1986 une forte revalorisation des produits manufacturés aux dépens du pétrole et dans une moindre mesure également des autres matières premières, par contre, en 1987, aucun bouleversement de ce type ne s'est produit. Les prix mondiaux des produits manufacturés exprimés en dollars ont continué à croître, mais un peu plus faiblement que l'année précédente, tandis que le prix du pétrole s'est redressé, plus vivement que celui des autres matières premières (tableau 6). Le relèvement des prix des matières premières en 1987 provient en partie d'une compression de l'offre par la réduction de la production et des stocks (voir 1.2.A).

Il faut remarquer que le krach boursier ne semble pas avoir affecté de façon marquante les cours des produits de base, du moins en 1987. Certes, les prix de certains produits dont l'aluminium, le cuivre, les céréales et le sucre ont enregistré une chute le 19 octobre aux Etats-Unis et le jour suivant en Europe mais ensuite les cours se sont redressés, même si les marchés se sont montrés en général moins dynamiques après le krach.

TABLEAU 6- Prix du commerce mondial par catégorie de produits

DESIGNATION	Variation procentuelle par rapport à l'année précédente		
	1985	1986	1987
GATT			
Valeur unitaire en dollars:			
Produits agricoles	-2,3	+12,0	n.d
Minéraux (a)	-4,3	-24,7	n.d
Produits manufacturés	-1,1	+17,4	n.d
FMI			
Prix du commerce mondial, en dollars (b):			
Produits manufacturés	1,1	18,0	12,0 (12,8)(c)
Pétrole	-5,0	-49,8	28,6 (27,6)
Matières premières non pétrolières	-12,9	-1,2	3,4 (-1,8)
OCDE			
Prix du commerce extérieur, en monnaie nationale:			
Exportations de produits manufacturés	3,8	-3,6	-1,0 (-0,8)(d)
Importations de:			
Produits manufacturés	3,8	-1,4	0,3 (0,5)
Pétrole	2,8	-49,0	-3,8 (-3,5)
Autres matières premières	-0,5	-9,4	-5,0 (-4,3)
Prix du commerce extérieur, en dollars:			
Exportations de produits manufacturés	0,3	19,0	12,0 (12,3)
Importations de:			
Produits manufacturés	-0,3	16,5	11,5 (11,8)
Pétrole	-2,8	-37,6	8,5 (8,8)
Autres matières premières	-4,8	10,9	6,9 (7,8)

Sources: GATT (1987), *Le Commerce International en 1986-87*, Genève; FMI, **World Economic Outlook**, octobre 1987 et avril 1988; OCDE, **Perspectives Économiques**, n° 42, décembre 1987 et n° 43, 1988.

- (a) Y compris les combustibles et les métaux non ferreux.
- (b) Ces prix sont représentés respectivement par l'indice de valeur unitaire des produits manufacturés exportés par les pays industrialisés, par la valeur unitaire du pétrole exporté par les pays exportateurs de pétrole et par l'indice des cours des marchés des autres matières premières exportées par les pays en développement.
- (c) Entre parenthèses figurent les estimations établies en octobre 1987.
- (d) Entre parenthèses figurent les estimations établies en décembre 1987.

Le prix à l'importation du pétrole brut est passé de 26,45 dollars par baril en moyenne en 1985, à 14,05 dollars en 1986 et à 17 dollars en 1987. La demande totale de pétrole est restée stable par rapport à 1986 (de l'ordre de 47,5 millions de barils par jour), de même que les importations nettes de pétrole de l'OCDE (un peu moins de 18 millions de barils par jour (1).

c. Soldes commerciaux

Malgré la dépréciation du dollar en 1985 et 1986, le déficit commercial des Etats-Unis ne s'est pas réduit; au contraire, il a atteint un nouveau record (172 milliards de USD en 1987 contre 156,2 milliards en 1986) qui se situait dans la ligne des attentes des économistes, au contraire des déclarations ronflantes de certains décideurs. Quatre éléments se trouvaient à la base de ce pessimisme (2) :

- la forte hausse, entre 1982 et 1986, de la demande intérieure des Etats-Unis, en comparaison avec celle des autres pays industrialisés;
- la diminution des importations - importante pour les Etats-Unis- des pays en développement, en particulier d'Amérique latine, à cause de la crise de la dette;
- la montée des nouveaux pays industrialisés, surtout d'Asie du Sud-Est, dont la monnaie ne s'est que peu ou pas appréciée par rapport au dollar;
- l'effet de la courbe en J qui exprime la lente réaction aux changements de prix découlant d'une dévaluation sur les flux en volume, les importations en volume (au cas où le prix unitaire augmente) décroissant moins vite que les exportations en volume (au cas où le prix unitaire baisse) ne montent.

Toutes les prévisions basées sur des modèles économétriques qui en tiennent compte indiquaient cependant au début de 1987 que le déficit commercial américain ne s'améliorerait pas à moins que la dépréciation du dollar ne se poursuive ou qu'un changement fondamental n'apparaisse dans les trois autres facteurs (3) . Puisque, le stimulant des économies européennes et japonaise semblait insuffisant malgré les différentes rencontres au sommet (voir ci-après), les économistes américains continuaient de pousser à la dévaluation. En septembre, après une relative stabilité des taux de change pendant six mois mais avant le krach boursier, R. W. Dornbusch déclarait: «it will take about a further 30 percent US real currency depreciation to bring us within comfortable reach of external balance» (4) .

TABLEAU 7- Solde du compte courant de la balance des paiements

En % du PNB

PAYS	1971-1981 (a)	1984	1985	1986	1987(b)
Etats-Unis	-1,9	-3,0	3,0	-3,4	-3,6
Japon	2,4	3,6	4,2	4,7	4,1
CEE(12)	-0,3	0,1	0,5	1,2	0,8
RFA	3,4	3,5	4,4	6,1	6,1
Royaume-Uni	-0,6	-1,4	-0,6	-2,2	-2,4
France	-1,2	-0,9	-1,0	-0,1	-0,8
Pays-Bas	1,9	4,5	4,3	4,5	3,2
Italie	-1,1	-1,4	-1,5	0,7	-0,2
Belgique	-2,8	-1,7	-0,5	1,8	1,6

(a) Moyennes annuelles.

Source: CEE.

(b) Estimations de la CEE, janvier 1988.

(1) OCDE (1987 D), *ibidem*, Tableau 72.

(2) KRUGMAN, Paul (1987), *Sustainability and the decline of dollar*, **Brookings discussion papers**, The Brookings Institution, Washington, 30 pp., mars.

(3) KRUGMAN, Paul (1987), *ibid*, p. 21.

(4) DORNBUSH, Rudiger W. (1987), *The dollar: How much further depreciation do we need?*, **Economic Review**, Federal Reserve Bank of Atlanta, septembre-octobre, pp. 2-13.

Dans la CEE, l'écart entre les positions des balances de paiement des états membres s'accroît, dégageant un léger surplus pour l'ensemble (1). Dans les pays connaissant une forte demande intérieure couplée à une croissance globale de l'économie (Royaume-Uni, Espagne, Italie, et Portugal), la balance des paiements s'est détériorée alors que les pays présentant un rythme de croissance lent conservaient leur surplus. La France prit une position médiane: une croissance lente accompagnée d'une dégradation de la balance commerciale (tableau 7). Les résultats de la péninsule ibérique furent influencés par un élément unique, l'adhésion des deux pays à la CEE. En 1986 et 1987, leur commerce avec les autres pays membres a haussé sensiblement mais de manière déséquilibrée: l'augmentation de leurs importations fut plus importante que celle de leurs exportations à cause d'une solide demande intérieure en biens de capital.

C. ELEMENTS MONETAIRES

a. Inflation

L'inflation s'est stabilisée dans la CEE à son niveau de 1986; la moindre baisse des produits énergétiques (-3,6 % contre -9,6 % un an auparavant) a été compensée par des hausses plus faibles du prix des autres produits: la diminution sensible des prix pétroliers a exercé avec un an de retard un effet de frein sur l'évolution des prix des autres produits. En Amérique du Nord par contre, le rythme de l'inflation s'est accéléré (tableau 8), et même assez fortement aux Etats-Unis. Les prix de l'énergie augmentent de nouveau mais l'élément important est la dépréciation du dollar qui, après deux ans, se répercute sur le niveau des prix des produits importés.

TABLEAU 8- Inflation

PAYS	Variation en % d'une année à l'autre			
	1984	1985	1986	1987
Etats-Unis	4,3	3,5	2,0	3,6
Japon	2,2	2,1	0,4	-0,4
Canada	4,3	4,0	4,2	4,4
RFA	2,4	2,2	-0,2	0,2
France	7,4	5,8	2,5	3,1
Royaume-Uni	5,0	6,1	3,4	4,2
Italie	10,8	9,2	5,9	4,8
Belgique	6,3	4,9	1,3	1,6
Danemark	6,3	4,7	3,6	3,7
Irlande	8,6	5,4	3,8	3,2
Luxembourg	4,6	4,1	0,3	0,0
Pays-Bas	3,3	2,3	0,2	-0,5
CEE	6,7	6,4	3,3	3,1
OCDE Europe	7,4	6,6	4,1	3,0
OCDE Total	5,2	4,5	2,7	3,3
AMERIQUE DU NORD	4,3	3,5	2,1	3,7

Source: OCDE.

(1) OCDE (1987 D), *ibid*, p. 72.

b. Evolution des taux

Le niveau des taux européens, sauf en France et en Italie, se trouvait en-dessous de celui de l'année précédente. L'accord du Louvre du 22 février en vue de stabiliser les cours de change, déboucha sur une diminution du taux de l'escompte au Japon et en RFA et, dans les mois qui suivirent, d'autres pays européens diminuèrent leurs taux de base. A la fin du premier semestre, la crainte d'une reprise de l'inflation se ranima parce que dans ces deux pays, la masse monétaire augmentait plus vite que prévu. La finalité de la politique monétaire des principaux pays industrialisés passait de la stabilisation des taux de change à la garantie de la stabilité des prix. Telle est en tous cas la justification que la Réserve fédérale donnait à l'augmentation du taux d'escompte américain à 6 % le 4 septembre.

La nouvelle orientation à la hausse des taux, principalement à long terme, est considérée par de nombreux analystes comme l'une des causes du krach boursier. La baisse considérable du cours des actions tendit cependant pour sa part à la diminution des taux à long terme parce que les placeurs préférèrent dans leurs portefeuilles des obligations publiques à échéance lointaine, moins risquées. Dans de nombreux pays les autorités monétaires réagirent au krach en injectant des liquidités sur le marché monétaire.

La nouvelle dépréciation du dollar après le krach poussa en outre les banques centrales européennes à diminuer leurs taux de base pour freiner la chute de la monnaie américaine due à l'élargissement de la différence d'intérêt entre les placements des deux côtés de l'Atlantique: ainsi, la Bundesbank baissa son taux de l'escompte de 0,50 point de pourcentage le 3 décembre, lui faisant atteindre son niveau le plus bas (2,5 %).

TABLEAU 9- Taux d'intérêt à court terme dans les principaux pays (a)

PAYS	1984	1984 (b)	1985	1985 (b)	1986	1986 (b)	1987	1987(b)	En %
Etats-Unis	7,75	3,45	7,05	3,55	5,49	3,49	5,73	2,13	
CEE									
Belgique	10,75	4,45	9,75	4,85	7,40	6,10	6,75	5,25	
Pays-Bas	5,80	2,50	5,82	3,52	6,08	5,88	4,50	5,00	
France	10,69	3,29	8,95	3,15	7,98	5,48	8,60	5,10	
RFA	5,83	3,43	4,83	2,63	4,81	5,01	3,65	3,45	
Royaume-Uni	9,12	4,12	11,17	5,07	10,56	7,25	8,21	4,01	
Italie	14,69	3,89	13,10	3,90	10,25	4,35	11,66	6,86	
Japon	6,33	4,11	7,36	4,26	4,40	4,00	3,90	4,20	

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques

(a) Taux d'intérêt sur des placements à trois mois, généralement des bons du trésor, à fin d'année.

(b) Taux réel : taux nominal diminué de l'inflation.

Cette baisse générale des taux fut la bienvenue pour deux raisons. D'une part, elle allège la charge d'intérêt des pays endettés - suivant le FMI, outre la politique fiscale, l'intérêt est le déterminant principal du niveau de l'endettement des quinze principaux pays endettés (1). D'autre part, les taux réels se sont contractés sauf, contrairement à l'année d'avant, au Japon. Toutefois ils n'atteignent un niveau acceptable qu'aux Etats-Unis puisqu'en Europe, ils dépassent généralement 5 %, ce qui est toujours trop élevé pour investir sur base d'un capital emprunté (tableau 9).

(1) TANZI, Vito et BLEJER, Mario I. (1987), *Public debt and fiscal Policy in developing countries*, discuté dans **IMF Survey**, 6 avril.

1.2. DIFFICULTES PERSISTANTES

A. TAUX DE CHANGE ET PRIX DES MATIERES PREMIERES

a. Taux de change

Le début de l'année fut très nerveux parce que le dollar continuait de s'affaiblir malgré les déclarations successives des ministres des finances japonais et américain concernant la stabilisation du rapport entre les monnaies de leur deux pays. Cette dépréciation du dollar laissa la porte ouverte aux tensions dans le SME et entraîna le onzième réalignement des taux-pivots depuis sa création en 1979 (1) : les cours-pivots du DEM et du NLG furent réévalués de 3 %, ceux des BEF et LUF, de 2 %. Les ministres des finances estimèrent que de tels réajustements devraient d'autant plus être évités qu'ils sont causés par l'évolution de monnaies de pays tiers. Ils demandèrent au comité des Gouverneurs des Banques centrales de prendre des mesures pour renforcer le mécanisme du SME et ils adoptèrent leurs propositions huit mois plus tard (voir l'encadré relatif à l'accord de Nyborg). Bien que ces mesures soient plus techniques que spectaculaires et qu'elles n'aient pas de caractère contraignant, le choix de la date de leur annonce était important puisqu'il s'agissait d'une période calme sur les marchés et que cet accord n'était pas le résultat inéluctable de spéculations.

L'accord de Nyborg

Les ministres de l'économie et des finances des douze pays membres de la CEE approuvèrent le 12 septembre une proposition du comité des Gouverneurs des Banques centrales pour renforcer le fonctionnement du SME. A côté de buts généraux pour assurer une *plus grande convergence des politiques économiques*, l'accord contenait certains éléments spécifiques pour *améliorer les mécanismes d'intervention* du SME.

Pour atteindre le premier objectif, il fut décidé de surveiller régulièrement la situation économique et financière des pays membres. Le comité des Gouverneurs soumettra en outre mensuellement à examen l'évolution récente des cours de change et des taux pour déterminer les conclusions qui peuvent en être tirées (*). Plus précisément, il s'agit d'essayer de coordonner les modifications des taux d'intérêt.

L'amélioration du mécanisme du SME s'effectuera d'une part au travers d'une limitation des interventions auxquelles seront préférées les manipulations des taux, même si les mouvements de monnaies de pays tiers sont la cause des tensions dans le système; d'autre part, les interventions, lorsqu'elles apparaîtront nécessaires, pourront se produire avant qu'une monnaie atteigne son seuil de divergence et à cette fin, les facilités de crédit à très court terme dont disposent les pays dans le cadre du système, pourront être utilisées, cependant que les remboursements seront effectués à concurrence de 100 % en ECU contre 50 % auparavant.

(*) S.N.(1987), *Bulletin des Communautés européennes*, no 9, p. 12.

(1) S.N. (1987),*Note succincte 2: le réalignement monétaire du SME des 10-11 janvier 1987, Aperçu trimestriel de l'économie*, no 1, mars, pp. 65-71.

TABLEAU 10- Taux de change effectifs

1980/1982 = 100

ANNEES	US		JP		DE		GB	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
1981	100,8	99,8	104,8	104,7	96,0	96,2	102,5	102,0
1982	109,3	109,7	92,4	94,0	99,9	99,4	98,8	98,5
1983	112,7	114,9	96,8	100,4	101,0	100,6	93,1	93,1
1984	119,6	120,8	97,8	102,4	98,0	96,8	90,2	89,7
1985	121,7	123,3	99,0	104,2	96,6	95,7	92,8	92,2
1986	100,9	106,6	122,2	127,1	103,3	104,4	87,3	88,1
1987	90,2	96,5	127,9	131,9	106,2	108,5	87,5	89,1
1986 (c)	-17,1	-13,5	+23,4	+21,9	+6,9	+9,1	-5,9	-4,4
1987 (c)	-10,6	-9,5	+4,7	+3,8	+2,8	+3,9	+0,2	+1,1
FMI 1986 (d)		-19,8		+24,4		+8,7		-8,5
FMI 1987 (d)		-12,4		+7,1		+6,1		-1,7

Source: Morgan Guaranty Trust Co; FMI.

(a) Par rapport aux monnaies de quinze autres pays industrialisés

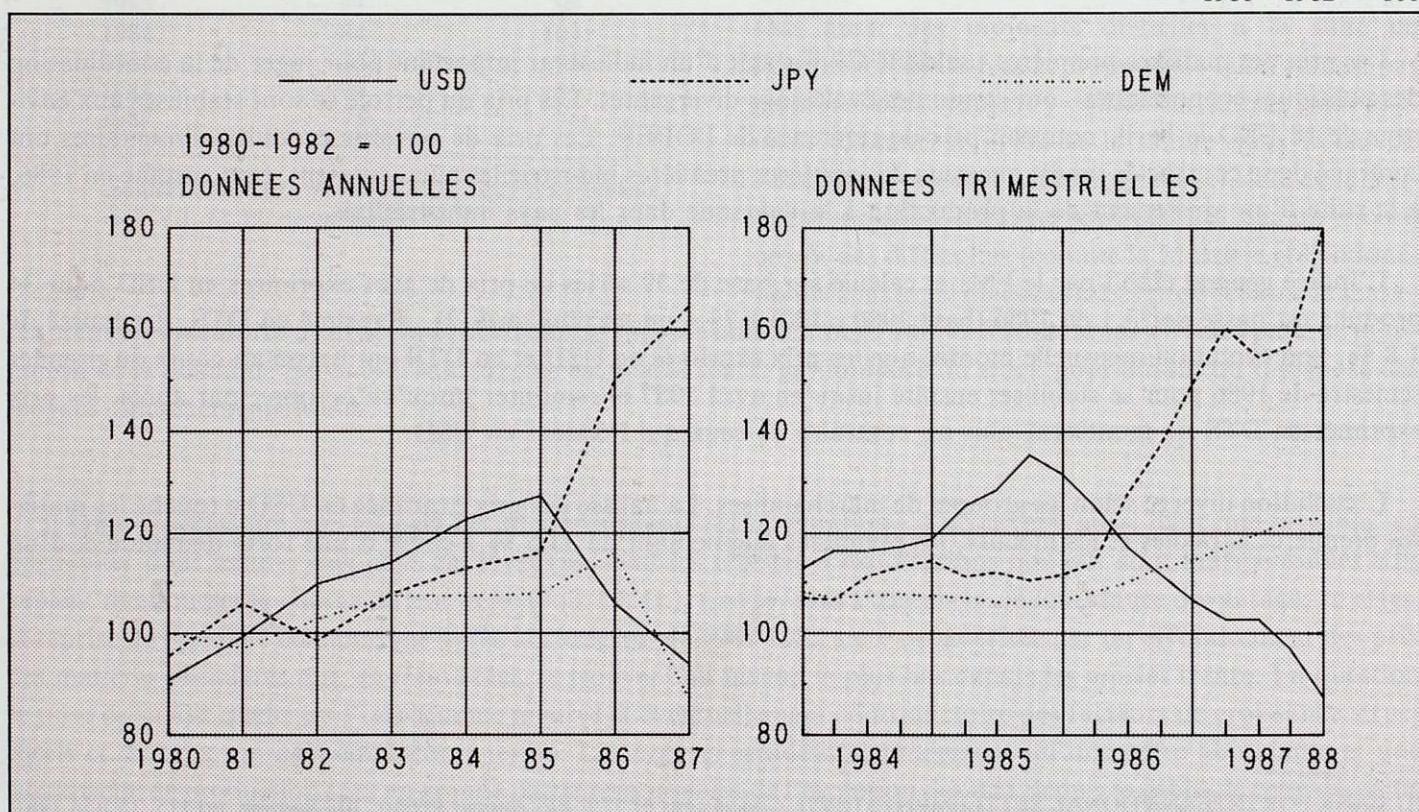
(b) Par rapport aux monnaies de dix-huit autres pays industrialisés et de vingt-deux en développement.

(c) Variations en % d'une année à l'autre.

(d) Variations en % d'une année à l'autre, par rapport à toutes les monnaies.

GRAPHIQUE 5- Taux de change nominaux effectifs du USD, du JPY et du DEM

1980 - 1982 = 100



Cette période calme était en partie la conséquence de l'accord du Louvre de 22 février, confirmé par le sommet de Venise de juin (voir aussi point 1.3.). Après des semaines de spéculation sur la réunion ou non du G5 ou du G7, les six principaux pays industrialisés tombèrent d'accord sur le programme d'action ci-après (sur lequel l'Italie s'abstint parce qu'elle n'avait pas entièrement pu participer aux travaux préliminaires):

- stabilisation des cours de change au niveau atteint fin février et si nécessaire, interventions sur les marchés pour les conserver;
- renforcement du programme allemand de réforme des impôts, qui débute en 1988 et allègement sensible de la fiscalité;
- prise de nouvelles mesures de stimulation par le Japon;
- efforts des Etats-Unis pour réduire leur déficit budgétaire.

L'accord du Louvre stabilisera les monnaies durant les deuxièmes et troisième trimestres mais le scepticisme demeurera. Ainsi, la Banque des Règlements internationaux déclarait qu'une stabilisation des taux de change ne peut être atteinte par des interventions des banques centrales sur les marchés, lesquelles ne sont efficaces que si elles favorisent le déclenchement d'autres mesures faisant évoluer dans la direction souhaitée les indicateurs économiques autres que les taux de change. Au cas où cela ne se passe pas ainsi, l'instrument d'intervention perdra progressivement de sa force (1) .

La comparaison des moyennes annuelles (tableau 10) pourrait laisser penser que les variations des taux de change pondérées par les flux commerciaux furent moins importantes en 1987 mais il faut se souvenir qu'une moyenne annuelle cache l'évolution dans l'année. La baisse du dollar qui suivit le krach d'octobre conduisit à une diminution de 16,3 % du taux de change effectif réel du dollar entre décembre 1986 et décembre 1987 contre 10,3 % durant la période correspondante douze mois auparavant. Le krach boursier semble avoir mis à mort l'accord du Louvre principalement parce que le G7 n'a réagi que modérément à cette évolution (graphique 5).

b. Prix des matières premières

Les prix des matières premières - selon le G7, il s'agit d'un indicateur important pour juger de la coordination des politiques économiques - ont connu des évolutions divergentes. Les prix du pétrole se sont stabilisés aux environs de 18 USD le baril, nouveau prix de référence de l'OPEP. Les prix de certains produits alimentaires ont continué de se contracter tandis que ceux des matières premières industrielles augmentaient, tout comme en 1986, à la suite d'un ajustement de la production à la demande dans les pays industrialisés.

L'indice général établi par le FMI et calculé sur base de 39 séries de prix de gros exprimées en USD pour 34 produits est passé de 73,1 en 1986 (base 1980 = 100) à 79,4 un an plus tard (2). Exprimé en DTS, il a baissé de 1,8 %. Son évolution mensuelle montre que les prix exprimés en USD et en DTS ont baissé au cours du premier semestre de 1986 pour se stabiliser ensuite jusqu'en avril 1987 et remonter jusqu'en octobre; par après, les prix exprimés en DTS ne montèrent plus au contraire de ceux qui l'étaient en USD.

L'évolution diverge selon les groupes de marchandises. La hausse des prix exprimée en USD a touché les matières premières agricoles et les métaux, les premières augmentant de 33,5 % à cause d'une forte demande et d'un

(1) BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS (1987), *Conclusions of 57th BIS Annual Report*, **BIS Review**, no 115, 15 juin 1987.

(2) IMF (1988), *La hausse des produits de base en 1987*, **Bulletin du FMI**, vol. 17 no 3, 15 février, p. 37.

rétrécissement de l'offre de certains produits (les accroissements les plus importants se produisirent pour le coton à fibres moyennes - + 56,2 % - et les arbres abattus - + 46,2 %) tandis que les seconds croissaient de 19,1 % à cause d'une reprise de la consommation dans les pays industrialisés, d'un bas niveau des stocks et de certaines difficultés d'approvisionnement (le prix du cuivre s'est accru de 30 % et celui de l'aluminium, de 36,1 %).

La hausse des produits alimentaires fut moindre (+ 2,4 % seulement) avec également des différences suivant les produits: augmentations pour la viande, les huiles végétales, le sucre et des produits de la minoterie; baisses pour les céréales, les boissons (-28 % après une croissance de 11,5 % un an auparavant) et le café (-37,4 % à cause d'une surabondante récolte au Brésil au moment où le mécanisme des quotas était suspendu et les stocks demeuraient importants dans les pays consommateurs).

Les pays en développement trouvent l'essentiel de leurs recettes à l'exportation dans la vente des produits de base, au contraire des pays développés, sauf ceux producteurs de pétrole. Un indice général renseigne peu sur l'ampleur des mouvements de prix qui se produisent sur ces marchés. L'évolution des prix sur le marché libre des principales matières premières exportées par les pays en développement, suivie par la CNUCED, est plus inquiétante, du point de vue de ces pays, que celle d'indices analogues (tableau 11) puisque, aussi bien en USD qu'en DTS, le prix moyen a baissé (respectivement de 5 % et 12,9 %) de sorte que leur niveau est inférieur de 25 % à la moyenne des années de base (1979-1981 = 100).

TABLEAU 11- Prix sur le marché libre des principales matières premières exportées par les pays en développement

ANNEES	1979-1981 = 100, indice composite	
	en USD	en DTS
1983	83	98
1984	84	103
1985	75	93
1986	79	85
1987	75	74

Source: CNUCED, *Monthly commodity price bulletin*, vol. VII, n° 12, décembre 1987.

Les cotations sur le marché international ne donnent pas une meilleure image: des accords internationaux règlent l'évolution des prix de certaines matières premières et, en particulier pour les produits agricoles, des mesures de soutien des prix sont prises des deux côtés de l'Atlantique. Les accords sur les matières premières (voir l'encadré consacré à la CNUCED) traversent aussi des moments difficiles à la suite de l'apparition de nouveaux producteurs qui n'en sont pas membres mais veulent y collaborer, même indirectement (comme le Brésil et la Chine dans le cas de l'étain). De même, l'accroissement sensible de la production des pays qui ne sont pas liés par un accord créent des difficultés (comme la Malaisie et l'Indonésie sur le marché du cacao). Les producteurs de matières premières membres d'un accord prévoyant la constitution de stocks tampons sont moins affectés par une diminution de la demande parce que leur surplus est acheté par le gestionnaire du stock pour autant qu'il dispose des moyens financiers suffisants.

Il semble nécessaire que les prix des matières premières se stabilisent à un niveau aussi haut que possible, en particulier pour assurer aux pays en développement les recettes d'exportations qui leur sont indispensables s'ils veulent rembourser la charge de leur dette (voir 1.2.D.). Ces revenus s'assèchent chaque année davantage: en effet, la reprise de l'activité économique après la récession de 1981-1982 a été caractérisée par un effondrement des prix des matières premières qui, en terme réel, se trouvent au niveau le plus bas depuis les années trente. La question se pose de savoir quelle est l'importance relative et éventuellement contradictoire des facteurs de croissance structurels et de ceux qui agissent à court terme. Les experts estiment généralement qu'une offre abondante et une surcapacité de production sont en grande partie responsables de l'évolution des prix depuis le début de cette décennie alors que la faible croissance économique n'a pas réussi à remédier aux effets d'offre négatifs.

CNUCED VII

Au mois de juillet s'est tenue à Genève la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED VII) (*). Cet organisme fut créé en 1964 en vue de traiter les problèmes liant le commerce international et le développement et il constitue un lieu traditionnel de débat entre pays industrialisés et en voie de développement.

L'un des domaines principaux de compétence de la CNUCED est celui des produits de base dont les pays en développement restent fortement dépendants pour leurs recettes d'exportation. La CNUCED est à l'origine d'un certain nombre d'accords internationaux sur ces produits dont les objectifs visent à régulariser leurs prix et, par voie de conséquence, les recettes extérieures qu'en retirent les pays en développement. Les mécanismes mis en place comprennent la fixation de prix de référence avec une fourchette d'intervention, la régulation par le biais d'achats et de ventes à partir de stocks internationaux et/ou l'établissement de quotas de production et/ou d'exportation.

La CNUCED traite aussi de questions de politique commerciale (en collaboration avec le GATT), de transfert de technologie, de coopération au développement, ainsi que de l'endettement et des ressources pour la croissance. La CNUCED VII a démarré dans un climat assez tendu, compte tenu de l'environnement international (ralentissement de la croissance économique, déséquilibres des balances de paiements, instabilité des changes, faiblesse des cours des produits de base...). De plus, les deux conférences précédentes, qui s'étaient tenues également en période de crise (CNUCED V en 1979 et VI en 1983), n'avaient pas débouché sur des résultats satisfaisants.

Toutefois, l'issue de la CNUCED VII s'est révélée plus favorable que prévu car elle a au moins permis de franchir une étape vers le fonctionnement du Fonds commun des produits de base. Ce fonds devrait comporter deux volets; le premier contribuerait à financer des stocks régulateurs des cours des produits de base et le second serait consacré au financement de la recherche. L'idée de la création du fonds remonte à la CNUCED IV (1976), mais un accord international n'est intervenu qu'en 1980, sans que le fonds ne puisse pour autant entrer en vigueur, deux conditions devant au préalable être remplies, à savoir la ratification de l'accord par deux tiers des états membres et la disponibilité assurée des deux tiers du capital.

Lors de la CNUCED VII, un certain nombre de pays (URSS, Pérou, Bulgarie, Côte d'Ivoire, Costa Rica, Madagascar, Portugal et Thaïlande) ont annoncé leur participation de sorte que les deux conditions exigées ont pu enfin être satisfaites.

Du point de vue des accords sur les produits de base, la CNUCED a établi en 1976 une liste indicative de dix-huit produits, mais jusqu'à présent les accords conclus dans ce cadre se limitent à l'étain, au café, au cacao, au caoutchouc naturel, au jute et produits en jute. Il faut aussi remarquer que ces accords rencontrent les plus grandes difficultés de fonctionnement, dans le contexte actuel de marchés excédentaires et de faibles cours de produits de base.

Ainsi, les accords peuvent être mis en échec en raison de la faillite du stock régulateur (cas de l'étain en 1985) ou de la mésentente entre les pays producteurs pour rétablir des quotas (cas du café en 1987) ou du désaccord sur la fixation du prix de référence (cas du caoutchouc entre 1985 et 1987) ou encore du rôle joué sur le marché par des pays non signataires de l'accord (cas de l'étain).

Le second rôle du Fonds commun devrait être d'encourager les programmes mis en oeuvre par les pays en développement pour diminuer leur dépendance vis-à-vis des produits de base, par exemple en diversifiant leur production, en améliorant leur productivité, en participant davantage aux activités de transformation et de distribution.

La CNUCED VII a aussi abordé le problème des pays les moins développés. L'orientation actuelle en matière d'aide au développement met l'accent sur la priorité qui doit être accordée à ces pays (notamment dans les objectifs du Substantial New Programme of Action (**)) et la CNUCED VII a apporté son soutien au renforcement des ressources à la disposition de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) organisée par le FMI en faveur des pays les moins avancés (***).

Sur les autres points, aucune décision significative n'est intervenue, en matière ni de dette, ni de réforme du système monétaire et financier international, ni de politique commerciale (où l'initiative est laissée au GATT dans le cadre de l'Uruguay-Round).

(*) Voir à ce sujet: United Nations (1987), *Final Act of UNCTAD*, United Nations Conference on Trade and Development, Genève, juillet.

(**) Les objectifs du SNPA à l'horizon 1990 sont que les pays donneurs consacrent 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement totale et 0,15 % à l'aide réservée aux pays les moins avancés, ou encore qu'ils réalisent un doublement de leur aide publique à ces pays avant la fin de la décennie.

(***) La FAS a été créée en 1986 et dotée de 2,7 milliards de DTS de ressources pour fournir une aide concessionnelle aux programmes d'ajustement macroéconomique et structurel à moyen terme des pays membres du FMI à faible revenu et confrontés à des problèmes prolongés de balances de paiements. Fin décembre 1987, le FMI a renforcé la FAS pour fournir 6 milliards de DTS supplémentaires aux pays bénéficiaires.

B. DESEQUILIBRES COMMERCIAUX ET PROTECTIONNISME

Les déséquilibres des balances commerciales, aussi bien des Etats-Unis (déficit) que du Japon et de la RFA (surplus), continuent de peser sur l'évolution de l'économie mondiale et les initiatives de politiques. Que les distorsions ne se soient pas accentuées en 1987 peut être considéré comme positif à la lumière de la dégradation des années précédentes. Néanmoins, l'ampleur des déséquilibres jette une ombre sur les tentatives pour stabiliser les taux de change et libérer le commerce mondial.

Diverses causes sont avancées pour expliquer le retard dans le retour à l'équilibre des balances commerciales:

- l'absorption dans les marges bénéficiaires d'une partie des variations des taux de change;
- la lente réaction des flux commerciaux aux modifications de prix;
- l'existence de facteurs qualitatifs de compétitivité qui peuvent contrarier l'influence des prix;
- le ralentissement qui provient de l'ampleur des déséquilibres en valeur;
- la réaction en chaîne qui l'accompagne sur les courbes en J successives et qui retardent et cachent les adaptations en volume;
- l'influence cumulée d'une demande américaine à l'importation qui se maintient depuis plusieurs années; le marché américain est plus ouvert aux produits étrangers modifiant continuellement le modèle de consommation des ménages et des entreprises;
- les modifications de structure dans la composition des produits du commerce extérieur américain comme la diminution de la part des produits agricoles dans l'exportation et l'accroissement de celle de la consommation d'énergie couverte par l'importation (1).

En outre, le rétablissement des soldes commerciaux est inévitablement rendu difficile par la politique de stimulation des économies allemande et japonaise pour résorber le déficit américain, même si, le Japon, les Etats-Unis et la CEE (dans son ensemble) forment des blocs relativement homogènes.

En plus et malgré le début des négociations de l'«Uruguay Round», l'idée prévalait en 1986 que «in spite of continued resistance by some governments, quantitative restrictions were tightened in many industrial countries» (2). En 1987 aussi, la tendance protectionniste est restée présente, moins par les tarifs douaniers que par des mesures plus subtiles (de la «zone grise») telles que les limitations volontaires à l'exportation, pour lesquelles le GATT n'a aucune compétence. Ces restrictions volontaires peuvent donner lieu à une production moins efficace que ce à quoi conduirait une mesure générale de limitation des importations. Elles ralentissent le processus de restructuration dans le pays importateur tandis que le coût du nombre limité de postes de travail sauvés se chiffre par un multiple du salaire annuel moyen de ces travailleurs (3). Ces restrictions exercent d'ailleurs la même influence négative sur le niveau général de bien être du pays importateur qu'une limitation à l'importation dans ce pays (4).

Les restrictions à l'exportation se trouvent à l'ordre du jour de l'«Uruguay Round». Deux points de vue existent: certains veulent les éliminer totalement; d'autres plaident pour les réglementer de manière stricte et les prendre sous le contrôle du GATT. Quelle qu'elle soit, la décision sera importante pour le trafic commercial international: en effet, 99 limitations connues existaient déjà en 1986, dont 39 dans la sidérurgie, 17 dans les produits agricoles et 13 dans les moyens de transport (5).

(1) Selon l'analyse du FMI de janvier 1988.

(2) IMF (1987), *Exchange arrangements and exchange restrictions, Annual Report 1987*, p. 5.

(3) BOONEKAMP, Clemens F.J. (1987), *Voluntary Export Restraint, Finance and Development*, IMF and World Bank, décembre, pp. 2-5.

(4) Ceci semble en tous cas la conséquence d'une limitation volontaire des exportations d'automobiles du Japon vers les Etats-Unis; COLYNS Charles et DUNAWAY, Steven (1987), *The cost of trade restraints: the Case of Japanese automobile exports to the United States*, in **IMF Survey**, 18 mai 1987 et GROS, Daniel (1987), *Protectionism in a framework with intra-industry trade: tariffs, quota's, retaliation, and welfare losses*, in **IMF Survey**, 18 mai 1987.

(5) BOONEKAMP, Clemens F.J. (1987), *ibid.*

De manière générale, l'«Uruguay Round» devrait produire plus rapidement des résultats que le «Tokio Round» (1) même si un certain scepticisme reste de rigueur. Selon le secrétariat du GATT, 135 mesures dans la «zone grise» ont été prises contre seulement 116 et 93 durant les périodes septembre 1986-mars 1987 et mars 1986-septembre 1986. La plupart de ces mesures émanent de la CEE ou d'un de ses états membres et des Etats-Unis et concernent les secteurs de la sidérurgie, du textile et de l'agriculture. Dans les pays en développement, en particulier ceux dont la dette étrangère est élevée, les obstacles au échanges sont par contre démantelés (2). Dans la CEE tout comme aux Etats-Unis, le démantèlement des mesures de soutien à l'agriculture s'avère très difficile, d'un côté parce qu'il s'agit du morceau de choix de la politique communautaire et qu'elle吸orbe la plus grande part du budget, de l'autre, à cause de l'endettement élevé des grandes entreprises très automatisées. Cependant, même dans ce secteur, des progrès devraient être enregistrés durant la négociation.

Les pays en développement restent demandeurs dans ces discussions. Selon la Banque mondiale (3), les obstacles non-tarifaires qui limitent leur accès aux marchés des pays industrialisés (surtout pour le textile, l'habillement, les chaussures et la sidérurgie) ont provoqué un déplacement du commerce à l'avantage de ces derniers même si ces barrières ont pu, en partie du moins, être contournées, ce que révèlent les pertes de parts sur leurs propres marchés de producteurs de pays riches au profit de certains de leurs concurrents directs, mais aussi de pays en développement.

En tout état de cause, les producteurs des pays en développement perdent à la fois parce qu'ils exportent moins qu'en l'absence d'obstacles et que cela leur coûte davantage à cause des stratégies à développer pour les contourner (diversifications de produits et de marques, amélioration de qualité, ...).

Diverses sources telles que la Banque mondiale, le FMI et le secrétariat du Commonwealth chiffreront le gain en exportations supplémentaires pour les pays en développement qui résulterait de la diminution de tarifs et l'élimination des obstacles non-tarifaires à plusieurs milliards de dollars par an.

C. SOLDE DES FINANCES PUBLIQUES

Bien qu'il soit passé de 211 milliards de dollars durant l'année fiscale 1986 à 150 milliards au cours de la suivante, le déficit des finances publiques américaines continue d'influencer l'évolution des marchés internationaux des capitaux parce qu'il ne peut être financé par l'épargne nationale. Il s'agit d'ailleurs là d'une des causes de l'actuel et futur déficit commercial des Etats-Unis (4). Le Parlement a bien approuvé une deuxième version de l'amendement Gramm-Rudman-Hollings neutralisant certaines objections constitutionnelles par rapport à la première version; toutefois, l'objectif de l'équilibre budgétaire est reporté de 1991 à 1993.

(1) Selon le Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques des Pays-Bas, M.C.T. VAN ROOY: «in de Uruguay-ronde (werd) reeds een fase bereikt, die in de Tokioronde pas na enkele jaren intrad», *Persbericht Ministerie van Economische Zaken*, 's Gravenhage, no 441, 10 novembre 1987, p. 1.

(2) Rapport du GATT discuté dans le **Financial Times** du 12 novembre 1987.

(3) World Bank (1987), *World Development Report 1987*, Oxford University Press, chapitre 8, pp. 133-153.

(4) JOHNSON, Vice-président du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (1987), *Some important problems of protectionism*, **BIS-review**, no 217, 4 novembre: «With a large federal budget deficit, unmatched by an excess of domestic savings over domestic investment, the United States will by definition experience some deficit in our current account».

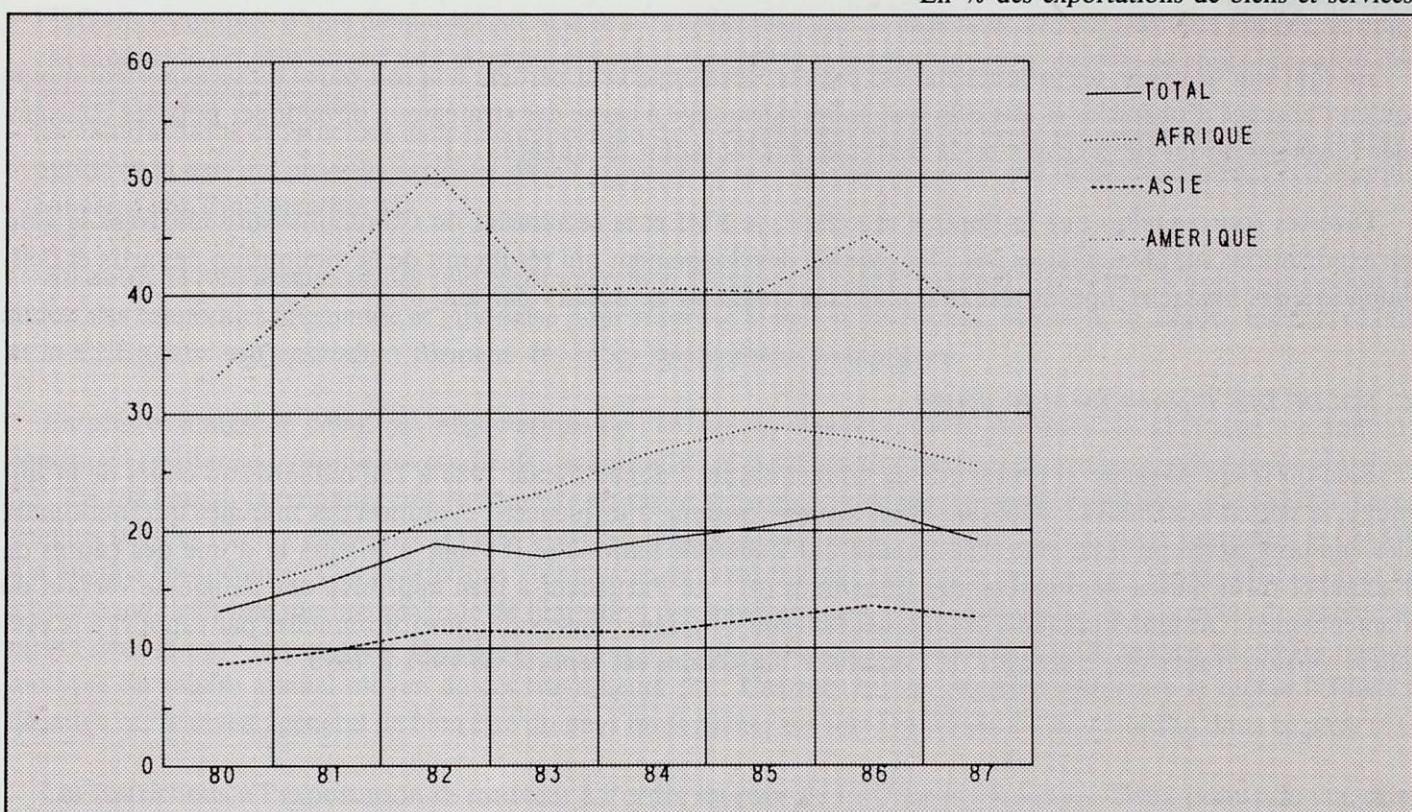
La réduction du déficit est partiellement due à quelques bonnes fortunes accidentnelles comme un rendement plus important que prévu de l'impôt après la réforme fiscale, ce qui devrait jouer négativement les années suivantes (1), ou le produit de la vente d'actifs publics entamant le surplus de l'épargne intérieure (2).

D. ENDETTEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Il y eut cinq ans en août que le Mexique alertait l'opinion mondiale sur l'insupportable fardeau que représentait sa dette extérieure. En 1987, cette situation s'est à peine améliorée. Malgré différentes actions du FMI, de la Banque mondiale et du club de Paris, la charge de la dette des pays en développement est presque aussi importante qu'en 1982 et elle continue d'absorber une grande partie de leurs revenus d'exportations (graphique 6). La moitié de cette charge représente des paiements d'intérêt qui ne peuvent bien souvent être honorés que par de nouveaux emprunts. L'amélioration illusoire du taux, en particulier en Amérique du Sud, provient du moratoire que le Brésil a imposé pendant presque toute l'année: la statistique ne reprend en effet que les paiements effectifs d'intérêt.

GRAPHIQUE 6- Endettement des pays en développement 1980 - 1987

En % des exportations de biens et services



Source: FMI.

(1) CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE (1987), *The economic and budget outlook: an update*, août, pp. XII et 50.
 (2) FELDSTEIN, Martin (1987), *Budget card tricks and dollar levitations*, *Wall Street Journal*, 2 décembre.

La problématique de la dette reste dominée par la crainte que son remboursement ne conduise à un effondrement du système financier international. Cette considération n'offre aucune solution mais déplace le problème dans le temps, d'autant plus que pour la majorité des chefs de gouvernements des pays en développement, «ce n'est pas le règlement des dettes qui vient en tête de leur liste de priorités, mais la stabilité politique à l'intérieur de leur pays» (1) . Il ne faut s'attendre à aucun enthousiasme de leur part pour les stratégies mises en oeuvre par les pays développés pour résoudre ce problème: en Amérique latine, le niveau de vie a baissé de 6 % entre 1980 et 1987 à cause des programmes d'austérité du FMI (2) .

La résistance des pays les plus endettés ne s'affaiblit nullement. Le Brésil a différé durant presque toute l'année ses paiements d'intérêt parce qu'il ne recevait aucun nouveau prêt. Le Pérou n'y consacre plus qu'une partie limitée de ses recettes d'exportation. De plus en plus de pays, entre autres africains, insistent pour obtenir un moratoire. Le G24 (groupe de 24 pays en développement membres du FMI) souhaite une autre approche (3) : une stratégie qui devrait favoriser la croissance économique des pays endettés. Il faudrait passer de programmes à court terme, avec pour effet un ralentissement de la croissance dans ces pays, à des programmes à long terme qui assurent des réformes structurelles. Ils exigent certes davantage de moyens financiers qui, comme l'échec du plan Baker l'a montré, ne sont apparemment pas disponibles. Pour le G24, de nouveaux éléments doivent entrer en ligne de compte tels que l'amortissement d'une partie de la dette, sa transformation en dons, la capitalisation des intérêts, ...

Les organisations financières internationales rencontrent dans la mesure du possible les souhaits des pays en développement d'obtenir plus de capitaux étrangers. La Banque mondiale a reçu l'approbation de principe pour accroître son capital et les membres du FMI approuvèrent l'augmentation des moyens pour les facilités d'ajustements structurels. Ces deux mesures ne furent cependant adoptées que parce qu'elles étaient devenues indispensables faute d'autres moyens disponibles auprès de ces institutions. La conclusion pourrait dès lors être que «*ten aanzien van de schuldpositie kan worden vastgesteld dat deze voor nagenoeg alle schuldenlanden en het merendeel der ontwikkelingslanden sinds 1982 verder is verslechterd. Het einde van de internationale schuldcrisis is daarom nog geenzins in zicht*» (4).

(1) HEUMANN, Dieter W. (1987), *Endettement International: pas de solution en vue*, **Problèmes économiques**, 11 juin, p. 26.

(2) GONZALEZ, Norberto, Executive Secretary of the VN Economic Commission for Latin America and the Caribbean (1988), *Preliminary overview of the Latin American economy for 1987*, **Bis review**, 27 janvier, p. 1.

(3) GROUPE DES 24 (1987), *Improved external environment is needed to restore growth in developing nations*, **IMF Survey**, mai, pp. 138-141; et: GROUPE DES 24 (1987), *Report focuses on Fund's role in promoting adjustment with growth*, **IMF Survey**, 10 août, pp. 1-20.

(4) KUIJPERS, Drs. A.J.A.M. (1987), *Vijf jaar internationale schuldcrisis*, **Economisch Statistische Berichten**, 27e année, no 3620, 26 août, p. 794.

1.3. COORDINATION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

A. CONSIDERATIONS GENERALES

La politique macroéconomique a pour but principal le développement de la «prospérité générale» (1) obtenue lorsque cinq objectifs dégagés de l'histoire de la pensée économique sont rencontrés:

- le plein emploi;
- la stabilité des prix;
- la redistribution des revenus, pour autant que leur répartition est ressentie comme inégale;
- la croissance économique, habituellement évaluée grâce au PNB en termes réels;
- la stabilité internationale, tant en termes réels (soldes commerciaux) que monétaires (taux de change) (2) .

Ces cinq objectifs ne reçoivent pas en permanence la même priorité: entre 1980 et 1986 par exemple, atteindre la stabilité des prix était considéré comme primordial; actuellement, le fléau de la balance penche vers le plein emploi et la stabilité internationale. Pour les rencontrer, il est principalement fait appel aux politiques monétaire et budgétaire ou fiscale (3) . Les instruments de la première sont le taux de l'escompte, les transactions sur l'open market et les coefficients de réserve obligatoires pour le contrôle bancaire direct. Les pouvoirs publics mettent en oeuvre la politique budgétaire au travers de la levée des impôts et de l'émission d'emprunts pour financer leurs dépenses (4) . L'instrument des finances publiques est employé pour rencontrer le plein emploi et la redistribution des revenus alors que la stabilité internationale et celle des prix sont atteintes par la politique monétaire.

Depuis le sommet de Tokyo de mai 1986, la coordination de la politique suivie par le G7 concerne la stabilité internationale et celle des prix ainsi que la croissance alors que le plein emploi n'y participe pas, peut-être parce qu'aux Etats-Unis et au Japon, il est relativement atteint. La priorité accordée à l'équilibre international repose sur la considération qu'un commerce mondial en croissance, sans entraves réglementaires, favorise finalement le bien-être de tous les partenaires, ce qui explique l'accent mis sur la lutte contre le protectionnisme (voir encadré). En outre, trois évolutions récentes nécessitent une plus grande coordination:

- l'insatisfaction provenant du système des changes flottants et une nostalgie à l'égard des accords de Bretton Woods qui prévoyaient la possibilité d'une sanction internationale à l'égard de mesures de politique nationale;
- l'internationalisation et la plus grande libéralisation des mouvements de capitaux, correspondant de moins en moins aux trafics de marchandises;
- l'accroissement du commerce mondial, favorablement accueilli aux Etats-Unis alors que les échanges entre les pays européens sont traditionnellement importants et qu'ils ne connaissent que peu de freins; la plus grande dépendance vis-à-vis des importations, avec comme contre-partie la nécessité de se procurer des revenus d'exportations, constitue pour les Etats-Unis un phénomène relativement récent (5).

(1) Cet objectif coule de source et est accepté par toutes les théories économiques qui ne le mentionnent dès lors pas explicitement.

(2) JACQUEMIN, Alex et TULKENS, Henry (1970), *Fondements d'économie politique*, chapitre 19: les objectifs des pouvoirs publics, pp. 235-237.

(3) GORDON, Robert, (1978), *Macro economics*, p. 11.

(4) JACQUEMIN, Alex et TULKENS, Henry (1970), *ibid*, pp. 238-245.

(5) GARRESEN, H., DE HAAN, J. et HOOGDUIN, L.H. (1988), *Internationale coordinatie van macro-economische politiek*, **Economisch Statistische Berichten**, 13 avril, pp. 351-356.

Le désaccord entre les divers gouvernements sur la manière dont l'une ou l'autre mesure agit sur le climat international et les diverses économies nationales constitue le plus grand problème, - jusqu'à ce jour non résolu -, pour la coordination des politiques. Il s'y greffe la discussion sur le fait de savoir qui doit prendre une mesure nationale. Grossièrement esquissés, les effets possibles peuvent être répartis en trois catégories (1) :

- symétrie positive: une expansion dans un pays conduit à une expansion dans un autre et vice-versa;
- symétrie négative: une expansion dans un pays conduit à des retombées négatives dans un autre;
- asymétrie: une politique dans un pays exerce une influence favorable dans un autre pays cependant que la même politique appliquée dans ce dernier pays a une influence négative sur le premier cité.

Tokyo, Louvre, Venise

La «déclaration économique de Tokyo» (6 mai 1986) allait plus loin que l'accord de Plaza puisque celle-ci insistait sur la nécessité de regarder à moyen et à long terme, alors que celui-là avait pour principal souci d'amortir au mieux la chute du dollar. Elle demandait aux Ministres des Finances du G7 de «to review their individual economic objectives and forecasts collectively at least once a year, using the indicators specified,... with a particular view to examining their mutual compatibility». Il était entendu que les Ministres des Finances se rencontraient entre les sommets annuels chaque fois nécessaire.

Une première rencontre de cette nature se tint à Paris le 22 février 1987. Après la nouvelle dépréciation du dollar qui commençait à susciter de la mauvaise humeur chez les Européens et les Japonais, les sept Ministres des finances décidaient que: «the substantial exchange rate changes since the Plaza Agreement have now brought their currencies within ranges broadly consistent with underlying economic fundamentals. Further substantial exchange rate shifts could damage growth and adjustment prospects in their countries». Il était ajouté que les pays devaient exécuter la politique agréée, à savoir: «surplus countries (should) follow policies designed to strengthen domestic demand and to reduce their surpluses while maintaining price stability. Deficit countries (should) follow policies designed to encourage steady, low-inflation growth while reducing their domestic imbalances and external deficits».

Pendant la rencontre du Louvre, les indicateurs choisis pour «the multilateral surveillance arrangements approved in the Tokyo Economic Declaration» étaient communiqués: croissance, inflation, balances commerciale et des paiements, finances publiques, critères monétaires et cours de change.

A Venise (10 juin 1987), les Chefs d'états et de gouvernements des sept pays reprirent la déclaration du Louvre en l'amplifiant: «further substantial shifts in exchange rates could prove counterproductive to efforts to increase growth and facilitate adjustment». Et d'ajouter: «Protectionist actions would be counterproductive, would increase the risk of further exchange rate instability and would exacerbate the problems of development and indebtedness... We endorse fully ... the principles of stand-still and rollback which have been reaffirmed in the Ministerial Declaration on the Uruguay Round».

(1) GARRETSEN, H. e.a. (1988), *ibid.*

B. COORDINATION DANS LA PRATIQUE

Il n'est question de «coordination internationale de politiques économiques» que si les mesures adoptées par une autorité nationale diffèrent de celles qu'elle aurait prises sans devoir tenir compte des autorités nationales d'un autre pays. Cinq grandes formes de coordination peuvent être distinguées (1) :

- adaptation unilatérale: une économie, en général petite et ouverte, adapte sa politique économique sur les évolutions à l'étranger mais prend de manière autonome ses décisions;
- consultations: les mesures sont prises de manière autonome mais avant d'être exécutées, elles sont librement discutées avec les partenaires.
- renforcement: les mesures nationales sont toujours prises de manière autonome mais elles peuvent d'autant mieux être défendues devant l'opinion publique qu'elles sont recommandées internationalement; la mesure elle-même n'est pas influencée par les contacts internationaux mais bien son délai d'exécution;
- «Package deal»: les mesures prises sont influencées par une interaction entre les diverses autorités qui prennent en commun les décisions qui ne doivent pas nécessairement concerner le même objet pour chaque autorité;
- intégration supranationale: les mesures sont prises au niveau supranational, comme la CEE dans certains domaines.

Lors des récentes conférences du G7, il n'était pas question de la catégorie «intégration supranationale» ni même du «package deal» sauf peut-être lors du sommet de Bonn de 1978 (2). Les membres du G7 semblent plutôt se limiter aux «consultations» lorsque des mesures sont prises et aux «renforcements» quand les décideurs veulent freiner certains groupes de pression.

Ainsi, l'expansion fiscale au Japon, déjà mentionnée dans des déclarations internationales à la fin des années septante, est devenue effective après l'affaiblissement de la production industrielle (faible baisse en 1986) et l'accroissement du chômage. La question de la stimulation de l'économie allemande, présente dans les textes des accords du Louvre et de Venise, passe moins rapidement dans les faits et les décideurs nationaux ne se laissent manifestement pas dicter leur conduite par les voeux de leurs collègues étrangers. Le «renforcement» peut probablement qualifier les paragraphes consacrés régulièrement au protectionnisme dans les accords: le président des Etats-Unis y trouve clairement un appui dans son combat contre les projets de lois protectionnistes du Congrès.

Il convient de souligner que l'objectif qui reçoit le plus d'attention dans les accords du G7 fut à peine réalisé en 1987. En septembre 1985, le G7 décida à l'hôtel Plaza de Washington de laisser le dollar lentement se déprécier, ce qui ne faisait qu'adapter les décisions à la réalité: le dollar en effet perdait de sa valeur depuis une demi année. Dix-huit mois plus tard, le G7 souhaitait (accord du Louvre à Paris) stabiliser le dollar à son niveau du moment mais l'équilibre des marchés put à peine être maintenu les mois qui suivirent grâce à d'importants achats de la monnaie américaine par les banques centrales. La collaboration de la Réserve fédérale à cette entreprise fut positive car elle s'absténait d'habitude d'intervenir sur les marchés. Cette façon de travailler fut insuffisante, comme le montre la nouvelle dépréciation du dollar à la fin de 1987 (voir 1.2.A.), ce qui indique que l'instrument d'intervention perd de sa force parce que les intentions des accords du G7 ne furent pas exécutées au plan national, sauf au Japon.

(1) PUTNAM, Robert D. et HENNING, Randall C. (1986), *The Bonn Summit of 1978: how does international economic policy coordination actually work?*, *Brookings Discussion Papers*, no 53, octobre.

(2) FISCHER, Stanley (1987), *Macro-economic Policy* in FELDSTEIN, Martin, ed., *International Economic Cooperation*, NBER Summary Report, p. 14.

Bien que personne ne puisse passer sous silence «les preuves que nous avons des déséquilibres chroniques de l'économie mondiale, menaces qui pèsent sur la croissance et la stabilité» (1), le G7 ne semble pas à même d'aboutir à un «package deal», ce qui est d'autant plus grave que de tels accords doivent puiser leur force dans leurs effets psychologiques, importants pour les cours de change et les mouvements de capitaux (2). Un nouvel accord, qui diffère à peine du précédent, aura en conséquence moins d'impact, ce que traduisirent les réactions des marchés de change après que le G7 eût publié en décembre une tardive réponse au krach boursier qui ne contenait pas autre chose qu'une répétition de l'accord de Venise de juin.

Le jugement porté sur la coopération économique internationale en 1987 n'est donc pas très positif. En mai de l'année précédente, R. Vandeputte remarquait à propos des accords du moment qu'il s'agissait d'une timide tentative d'approcher un objectif encore fort éloigné, mais que le pas allait dans la bonne direction (3). Les décideurs ne sont pas parvenus à dépasser cette timide étape. Fin 1987, trente-trois économistes éminents concluaient dans une déclaration commune sur leur analyse des conséquences du krach boursier que: «Steps in the right direction have been taken ... but they do not go nearly far enough. Nor can international meetings make up for inadequate national policies». Ils y ajoutaient l'avertissement que: «unless more decisive action is taken to correct existing imbalances at their roots, the next few years could be the most troubled since the 1930s» (4).

(1) VOLCKER, Paul (1988), *Les dangers d'une baisse du dollar*, **Le Monde**, 19 janvier.

(2) GARRESEN, H. e.a. (1988), *ibid*, p. 355.

(3) VANDEPUTTE, R. (1988), *Internationale samenwerking*, **Vrije Tribune, De Standaard**, 14 mai.

(4) S.N. (1987), *Thirtythree international economists propose major policy changes to resolve the global economic crisis*, résumé dans: **BIS-review**, 8 janvier 1988.

de compagnies aériennes et entre autres aux sociétés qui possèdent des compagnies aériennes à l'échelle mondiale. C'est dans ce contexte que le rôle du CII devient prépondérant. Il est alors chargé de déterminer les objectifs et les stratégies de ces compagnies et de leur donner les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs. Le CII joue également un rôle important dans la régulation de l'industrie aérienne. Il établit les normes techniques et réglementaires pour assurer la sécurité et la qualité des services aériens. Il supervise également les opérations des compagnies aériennes et vérifie qu'elles respectent les règles établies par le CII.

(*) en 1991, les deux banques fédérales ont été fusionnées et ont formé la Banque centrale suisse. Lors des récentes conférences du CII, il n'y avait pas question de la réforme de la Banque centrale suisse. Les représentants de la Banque centrale suisse étaient toutefois présents et ont participé à la réunion. La réforme de la Banque centrale suisse a été proposée par le CII et a été votée par le conseil d'administration de la Banque centrale suisse. La réforme a été votée par le conseil d'administration de la Banque centrale suisse le 12 juillet 1991.

Ensuite, l'expansion réussie au Japon, malgré les difficultés rencontrées avec les compagnies aériennes japonaises, a déclenché l'effacement progressif de la présence de la compagnie aérienne française dans le secteur de l'aéronautique. La présence de la compagnie aérienne française dans le secteur de l'aéronautique a été progressivement réduite par l'effacement progressif de la présence de la compagnie aérienne française dans le secteur de l'aéronautique. La présence de la compagnie aérienne française dans le secteur de l'aéronautique a été progressivement réduite par l'effacement progressif de la présence de la compagnie aérienne française dans le secteur de l'aéronautique.

Il convient de souligner que l'objectif qui guide le CII à l'exception des deux dernières années (1992 et 1993), est de faire évoluer l'industrie aérienne suisse vers une industrie plus compétitive et plus diversifiée, ce qui ne facilite pas l'adoption des stratégies de croissance et de développement de l'industrie aérienne suisse. D'autre part, le CII maintient l'accent sur l'importance de la sécurité et de la qualité des services aériens, mais il ne souhaite pas que le pays fasse des sacrifices dans ce domaine pour atteindre ces objectifs. Cependant, il convient de souligner que l'industrie aérienne suisse a connu une croissance importante au cours des dernières années, grâce à l'effacement progressif de la présence de la compagnie aérienne française dans le secteur de l'aéronautique.

1. Le CII a été créé en 1990, lorsque la Banque centrale suisse a été créée. Depuis lors, le CII a joué un rôle important dans la régulation de l'industrie aérienne suisse. Il a également joué un rôle important dans la régulation de l'industrie aérienne mondiale. Le CII a été créé pour assurer la sécurité et la qualité des services aériens et pour assurer la stabilité de l'industrie aérienne suisse.

2. L'ECONOMIE BELGE EN 1987

2.1. LES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Les mesures de politique économique, qu'elles soient générales ou budgétaires, furent pratiquement inexistantes en 1987. En effet, l'année précédente, le gouvernement avait mis en oeuvre un important programme d'assainissement des finances publiques et les dispositions prises alors continuèrent naturellement d'exercer leurs effets, d'autant plus que le gouvernement disposait de pouvoirs spéciaux jusque fin mars.

Outre le réalignement au sein du SME par lequel le taux pivot du franc belge fut réévalué de 2 %, les autres modifications de la politique monétaire ne concernent que l'action de la Banque nationale sur certains taux comme celui de l'escompte qui est ramené de 8 % à 7,25 % en juillet après avoir déjà été réduit en mai.

De nouveaux régimes dans les entreprises sont entrés en vigueur par une loi du 17 mars qui assouplit certaines dispositions légales concernant le travail dominical, celui de nuit et la durée des prestations; de nouveaux régimes peuvent être introduits par les partenaires sociaux par le biais de conventions collectives sectorielles ou d'entreprises.

2.2. FACTEURS REELS

2.2.1. LES INVESTISSEMENTS

La formation de capital a fortement contribué à la croissance de l'économie belge en 1987. Le budget économique du Ministère des Affaires économiques a estimé son augmentation à 6,4 % en prix réels, ce qui ne permet cependant pas de savoir que cette hausse découle principalement de l'importante expansion des investissements des entreprises (+ 8,0 %) et de la reprise de la construction résidentielle (+ 4,8 %) alors que les investissements publics baissent faiblement (-0,5 %) à la suite de la limitation des dépenses publiques entraînée par le plan de Val Duchesse (graphique 7).

A. INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

Depuis 1984, les investissements des entreprises continuent d'accroître leur part dans le PNB (11,1 % en 1987) qui est désormais proche de celle de 1974 (13 %), à l'époque où ils étaient florissants.

a. Causes de la reprise

Les deux chocs pétroliers des années septante contribuèrent au rythme élevé de l'inflation en Belgique comme dans les autres pays européens. Le mécanisme d'indexation appliqué dans le pays, liant les salaires aux prix à la consommation, conduisit à un dérapage des coûts affectant la capacité concurrentielle des entreprises et détériorant leurs parts de marché tant nationales qu'étrangères, avec pour conséquence une diminution de la rentabilité et une moindre utilisation des capacités de production allant même jusqu'à des désinvestissements dans certains cas. Les seuls investissements d'alors ne concourraient qu'à la rationalisation de l'appareil productif.

A cause de leur faible rentabilité, les entreprises ne pouvaient investir qu'en faisant appel à des capitaux extérieurs, lesquels influençaient négativement leur solvabilité et leur endettement. Une situation à ce point intenable exigeait l'adoption de mesures de politique économique destinées à restaurer la compétitivité de l'économie. La première d'entre elles fut de dévaluer le franc de 8,5 % en février 1982; elle fut accompagnée de dispositions concernant les hausses des prix et des salaires.

Peu après, les fameux arrêtés 15 et 150 rendirent à nouveau son attrait au capital à risque. La plupart des entreprises utilisèrent largement les possibilités ainsi offertes pour accroître leurs fonds propres, renforcer leur structure financière et améliorer leur solvabilité. Non seulement la compétitivité de l'économie fut restaurée mais encore un climat propice à l'investissement fut créé, rendant possible leur sensible accroissement depuis 1984.

b. Evolution en 1987

Les différentes sources statistiques ne permettent pas d'analyser clairement la hausse des investissements. Le budget économique, qui se fonde sur les comptes nationaux, estime leur croissance en valeur dans les entreprises à 9,3 %. Cependant, sur base des déclarations à la TVA - il s'agit des chiffres les plus récents pour une analyse détaillée -, la croissance des investissements productifs totaux atteint 10,6 % en valeur, soit 12,6 % pour les entreprises non industrielles, 8,2 % pour les industrielles et parmi celles-ci, 9,5 % pour la seule industrie manufacturière, la plus déterminante pour le développement économique dans son ensemble (tableau 12).

ENERGIE

La tendance à la baisse des investissements dans ce secteur, manifeste dans la plupart des entreprises, a influencé négativement le chiffre de croissance globale des entreprises industrielles. Les nouvelles initiatives en la matière restent d'autant plus modestes dans les charbonnages que le plan de restructuration des mines du Limbourg est mis en oeuvre.

Malgré une forte consommation, les investissements dans le secteur de l'électricité furent inférieurs à ceux de 1986. Après l'achèvement des centrales nucléaires prévues, aucun investissement nouveau ne sera développé dans les unités de production. Comme la décision concernant le démarrage ou non d'une autre centrale tarde, les investissements futurs dans ce secteur se limiteront à l'amélioration ou l'extension du réseau existant de transport et de distribution d'électricité.

INDUSTRIE MANUFACTURIERE

Ici aussi, les résultats varient selon les sources statistiques consultées. D'après l'enquête d'automne de la BNB, les investissements dans l'industrie manufacturière n'auraient augmenté que de 6 % en valeur contre 9,5 % selon les chiffres de la TVA. Il faut cependant mettre en garde contre des erreurs possibles liées à l'existence des centres de coordination.

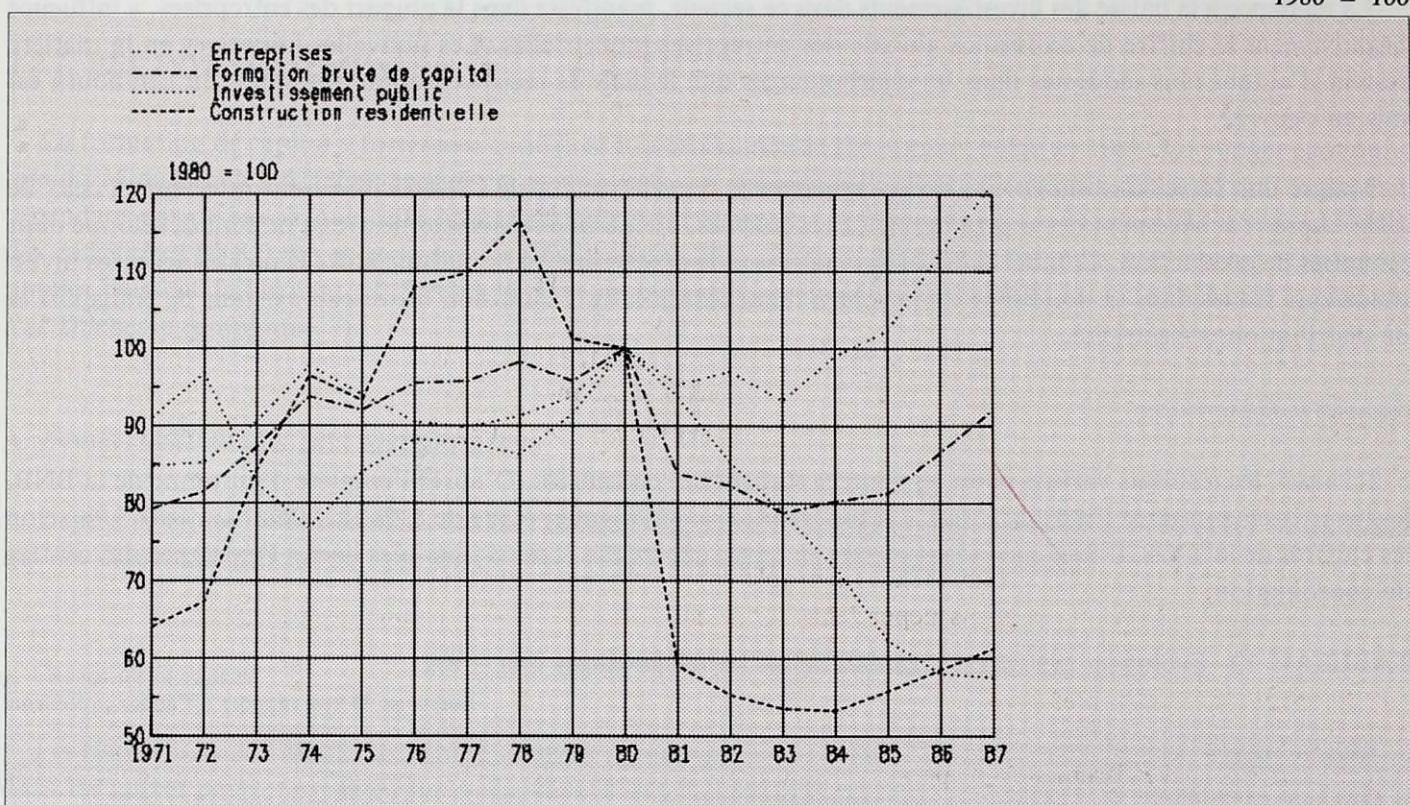
TABLEAU 12- Evolution des investissements selon les déclarations à la TVA

BRANCHES D'ACTIVITE	Ecarts en % par rapport à l'année précédente		
	1985	1986	1987
Electricité et énergie nucléaire	4,8	-22,7	2,8
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	7,6	11,4	9,5
Métallurgie de base	15,8	10,6	-6,9
Industrie chimique	25,1	4,0	14,4
Fabrications métalliques:	11,7	7,6	-6,8
Ouvrages en métal	19,5	16,1	14,4
Construction de machines	21,3	22,9	-6,8
Industrie électro-technique	20,4	15,0	-10,9
Construction d'automobiles	-1,5	7,9	-26,9
Industrie alimentaire	0,4	14,2	16,7
Industrie textile	-18,9	5,4	26,3
Industrie du bois et du meuble	-12,2	40,1	45,4
Industrie du papier	6,6	15,2	33,5
Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	9,8	55,3	19,7
Construction	16,7	17,6	12,4
TOTAL DE L'INDUSTRIE	7,1	4,9	8,2
Commerce	12,2	13,0	15,7
Transports et communications	-1,7	4,1	-1,9
Banques et institutions de crédit	12,0	-5,2	22,4
Location de biens mobiliers	-5,9	19,3	22,5
TOTAL DES ENTREPRISES NON-INDUSTRIELLES	8,4	12,5	12,6
ENSEMBLE DES DECLARANTS	7,8	8,9	10,6

Source: Ministère des Affaires économiques, DGED et INS.

GRAPHIQUE 7- Investissements et formation de capital

1980 = 100



Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED/Budget.

Ces centres, dont la création fut autorisée par les pouvoirs publics afin d'attirer les investissements étrangers, centralisent certaines activités - comme le financement des investissements - de sociétés appartenant au même groupe et jouissent, lorsque toutes les conditions sont remplies (1) , d'avantages fiscaux. Ils sont répertoriés par la TVA comme entreprises de leasing ou de services et leurs investissements, classés parmi ceux des entreprises non industrielles, alors qu'en réalité, vu les conditions à remplir, ils sont principalement créés par des sociétés multinationales qui y font transiter leurs propres investissements industriels; ils relèvent donc de ceux des entreprises industrielles et la croissance dans l'industrie manufacturière serait en conséquence sous-évaluée.

Il est difficile de connaître l'impact réel de ces centres parce que le matériel statistique manque et que la mesure de la sous-évaluation dépend d'un double comptage éventuel de tels investissements: si l'entreprise dispose elle-même de capitaux, le centre de coordination ne sert qu'à obtenir des exonérations fiscales et les montants sont probablement déclarés deux fois. Néanmoins, une étude de Fabrimétal montre que la moitié environ des investissements dans les fabrications métalliques est réalisée au travers de tels centres, ce qui, même si ce chiffre est incomplet, donne une idée de leur importance et appelle des réserves sur la représentativité des données de la TVA.

Les statistiques des fabrications métalliques indiquent une baisse de l'investissement (-6,9 %) alors que selon Fabrimétal, ils se seraient maintenus à leur haut niveau de 1986, voire auraient légèrement augmenté. De plus, le comportement à l'investissement de ce secteur présente des caractéristiques qui ne correspondent pas au modèle conjoncturel. Depuis 1984, l'effort pour investir fut important pour doter l'appareil productif des plus récentes innovations technologiques. Les variations annuelles des montants investis dans ce secteur reflètent plutôt la manière dont ils sont comptabilisés que leur évolution réelle, la hausse étant continue depuis 1984. Ceci concerne en particulier le secteur automobile où des plans importants de robotisation et de modernisation ont été exécutés mais aussi le secteur électro-technique où la grandeur des investissements immatériels ne doit pas être sous-estimée.

L'importance des centres de coordination est moins prononcée ailleurs. La métallurgie de base est le seul sous-secteur où l'investissement a fortement reculé (-6,9 %) mais au cours des années précédentes, en particulier dans la sidérurgie, des grands projets avaient été exécutés pour limiter les capacités de production et rationnaliser l'outil existant. Comme une reprise de la demande s'y est produite en 1987, en grande partie explicable par l'évolution favorable dans le secteur automobile, ce recul des investissements provient de la sous-utilisation actuelle des capacités de production. Un accroissement plus important de la production ne provoque donc pas nécessairement une augmentation proportionnelle de l'investissement. Pour les autres sous-secteurs des fabrications métalliques, les investissements d'aujourd'hui assurent les activités de demain. Dans la chimie, ils ont continué d'augmenter (+ 14,4 %) parce que la rentabilité y est élevée et que les fonds propres suffisent pour financer 85 % de leur montant. De plus, la capacité de production y dépasse 80 % ouvrant la voie aux investissements d'expansion. Dans le textile (+ 26,3 %), l'effort permanent à l'investissement reste nécessaire pour lutter contre la concurrence des pays à bas salaires. Le secteur du bois, très lié aussi à l'exportation, a connu une évolution modérément optimiste et la demande a été suffisamment soutenue pour maintenir la tendance positive des investissements. Même après les efforts importants de 1985 et 1986, les investissements dans le papier ont été orientés à la hausse en 1987.

ENTREPRISES NON-INDUSTRIELLES

Le développement des investissements est favorable dans tous les secteurs sauf dans celui des transports et communications où ils baissent car là ils dépendent généralement de décisions des autorités publiques.

c. *La reprise est-elle suffisante?*

La reprise des investissements, en particulier industriels, permet-elle de conclure que les entreprises ont utilisé à fond les possibilités offertes par les pouvoirs publics? Bien que le taux d'endettement des entreprises se soit amélioré, en partie à cause des dispositions juridiques en la matière, le risque financier - qui mesure l'appel des entreprises aux capitaux extérieurs pour financer leurs investissements - demeure toujours plus élevé que durant les années soixante. L'effet de levier, selon lequel la valeur d'une entreprise croît par l'apport de capitaux extérieurs, a encouragé un tel recours, en particulier grâce à la déductibilité fiscale des charges d'intérêt.

Cependant, la loi sur les actions a contribué à rendre attrayant le financement des investissements des entreprises par des capitaux propres vu que, via les dividendes, les bénéfices payés sont partiellement libérés de l'impôt des sociétés. En outre, une partie des capitaux ainsi rassemblés devait être consacrée à la réalisation de nouveaux investissements matériels.

L'examen de leurs capitaux disponibles, compte tenu certainement de l'amélioration de la rentabilité, permet de conclure que les entreprises n'ont toujours pas entièrement utilisé les moyens mis à leur disposition pour adapter leur appareil de production. Selon une étude du CEPESS, les entreprises disposent de moyens financiers tels qu'après avoir exécuté leur programme de formation brute de capital, elles possèdent encore des capitaux en suffisance pour effectuer des investissements supplémentaires.

Il apparaît de plus en plus que les entreprises ne se limitent plus seulement à la production de biens et services mais qu'aussi, et toujours davantage, elles s'intéressent aux placements financiers. Cette conversion partielle d'unités de production en «sociétés de placements» semble être favorisée par les hauts taux réels dus à l'inflation des dernières années. Le résultat réel d'un bon placement sans risque est de ce fait très élevé de sorte que les entreprises sont tentées de substituer des placements financiers aux investissements dont le rendement n'est pas assuré. Ce mouvement s'est aussi produit à l'échelle internationale: un marché spécialisé pour les placements financiers semble même être apparu. L'unification du marché européen en 1992 conduit de nombreuses entreprises à choisir des investissements financiers (reprises, fusions, entreprises jointes, ...) pour rester concurrentielles plutôt qu'investir dans de nouvelles techniques de production.

Enfin, il devient de plus en plus difficile de déterminer l'ampleur du capital matériel investi en comparaison avec l'investissement immatériel nécessaire qui contribue au maintien ou accroît la capacité concurrentielle. Même si le matériel statistique les concernant n'existe presque pas, ces derniers investissements deviennent de plus en plus importants. Une étude conduite en France conclut que le taux de croissance des investissements immatériels dans ce pays depuis 1976 serait plus élevé que celui des investissements matériels.

B. LA CONSTRUCTION

L'activité dans la construction a de nouveau été orientée à la hausse en 1987, qu'il s'agisse des bâtiments résidentiels ou non-résidentiels. En outre, les travaux de rénovation ont apporté un stimulant supplémentaire à ce secteur. Les résultats relatifs à la construction d'habitations restent néanmoins largement en-dessous du volume des années septante, marquées par une explosion de la construction de logements.

a. la construction résidentielle

La construction de 29 339 nouveaux bâtiments a été entamée en 1987, ce qui est le meilleur résultat en ce domaine depuis 1981, année durant laquelle un second recul consécutif du nombre des nouveaux bâtiments commencés se produisit après le premier infléchissement sérieux de 1980.

Le rétablissement relatif du marché immobilier en 1987 et le soutien apporté par les travaux de restauration représentent à peine 40 % de l'activité atteinte par la construction lors de son sommet de 1975 (près de 80 000 nouvelles habitations), ce qui autorise la prudente conclusion que l'effondrement du début des années quatre-vingt a fixé la limite inférieure (25 à 30 000) du nombre de nouveaux bâtiments commencés. Par son résultat de 1987, la construction nouvelle tend vers le niveau estimé souhaitable par le Bureau du Plan, c'est-à-dire 40 000 nouvelles habitations en moyenne annuelle entre 1985 et 1990.

Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer l'évolution de l'année écoulée, et en premier lieu probablement la stabilisation des taux d'intérêt hypothécaires à un bas niveau après leur recul en 1986. Il semble aussi que la faible charge des emprunts hypothécaires ait principalement servi pour acheter des maisons existantes. Ce marché immobilier secondaire a fourni une contribution positive à l'activité dans la construction car de nombreux crédits hypothécaires ont aussi été consacrés à la modernisation des maisons acquises. Pour ces travaux de rénovation, la TVA a été maintenue à son niveau de 6 %. A cause des faibles taux, la marge entre l'amortissement mensuel de l'emprunt hypothécaire et le loyer devient de plus en plus petite de sorte que de nombreux futurs propriétaires ont profité du faible niveau des taux pour acheter ou construire une habitation. Par ailleurs, il apparaît que les prix sur le marché secondaire sont à nouveau orientés ces derniers temps à la hausse, ce qui est bon pour le marché primaire. Il semble cependant peu probable que cette relance conduise à des situations comparables avec celles des années septante, d'autant que les ménages semblent moins intéressés aux placements immobiliers. Les taux d'intérêt ont certes sensiblement diminué, mais insuffisamment comparé avec la baisse de l'inflation à la suite du contre-choc pétrolier, de sorte que les taux réels restent trop élevés et la maison a perdu de son attrait comme investissement. Le particulier semble toujours préférer les placements financiers, surtout si des mesures fiscales favorables les accompagnent. Il faut en outre remarquer qu'une part importante des crédits hypothécaires est consacrée à remplacer un emprunt plus ancien par un nouveau conclu à un taux plus bas.

Pour 1988, il faut s'attendre au maintien de cette orientation favorable dans la construction: l'année précédente, 37 324 autorisations de bâtir avaient été délivrées, soit 26,2 % de plus qu'en 1986. Normalement, ces autorisations devraient précéder les travaux de construction, même si tel n'est pas toujours le cas. Selon une étude de la Confédération nationale de la construction, 15 % environ des autorisations délivrées ne déboucheraient sur rien, ce qui laisserait encore quelque 30 000 nouveaux bâtiments en 1988.

TABLEAU 13- Permis de bâtir et bâtiments commencés

DESIGNATION	1973-1979 (a)	1980	1981	1982-1986 (a)	1987
Permis de bâtir résidentiels (b)	78 856	50 671	34 623	27 488	37 324
Bâtiments commencés résidentiels (b)	69 663	46 839	32 751	26 866	29 339
Permis de bâtir non-résidentiels (c)	30 281	22 397	21 594	23 471	33 462
Bâtiments commencés non-résidentiels (b)	25 966	19 847	17 323	19 977	22 925

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Moyenne sur la période considérée.

(b) En nombre.

(c) En milliers de mètre cube.

b. la construction non-résidentielle

La construction non-résidentielle a également fait montre d'une activité importante. Au début de 1987, il était encore supposé qu'un léger recul se produirait dans ce sous-secteur; finalement il est question d'une amélioration considérable de l'activité: 22 925 mètres cube de bâtiments non-résidentiels nouveaux ont été entamés, soit une hausse de 14,1 % par rapport à 1986. Cet accroissement pourrait être en première analyse attribué principalement aux bâtiments de services et aux magasins davantage qu'aux bâtiments industriels où la rationalisation des bâtiments a dû primer sur leur extension.

2.2.2. LA CONSOMMATION PRIVEE

Après un début d'année assez terne, la consommation des ménages (tableau 14) s'est nettement accélérée par la suite pour atteindre une croissance (2,9 %) supérieure aux prévisions initiales mais en retrait par rapport aux résultats de 1986. Le krach boursier ne semble pas avoir influencé les dépenses de consommation: le dégagement de certains placements en actions aura été bénéfique pour le marché immobilier entraînant à la hausse les achats de biens d'équipements alors que des grosses dépenses furent reportées à cause de la disparition des profits amassés par certains ménages en bourse. Par ailleurs, la baisse du dollar a probablement eu un effet déflatoire favorable sur les inputs des entreprises et certaines dépenses des particuliers (énergie).

La croissance du revenu disponible des particuliers a nettement ralenti (0,5 % contre 5,3 % en 1986 selon les estimations du Budget économique) à cause de la faible progression des revenus non salariaux (propriété, indépendants) alors que les revenus du travail haussaient légèrement après la libération progressive des salaires adoptée par secteur lors du renouvellement des conventions collectives. Ces évolutions ne semblent pas avoir trop pesé sur les dépenses des ménages dont l'adaptation au rythme de croissance de leur revenu disponible serait retardée par un délai de perception assez important: le fort accroissement du revenu disponible en 1986 aurait encore fait sentir ses effets en 1987. Parallèlement, le taux d'épargne a reculé de 14,3 à 12,6 % du PNB selon les estimations du Budget économique.

La baisse du taux d'inflation au quatrième trimestre après une flambée au milieu de l'année a favorisé la bonne tenue des achats des consommateurs. En outre, l'octroi facile des crédits à tempérament, en particulier ceux dont la charge d'intérêt est supportée par le vendeur, a renforcé la progression des achats de biens durables.

TABLEAU 14- Chiffre d'affaires en volume selon des déclarations à la TVA

(Variation en % par rapport à l'année antérieure)

RUBRIQUES	1983	1984	1985	1986	1987 (a)
Alimentation	-3,6	1,8	-0,4	0,7	1,1
Produits de beauté et d'entretien	-6,8	-1,3	-1,2	2,6	8,7
Textile et habillement	0,2	2,0	2,3	2,1	3,0
Chaussures et articles en cuir	-1,9	2,8	3,7	1,6	0,2
Tissus d'ameublement	-6,6	0,2	-3,6	5,2	2,0
Equipement du foyer	-9,5	5,5	2,1	3,9	7,5
Moyens de transport	-4,1	0,7	2,8	2,6	2,7
Carburants et huiles	-4,0	7,8	0,1	11,5	6,7
Livres, papeterie, bureautique	6,1	3,7	6,1	12,8	4,1
Autres commerces de détail	0,2	-1,5	4,6	7,3	10,6
Commerce à assortiment varié	-3,3	-1,9	-5,7	-1,6	0,3
Total commerce de détail	-3,1	1,1	0,4	3,0	2,9

Source : Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Données provisoires.

Les bons résultats sont à mettre à l'actif de l'équipement du foyer, des carburants, du groupe «livre, papeterie, bureautique» ainsi que des «autres commerces de détail» comprenant notamment les articles de sports et de photographie. Par contre, les achats de produits alimentaires sont restés moroses. Les ménages paraissent avoir modifié durablement leur comportement vis-à-vis de ce poste de dépenses qui représente environ 25 % de leur budget: depuis plusieurs années, l'habitude a été prise de réduire le prix moyen et parfois la qualité des produits achetés provoquant le succès des produits génériques développés par la plupart des distributeurs. L'évolution est inverse en ce qui concerne les biens durables pour lesquels les ménages sont prêts à des sacrifices plus importants stimulés par la relative facilité du crédit à la consommation (tableau 15) qui coïncide avec la détente des taux d'intérêt et l'introduction progressive des crédits dont le chargement est financé par le vendeur.

TABLEAU 15- Prêts à tempérament

BIENS	Nombre de contrats x 1000			Montants accordés (millions)		
	1985	1986	1987	1985	1986	1987
Automobiles	145 906	181 479	184 961	33 356	45 457	49 856
Équipement professionnel	12 949	15 406	17 572	4 404	5 357	5 489
Ameublement	178 282	161 519	136 002	2 451	2 647	2 886
Appareils ménagers	480 194	493 037	526 003	5 162	5 801	5 915
Autres	624 836	691 696	759 519	15 011	17 953	21 070
TOTAL	1 442 877	1 543 127	1 624 057	60 384	77 215	85 216

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

Cette évolution est confirmée par le niveau des achats de véhicules neufs (tableau 16) qui ont haussé à la fin de l'année malgré la proximité d'un salon - en 1988 - ce qui favorise généralement un tassemement des immatriculations, les acheteurs se réservant pour bénéficier de conditions plus attrayantes. Il faut remarquer à ce propos la progression du pourcentage de véhicules neufs achetés à tempérament (environ 35 % au début des années 1980, 44 % à partir de 1986) alors que le montant moyen par contrat augmentait d'un pourcentage (14,8 % entre 1985 et 1987) nettement supérieur à la hausse du prix des véhicules. En outre, une nouvelle forme de crédit, auparavant réservée exclusivement aux entreprises, semble s'être étendue aux particuliers, ce qui gonfle le potentiel d'achat à tempérament; elle combine le financement à tempérament et le leasing (location-vente), l'acheteur payant environ 30 % du prix d'achat du véhicule et le reste par loyer mensuel.

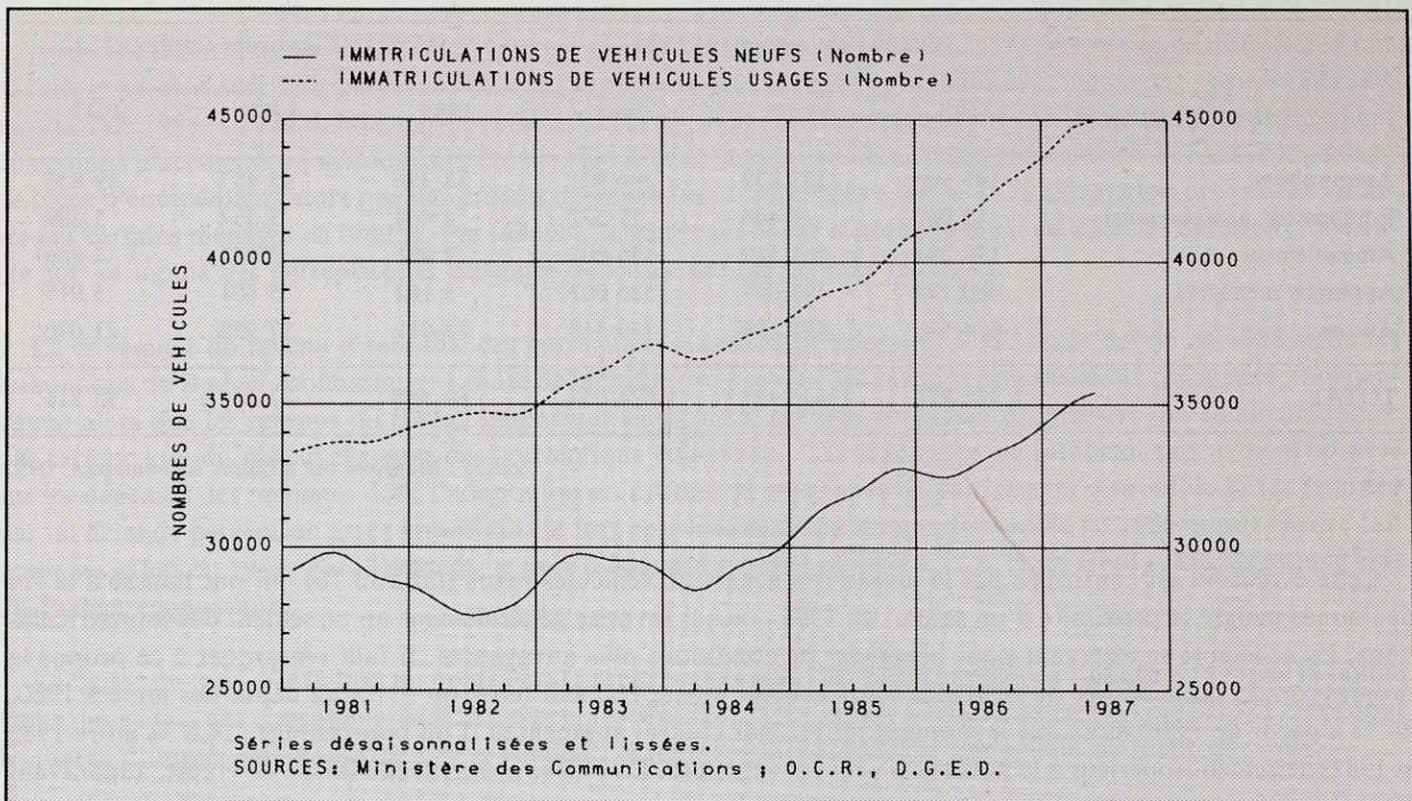
TABLEAU 16- Immatriculations de véhicules

DESIGNATION	1983	1984	1985	1986	1987
Véhicules neufs:					
Nombre	339 438	352 227	359 932	395 039	407 630
Différence avec l'année précédente	-1,4	3,8	2,2	9,8	3,2
Véhicules usagés					
Nombre	416 236	447 456	456 228	492 726	522 997
Différence avec l'année précédente	1,8	7,5	2,0	8,0	6,2
Rapport entre véhicules neufs et usagés	0,81	0,78	0,79	0,80	0,78

Source : Ministère des Communications, Administration des Transports.

Une période plus favorable sur le plan conjoncturel ainsi que l'obsolescence du parc automobile expliquent la vigueur de ce marché depuis 1986. La baisse du prix des carburants a permis l'augmentation sensible du kilométrage parcouru annuellement dès la fin 1985 rendant impossible le maintien en circulation de nombreux véhicules trop âgés. Pour la première fois depuis les années septante, le cap des 400 000 immatriculations était franchi en 1986 et 1987. Ce marché en expansion reste toutefois tributaire de la faible progression des revenus et des difficultés d'emploi auxquelles se heurtent les jeunes, premiers acheteurs potentiels de véhicules neufs.

GRAPHIQUE 8- Immatriculations mensuelles de véhicules



Le volume des ventes de services a généralement progressé sensiblement, sauf pour les agences de voyage, et se rapproche des taux de croissance habituels avant 1982 (tableau 17).

TABLEAU 17- Chiffre d'affaires en volume des services selon les déclarations à la TVA

(Variation en % par rapport à l'année antérieure)

DESIGNATION	1983	1984	1985	1986	1987(a)
HORECA	0,8	4,0	0,0	0,3	7,2
Réparation de biens de consommation et véhicules	0,9	7,9	6,7	6,2	10,0
Agences de voyage	-7,7	11,4	-0,7	-13,0	2,0
Transports de voyageurs par route (privés et publics)	2,5	2,8	-4,8	-0,6	14,2
Services récréatifs et culturels	1,8	0,9	0,9	7,7	14,2
Services personnels	-3,1	0,5	1,5	1,6	5,8
Ensemble des services	-0,2	4,6	1,7	3,5	9,2

Source : Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Données provisoires.

L'enquête de la Communauté sur l'opinion des consommateurs interroge les ménages sur la situation économique, leur épargne, leur situation financière personnelle et leur propension à effectuer des achats importants. Les indicateurs obtenus représentent une moyenne pondérée des réponses à chaque question. Les variations du niveau des indices plutôt que leur valeur absolue sont significatives de la façon dont les consommateurs apprécient les différents critères envisagés.

Les résultats de cette enquête en 1987 indiquent une nette progression de la manière dont les ménages voient leur situation financière. L'appréciation de la situation économique au cours de l'année prochaine s'améliore également. La capacité d'épargne des douze prochains mois est toujours jugée prometteuse. L'évolution des prix rencontre assez bien la faveur des personnes interrogées mais le désir d'épargner semble l'emporter sur l'opportunité d'effectuer un achat important. Les conséquences de l'indécision politique que connaît la Belgique depuis décembre 1987 ainsi que les craintes issues des incertitudes financières ne sont pas bien perçues au niveau de la demande.

La moyenne de la courbe synthétique du commerce élaborée par la Banque Nationale de Belgique à partir d'enquêtes mensuelles auprès des commerçants est retombée pratiquement à son niveau de 1985 (99,6 points contre 104,3 en 1986). Cette dégradation s'est surtout manifestée au quatrième trimestre. Il semble que les commerçants aient eu plus peur d'un impact éventuel du krach boursier que les consommateurs eux-mêmes. La manière dont les commerçants jugent l'évolution de leurs ventes a également reculé. Le recours accentué aux importations de biens de consommation se traduit par une forte progression des prévisions de commandes aux fournisseurs étrangers. C'est le résultat de la baisse des prix des importations libellées en dollar (notamment matériel HI-FI, vidéo et bureautique).

2.2.3. COMMERCE EXTERIEUR

A. EVOLUTION GENERALE DES ECHANGES DE MARCHANDISES

Les statistiques douanières publiées par l'INS indiquent une légère augmentation des échanges en valeur: les exportations sont passées de 3 070,3 à 3 093,1 milliards et les importations, de 3 065,2 à 3 099,2 milliards. Les taux de variation, devenus négatifs en 1986, sont à nouveau très faiblement positifs: + 0,7 % à l'exportation et + 1,1 % à l'importation (contre respectivement -3,1 % et -7,6 % en 1986). Cette hausse en valeur provient d'une augmentation en volume qui a légèrement dépassé la diminution en prix.

Les mouvements des indices de quantité et de valeur moyenne sont de même signe que ceux observés en 1986 mais leur ampleur s'est réduite, surtout pour les prix. L'indice de quantité des exportations a crû de 6,2 %, contre 8,0 % en 1986 et celui des importations, de 7,3 %, contre 10,5 %. Le taux de variation de l'indice des valeurs unitaires a été ramené de -10,2 % à -5,4 % entre 1986 et 1987 pour les exportations et de -16,5 % à -6,0 %, pour les importations (tableau 18).

TABLEAU 18- Evolution des volumes et des prix des échanges extérieurs de l'UEBL

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Variations en % (a)
							1987
Exportations							
volume	+ 0,2	+ 1,7	+ 4,1	+ 5,1	+ 3,9	+ 8,0	+ 6,2
valeur moyenne	+ 8,9	+ 14,0	+ 6,4	+ 7,5	+ 2,0	-10,2	-5,4
valeur	+ 9,1	+ 16,0	+ 10,8	+ 12,8	+ 5,9	-3,1	+ 0,7
Importations							
volume	-4,1	+ 0,9	-1,3	+ 4,9	+ 3,7	+ 10,5	+ 7,3
valeur moyenne	+ 14,7	+ 13,8	+ 7,7	+ 7,9	+ 0,1	-16,5	-6,0
valeur	+ 9,9	+ 14,9	+ 6,3	+ 13,3	+ 3,8	-7,6	+ 1,1
Termes de l'échange (b)	-5,1	+ 0,3	-1,3	-0,4	+ 1,8	+ 7,5	+ 0,6

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Par rapport à l'année précédente.

(b) Rapport entre les indices des prix des exportations et des importations.

a. Prix du commerce extérieur

Les prix des échanges extérieurs ont continué à diminuer en 1987 mais plus faiblement qu'en 1986 et l'examen du profil mensuel des indices des valeurs moyennes met bien en évidence les phénomènes d'accélération puis d'atténuation de la baisse (tableau 19).

La plus forte amplitude du mouvement de déflation à l'importation qu'à l'exportation a eu pour conséquence une amélioration considérable des termes de l'échange en 1986; elle s'est amenuisée ensuite de janvier à octobre 1987 pour remonter au cours des deux derniers mois. La moyenne de l'année est cependant supérieure à celle de

1986 mais le gain n'est que de 0,7 point d'indice ou 0,6 %, contre 7,1 points d'indice ou 7,5 % entre 1985 et 1986, alors que celui réalisé par les pays de l'OCDE vis-à-vis du reste du monde a été de 1 % en 1987 contre 34 % en 1986 (1) et que pour la CEE, l'amélioration s'est élevée à 7 % en 1986 et 1,2 % en 1987 (2).

TABLEAU 19- Evolution mensuelle des indices des valeurs moyennes du commerce extérieur

MOIS	Exportations			Importations			Variation en % (a)
	1985	1986	1987	1985	1986	1987	
Janvier	3,1	-3,9	-11,4	1,2	-8,3	-15,8	
Février	1,7	-5,1	-10,1	1,9	-12,5	-13,3	
Mars	4,8	-7,1	-9,7	3,9	-14,0	-11,8	
Avril	3,2	-5,9	-10,6	5,4	-15,7	-10,6	
Mai	4,3	-11,2	-6,1	5,1	-19,5	-5,2	
Juin	3,5	-10,9	-6,6	3,7	-18,5	-6,2	
Juillet	1,3	-13,0	-3,3	0,5	-19,7	-2,1	
Août	3,0	-14,1	-0,9	-1,8	-21,9	5,2	
Septembre	1,7	-12,3	-2,5	-4,0	-18,3	0,6	
Octobre	-0,1	-13,3	0,0	-2,4	-16,5	-1,2	
Novembre	-1,2	-14,5	1,0	-5,0	-17,2	-2,7	
Décembre	-1,6	-11,1	-1,8	-6,7	-15,9	-4,3	

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Les prix du commerce extérieur de l'UEBL, dépendant des prix internationaux et des cours des changes, ont été fortement influencés en 1987 par la poursuite de la chute du dollar alors que les prix relatifs des produits échangés ne connaissaient aucun bouleversement spectaculaire comparable au contrechoc pétrolier de 1986. Le cours du dollar a continué à se déprécier: sa valeur officielle exprimée en franc belge est passée de 59,36 BEF en 1985 à 44,66 BEF en 1986 et à 37,34 BEF en 1987. L'indice du cours effectif du BEF calculé par la BNB, sur base d'une pondération par les importations de l'UEBL, a haussé de 94,6 en 1985 à 102,4 en 1986 et à 107,8 en 1987 (base 1975 = 100). Le même indice calculé sur base d'une pondération par les exportations de l'UEBL a augmenté de 98,3 en 1985 à 106,6 en 1986 et à 112,1 en 1987 (3). De leur côté, les prix internationaux des produits manufacturés ont une influence plus forte sur les valeurs moyennes des exportations de l'UEBL (leur poids dans ces dernières est de l'ordre de 75 %) que ceux des matières premières qui agissent davantage sur les importations (leur poids dans celles-ci est de l'ordre de 40 %). Sous l'effet de la chute du dollar, les prix mondiaux des produits manufacturés ont continué à croître, mais plus modérément qu'en 1986 (+ 12,25 % contre + 19,0 % pour les prix à l'exportation de l'OCDE, exprimés en dollars) (4).

b. Croissance en volume

Les taux de croissance moyens pour 1987 (6,2 % pour les exportations et 7,3 % pour les importations) recouvrent des fluctuations mensuelles assez brutales (tableau 20). Ainsi, par exemple, l'indice de quantité des exportations a enregistré des hausses très fortes en mai et juin, puis a chuté en juillet. Ces mouvements, qui ne sont

(1) OCDE (1987), **Perspectives économiques**, n. 42, décembre.

(2) Estimations de la CEE, janvier 1988.

(3) BNB (1988), **Bulletin de la Banque Nationale de Belgique**, janvier.

(4) OCDE (1987), *ibid*, décembre.

pas propres à 1987, s'atténuent avec les moyennes trimestrielles mais il reste difficile de dégager un profil d'évolution des volumes tel que celui observé pour les prix. Il convient de noter qu'à l'issue des trois premiers trimestres, la tendance générale était plus favorable qu'en fin d'année. En effet, la croissance des exportations cumulée sur les neuf premiers mois dépassait celle des importations (7,1 %, contre 5,0 %), alors que pour l'ensemble de 1987, la situation est inverse. Le coefficient de couverture annuel en volume est passé de 108,8 en 1986 à 107,6 en 1987.

TABLEAU 20- Evolution mensuelle des indices de quantité du commerce extérieur

MOIS	Exportations			Importations			Variation en % (a)
	1985	1986	1987	1985	1986	1987	
Janvier	2,5	6,9	-3,8	3,0	10,3	-3,3	
Février	0,1	8,6	4,8	6,9	3,5	14,4	
Mars	-1,5	0,9	15,7	-1,7	5,1	16,1	
Avril	4,5	18,6	1,0	2,0	20,3	1,1	
Mai	1,8	-3,6	14,7	-5,2	8,8	6,1	
Juin	9,6	5,0	15,1	2,1	21,5	3,9	
Juillet	13,3	22,7	-4,4	11,5	14,6	-0,1	
Août	-0,6	-6,8	15,0	3,5	8,5	5,2	
Septembre	5,0	3,6	10,3	8,3	16,0	2,2	
Octobre	7,7	21,0	-7,3	6,0	5,9	7,3	
Novembre	-1,7	7,5	10,6	-0,5	4,0	18,0	
Décembre	6,6	7,2	11,8	11,7	9,3	17,8	

(a) Par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

L'interprétation de ces données s'avère délicate; en particulier, il n'est guère facile d'établir de relation précise entre les mouvements du commerce extérieur et ceux des autres agrégats macroéconomiques et des prix. Certes, les taux de croissance élevés en volume obtenus en moyenne sur l'ensemble de l'année accompagnent des variations négatives importantes des prix des flux concernés, ce qui peut être interprété en terme de réaction de la demande à l'évolution des prix mais par contre, la comparaison sur base d'un horizon inférieur à l'année est plus difficile comme les variations des indices de quantité ne suivent pas le mouvement progressif d'accélération puis de décélération de la baisse des prix.

Par ailleurs, le contenu en importations des exportations étant très élevé, la forte croissance des achats en moyenne sur l'année peut être expliquée, au moins partiellement, par celle des ventes. Elle peut aussi résulter de l'inadéquation de la production à la demande intérieure. En 1986, la production industrielle avait crû de 0,8 % et la demande intérieure totale de 3,4 % (sur base des comptes nationaux). En 1987, la production industrielle a augmenté de 0,7 % et la croissance de la demande intérieure totale est estimée à 2,6 % (selon le budget économique). Pour les deux années considérées, l'évolution de la demande a profité largement aux fournisseurs étrangers. Par contre, il est délicat de comparer les variations de la production et des exportations, même en tenant compte de certains délais éventuels d'ajustement (tableau 21).

TABLEAU 21- Comparaison des évolutions de la production et des exportations

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984	1985	Variation annuelle en %	
						1986	1987
Production industrielle (sans la construction)	-2,7	0,2	1,8	2,7	1,6	1,0	1,5
Exportations	0,2	1,7	4,2	5,1	3,9	8,0	6,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

Le contexte extérieur, dont l'importance ne doit pas être soulignée, s'est modifié sensiblement en cours d'année. En particulier, les échanges des partenaires commerciaux les plus importants pour l'UEBL - à savoir la CEE - ont été plus dynamiques qu'en 1986. Chez ses trois principaux clients, la demande d'importation a augmenté sensiblement (6,9 % en France, 4,5 % en Allemagne et 4,3 % aux Pays-Bas) alors que leur demande intérieure croissait moins (3,0 %, 2,9 % et 2,3 % respectivement). La comparaison entre les taux de variation cités montre que dans chacun de ces pays, mais surtout en France, l'expansion de la demande intérieure n'a pu être entièrement satisfaite par la production nationale et a profité largement aux fournisseurs étrangers, dont l'UEBL.

c. Effets combinés des prix et des volumes

Le gain réalisé sur les termes de l'échange a été insuffisant pour compenser l'écart de croissance en volume entre les importations et les exportations. Il s'est donc produit une détérioration du solde des opérations sur marchandises qui est repassé du positif au négatif (tableau 22). A partir de 1982, la balance commerciale de l'UEBL s'était pourtant améliorée (sauf en 1984), passant d'un déficit de 260 milliards à un surplus de 5 milliards en 1986. Ce résultat global provenait d'une diminution du déficit des produits énergétiques, réduit presque de moitié entre 1982 et 1986 et d'une progression de l'excédent sur les autres produits, multiplié par 2,5 entre 1982 et 1985. Cependant en 1986 déjà, le surplus sur les autres produits avait baissé de 18 milliards.

En 1987, les mouvements enregistrés l'année précédente se sont poursuivis: la facture énergétique a continué de se contracter (d'environ 10 milliards) tandis que le surplus sur les autres produits reculait de 22 milliards. La légère détérioration des échanges totaux s'observe également sur le coefficient de couverture, aussi bien pour les autres produits que pour les produits énergétiques. Pour ces derniers en effet, le taux de décroissance des exportations en valeur a été plus important que celui des importations (-19,4 % contre -12,3 %).

TABLEAU 22- Balance commerciale de l'UEBL, coefficient de couverture et termes de l'échange

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Balance commerciale (milliards de BEF):	-248	-260	-166	-204	-150	5	-6
Produits énergétiques	-289	-344	-319	-365	-358	-185	-175
Autres produits	41	84	153	161	208	190	168
Coefficient de couverture:	89,3	90,2	94,0	93,6	95,5	100,2	99,8
Produits énergétiques	39,9	38,8	41,7	40,1	38,2	47,7	43,8
Autres produits	102,3	104,0	106,6	106,2	107,6	107,0	106,0
Termes de l'échange (1980 = 100)	94,9	95,2	94,0	93,5	95,3	102,3	103,1

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

B. EVOLUTION PAR CATEGORIE DE PRODUIT

Les variations globales des volumes et des valeurs moyennes (tableau 23) couvrent des divergences entre les différentes catégories de produit. Toutefois, il faut être prudent dans la comparaison entre les taux globaux et ceux obtenus sur base de moyennes pondérées des taux des différentes catégories dans la mesure où les évolutions des quatre principales catégories retenues sont appréciées par l'INS à partir d'un certain nombre de produits et non du total.

L'expansion des ventes extérieures a été soutenue principalement par les matières premières et auxiliaires et les biens d'équipement alors que pour les biens de consommation, le rythme de croissance s'est fort ralenti. Ce taux le plus élevé enregistré pour les matières premières et auxiliaires peut être mis en relation avec la baisse des valeurs unitaires qui, bien que près de deux fois inférieure à celle de 1986, demeure néanmoins de loin supérieure aux diminutions des trois autres catégories.

TABLEAU 23- Evolution du commerce extérieur par catégorie de produit

DESIGNATION	Variation en % par rapport à l'année précédente									
	1983		1984		1985		1986		1987	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
EXPORTATIONS	4,2	6,4	5,1	7,5	3,9	2,0	8,0	-10,2	6,2	-5,4
Matières premières et auxiliaires	9,0	6,5	7,7	7,8	5,0	-0,1	7,2	-13,7	7,7	-7,5
Biens d'équipement	0,3	3,1	7,7	7,7	3,9	6,7	6,8	-0,8	6,5	-3,5
Biens de consommation durables	7,2	12,4	-4,9	5,0	12,2	4,5	7,8	3,6	4,2	1,1
Biens de consommation non durables	4,8	5,1	6,7	6,3	4,9	2,5	7,8	-1,9	3,7	-3,3
IMPORTATIONS	-1,3	7,7	4,9	7,9	3,7	0,1	10,5	-16,5	7,3	-6,0
Matières premières et auxiliaires	4,7	9,5	9,0	7,6	2,2	-1,5	8,1	-15,4	7,8	-7,1
Biens d'équipement	-6,1	11,7	1,9	5,7	14,1	2,1	6,8	0,6	10,5	-5,1
Biens de consommation durables	2,1	10,4	0,9	5,9	2,7	3,2	15,3	1,5	5,7	0,5
Biens de consommation non durables	-3,6	4,6	6,3	6,6	2,1	2,3	7,1	-3,1	10,6	-3,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Volume.

(b) Valeur moyenne.

La croissance des ventes extérieures de biens d'équipement, presque aussi soutenue qu'en 1986, peut à première vue s'expliquer par le dynamisme de la formation brute de capital fixe des pays clients et donc de leur demande à l'importation pour les produits concernés. Selon la CEE (1), la formation brute de capital fixe hors construction a crû en 1987 de 4,0 % en RFA (contre 4,3 % en 1986) comme en France (contre 3,8 %) alors qu'aux Pays-Bas, elle a fortement ralenti (2 % contre 9,8 % en 1986). Les données disponibles sur les importations en volume par catégorie de produit indiquent une poussée très forte des biens d'équipement en France (+ 10,0 % contre + 7,7 % en 1986, selon l'INSEE (2) mais une forte décélération aux Pays-Bas (+ 2,3 % contre + 10,3 % en 1986, selon le Centraal Bureau voor de Statistiek). Par ailleurs, la baisse des prix à l'exportation des biens d'équipement de l'UEBL a été supérieure à celle de 1986 et a donc pu stimuler les ventes.

Le ralentissement de la croissance des exportations en volume des biens de consommation étonne davantage car la consommation privée est restée soutenue dans les pays clients même si elle y fut un peu moins vive qu'en 1986, sa hausse passant d'une année à l'autre de 4,1 % à 3,1 % en RFA et de 3,4 % à 2,2 % en France tandis qu'elle restait stable aux Pays-Bas (+ 3,2 % contre + 3,1 %). De plus, les importations de biens de consommation ont progressé très vivement dans ces deux derniers pays, ce dont l'UEBL ne semble pas avoir profité.

(1) Estimations de la CEE datant de juin 1988.

(2) INSEE (1988), **Informations rapides**, n. 20 et 47.

A l'importation, la croissance fut la plus rapide en 1986 pour les biens de consommation durables (en particulier les automobiles) et les matières premières et auxiliaires (principalement les produits énergétiques à cause de la chute du prix du pétrole brut). Ce profil s'est modifié en 1987 puisque les achats de biens de consommation non durables et ceux de biens d'équipement ont connu un plus grand développement. Cette progression peut être rapprochée de celle de la demande intérieure belge: la formation brute de capital fixe des entreprises a crû en volume de 8,0 % en 1987 et la consommation privée de 2,5 %, selon les estimations du budget économique (1) mais la production industrielle nationale n'a pas suivi cette expansion.

La décélération de la baisse des prix observée en moyenne en 1987 couvre des évolutions variables selon les catégories de produits. Les valeurs unitaires des matières premières et auxiliaires ont été en 1986 affectées en premier lieu et dans la proportion la plus forte par la chute du prix du pétrole, la faiblesse des cours des autres matières premières et la perte de valeur du dollar. En 1987, les indices des prix des exportations et des importations de ces produits sont toujours orientés à la baisse; les taux de décroissance sont environ deux fois moindres que ceux de l'année précédente mais ils demeurent supérieurs à ceux des autres catégories.

L'influence de l'extérieur sur les autres catégories de produits a été plus faible en 1986 et ne s'est manifestée en 1987 qu'avec un certain retard et sous une forme atténuée. Dans le cas des biens de consommation durables, les indices de valeurs unitaires n'ont baissé ni en 1986, ni en 1987. A titre de référence, les prix des échanges extérieurs de produits manufacturés de l'ensemble des pays de l'OCDE, exprimés en monnaie nationale, n'ont enregistré que des baisses très amorties par rapport à celles des prix des produits de base. Les prix à l'exportation ont diminué de 3,8 % en 1986 et seulement de 1,2 % en 1987 et, à l'importation, ils ont reculé de 1,4 % en 1986 et de 0,1 % en 1987 (2).

TABLEAU 24- Indices des termes de l'échange bruts et nets, par catégorie de produit

DESIGNATION	1980 = 100						
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Indice des termes de l'échange brut (a):	104,5	105,3	111,1	111,2	111,4	108,8	107,7
Matières premières et auxiliaires	101,1	97,4	103,6	100,6	103,3	102,4	102,2
Biens d'équipement	107,7	103,3	107,5	112,3	102,4	102,3	98,6
Biens de consommation durables	111,7	121,9	132,9	122,1	133,4	124,7	123,0
Biens de consommation non durables	106,1	106,2	114,9	114,7	117,9	118,7	111,1
Indice des termes de l'échange net (b):	94,9	95,2	94,0	93,5	95,3	102,4	103,1
Matières premières et auxiliaires	99,5	102,8	100,1	100,1	101,6	103,6	103,1
Biens d'équipement	96,7	97,9	90,2	91,9	96,1	94,8	96,5
Biens de consommation durables	97,9	100,4	102,0	101,1	102,4	104,5	105,2
Biens de consommation non durables	100,3	96,9	97,4	97,3	97,5	98,7	98,7

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

- (a) Rapport entre les indices de quantité des exportations et des importations, soit le taux de couverture en volume des importations par les exportations.
- (b) Rapport entre les indices de valeur moyenne (ou les prix) des exportations et des importations.

En volume, une dégradation apparaît en 1987, sensible surtout pour les biens de consommation non durables et d'équipement; dans ce dernier cas, ce mouvement peut être inquiétant vu qu'il poursuit la tendance entamée depuis plusieurs années. En prix, par contre, l'indice global a continué de très légèrement s'améliorer grâce

(1) Estimations du 6 mai 1988.

(2) OCDE (1988), **Perspectives Economiques**, n. 43.

aux biens d'équipement et de consommation durables. La hausse de l'indice des termes de l'échange net reflète dans le cas des biens d'équipement une baisse des valeurs unitaires intervenue avec retard et plus forte pour les achats que pour les ventes; dans le cas des biens de consommation durables, elle traduit une croissance des prix un peu plus forte pour les ventes, bien qu'en recul par rapport à 1986 pour les deux flux (tableau 24).

C. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR PAR BRANCHE D'ACTIVITE

La dégradation du solde commercial provient des produits non énergétiques, le déficit de la balance énergétique ayant continué à se réduire selon la tendance observée au cours des années précédentes. L'origine de la baisse du surplus des produits non énergétiques provient d'une diminution de l'excédent des produits minéraux, des produits chimiques et de l'industrie textile et de l'habillement, d'une aggravation du déficit des produits métalliques et électro-techniques et enfin d'un renversement du solde des «autres industries» (tableau 25).

La faible croissance en valeur des exportations totales recouvre de fortes divergences d'évolution selon les branches d'activité dont les performances sont examinées ci-dessous selon l'ordre décroissant de leur poids dans les échanges extérieurs: les variations extrêmes se produisent pour les produits de l'agriculture, sylviculture et pêche (+ 10,2 %) et l'énergie (-19,4 %). A l'importation, les branches ont aussi évolué diversement bien que l'éventail des taux soit moins large (de -12,3 % pour l'énergie à + 5,7 % pour les «autres industries»).

TABLEAU 25- Répartition du commerce extérieur de l'UEBL par branche d'activité en 1987

BRANCHES D'ACTIVITE NACE-CLIO	Exportations			Importations			Solde (mrds)	
	Valeur (mrds)	Ecart en % (a)	Import. relat.	Valeur (mrds)	Ecart en % (a)	Import. relat.	1986	1987
Produits de l'agriculture, sylviculture et pêche								
pêche	75,6	10,2	2,4	184,8	-0,6	6,0	-117,4	-109,2
Energie	135,9	-19,4	4,4	310,4	-12,3	10,0	-185,2	-174,5
Produits minéraux	448,7	-3,6	14,5	311,0	-2,7	10,0	145,9	137,7
Produits chimiques	490,2	0,1	15,8	376,7	1,0	12,2	116,5	113,5
Produits métalliques et électrotechniques	955,0	4,9	30,9	1 031,7	5,6	33,3	-66,5	-76,7
Industries alimentaires	242,7	-1,1	7,8	171,4	-3,5	5,5	67,8	71,3
Textile, habillement	224,4	1,7	7,3	184,7	3,7	6,0	42,4	39,7
Autres industries	520,5	3,8	16,8	528,5	5,7	17,1	1,7	-8,0
Total	3 093,1	0,7	100,0	3 099,2	1,1	100,0	5,1	-6,1

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Par rapport à 1986.

a. les produits métalliques et électro-techniques

Les produits métalliques et électro-techniques, qui représentent un tiers des importations et environ 30 % des exportations, ont réalisé un taux de croissance de leurs ventes supérieur à celui des autres branches, à l'exception

des produits de l'agriculture, mais leurs achats ont encore crû davantage de sorte que le déficit des échanges extérieurs a augmenté de 10 milliards. En 1986, l'écart de variation entre les importations et les exportations avait également entraîné une augmentation du déficit (de l'ordre de 22 milliards).

Compte tenu de la faible hausse des prix des produits de cette branche (1), les taux de croissance des flux en volume ne devraient pas être fort inférieurs à ceux en valeur; leurs évolutions respectives peuvent être approchées à partir de la comparaison des données en valeur et en poids issues des statistiques douanières. En 1987, les indices de poids ont augmenté de 3,4 % à l'exportation et de 5,2 % à l'importation et les indices des valeurs unitaires respectivement de 1,4 % et 0,3 %. Selon le diagnostic établi par Fabrimétal (2), l'année 1987 aura été difficile pour la plupart des secteurs des fabrications métalliques, dont les performances ont néanmoins été soutenues par la demande extérieure, surtout d'automobiles. Les commandes sur le marché belge sont tombées au niveau le plus bas des dix dernières années, en partie en raison de la contraction des investissements publics qui a affecté notamment des secteurs tels que la construction ferroviaire, l'aéronautique et les télécommunications.

Les ventes ont pu progresser sur les marchés de biens de consommation durables des pays européens. Sur les marchés non européens, les exportations ont subi une perte de compétitivité due à la dépréciation du dollar. De plus, les ventes à destination des PVD, notamment latino-américains et africains, ont été freinées en raison des contraintes financières extérieures que connaissent ces pays.

La sous-branche des véhicules et moteurs automobiles a enregistré les taux de croissance les plus élevés (+ 7,4 % à l'exportation, pour 47,2 % du total des ventes extérieures des fabrications métalliques et + 10,1 % à l'importation, pour 43,9 % du total). Les exportations d'automobiles ont surtout augmenté vers la France (+ 14,6 %), la RFA (+ 11,5 %) et l'Italie (+ 20,1 %) alors qu'elles ont baissé vers les Pays-Bas (-22,3 %) et le Royaume-Uni (-8,8 %). Les importations ont progressé principalement en provenance de France (+ 7,0 %), de RFA (+ 26,8 % pour les automobiles et + 13,5 % pour les parties, pièces détachées et accessoires) et du Royaume-Uni (+ 11,1 %) mais ont diminué en provenance du Japon (-10,5 %).

Dans la sous-branche de matériel de bureau et des instruments d'optique et de précision, les exportations ont augmenté très fortement (+ 15,8 %) et les importations dans une mesure moindre (+ 5,5 %), ce qui a permis une légère réduction du déficit (de 41,9 milliards à 38,7 milliards). Le poids de cette sous-branche dans les fabrications métalliques est faible: 6,4 % des exportations et 9,7 % des importations.

Les installations et fournitures électriques ont aussi réalisé une bonne performance sur les marchés extérieurs (+ 3,5 % pour 17,5 % du total) alors que sur le marché intérieur la situation est loin d'être brillante, notamment du fait de la faiblesse des commandes publiques (équipement électrique, télécommunications) qui ont un poids important. L'insuffisance de la demande intérieure s'est aussi répercutee sur les fournisseurs étrangers: les importations ont diminué en valeur de 1,4 % (pour 16,7 % du total de la branche). A cet égard, il faut tenir compte de la faiblesse de la demande en biens d'équipement électrique mais aussi des baisses de prix intervenues pour les biens de consommation notamment audio-visuels.

La sous-branche des machines agricoles et industrielles subit actuellement les effets de la limitation de la demande en biens d'équipement et des problèmes de financement de la grande exportation, qui sont liés à l'endettement d'un certain nombre de PVD. A l'intérieur de cette sous-branche, les meilleurs résultats sont enregistrés pour le matériel textile et agricole, les appareils de levage et de manutention, les équipements spécifiques, les machines-outils et le matériel de génie civil. Le solde commercial s'est détérioré, le déficit étant passé de 0,7 milliard à 7,1 milliards. Les exportations n'ont en effet que fort peu augmenté (+ 1,0 % pour 19,2 % du total) tandis que les importations croissaient de 4,4 % (pour 18,4 % du total).

(1) FABRIMETAL (1988), **Informations quotidiennes**, 26 janvier.

(2) de BUCK van OVERSTRAETEN, Ph. (1988), *Fabrications métalliques et électriques: très bon dans l'automobile, difficile ailleurs*, **L'Echo de la Bourse**, 26 janvier.

Le déficit des moyens de transport autres que les automobiles est passé de 13,4 milliards à 17 milliards du fait d'une chute des exportations en valeur (-12,9 %) alors que les importations ont stagné (+0,6 %). Les résultats dans cette sous-branche sont liés à des commandes fort irrégulières et portant sur des montants élevés, d'où leur caractère souvent erratique. La construction navale et ferroviaire traverse d'ailleurs depuis plusieurs années une crise liée d'une part à la surcapacité des chantiers et d'autre part aux restrictions budgétaires. Cette sous-branche ne représente que 2,4 % des exportations en produits métalliques et électro-techniques et 3,9 % des importations.

Enfin, les «autres fabrications métalliques» (7,2 % des ventes et 7,4 % des achats) ont connu une légère hausse des exportations (+1,8 %); elle fut un peu plus forte pour les importations (+2,9 %). Ce poste comprend la fabrication d'ouvrages en métaux (à l'exclusion des machines et du matériel de transport), à savoir les produits des fonderies, des forges, de la seconde transformation des métaux, de la construction métallique, de la chaudronnerie, ainsi que l'outillage et les articles finis en métaux. Dans cette sous-branche, la concurrence est très vive, notamment vis-à-vis des produits provenant de pays européens à bas salaires. D'autre part, les données en valeur sont affectées par la baisse des prix des aciers.

b. Les «autres industries»

La branche «autres industries» vient en deuxième position par ordre d'importance dans les flux du commerce extérieur, avec environ 17 % à l'exportation comme à l'importation. Il s'agit d'une branche «hétérogène», recouvrant des activités sans grand point commun, la plus importante concernant l'orfèvrerie et les diamants taillés qui représentent 37,1 % des ventes de la branche et 36,1 % des achats. Son poids dans le total s'élève à 6,2 % tant à l'exportation qu'à l'importation. Les statistiques douanières indiquent une progression en valeur de 2,9 % des ventes et de 1,4 % des achats, ainsi qu'une amélioration du solde commercial de -0,5 milliard à 2,4 milliards. Pour le secteur du diamant, les exportations totales ont augmenté de 5,2 % et les importations de 4,4 %, selon le Rapport Annuel du Conseil Supérieur du Diamant (1). Ces variations sont calculées en BEF mais les transactions s'effectuent toutes en USD. Exprimées dans cette monnaie, les opérations d'exportation et d'importation ont augmenté de 10 %. Les importations de diamants taillés, parmi lesquels le diamant de qualité «gemme» occupe la part la plus importante, ont augmenté de 12 % en USD mais baissé de 4,4 % en BEF. En outre, des changements se sont opérés entre les fournisseurs: les achats à l'Union soviétique ont diminué tandis que ceux en provenance de l'Inde et d'Israël ont augmenté. Les exportations de diamants taillés ont crû de 10 % en volume et de 22 % en valeur exprimée en USD. Les Etats-Unis représentent le principal marché client, avec la moitié des exportations. Sur ce marché, les ventes ont progressé de 2,5 % en volume et de 10 % en valeur. Au Japon, la hausse a été remarquable: 19,2 % en volume et 32 % en valeur. En outre, le rôle de Hong-Kong, comme centre pour l'Asie du Sud-Est s'est redressé. Au total, la sous-branche a enregistré de bons résultats, malgré un renforcement de la concurrence étrangère, lié à la dépréciation du dollar dans lequel sont libellées les opérations commerciales.

L'industrie du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques (21 % des ventes des «autres industries» et 15 % des achats) est en surplus mais celui-ci a légèrement régressé (33,1 milliards contre 34,5 milliards en 1986). Les exportations ont progressé de 3,5 %, mais le taux de croissance des importations a été deux fois plus élevé (7,0 %). Ces taux peuvent être mis en relation avec l'évolution du marché automobile (hausse de la demande de pneus).

Le papier représente un peu moins de 18 % des ventes extérieures des «autres industries» et 21 % des achats. Le déficit commercial s'est un peu accru en 1987 (de 17,6 à 19,9 milliards) à la suite d'une croissance très vive des achats (8,5 %) qui n'a pu être compensée par celle, pourtant élevée, des ventes (7,5 %). Dans cette sous-branche sont classées les activités de fabrication et de transformation des pâtes, papiers et cartons qui semblent avoir évolué de façon sensiblement différente. Ainsi, la production qui a augmenté de 8,4 % en volume en moyenne, a crû

(1) Cité dans: **l'Echo de la Bourse**, 12-14 mars 1988.

beaucoup plus vite pour les papiers et cartons (+ 20,5 %) et les pâtes à papier (+ 21,4 %) (1) que pour les articles transformés. Pour ces derniers, les données disponibles indiquent un ralentissement en cours d'année dû à un essoufflement de la consommation mais également à la perte de parts de marchés des producteurs nationaux au profit des étrangers. Pour l'ensemble de l'année, la croissance de la production n'atteint pas 1 %, alors que celle de la consommation dépasse 2 % (2). Les importations ont augmenté de 9 % et les exportations, qui représentent 43 % de la production totale (3), de 5 %. Les échanges extérieurs ont évolué plus favorablement pour les papiers, les cartons et les pâtes. Bien que les importations aient augmenté sensiblement tant en valeur (près de 6 %) qu'en volume (un peu moins de 10 %), en réponse à un accroissement de la consommation intérieure (de l'ordre de 10 % en volume), les exportations ont encore progressé davantage (près de 10 % en valeur et plus de 20 % en volume), la demande extérieure demeurant soutenue (+ 5 % en moyenne dans la CEE).

Les statistiques douanières sont cependant considérées comme peu fiables par COBELPA. Il semblerait que les importations soient surestimées «du fait d'importations à Anvers dont une partie importante est en transit vers les Pays-Bas, la RFA et la Suisse et dont aucune trace n'est trouvée à l'exportation» (4). Par ailleurs, les chiffres d'exportation seraient sous-estimés à cause de l'application du principe de la confidentialité, certaines exportations étant effectuées par un seul producteur. Quoiqu'il en soit, il demeure évident que le secteur du papier est fort ouvert sur l'extérieur: l'exportation représente environ 65 % de sa production en volume et l'importation, 80 % de sa consommation apparente selon les calculs de COBELPA. Par ailleurs, l'orientation des prix est différente pour les pâtes à papier d'une part et pour les papiers, cartons et articles transformés d'autre part. Les prix des pâtes augmentent depuis 1985 sous l'effet d'une stabilisation de l'offre mondiale due à une diminution de la production en Scandinavie (5). Cependant, la baisse du dollar a fort atténué l'impact de cet accroissement qui, exprimé en monnaie nationale, se chiffre entre 5 % et 10 % selon les produits et leurs provenances. Ces hausses ne se sont pas encore répercutées sur les prix des papiers. Selon la FETRA, les prix de vente des produits transformés sont soumis à des pressions à la baisse en raison de l'existence de surcapacités de production (6).

La sous-branche bois et meubles porte sur environ 10 % des exportations et des importations des «autres industries» et enregistre un solde légèrement positif (+ 2,8 milliards), en baisse par rapport à celui de 1986 (+ 4,5 milliards). En effet, les achats à l'étranger se sont développés plus que les ventes (+ 9,8 % contre + 5,6 %). La Fédération Nationale des Scieries signale que dans le secteur de la transformation primaire du bois (sciage et préparation industrielle du bois), les importations en volume ont été plus importantes qu'en 1986, que la concurrence des bois importés est devenue plus vive et que des stocks importants ont été constitués à bas prix (7). Dans le secteur de la transformation, les échanges extérieurs ont un poids significatif: les exportations représentent 54 % des livraisons et les importations 48 % de la consommation intérieure. Le taux de couverture des importations par les exportations atteint 132 en 1987 (8). Les exportations sont composées à concurrence de 37,6 % par les meubles, de 17,9 % par les sièges, de 7,3 % par les éléments de construction et de 22,2 % par les panneaux comprimés. Les parts correspondantes pour les importations sont de 35,0 %, 16,7 %, 8,1 % et 6,7 %. Dans ce secteur, la balance commerciale est largement positive. En effet, en 1987 les exportations se sont élevées à 45,6 milliards et les importations à 34,9 milliards. Les principaux clients sont les pays de la CEE (92 % du total), dont surtout la France (35 %), les Pays-Bas (24 %), l'Allemagne (20 %) et le Royaume-Uni (11 %). En 1987, les exportations de meubles et de sièges ont connu une forte expansion sur les marchés néerlandais (+ 12 %) et allemand (+ 18 %). En ce qui concerne les panneaux comprimés dont la qualité s'est fortement améliorée grâce à des innovations

-
- (1) ROSE, A., COBELPA (1988), *La production belge de pâtes, papiers et cartons: une année faste*, **L'Echo de la Bourse**, 28 janvier.
- (2) FETRA (1987), *Transformation du papier et du carton. Aperçu sectoriel*, novembre et DELLA FAILLE, Ph. (1988), *Transformation du papier et du carton. Production et consommation en faible hausse*, **L'Echo de la Bourse**, 28 janvier.
- (3) Voir: *Transformation du papier et du carton. Faible croissance en 1987.*, **L'Echo de la Bourse**, 2 juin 1988.
- (4) ROSE, A., (1988), *ibid*, 28 janvier.
- (5) Conseil Central de l'Economie (1987), *Synthèse des rapports sectoriels de conjoncture*, Doc CCE 1987/503.
- (6) Voir: *Transformation du papier et du carton. Faible croissance en 1987*, **L'Echo de la Bourse**, 2 juin 1988.
- (7) RUCHENNE, F., Fédération nationale des Scieries (1988), *Scieries belges: des fortunes diverses*, **L'Echo de la Bourse**, 4 février.
- (8) Données communiquées par FEBELBOIS.

technologiques et pour lesquels de nouvelles applications ont été développées, des obstacles à l'exportation subsistent en raison notamment de différences dans les normes techniques nationales. A cet égard, l'élimination des entraves prévue pour 1992 au sein de la CEE devrait ouvrir de nouveaux débouchés pour les producteurs belges.

La sous-branche des boissons et tabacs est en excédent de 3,9 milliards (contre 5,5 milliards en 1986). Les exportations qui représentent 5 % de celles des «autres industries» ont diminué en valeur de 1,2 % mais les importations (4,2 % du total de la branche) ont progressé de 6,2 %. Ces dernières se sont fort développées notamment pour les eaux minérales (+ 17,2 %) en raison du succès que connaissent les marques françaises auprès des consommateurs et pour les limonades (+ 15,2 %), du fait d'importations massives de produits à bas prix en provenance des Pays-Bas (1).

Le cuir ne représente qu'une petite fraction des échanges des «autres industries» mais son déficit est le plus élevé de la branche (-25,4 milliards en 1987, contre -23,6 milliards en 1986). Les exportations ont diminué de 1,9 %; en outre, il faut remarquer qu'une part importante des ventes extérieures de chaussures notamment «à dessus en matière autres que le cuir» consiste en fait en réexportation. Par contre, les importations ont crû de 4,6 %. Comme c'était le cas en 1986, la croissance de la consommation apparente (+ 7,4 % pour les chaussures et + 35,4 % pour les pantoufles) a profité aux articles importés surtout en provenance de pays hors CEE alors que la production nationale a diminué (2).

c. L'industrie chimique

La branche des industries chimiques, qui occupe la troisième place dans les échanges avec 15,8 % des exportations et 12,2 % des importations, dégage l'excédent le plus important après celui des produits minéraux, mais en 1987 s'est produite une légère détérioration, de l'ordre de 3 milliards.

Les exportations ont quasiment stagné en valeur tandis que les importations augmentaient faiblement. Ces variations d'ampleur réduite cachent cependant des mouvements importants en prix et en volume. Les indices des valeurs unitaires ont diminué d'un peu plus de 4 % à l'importation et de 7 % à l'exportation alors que la croissance en volume a atteint respectivement 5,5 % et 8 %. Au niveau des prix, l'année 1986 avait été marquée par la chute des cours du pétrole et une baisse consécutive des cours des autres matières premières mais un décalage s'était produit dans les effets sur les prix des produits finis. Par contre en 1987, les cours des matières premières ont fléchi dans une moindre mesure, tandis que les répercussions sur les prix des produits semi-finis et finis se sont manifestées, ce qui explique la plus forte chute des valeurs moyennes à l'exportation qu'à l'importation.

Un deuxième facteur lié à l'environnement international réside dans les changements de position compétitive découlant de la dépréciation du dollar. L'industrie chimique belge mais aussi européenne dans son ensemble fut confrontée à une concurrence très forte, tant sur le marché intérieur que sur ceux à l'exportation. Sur le marché intérieur de la CEE, les producteurs européens se sont heurtés d'une part aux pays de la zone dollar qui ont profité du recul de leurs monnaies et d'autre part aux pays du CAEM (en ce qui concerne les engrâis) et du Moyen-Orient (en ce qui concerne les produits pétrochimiques), ces pays bénéficiant de coûts de production particulièrement bas. Sur les marchés tiers, les contrats étant libellés en général en dollars, les producteurs de la CEE ont aussi souffert d'une perte de compétitivité face aux NPIA et aux Etats-Unis. Ainsi, au cours du premier semestre 1987, les exportations communautaires hors CEE ont reculé de 4,6 % alors que la diminution pour l'ensemble des destinations se chiffre à 1,0 % (3). Par contre, les importations totales de la CEE n'ayant pratiquement pas diminué, le solde commercial global s'est détérioré. Ces données en valeur recouvrent toutefois une évolution en volume

(1) Conseil Professionnel de l'Alimentation, Commission consultative spéciale du Conseil Central de l'Economie (1987), *Rapport sur l'évolution économique dans le secteur de l'alimentation au cours de l'année 1987*, Doc./AL/CR/87/250.

(2) Conseil Central de l'Economie (1987), *ibid.*

(3) Source: EUROSTAT (1988), *Commerce extérieur. Statistiques mensuelles*, n. 2.

plus défavorable encore à la CEE, car les termes de l'échange ont continué à s'améliorer en faveur des pays européens. Les échanges intra-communautaires se sont intensifiés: de 1,7 % en valeur au cours du premier semestre et sans doute davantage en volume, compte tenu de la baisse des valeurs unitaires. La production communautaire a connu une croissance de l'ordre de 2 % pour l'ensemble de l'année (1) .

La production belge s'est montrée moins dynamique, avec un taux de croissance de 0,4 %. Par contre, les mouvements de réorientation des flux en valeur observés pour la Communauté se vérifient dans l'UEBL. En effet, les exportations vers la CEE ont crû en valeur de 2,7 %, contre une moyenne de 0,1 % pour l'ensemble des destinations et les importations de 3,3 %, contre 1,0 % pour l'ensemble des pays de provenance. Le solde excédentaire vis-à-vis de la CEE a diminué légèrement, de 22,9 milliards à 22,0 milliards.

La croissance des sous-brances a été soutenue à l'exportation par les «autres produits chimiques» (enduits, peintures, vernis, etc... : + 5,1 %) et plus faiblement par les produits d'hygiène et domestiques (+ 1,7 %) et la pétro et carbo-chimie (+ 1,2 %). A l'importation, les taux les plus élevés apparaissent aussi pour les «autres produits chimiques» (+ 9,8 %), les produits d'hygiène et domestiques (+ 7,9 %), mais également pour les produits pharmaceutiques (+ 5,4 %). Dans les autres sous-brances, les flux en valeur stagnent ou diminuent.

d. Les produits minéraux

Les produits minéraux enregistrent le surplus le plus élevé de toutes les branches: 137,7 milliards, en baisse néanmoins de 8,2 milliards par rapport à 1986. Les diminutions des flux en valeur résultent de celles des indices des valeurs unitaires (-5,0 % à l'exportation et -5,2 % à l'importation), qui n'ont pu être compensées par des hausses en volume (respectivement + 1,5 % et + 2,6 %). Une distinction doit être faite entre les sous-brances liées au fer et à l'acier, celle des métaux non-ferreux et celle des matières non métalliques.

Dans la sidérurgie, l'année 1987 se sera mieux terminée qu'il n'était prévu aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. En effet, la demande d'acier, faible au cours du premier trimestre, s'est raffermie en cours d'année pour atteindre un taux de croissance de 2 % à 3,5 % globalement (2) . Cet accroissement s'est surtout localisé aux Etats-Unis (+ 4,5 %), au Japon (+ 4,7 %) et en Australie (+ 6,8 %). Dans la CEE (EUR 12), la consommation apparente a baissé de 1,5 à 2 %. Dans la CEE limitée à dix, il semble que la consommation se soit stabilisée depuis 1984 alors qu'elle avait chuté sensiblement entre 1980 et 1983 (3) . Les industries automobiles et dans une moindre mesure les autres biens de consommation durables et les biens d'investissement ont surtout assuré une certaine relance.

Les exportations totales nettes de l'OCDE vers le Reste du Monde ne se sont que peu modifiées, mais leur orientation s'est faite davantage vers certains pays d'Asie et d'Amérique Latine au détriment des pays du Moyen-Orient. Les positions compétitives se sont considérablement modifiées sous l'effet des mouvements des cours de change. De ce fait, les exportations ont augmenté de 25 % aux Etats-Unis mais baissé de 12 % au Japon. Les exportations de la CEE (EUR 12) ont crû de 5 %. Du côté des importations, un recul de 2,5 % a été enregistré aux Etats-Unis et de 9 % dans la CEE (EUR 12) et une progression de 36,4 % au Japon. Les livraisons de la CEE limitée à Dix ont augmenté de 1,3 % tous marchés confondus mais cette moyenne recouvre une quasi stagnation des échanges intra-CEE (+ 0,3 %) et une progression des ventes aux pays tiers (+ 5,2 %). La CEE a profité de ce que les industries de certains autres pays exportateurs tels que la Corée du Sud, Taïwan, le Brésil et le Canada ont soit répondu davantage à une demande intérieure, soit connu un arrêt d'activité. Ces facteurs sont évidemment temporaires mais il semble que depuis 1980, la grande exportation résiste mieux à la crise que les livraisons sur le marché communautaire.

(1) Estimation de la Fédération des Industries chimiques de Belgique: voir SMETS, P.F. (1988), *La chimie belge: baisse des recettes, hausse de la rentabilité*, **L'Echo de la Bourse**, 26 janvier.

(2) OCDE (1988), *Perspectives du marché de l'acier dans les pays de l'OCDE en 1988*, Comité de l'Acier, Communiqué de presse, 28 janvier.

(3) GHISLAIN, J., Groupement de la Sidérurgie (1988), *1987, redressement partiel de la sidérurgie belge*, **L'Echo de la Bourse**, 14 janvier.

En Belgique, les exportations en valeur ont baissé de 5,3 % tandis que les importations augmentaient de 0,9 %, ce qui a entraîné une réduction de 15 milliards du surplus (de 147,7 milliards à 132,7 milliards). En volume, les taux de variation correspondants sont de +4,5 % et +2,9 %. La détérioration du solde provient donc d'un effet de prix. La situation est plus favorable pour les produits plats, dont la demande s'est accrue au deuxième semestre et dont les prix ont progressé après d'importants reculs en 1986, que pour les produits longs (notamment les produits légers et le fil machine). Pour ces derniers, la situation s'est détériorée progressivement sur le marché international en 1985 et 1986, puis les prix se sont effondrés au premier semestre de 1987 pour se stabiliser plus ou moins à des niveaux très faibles.

L'évolution de la sidérurgie est évidemment fort dépendante de la politique communautaire en cette matière. Le problème de la restructuration de la sidérurgie est revenu à l'ordre du jour en 1987 et plus particulièrement celui du maintien ou de la suppression des quotas de production et de livraisons, introduits en 1980 et reconduits à plusieurs reprises. Diverses propositions ont été faites par la Commission, notamment sur base d'un rapport établi par un groupe d'experts dit des «Trois Sages» dont les conclusions étaient très critiques vis-à-vis de la sidérurgie européenne. Cependant, la Commission s'est heurtée à une forte résistance de la part des industriels et, finalement, les ministres des Douze réunis à Bruxelles le 22 décembre ont différé jusqu'au 10 juin 1988 les décisions les plus importantes (1).

e. Les métaux non ferreux

Le déficit des métaux non-ferreux s'est contracté de 21,4 à 15,7 milliards à la suite d'une réduction des importations supérieure à celle des exportations (-9,1 % contre -6,1 %). La baisse des flux en valeur résulte de celle des valeurs unitaires: l'indice a diminué de 11,0 % à l'importation et de 14,6 % à l'exportation. En volume, les flux à l'exportation ont connu une évolution favorable: leur croissance a atteint 10,0 % alors que les importations n'ont crû que de 2,1 %. Ce secteur est fort dépendant des évolutions sur les marchés mondiaux, tant en ce qui concerne les prix que la demande et les approvisionnements. La consommation mondiale s'est développée en cours d'année pour tous les métaux. Les stocks demeurent à un niveau exceptionnellement bas pour le cuivre, le plomb et l'aluminium et ils sont en légère baisse pour le zinc, sauf en Europe où les producteurs sont confrontés à des surcapacités de production (2) . L'évolution favorable de la demande extérieure s'est traduite pour l'UEBL par une forte hausse en volume des exportations de métaux bruts (principalement l'aluminium et le zinc (plus de 12 %). Par contre, la croissance a été beaucoup plus faible pour les produits demi-finis.

La sous-branche des «matières non métalliques» regroupe l'extraction et la fabrication de matériaux de construction dont l'industrie du verre. Les échanges en valeur ont augmenté aussi bien pour les achats que pour les ventes (environ 5 %) et le surplus s'est un peu renforcé (de 19,5 à 20,7 milliards). Le verre représente à lui seul un excédent de 25,5 milliards, en hausse par rapport à 1986 (23,5 milliards). Les ventes extérieures de verre ont progressé de 8,9 % en valeur et de 8,3 % en volume. Les exportateurs belges se heurtent cependant à une concurrence accrue, surtout dans le segment des produits moins élaborés. Cependant, vu ses efforts de restructuration et de valorisation de sa production, l'industrie belge du verre a renforcé sa compétitivité dans les produits traditionnels et a développé de nouveaux produits à forte valeur ajoutée pour lesquels certains marchés de grande exportation notamment dans les NPIA - sont demandeurs. Ces nouveaux débouchés permettent de compenser en partie les difficultés rencontrées avec les produits moins élaborés (3).

(1) Voir: *Les Douze retardent la restructuration de la sidérurgie européenne*, **Le Monde**, 25 décembre 1987.

(2) Fédération des Entreprises de Métaux non Ferreux (1988), *Rapport annuel. Exercice 1987*.

(3) Conseil Central de l'Economie, Groupe sectoriel «Industrie du verre» (1987), *Evolution conjoncturelle de l'industrie du verre en 1987 et perspectives pour 1988*, Doc. CCE 1987/505.

La réduction du déficit des produits énergétiques constitue en 1987 comme en 1986 l'élément le plus favorable dans l'évolution de la balance commerciale. Cette année cependant, les exportations ont baissé plus fortement que les importations (pour les produits pétroliers: -24,6 % contre -6,4 %), alors qu'en 1986, ce fut l'inverse (-27,2 % contre -44,8 %). Néanmoins, l'écart de niveau entre les importations et les exportations demeure tel que la réduction des importations continue à exercer une influence favorable prédominante. Les achats de pétrole brut ont augmenté de 4,3 % en valeur et de 10,8 % en volume mais leur valeur moyenne a baissé de 5,9 %. Par contre, les achats de produits pétroliers raffinés ont diminué de 18,0 % en valeur et de 16,2 % en volume. Les ventes de produits pétroliers raffinés ont chuté de 24,6 % en valeur, sous l'effet des prix (-24,1 %) alors que les volumes exportés stagnaient quasiment (-0,7 %) (1).

f. L'industrie textile

L'excédent de l'industrie textile dont la part à l'exportation dépasse légèrement celle à l'importation a diminué sous l'effet d'une expansion plus vive de ses achats que de ses ventes. Ses meilleures performances à l'étranger ont été réalisées dans la bonneterie (6,5 % du total; + 6,7 % en valeur et + 9,5 % en volume) et dans les articles d'habillement (17,9 % du total; + 6,5 % en valeur et + 6,3 % en volume). La valeur des ventes des fibres préparées et des tissus, qui représentent 35 % des exportations, a stagné mais les volumes ont crû (+ 5,1 %). L'environnement international, prépondérant pour ce secteur dont les exportations atteignent 80 % du chiffre d'affaires, fut caractérisé en 1987 par une relance de la demande en Europe, surtout de la CEE, mais aussi par une contraction des débouchés dans les pays du Moyen-Orient et du CAEM. Par ailleurs, comme d'autres, les producteurs de textiles ont été confrontés aux effets de la chute du dollar sur leur position concurrentielle qui s'est trouvée réduite non seulement face à leurs concurrents américains mais surtout à ceux des NPIA dont la monnaie est liée au dollar.

Ces deux aspects se reflètent dans l'évolution des exportations, concentrées vers les pays de la CEE à concurrence de plus de 80 %. En 1987, les ventes à la CEE ont augmenté de 3,0 %. Vers la RFA, elles ont crû de 4,0 % (pour 18,8 % du total), vers la France, de 1,5 % (pour 23,4 % du total), vers les Pays-Bas, de 2,7 % (pour 18,2 % du total) et vers l'Italie, de 10,4 % (pour 5,8 % du total). Par contre, elles ont stagné vers le Royaume-Uni (pour 11,4 % du total). Malgré la chute du dollar, les exportations se sont maintenues en valeur à destination des Etats-Unis (+ 0,3 % pour 3,5 % du total) mais elles ont baissé à destination des pays de l'OPEP (de 25,8 % pour 2,1 % du total) et des pays à commerce d'état (-5,4 %, pour 1,3 % du total).

Du côté des importations, tous les postes sont en hausse en valeur, excepté les fibres préparées et les tissus. La croissance est forte pour les articles d'habillement (+ 9,9 %, pour 32,5 % des achats en textile), pour la bonneterie (+ 7,0 %, pour 20,2 % du total) et surtout pour les tapis (+ 24,6 %, pour 5,3 % du total). En volume, les taux de variation correspondants sont + 17,1 %, + 10,1 % et + 23,1 %. Pour l'ensemble de la branche, les achats ont augmenté en valeur mais ont légèrement baissé en volume. Toutefois, cette diminution (-1,1 %) demeure inférieure à celle de la production belge (-2,4 %). Selon Febeltex, la pénétration des produits importés a progressé encore en 1987, surtout pour les textiles en provenance des NPIA, des pays d'Afrique du Nord et de la Turquie (2).

g. Les industries alimentaires

Le surplus des industries alimentaires, dont la part dans le total est proche de celle du textile, s'est renforcé de 67,8 à 71,3 milliards, les importations en valeur ayant diminué davantage que les exportations. En volume, les ventes ont haussé de 3,5 % et les achats, stagné. La production intérieure a par ailleurs augmenté de 2,0 %. Les indices des valeurs unitaires ont baissé de 3,8 % à l'importation et de 4,4 % à l'exportation sous l'effet, d'une part, de la faiblesse des cours des matières premières et de la chute du dollar et, d'autre part, de la politique agricole commune, assez restrictive, de la CEE.

(1) Concernant le prix mondial du pétrole, voir le point 1.2.A.

(2) JANSSENS, P., FEBELTEX (1988), *L'industrie textile belge en 1987* reproduit dans **L'Echo de la Bourse**, 26 janvier.

h. Agriculture, sylviculture et pêche

Il s'agit de la branche dont le poids dans les échanges extérieurs est le plus faible - du moins pour les exportations. L'amélioration de son solde résulte d'une progression très vive des exportations de produits végétaux: + 15,9 % en valeur et + 9,8 % en volume. La hausse provient principalement des céréales (+ 23,4 % en valeur et + 15,4 % en volume), des légumes (respectivement + 9,0 % et + 13,0 %) et des fruits (respectivement + 13,3 % et + 24,2 %).

D. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le déficit de l'UEBL avec les pays industrialisés (tableau 26), ramené de 133,7 milliards à 8,4 milliards entre 1985 et 1986, s'est transformé en un excédent un an plus tard. Par contre, le surplus avec les pays en développement s'est changé en déficit et le déficit vis-à-vis des pays à commerce d'état s'est creusé. Le solde enregistré par l'UEBL avec la CEE s'est fortement amélioré: négatif en 1985 (plus de 80 milliards), il est devenu positif en 1986 et a presque doublé en 1987, ce qui résulte d'une évolution favorable par rapport à la plupart des pays de la CEE, excepté toutefois la RFA.

a. La France

La France demeure le premier client de l'UEBL et son troisième fournisseur. Le surplus vis-à-vis de ce pays dépasse de loin les autres soldes positifs et s'accroît depuis plusieurs années (85 milliards en 1984, 146 milliards en 1987) à la suite de la détérioration générale des échanges extérieurs français. Due surtout aux produits manufacturés, sa cause principale réside dans une croissance des achats en volume (+ 9,7 %) plus rapide que celle des ventes (+ 2,2 %) sous l'impulsion tant de la consommation des ménages que des investissements des entreprises (1). Par catégorie de produit, le déficit global de la France s'aggravait pour les biens intermédiaires, d'équipement ménager et de consommation courante tandis que le surplus des biens d'équipement professionnel ainsi que des automobiles et des autres moyens de transport se réduisait.

En volume, les exportations de marchandises de l'UEBL vers la France ont crû de 6,2 % (2) contre une moyenne de 8,1 % pour l'ensemble des pays fournisseurs, ce qui indiquerait que les producteurs belges ont moins profité de la forte demande à l'importation de ce pays que leurs concurrents. En valeur, les exportations de l'UEBL ont augmenté (3 %) plus faiblement qu'en volume. L'indice des valeurs unitaires a baissé de 3 %. De 1986 à 1987, le cours du FRF exprimé en BEF a perdu 3,6 % de sa valeur (6,21 contre 6,44 BEF).

Les importations de l'UEBL en provenance de la France ont diminué de près de 5 % en volume alors que les ventes totales de ce pays à l'étranger haussaient en moyenne de 2,9 %, ce qui met en évidence une faiblesse particulière des producteurs français sur le marché belge. Il faut noter cependant qu'en valeur, les achats à la France ont quasiment stagné, la hausse des valeurs unitaires ayant compensé la réduction des quantités.

Par catégorie de produits (classification CTCI), l'augmentation des ventes de l'UEBL concerne surtout les machines et le matériel de transport (+ 15 % en valeur; 24 % du total) parmi lequel les automobiles (+ 10 %) représentent à elles seules 12,4 % du total. Par contre, les ventes des produits manufacturés classés principalement d'après la matière première, dont la part atteint 27 % en valeur, ont stagné. Les exportations de produits chimiques (11 % du total en valeur mais 21 % en volume) ont fortement progressé en volume (+ 12 %) et dans une mesure beaucoup plus faible en valeur (+ 3,5 %) du fait de la baisse des prix. L'effet prix est encore plus net pour les ventes de produits alimentaires qui ont augmenté de 4,6 % en volume (pour 10 % du total), mais baissé de 3,9 % en valeur (pour 13 % du total).

(1) Source: INSEE, *Informations rapides*, n. 20 et n. 47, 1988.

(2) L'évolution des échanges extérieurs de l'UEBL en volume et en prix est appréciée à partir des statistiques douanières de poids et de valeur, publiées par l'INS.

TABLEAU 26- Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEBL en 1987

PAYS OU GROUPE DE PAYS	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS			SOLDE (mrds)	
	Valeur (mrds)	Ecart en % (a)	Import. relat.	Valeur (mrds)	Ecart en % (a)	Import. relat	1986	1987
Europe	2 550,0	1,8	82,4	2 511,0	1,2	81,0	23,0	39,0
CEE (12)	2 299,9	2,5	74,4	2 243,3	1,2	72,4	27,8	56,6
dont:								
Pays-Bas	465,1	0,9	15,0	532,7	-2,7	17,2	-86,5	-67,6
France	633,1	3,0	20,5	487,5	0,4	15,7	129,1	145,6
RFA	613,9	1,3	19,8	754,4	6,4	24,3	-103,5	-140,5
Italie	197,4	10,2	6,4	132,2	1,7	4,3	49,1	65,2
Royaume-Uni	260,7	-2,4	8,4	241,7	-5,5	7,8	11,3	19,0
Espagne	57,1	36,3	1,8	37,0	6,6	1,2	7,2	20,1
Portugal	15,4	35,6	0,5	10,7	-7,7	0,3	-0,2	4,7
Europe de l'Est	39,6	-13,5	1,3	69,1	-0,1	2,2	-23,4	-29,5
dont: URSS	18,3	-17,3	0,6	47,9	2,3	1,5	-24,6	-29,6
Amérique	203,2	-2,0	6,6	220,6	-0,7	7,1	-14,8	-17,4
dont: Etats-Unis	160,9	-1,0	5,2	146,9	-5,1	4,7	7,9	14,0
Afrique	78,8	-19,3	2,5	126,0	1,7	4,1	-26,3	-47,2
Asie	227,4	1,2	7,4	220,7	1,1	7,1	6,4	6,7
dont: Japon	31,7	11,7	1,0	82,5	-2,7	2,7	-56,5	-50,8
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud	36,0	28,0	1,2	27,3	22,3	0,9	5,9	8,7
PAYS INDUSTRIALISES								
	2 738,6	1,9	88,5	2 720,9	0,9	87,8	-8,4	17,7
PAYS EN DEVELOPPEMENT								
	281,9	-4,3	9,1	294,4	3,9	9,5	11,3	-12,5
dont: PAYS DE L'OPEP								
	212,2	-6,5	6,9	230,1	1,1	7,4	-0,6	-17,9
PAYS A COMMERCE D'ETAT								
	50,2	-20,4	1,6	77,0	-2,3	2,5	-15,7	-26,8
TOTAL GENERAL	3 093,1	0,7	100,0	3 099,2	1,1	100,0	5,1	-6,1

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Par rapport à la période correspondante de 1986.

Les postes les plus importants à l'importation sont en valeur les machines et matériel de transport (27,4 % du total et 13 % pour les seuls véhicules routiers), les articles manufacturés classés d'après la matière première (18,2 %), les produits alimentaires (12,7 %), les articles manufacturés divers (12 %) et les produits chimiques (11 %). Les hausses les plus importantes en valeur portent sur les boissons et tabacs (+ 11,2 %, notamment du fait de la progression des ventes d'eaux minérales) et les matières brutes non comestibles (+ 12,3 %); par contre, une diminution est observée pour les produits alimentaires (-7,7 %), les combustibles (-40,9 %) et les huiles et graisses (-16,8 %). La baisse des achats en volume provient des produits alimentaires (-15,3 %) et des combustibles (-33,1 %).

b. L'Allemagne fédérale

La RFA, deuxième client de l'UEBL, est par ailleurs aussi son premier fournisseur, avec près d'un quart du total des importations. Le solde négatif, de loin le plus important vis-à-vis des pays partenaires, a crû de 37 milliards, soit de plus d'un tiers en 1987, à la suite des mouvements en volume (+ 8,3 % à l'importation et -1,2 % à l'exportation) alors que les prix diminuaient à l'importation (-1,8 %) et haussaient à l'exportation (+ 2,6 %). Il semblerait que les producteurs allemands aient concentré leurs efforts sur les marchés européens pour compenser les mauvaises perspectives sur les marchés tiers, notamment aux Etats-Unis. En effet, malgré l'appréciation du DEM et contrairement aux résultats observés avec les autres zones géographiques, les ventes de la RFA à la CEE ont haussé en volume davantage que ses achats (+ 6 % contre + 4,8 %) (1).

En valeur, les exportations de l'UEBL vers l'Allemagne ont diminué pour les combustibles (-23,4 %), les huiles et graisses (-22 %), les matières brutes (-5,6 %), les produits chimiques (-2,7 %) et les boissons et tabacs (-1,3 %). En volume, la baisse provient surtout des matières brutes (-12,2 % pour 13,4 % du total) et des combustibles (-7,2 % pour 23,9 % du total).

Du côté des achats, le poste le plus important en valeur est de loin celui des machines et du matériel de transport: 48,1 % du total (dont les véhicules routiers: 27,2 %). Ces catégories ont fortement augmenté en valeur (+ 12,3 % pour les machines et le matériel de transport et + 18,2 % pour les véhicules routiers) et en volume (respectivement + 11,3 % et + 13,3 %). Ensuite viennent les articles manufacturés (17,6 % du total) et les produits chimiques (11,7 % du total). Les variations de ces catégories sont moins spectaculaires (respectivement + 4,7 % et + 0,8 % en valeur et + 8,7 % et + 5,9 % en volume).

c. Les Pays-Bas

La position de l'UEBL vis-à-vis des Pays-Bas, à la différence de celle face à la RFA, continue de s'améliorer puisque le déficit avec ce pays, presque réduit de moitié entre 1985 et 1986, a encore diminué en 1987 d'environ 20 milliards. Les achats ont baissé en valeur (-2,7 %) sous l'effet des volumes (-1,6 %) et des prix (-1,2 %) tandis que les ventes stagnaient (+ 0,8 %), la faible augmentation des prix (+ 2,6 %) n'ayant dépassé que légèrement la baisse des volumes (-1,7 %). Cette diminution pourrait à première vue être rapprochée d'un ralentissement de la croissance de la demande intérieure néerlandaise attribuable à la consommation des ménages et aux investissements des entreprises mais malgré cette évolution, les importations totales de ce pays ont crû plus vite en 1987 qu'un an auparavant (5,1 % contre 4,5 %) (2).

La diminution des achats de l'UEBL provient des combustibles dont la part dans le total atteint 13 % en valeur et 35 % en volume. Les importations de ces produits ont baissé de 23 % en valeur à cause de la chute des prix (-19,2 %) et d'une modeste réduction en quantité (-5 %). Les exportations totales de produits énergétiques des Pays-Bas ont d'ailleurs fortement diminué: la valeur totale du gaz naturel exporté s'est contractée de 46 %, le prix moyen du mètre cube étant passé de 29,6 centimes en 1986 à 16,1 centimes en 1987 (3).

A l'exportation, les rubriques les plus importantes, à savoir les articles manufacturés classés principalement d'après la matière première (24 % du total) et les machines et matériel de transport (23 %), dont les véhicules routiers (12 %), ont diminué en valeur de 3 %, 4,5 % et 10 % respectivement.

(1) Source: **Aperçu économique trimestriel**, Repères 3: évolution économique en Europe, n. 1/88, p. 59.

(2) Source: Centraal Bureau voor de Statistiek.

(3) Source: **Aperçu économique trimestriel**, Repères 3: évolution économique en Europe, n. 1/88, p. 68.

d. Le Royaume-Uni

Les flux d'échange avec le Royaume-Uni, quatrième pays client et fournisseur, ont baissé en valeur - alors que ceux avec les autres principaux partenaires de l'UEBL dans la CEE haussaient - mais comme la réduction a été plus forte pour les importations, le solde positif de l'UEBL s'est renforcé de quelques 7 milliards. A l'importation, les quantités se sont contractées de 7,4 % et à l'exportation, les prix de 2,3 %. Il faut noter que le cours de la GBP exprimé en BEF a diminué de 65,48 en 1986 à 61,11 en 1987 (soit -6,7 %).

Les importations du Royaume-Uni en produits manufacturés ont augmenté de 8,5 % et même de 11 % à l'exclusion des produits erratiques (navires, installations de la Mer du Nord, avions, pierres précieuses et argent) (1). Cette hausse résulte d'une vive croissance de la consommation des ménages, stimulée par celle des salaires réels, et d'une expansion des investissements des entreprises visant à la rationalisation mais aussi à l'extension de la capacité de production. L'UEBL a profité de ce mouvement pour exporter des produits alimentaires (+ 32 % en quantité pour 13,4 % du total), des matières brutes non comestibles (+ 39 % pour 9 % du total), des articles manufacturés classés d'après la matière première (+ 16,4 % pour 26 % du total) et les véhicules routiers (+ 11 % pour 4 % du total). Ces hausses ont été compensées par une forte réduction des combustibles (-33 % pour 23 % du total), également responsables pour une bonne part de la baisse des importations en volume de l'UEBL (-13 %; 58,3 % du total en volume contre seulement 10 % en valeur).

e. L'Italie

L'excédent de l'UEBL vis-à-vis de l'Italie a augmenté de 16 milliards à cause d'une très vive progression en valeur des exportations, dont la hausse en volume a été encore bien plus forte (près de 18 %), due sans conteste à la remarquable croissance de l'économie italienne; en particulier, la consommation privée de ce pays (+ 4,2 %) (2) a crû, comme au Royaume-Uni, sous l'impulsion d'une évolution explosive des salaires (+ 8,3 %, soit quelque 3 % au-dessus de la hausse des prix) (3). La production intérieure, bien qu'en forte augmentation (+ 3,9 %), n'a pu suivre la demande intérieure et les importations totales ont haussé de 7,0 % (4).

Les ventes de l'UEBL en volume ont particulièrement augmenté pour les produits alimentaires (+ 63 %; 11 % du total), les combustibles (+ 60 %; 13 % du total) mais aussi pour les articles manufacturés classés d'après la matière première (+ 11 %; 38 % du total). La diminution des importations en volume provient surtout des combustibles (-74 %; 13 % du total), mais également des produits alimentaires (-13 %; 19 % du total), des produits chimiques (-15 %; 12 % du total) et des véhicules routiers (-22 %; 4 % du total). En valeur toutefois, les achats pour ces deux derniers postes ont augmenté (de respectivement 10 % et 7,5 %).

f. La péninsule ibérique

La part des marchés espagnol et portugais dans le total des échanges de l'UEBL demeure très faible (2,3 % pour les ventes et seulement 1,5 % pour les achats). Néanmoins, il est important de souligner la très forte progression des exportations vers cette destination. Parmi ce qui est principalement exporté par l'UEBL vers ces pays figurent les produits chimiques (en 1986: 20,5 % du total pour l'Espagne et 19,2 % pour le Portugal), les articles manufacturés (respectivement 21,5 % et 33,9 %) dont surtout les articles en fer et acier ainsi que les machines et la matériel de transport (35,5 % et 19,7 %). La hausse des ventes de l'UEBL participe de l'accélération des échanges de l'Espagne et du Portugal avec les pays membres de la CEE depuis leur adhésion le 1er janvier 1986.

(1) Source: **Aperçu économique trimestriel**, Repères 3: évolution économique en Europe, n. 1/88, p. 55.

(2) Estimation officielle de la Relazione Previsionale e programmatica, 1988.

(3) Source: **Aperçu économique trimestriel**, Repères 3: évolution économique en Europe, n. 1/88, p. 70.

(4) Sources: Cfr. (2) et (3).

Les importations de l'Espagne en provenance de la CEE ont crû de 24,2 % en 1986 et de 29,5 % en 1987 et celles venant de l'UEBL, de 44,2 % et 44,1 % respectivement, en valeur exprimée en millions d'Ecu, selon les statistiques de la CEE (1). Par contre, les importations extra-communautaires de ce pays ont diminué de 28 % en valeur en 1986 et ont augmenté de 11,8 % en 1987. Le dynamisme des échanges intra-communautaires de l'Espagne se situe surtout du côté des achats. En effet, les exportations de l'Espagne vers la CEE ont augmenté plus faiblement (0,4 % et 13,1 % pour les deux années depuis l'adhésion) et celles vers l'UEBL, selon Eurostat, ont baissé de -5,5 % en 1986 et haussé de +8,1 % l'année suivante.

Les achats du Portugal à la CEE ont aussi été stimulés par l'élargissement du marché puisqu'ils ont augmenté de 20,7 % et 30,5 % en 1986 et 1987; en provenance de l'UEBL, ils ont haussé de 27,5 % et 35,2 %. Le rythme d'expansion des ventes, comme celles de l'Espagne, fut plus faible (+6,8 % et +12,9 % pour l'ensemble de la CEE) et même négatif avec l'UEBL (-11,6 % et -6,7 %).

L'évolution des flux extérieurs peut être rapprochée de la forte croissance en volume de la demande intérieure (en 1987, +7,1 % en Espagne et +7,9 % au Portugal) et en particulier des investissements (en 1987, +14,4 % en Espagne et +9,5 % au Portugal) (2). Les investissements étrangers, principalement européens, ont été encouragés simultanément par l'ouverture des marchés et par la mise en oeuvre de politiques internes de modernisation et d'ajustement. L'entrée dans la CEE a donc exercé un effet positif sur la croissance économique des deux pays concernés. Toutefois, la divergence dans l'évolution des exportations et des importations a entraîné une détérioration brutale de leurs balances commerciales dont les effets à moyen terme peuvent être préoccupants si les efforts de modernisation ne permettent pas entretemps d'augmenter la productivité et la compétitivité des produits espagnols et portugais et par conséquent de gagner des parts sur les marchés des pays partenaires. A l'inverse, les producteurs belges devraient chercher à profiter de cette période d'adaptation pour s'implanter sur les marchés de ces deux pays.

g. Les Etats-Unis

La position de l'UEBL vis-à-vis des pays industrialisés hors Europe s'est améliorée. Le surplus envers les Etats-Unis a progressé de 77 % en 1987 sous l'effet d'une diminution en valeur des importations plus rapide que celle des exportations due aux mouvements de prix. L'indice des valeurs unitaires a chuté de plus de 20 % à l'importation et de plus de 37 % à l'exportation. Par ailleurs, le cours de l'USD exprimé en BEF a diminué de 16,4 % en 1987 (passant de 44,66 à 37,34 BEF), après s'être contracté de 24,8 % en 1986. Les importations américaines sont donc devenues moins coûteuses mais il semble aussi que les exportateurs belges aient préféré incorporer la perte de valeur de l'USD dans leurs marges plutôt que d'augmenter leurs prix exprimés en USD, en vue de conserver leur part sur le marché américain. Les variations des prix en BEF ont été en grande partie compensées par des fortes croissances en volume.

Les indices des quantités ont progressé de près de 20 % pour les achats et de près de 60 % pour les ventes selon les statistiques douanières. Ces taux de variation semblent cependant très élevés même compte tenu de la forte croissance en volume des flux extérieurs totaux des Etats-Unis (+12,8 % pour les exportations, contre +3,3 % en 1986 et +7 % pour les importations, contre +10,5 % en 1986) (3). Cette évolution traduit une meilleure compétitivité des entreprises américaines sur les marchés mondiaux liée à la chute du dollar mais il ne faut pas oublier que les exportations américaines ne couvrent qu'une part relativement peu élevée de la demande à l'importation des pays européens. Dans le cas de l'UEBL, la part des produits américains dans les achats est en valeur un peu inférieure à 5 %. Les importations de l'UEBL se sont concentrées sur les produits alimentaires (+94 % pour 14 % du total), en particulier les céréales, et les produits chimiques (+42 % pour 9 % du total).

(1) Source: EUROSTAT, **Commerce extérieur. Statistiques mensuelles**, n. 3, 1988.

(2) Selon les estimations de la CEE en janvier 1988.

(3) Source: US Department of Commerce, calculs MAE, voir **Aperçu économique trimestriel**, Repères 4: Etats-Unis, n. 1/88, p. 75.

Les ventes belgo-luxembourgeoises de combustibles ont particulièrement augmenté et celles de produits pétroliers ont été multipliées par 1,7 en volume et par 1,2 en valeur. Le poste des combustibles a représenté plus de la moitié des exportations en volume mais en valeur seulement 6 %. En valeur, les catégories les plus importantes sont les articles manufacturés classés d'après la matière première (-7 %; 45 % du total) et les machines et matériel de transport (+ 4 %; 23 % du total).

h. Le Japon

Le déficit de l'UEBL vis-à-vis du Japon a diminué en 1987 pour la première fois depuis 1982. Entre 1982 et 1986, il avait augmenté de 35 à 56,5 milliards. En valeur, les exportations ont haussé de 12 % environ, soit un rythme proche de celui atteint en 1986 (près de 11 %) tandis que les importations baissaient d'un peu moins de 3 % alors qu'elles avaient haussé de plus de 20 % en 1986. La hausse des exportations en valeur résulte d'un mouvement en volume (+ 12,3 %) alors que les prix ont quasiment stagné (-0,5 %) et la diminution des importations en valeur provient aussi d'un mouvement en volume (-8,1 %) qui a dépassé la variation en sens inverse des prix (+ 5,9 %). Il faut noter que les valeurs sont exprimées en BEF et que la valeur du JPY exprimée en BEF a crû de 24,91 (pour 100 JPY) en moyenne en 1985 à 26,57 en 1986 (soit + 6,7 %), pour diminuer à 25,85 en 1987 (soit - 2,7 %). Si l'hypothèse selon laquelle les producteurs japonais n'ont pas modifié leurs prix en JPY sur les marchés étrangers est exacte, cela impliquerait un effet, retardé d'un an, de renchérissement des produits importés en UEBL qui aurait provoqué en réaction une contraction de la demande d'importation en volume. De plus, les signes de variation des flux bilatéraux UEBL-Japon en volume correspondent à ceux observés pour les échanges totaux du Japon: les exportations de ce pays ont diminué de 1,9 % et les importations ont augmenté de 8,2 % (1), reflétant les effets conjugués des variations des cours de change durant les années précédentes et de la politique de stimulation de la demande intérieure suivie par le gouvernement.

Le poste crucial du côté des achats de l'UEBL est évidemment celui des machines et matériel de transport, soit plus de 80 % du total, dont essentiellement les automobiles (plus de 50 % à elles seules). Les achats d'automobiles ont diminué de près de 7 % en valeur (sous l'effet d'une baisse des quantités de près de 12 %). Ce mouvement contraste avec celui des importations totales de l'UEBL pour cette catégorie de biens: + 10 % en valeur et en volume. Il y a donc eu une perte de part de marché des constructeurs japonais d'automobiles au profit d'autres producteurs étrangers.

Du côté des ventes, la concentration de la structure par produit est forte, mais néanmoins moins marquée que pour les importations. En valeur, les articles manufacturés représentent plus de 50 % du total et leur croissance a atteint près de 19 % en 1987 malgré une baisse des prix. Dans cette catégorie de la CTCI, le poste le plus important est constitué par les articles minéraux non métalliques manufacturés.

i. Les nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud-Est

La position de l'UEBL vis-à-vis des NPIA est plus favorable que par rapport au Japon, alors qu'au niveau international les quatre «Tigres» ou «Dragons» de l'Asie du Sud-Est constituent l'un des pôles des déséquilibres commerciaux et courants actuels. En effet, en termes de balances courantes, la contrepartie du déficit américain (-141,3 milliards de USD en 1986, -160,7 milliards en 1987) se situe dans les excédents du Japon (+ 85,8 milliards de USD en 1986, + 87,0 milliards en 1987), de la RFA (respectivement + 37,9 milliards et + 44,3 milliards) et des quatre NPIA (+ 22,9 milliards et + 30,0 milliards) (2). Selon l'OCDE, les NPIA représentent 7,4 % des exportations mondiales et le taux de croissance de leurs exportations en volume a atteint en moyenne 22 % en 1987 (contre 17,2 % en 1986).

(1) Source: Ministère des Finances, Japon, cité dans: **Aperçu économique trimestriel, Repères 5: Japon**, n. 1/88, p. 87.

(2) OCDE (1988), **Perspectives économiques**, n. 43.

Si l'on se limite aux échanges NPIA-pays membres de la CEE, il apparaît que ces derniers enregistrent globalement un déficit (-3,9 milliards d'ECU pour les trois premiers trimestres de 1987, contre -2,6 milliards pour la même période en 1986) (1). Cependant, l'UEBL bénéficie d'un excédent qui a crû entre 1981 et 1985 de 3,2 milliards à 14,3 milliards de BEF, pour retomber à un peu moins de 6 milliards en 1986 et remonter à près de 9 milliards en 1987. Les taux de progression des échanges sont spectaculaires et, bien que très élevés à l'importation, ils le sont encore davantage à l'exportation.

j. Les pays en développement

La balance commerciale de l'UEBL vis-à-vis des pays en développement est redevenue négative en 1987 après avoir été positive un an plus tôt mais les résultats demeurent nettement plus favorables qu'ils ne l'étaient au début des années quatre-vingt. En 1980, le déficit atteignait près de 120 milliards; il a encore crû en 1981-1982 pour diminuer brutalement à partir de 1983 et se transformer en un excédent d'un peu plus de 11 milliards en 1986. Ces mouvements reflètent principalement ceux de la facture énergétique: le déficit avec les pays producteurs de pétrole est passé de 130,8 milliards en 1980 à 146,1 milliards en 1982 pour chuter à 57,1 milliards en 1983 et continuer à diminuer les années suivantes. En 1986, ce déficit avait quasiment disparu. En 1987, la détérioration provient de la baisse des exportations conjugée à une hausse des importations (supérieure à celle enregistrée vis-à-vis des autres grandes zones) alors qu'en 1986, les deux flux avaient régressé (de 16 % pour les exportations et de 20 % pour les importations de l'ensemble des PVD).

A l'exportation, la diminution en valeur résulte à la fois des variations des prix et des quantités tandis qu'à l'importation, l'augmentation en valeur doit être attribuée à celle des volumes, l'indice des valeurs unitaires ayant baissé. Cette croissance en volume est observable à un niveau beaucoup plus général: en effet, les pays en développement ont été en 1987 le principal moteur des échanges du côté des exportations (en volume), avec un taux de croissance de 6 %, contre 4 % pour les pays développés et 2,5 % pour les pays de l'Est, selon le GATT (2).

k. Les pays à commerce d'état

Les échanges avec les pays à commerce d'état régressent en valeur mais la chute ayant été beaucoup plus rapide pour les ventes que pour les achats, le déficit de la balance commerciale s'est aggravé d'un peu plus de 11 milliards de BEF. Une détérioration des échanges de ces pays avec la CEE peut être aussi constatée: les exportations des pays de la CEE ont diminué de 8,1 %, tandis que les importations augmentaient de 1,8 % de sorte que le déficit augmentait de 1,9 milliard d'ECU en 1986 à 4,7 milliards en 1987 (3).

Les pays du CAEM sont actuellement les moins dynamiques dans les échanges mondiaux. Selon les estimations du GATT, les taux de croissance du volume des exportations et des importations de ces pays ont été plus faibles au cours des dernières années que dans les autres zones (4).

Les échanges entre l'UEBL et ces pays sont fortement concentrés. A l'importation, les combustibles représentent plus des trois-quart en volume et plus du tiers en valeur. A l'exportation, les catégories les plus importantes sont les produits manufacturés classés principalement d'après la matière première (45 % du total en volume et 30 % en valeur), les produits chimiques (21 % en volume et 24 % en valeur), les articles non dénommés ailleurs (principalement le trafic confidentiel; environ 20 % en volume et en valeur) et enfin les machines et le matériel de transport (1 % en volume seulement mais 12 % en valeur). En 1987, les catégories citées ci-dessus ont enregistré une diminution en valeur, à l'exception des articles non dénommés ailleurs.

(1) EUROSTAT (1988), **Commerce extérieur. Statistiques mensuelles**, n. 3.

(2) GATT (1988), Communiqué de presse du 29 février, Genève.

(3) Estimations de l'Eurostat publiées dans: **Commerce extérieur, Statistiques mensuelles**, no 3/88.

(4) GATT (1988), *Op. cit.*

TABLEAU 27- Evolution comparée des parts de marché de produits manufacturés pour différents pays de l'OCDE

Variation annuelle en %

PAYS	(1) Croissance effective des exportations en volume			(2) Croissance des débou- chés extérieurs			(3) = (1) - (2) Evolution des parts de marché		
	1985	1986	1987	1985	1986	1987	1985	1986	1987
UEBL	4,5	3,8	5,9	6,0	5,7	8,0	-1,4	-1,8	-1,9
Pays-Bas	6,4	-0,9	7,3	5,6	6,2	7,5	0,7	-6,7	-0,2
France	0,5	-0,7	2,3	5,0	3,6	6,8	-4,3	-4,1	-4,2
Allemagne	8,7	2,6	3,0	6,0	5,0	7,1	2,6	-2,3	-3,8
Royaume-Uni	8,8	2,5	8,2	4,5	3,7	6,5	4,1	-1,1	1,6
Italie	5,3	3,8	4,1	4,0	3,7	5,9	1,2	0,1	-1,8
Etats-Unis	0,3	7,5	16,2	3,8	2,5	7,4	-3,3	4,9	8,2
Japon	4,9	-0,5	0,5	5,0	3,1	5,2	-0,1	-3,6	-4,5

Source: OCDE, Perspectives Economiques, n°s. 41, 42, 43.

E. BREVE APPRECIATION DES PERFORMANCES EXTERIEURES DE LA BELGIQUE

Etablir un diagnostic sur les performances extérieures d'une économie est toujours délicat et donne lieu inévitablement à des controverses nourries par les divergences des résultats des études menées dans ce domaine. Ces divergences proviennent de la multiplicité des méthodologies suivies, des indicateurs sélectionnés et des données utilisées. Le choix des méthodes et des indicateurs est souvent inspiré par l'objectif poursuivi dans l'analyse, à savoir la mise en évidence de tel ou tel aspect particulier des échanges extérieurs et il s'avère difficile de dégager une approche globale. Par ailleurs, le choix des données devrait être dicté principalement par des critères de fiabilité et de comparabilité internationale ou du moins avec les principaux pays partenaires. Cependant, la disponibilité rapide des données est souvent une contrainte. En 1987, le Conseil Central de l'Economie s'est penché sur cette question et a proposé dans son Rapport Annuel sur la position compétitive de l'économie (1) d'établir un «tableau de bord» sur base d'un dossier statistique rassemblant les éléments d'appréciation ainsi que les déterminants principaux des évolutions observées.

Les données choisies pour la Belgique sont comparées aux moyennes pondérées des données correspondantes de ses principaux concurrents. La comparaison est faite soit avec cinq pays de la CEE (DE, FR, GB, IT et NL), soit avec ces pays plus deux partenaires non européens (US et JP). L'élaboration d'un tel dossier présente de nombreuses difficultés relatives à la disponibilité de données récentes et régulières, à la diversité des méthodes et des définitions des indicateurs, selon les sources. Ainsi, le Conseil Central s'est heurté à d'importantes lacunes du matériel statistique et à la difficulté de l'interpréter. Le tableau de bord proposé n'est pas définitif: il s'agit d'une première tentative qui devrait être approfondie par la suite. Pour 1987, le «tableau de synthèse» récapitule 22 tableaux regroupant les éléments indiqués ci-dessous.

Une première série d'indicateurs concerne la balance commerciale et les performances à l'exportation: il s'agit du taux de couverture, de la contribution des exportations nettes à la croissance, des évolutions en volume et en valeur unitaire, de l'indice des termes de l'échange, de la part des pays considérés dans le total des exportations (importations) d'une zone de référence (OCDE), de l'évolution des exportations en fonction de l'intensité de la demande, et de la comparaison entre la croissance des exportations effectives en volume et celle des exportations potentielles (ou débouchés). Une deuxième série d'indicateurs porte sur la rentabilité des entreprises et la troisième série, sur l'analyse des déterminants. Parmi ces derniers figurent les taux de change, les coûts intérieurs totaux, les coûts salariaux, les coûts financiers, les coûts énergétiques ainsi que certaines caractéristiques structurelles.

(1) CONSEIL CENTRAL DE L'ECONOMIE (1987), *Rapport Annuel et Avis du Conseil Central de l'Economie relatif à la position compétitive de l'économie*, Bruxelles, 30 octobre.

Les caractéristiques retenues concernent les investissements, la structure des exportations par catégorie de produit, l'intensité de la recherche et développement et enfin des éléments dits «qualitatifs». Pour apprécier ceux-ci, les informations sont rares et souvent peu comparables. Le Conseil Central de l'Economie a retenu comme indicateur, le classement opéré par l'European Management Forum (EMF) (1) sur 31 pays à partir de dix critères au sujet desquels des enquêtes sont menées auprès de chefs d'entreprises et d'autres acteurs économiques. Le classement repose donc en partie sur une appréciation subjective.

Certains indicateurs choisis par le Conseil Central de l'Economie avaient déjà été examinés précédemment, notamment le taux de couverture, les taux de variation en volume et en prix, l'indice des termes de l'échange. Ne figurent donc ici que des informations sur les parts de marché et les positions concurrentielles.

Les données de l'OCDE permettent une comparaison des évolutions des parts de marché de l'UEBL et d'autres pays (tableau 27). Ces évolutions sont estimées à partir de l'écart entre les taux de variation des exportations effectives en volume et ceux des débouchés extérieurs, qui sont calculés comme la moyenne pondérée des taux de variation de la demande à l'importation des différents pays clients. Les données portent sur les produits manufacturés et les poids utilisés sont relatifs aux flux d'échange en 1981. En 1987, l'UEBL a perdu près de 2 % de part de marché de produits manufacturés, ce qui poursuit la tendance observée les années précédentes. Cependant, les autres pays concurrents ont subi des pertes plus ou moins importantes, excepté les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

TABLEAU 28- INDICATEURS DE COMPETITIVITE DE L'UEBL

DESIGNATION	1982 = 100		
	1985	1986	1987
OCDE (a)			
Coûts unitaires relatifs du travail dans l'industrie manufacturière	98	102	105
Prix relatifs des exportations de produits manufacturés	105	109	109
FMI (b)			
Coûts unitaires relatifs de main d'œuvre	94,8	97,5	(c) 102,6
Valeurs unitaires relatives des exportations	96,9	99,3	(c) 99,9
CEE (d)			
Coûts unitaires relatifs du travail dans l'industrie manufacturière	99,5	101,9	105,8
Déflateur des exportations totales	100,9	102,6	103,8

Source: OCDE, Perspectives Economiques, n° 43, juin 1988, FMI, Statistiques financières internationales, mars 1988, CEE, avril 1988.

- (a) Les indicateurs mesurent la performance du pays considéré par rapport aux pays concurrents de l'OCDE sur un certain nombre de marchés de la zone et hors zone.
- (b) Les indicateurs mesurent la performance du pays considéré par rapport aux seize autres pays industrialisés, les coefficients de pondération sont établis à partir de données commerciales sur les produits manufacturés pour 1980.
- (c) Indice sur base d'une moyenne des trois premiers trimestres.
- (d) Les indicateurs mesurent la performance du pays considéré par rapport aux autres pays industrialisés. La CEE calcule aussi des indicateurs par rapport aux pays de la CEE(12) et par rapport aux pays membres du SME.

Les pertes et gains les plus élevés peuvent être mis en relation avec les mouvements récents des taux de change. Ainsi, à cause de la dépréciation du dollar, les Etats-Unis ont récupéré des parts en 1986-87 au détriment du Japon et de l'Allemagne principalement mais également de la France dont la position extérieure se dégrade depuis plusieurs années.

(1) EMF Foundation (1986): *World competitiveness Report 1986*, Genève. Les facteurs retenus sont: le dynamisme de l'économie, l'efficacité de l'industrie, les facteurs dynamiques du marché, le dynamisme financier, les ressources humaines, l'intervention de l'état, les ressources naturelles, l'orientation extérieure, la capacité d'innovation, le consensus et la stabilité socio-politique.

L'évolution de la position compétitive peut être appréciée, partiellement du moins, à partir d'indicateurs de prix et de coûts (tableau 28). Il s'agit d'indicateurs relatifs, c'est-à-dire qu'ils présentent le rapport entre l'indicateur du pays considéré et la moyenne pondérée des indicateurs des autres pays de la zone envisagée, ces indicateurs ayant été au préalable convertis en une monnaie commune. Une augmentation de l'indicateur montre que les prix ou les coûts du pays considéré ont augmenté plus vite que ceux des concurrents, donc que sa position compétitive s'est détériorée. Pour les indicateurs retenus et les trois sources de données (OCDE, FMI et CEE), une dégradation de la position de l'UEBL est enregistrée en 1987 comme pour les deux années précédentes.

F. LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UEBL (1).

a. Examen général

Les données sur base de caisse, les seules disponibles au moment de la rédaction de cet aperçu, montraient la forte amélioration, entamée un an auparavant, du solde de la balance générale (tableau 29). De 1985 à 1986, le déficit se réduisait de 55,3 milliards (passant de 56,7 milliards à 1,4 milliard) et, de 1986 à 1987, un excédent important apparaissait.

L'origine de ces variations diffère fortement d'une année à l'autre. En 1986, l'amélioration provenait de la croissance du surplus des opérations courantes (de 17,5 milliards à 123,3 milliards), elle-même liée à l'évolution favorable des opérations sur marchandises et, dans une moindre mesure, des opérations sur services. Par contre, la balance des capitaux s'était fortement détériorée, le déficit ayant plus que doublé (de 66,8 milliards à 138,9 milliards). Cette augmentation du déficit provenait des mouvements de capitaux du secteur privé et, en particulier, des opérations sur les valeurs mobilières, des investissements directs et de la sous-rubrique «autres opérations». En 1987, la situation est inverse: la balance des opérations courantes a enregistré une réduction de son surplus de près de 33 milliards tandis que le déficit de la balance des capitaux a chuté de 135 milliards environ grâce à une diminution considérable des sorties nettes de capitaux privés. Cependant, cette amélioration recouvre des évolutions différentes en cours d'année: ainsi, au deuxième trimestre, les entrées de capitaux privés ont été si importantes que le solde est devenu positif alors que pendant les deux trimestres suivants, les sorties se sont accentuées et un solde négatif est réapparu (voir point c.).

Le redressement de la balance générale des paiements se reflète en contrepartie dans les réserves de change nettes de la BNB qui ont augmenté de 80,7 milliards contre une hausse de 7,2 milliards en 1986.

b. La balance des opérations courantes

La détérioration de la balance courante en 1987 résulte de la dégradation du solde des opérations sur marchandises (le surplus ayant diminué d'un peu moins de 50 milliards) et, dans une moindre mesure, de l'aggravation du déficit des transferts (de l'ordre d'un peu moins de 10 milliards). Les opérations sur services ont au contraire enregistré une expansion de près de 25 milliards de leur excédent, qui n'a cependant pas pu compenser les mouvements des deux rubriques citées avant.

Le solde courant permet d'apprécier l'évolution de la position financière globale de l'économie belge. La mauvaise performance des opérations courantes doit être rapprochée des modifications dans les soldes financiers des principaux agents économiques: ménages, entreprises et état. D'une façon générale, le surplus financier tant des

(1) La méthodologie de la balance des paiements est présentée dans: Banque Nationale de Belgique (1987), *La balance des paiements de l'Union économique belgo-luxembourgeoise en 1985 sur la base des transactions*, **Bulletin de la BNB**, Tome II, n. 3, septembre, p. 19.

entreprises que des ménages s'est trouvé amputé tandis que le déficit du secteur public était comprimé. Or, il s'avère que d'une part, la consommation est restée dynamique malgré la ponction opérée sur le revenu disponible par les mesures d'assainissement des finances publiques et que d'autre part, l'investissement n'a pas subi d'affaiblissement significatif alors que les stimulants fiscaux étaient réduits.

La détérioration du solde sur marchandises provient principalement des exportations et importations proprement dites (renversement de l'excédent en déficit) et, dans une faible mesure, du travail à façon (baisse du surplus de 5 milliards), alors que le surplus réalisé sur les opérations d'arbitrage a quasiment stagné. Il faut remarquer que l'évolution des exportations nettes (en valeur) est due aux produits non énergétiques puisque le déficit de la balance énergétique continuait de se réduire suivant la tendance observée au cours des années précédentes (voir ci-avant).

TABLEAU 29- Balance générale des paiements sur base de caisse

DESIGNATION	Soldes en milliards de francs	
	1986	1987
1. Opérations sur marchandises	+ 120,3	+ 71,7
2. Opérations sur services	+ 50,3	+ 75,2
3. Transferts	-47,3	-56,4
3.1. Privés	-9,6	-5,5
3.2. Publics	-37,7	-50,9
Total des opérations courantes (1 + 2 + 3)	+ 123,3	+ 90,5
4. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics	+ 47,6	+ 18,4
5. Mouvement des capitaux des entreprises et des particuliers	-186,5	-23,0
Total des opérations en capital (4 + 5)	-138,9	-4,6
6. Erreurs et omissions	+ 14,2	+ 15,2
7. Contrepartie de monétisation/démonétisation d'or monétaire	0,0	-10,6
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	-1,4	+ 90,5

Source: Banque Nationale de Belgique.

L'excédent de la balance des services s'est accru de 25 milliards environ à la suite de l'évolution favorable des postes frets et assurances et autres frais de transport, des revenus de placements et d'investissements, ainsi que des transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs. Seul le poste des déplacements à l'étranger s'est détérioré (tableau 30). L'ensemble des deux postes concernant les services liés au transport est en excédent de 33,3 milliards en 1987, contre 16,6 milliards l'année précédente. Par contre, le solde des déplacements à l'étranger est traditionnellement négatif et le déficit a progressé de 2,9 milliards en 1987. Il semble que les mauvaises conditions climatiques en Belgique aient incité les touristes belges à passer davantage leurs vacances à l'étranger et/ou découragé les touristes étranger à venir dans l'UEBL. De plus, les séjours touristiques de belges aux Etats-Unis se sont développés sous l'impulsion de la baisse du cours du dollar.

Le solde des revenus de placements et d'investissements, déjà positif en 1986, a continué à évoluer favorablement du fait d'une augmentation du rapport entre les actifs privés étrangers et les engagements publics vis-à-vis de l'étranger. Depuis 1985 la balance des opérations courantes est devenue excédentaire, donc les avoirs nets de l'UEBL sur l'étranger ont augmenté au cours des trois dernières années. En outre, en 1987 les paiements d'intérêts par les pouvoirs publics à l'étranger ont diminué. Divers facteurs expliquent cette évolution. Les taux d'intérêt ont baissé dans la plupart des pays dont la monnaie a servi à libeller une partie de la dette en devises des pouvoirs publics. Les intérêts payés en dollar ont diminué à la suite de sa dépréciation. Enfin, des changements ont été introduits dans la structure de la dette, visant à remplacer les engagements dans les monnaies à taux d'intérêt élevés par des engagements dans des monnaies à taux plus faibles.

Le surplus du poste des transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs augmente depuis plusieurs années sous l'effet de dépenses croissantes des représentations étrangères attachées à l'UEBL et à l'OTAN mais surtout des frais de fonctionnement des Communautés Européennes.

Enfin, le poste «Autres services» présente habituellement un solde positif pour les revenus des travailleurs frontaliers et négatif pour les autres sous-rubriques.

Le déficit des transferts s'est aggravé du fait d'opérations effectuées par les pouvoirs publics; le solde des transferts privés est par contre devenu moins négatif. En 1987, l'UEBL a dû accroître ses paiements à la CEE en raison de l'augmentation du coût de la politique de subsides agricoles à l'exportation due à la dépréciation du dollar. D'autre part, les recettes en provenance du FEOGA ont été plus faibles. Par conséquent, le déficit des transferts publics s'est accru de 13,2 milliards.

TABLEAU 30- Opérations sur biens et services sur base de caisse

DESIGNATION	<i>Soldes en milliards de francs</i>	
	1986	1987
1. Opérations sur marchandises	+ 120,3	+ 71,7
1.1. Exportations et importations	+ 23,4	-20,7
1.2. Travail à façon	+ 68,5	+ 63,6
1.3. Opérations d'arbitrage	+ 28,4	+ 28,8
2. Opérations sur services	+ 50,3	+ 75,2
2.1. Frêts et assurances pour le transport des marchandises	+ 29,1	+ 33,2
2.2. Autres frais de transport	-12,5	+ 0,1
2.3. Déplacements à l'étranger	-30,9	-33,8
2.4. Revenus de placements et d'investissements	+ 4,9	+ 14,1
2.5. Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	+ 71,4	+ 79,7
2.6. Autres:	-11,7	-18,1
2.6.1. Travailleurs frontaliers	+ 6,0	+ 3,5
2.6.2. Autres	-17,7	-21,6
Total biens et services	+ 170,6	+ 146,9

Source: Banque Nationale de Belgique.

c. La balance des capitaux

La balance des capitaux, au contraire de la courante, est déficitaire. La distinction par secteur responsable des opérations fait apparaître des entrées nettes de capitaux pour le secteur public et des sorties nettes pour le secteur privé. Les mouvements observés en 1987 contrastent vivement avec ceux de l'année précédente. De 1985 à 1986, le déficit en capital avait plus que doublé, passant de 66,8 milliards à un peu moins de 140 milliards, mais de 1986 à 1987, ce déficit s'est réduit à moins de 5 milliards. Ce mouvement en dents de scie provient essentiellement des opérations des entreprises et des particuliers (hausse des sorties nettes en 1986 et baisse en 1987); les opérations des pouvoirs publics ont joué en sens contraire mais avec une ampleur bien moindre (hausse des entrées nettes en 1986 et baisse en 1987).

En 1986, la forte hausse des exportations nettes de capitaux privés avait été accompagnée d'un accroissement des engagements de l'Etat qui n'avait pas suffit à la compenser. En 1987, la contraction de ces exportations nettes s'est accompagnée d'une diminution du financement compensatoire à travers les engagements du Trésor vis-à-vis de l'étranger. Au premier trimestre d'ailleurs, l'engagement net de l'Etat est devenu négatif (-16,1 milliards), correspondant à un remboursement net de la dette extérieure. Au cours des trimestres suivants, le solde est redevenu positif (successivement: + 0,7 milliard, + 29,3 milliards et + 6,9 milliards).

En ce qui concerne le secteur privé, il y a distinction (tableau 31) entre les investissements et placements des Belges et des Luxembourgeois à l'étranger et ceux effectués par les étrangers en UECL. Le déficit des valeurs mobilières s'est contracté de 119,7 milliards en 1986 à 71,2 milliards un an plus tard. Le solde entre les investissements directs effectués par des Belges et des Luxembourgeois à l'étranger et les investissements effectués par des étrangers dans l'UECL s'est élevé à -12,8 milliards en 1987, contre -44,5 milliards en 1986. Les flux dans les deux sens ont fortement augmenté en 1987. Les mouvements de capitaux vers l'étranger recouvrent surtout des acquisitions

et prises de participations (58 milliards pour les dix premiers mois de 1987 contre 21 milliards l'année précédente, selon la BNB) qui concerneraient notamment des opérations de certains holdings belges dans le secteur énergétique. Les mouvements de capitaux vers l'UEBL correspondent aussi principalement à des prises de participation (52 milliards pour les dix premiers de 1987, contre 17 milliards en 1986). Il s'agirait d'opérations dans les secteurs des assurances et des holdings.

Les postes décrits ci-dessus regroupent des mouvements de capitaux considérés comme autonomes, spontanés et influencés par l'évolution de facteurs tels que les taux d'intérêt à long terme. Le solde de ces mouvements est négatif, bien qu'en diminution (de -164,0 milliards en 1986 à -86,1 milliards en 1987). Par contre, la dernière rubrique intitulée «autres investissements et placements» et relative à des flux volatiles causés principalement par des facteurs à court terme (taux de change, taux d'intérêt à court terme et anticipations) présente un solde positif en forte hausse (de + 5,6 milliards en 1986 à + 59,9 milliards en 1987).

Le gonflement de l'excédent des opérations en capital à court terme peut être expliqué à partir de deux éléments principaux qui influencent ce type de flux: les anticipations sur les mouvements de taux de change et les évolutions relatives des taux d'intérêt. Dans le cas précis de la balance des capitaux de l'UEBL en 1987, il faut relever tout d'abord une entrée de capitaux importante au premier trimestre correspondant à un reflux de fonds après les fortes sorties opérées fin décembre 1986 et début janvier 1987, en relation avec les anticipations de réajustement des parités au sein du SME. Une fois ce réajustement opéré le 12 janvier 1987, des mouvements compensatoires se sont produits. Les entrées de capitaux se sont poursuivies ensuite et peuvent être expliquées par l'écart de taux d'intérêt entre le BEF et la monnaie dominante dans le SME, le DEM.

TABLEAU 31- Mouvements des capitaux

DESIGNATION	Soldes en milliards de francs	
	1986	1987
1. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics :	+ 47,6	+ 18,4
1.1. Etat:	+ 61,2	+ 20,8
1.1.1. Engagements	+ 67,3	+ 26,7
1.1.2. Avoirs	-6,1	-5,9
1.2. Autres pouvoirs publics	-13,6	-2,4
2. Mouvement des capitaux des entreprises et particuliers	-186,5	-23,0
2.1. Crédits commerciaux (a)	-	-
2.2. Autres:		
2.2.1. Organismes publics d'exploitation	-4,7	-4,8
2.2.2. Intermédiaires financiers du secteur public	-23,4	+ 8,1
2.2.3. Secteur privé :	-158,4	-26,2
2.2.3.1. Investissements et placements belgo-luxembourgeois à l'étranger	-265,6	-251,0
2.2.3.1.1. Valeurs mobilières	-166,7	-141,1
2.2.3.1.2. Investissements directs	-72,7	-100,1
2.2.3.1.3. Immeubles	-2,4	-3,0
2.2.3.1.4. Autres	-23,8	-6,9
2.2.3.2. Investissements et placements étrangers en UEBL	+ 107,2	+ 224,8
2.2.3.2.1. Valeurs mobilières	+ 47,0	+ 69,9
2.2.3.2.2. Investissements directs	+ 28,2	+ 87,3
2.2.3.2.3. Immeubles	+ 2,6	+ 0,8
2.2.3.2.4. Autres	+ 29,4	+ 66,8
Total (1 + 2)	-138,9	-4,6

Source: Banque Nationale de Belgique.

(a) Cette rubrique ne comptabilise que les crédits commerciaux non mobilisés auprès des banques belges et luxembourgeoises. Les crédits qui ont été mobilisés auprès des banques sont comptabilisés dans les rubriques de financement du total.

2.2.4. LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

A. APERCU GENERAL

a. Evolution de la production

Le ralentissement de la croissance, qui caractérise l'évolution de la production depuis 1985, fut moindre durant l'année en revue - la croissance est comprise entre 1,5 % et 1,9 % - mais demeure encore important en comparaison avec les résultats des pays voisins. Selon la CEE, l'augmentation de la production industrielle belge serait la moitié de celle de la Communauté; en France, en Italie et au Royaume-Uni, elle s'élève à 3 %; seuls la RFA et les Pays-Bas, où elle se stabilise, ont obtenu de moins bons résultats que les belges.

TABLEAU 32- Indices de la production industrielle par groupe de marchandises et branche d'activité

1980 = 100

DESIGNATION	Moyennes annuelles			Croissance en % en 1987 par rapport à		
	1985	1986	1987(a)	1974	1979	1986
Indice général (construction exclue)	103,6	104,6	106,6	9,4	4,3	1,9
Indice général (y compris la construction)	90,2	91,1	92,3	-10,1	-8,4	1,3
Selon la destination des biens:						
- matières premières et produits demi-finis	101,0	101,3	104,3	6,2	1,0	3,0
- biens de consommation non durables	111,4	113,2	117,8	21,1	15,4	4,0
- biens de consommation durables	100,6	104,7	106,7	4,9	5,9	1,9
- biens d'investissement (sans la construction)	105,9	106,3	104,9	9,7	1,2	-1,3
Construction	53,6	54,5	53,5	-60,1	-43,6	-1,7
Industries extractives:	84,2	75,3	64,7	-52,4	-33,2	-14,1
- charbonnages	83,9	71,8	55,0	-66,1	-18,1	-23,4
- carrières	81,5	80,3	86,9	-4,0	-5,0	8,2
Industries manufacturières:	104,1	105,5	107,9	11,7	5,3	2,3
- alimentation et boissons	116,0	118,8	122,0	32,4	23,2	2,7
- tabac	104,3	98,1	94,7	-8,3	-6,3	-3,5
- textile	103,9	105,2	103,6	-7,5	6,6	-1,6
- vêtements et chaussures	92,2	97,0	91,0	-26,5	-11,4	-6,2
- bois	95,6	99,5	110,1	19,7	17,4	10,6
- papier et carton	112,7	114,8	125,7	24,8	23,7	9,4
- chimie et caoutchouc	117,0	119,8	129,4	30,4	14,1	8,0
- produits dérivés du pétrole et du charbon :						
-- raffineries de pétrole	50,9	72,6	74,5	-21,1	-28,0	2,6
- minéraux non métalliques	74,0	72,3	73,8	-23,8	-26,2	2,0
- métallurgie de base	93,9	90,0	90,5	-20,6	-14,3	0,6
- fabrications métalliques:	105,4	106,2	105,8	-15,5	-2,0	-0,4
-- ouvrages de métaux	99,1	94,7	95,2	17,7	-7,0	0,5
-- machines non électriques	108,7	104,3	102,1	10,6	-1,9	-2,1
-- construction électrique	94,3	97,3	95,4	-4,3	-10,0	-2,0
-- matériel de transport	119,9	129,1	132,5	52,2	36,2	2,6
Electricité	106,2	108,8	117,5	71,0	10,4	8,0

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Chiffres provisoires.

Tant les biens de consommation durables (+ 1,9 %) que les non-durables (+ 4,0 %) ont contribué à ce résultat; pour ceux-ci, la hausse est le double de celle des quatre dernières années alors que pour ceux-là, elle est la moitié de celle de 1986. Pour les non-durables, la production a augmenté à la suite d'une consommation plus importante de combustibles, de produits en papier et de produits tels que les articles de sport. La production de produits alimentaires a haussé de 2,7 % mais celle de vêtements et chaussures n'a pas été soutenue par la demande.

L'accroissement de la production des matières premières et produits intermédiaires atteint 3 %. L'évolution des biens d'investissement est préoccupante: après de mauvais résultats en 1986 et compte tenu des importants investissements des entreprises en 1986 et 1987, leur production a baissé de 1,3 % à cause d'une inadaptation de l'appareil productif à la demande spécifique (tableau 32).

b. Production industrielle par branche d'activité

Six branches d'activité ont contribué à la croissance de la production: le bois, le papier et carton, les minéraux non métalliques, l'alimentation et les boissons, la chimie et la production d'électricité. Dans les autres secteurs, il y a eu stagnation ou baisse, du moins à en croire les indices provisoires (juillet 1988).

Le meilleur résultat (+ 10,6 %) est obtenu pour le bois et sa transformation, soutenus par leurs demandes intérieure et à l'exportation. L'abattage de résineux augmente considérablement à cause de la forte demande dans les secteurs de la construction et de l'emballage alors que celui des feuillus est resté à son niveau de l'an passé et que celui des peupliers est demeuré soutenu grâce à un usage important dans l'industrie de l'emballage et du chassis et la production de pallettes. La transformation du bois - principalement la fabrication de sièges et de panneaux en agglomérés - a aussi évolué favorablement puisque les fournitures sur les marchés intérieur et étrangers - allemand et hollandais - augmentent sensiblement. Cependant, l'importation hausse encore plus vite et les fabricants étrangers accroissent leurs parts de marché.

La hausse de la production de papier (+ 9,4 %) résulte de la demande de papiers graphique, ondulé et pour journaux alors qu'ailleurs, il y a stagnation (carton et papiers pour d'autres usages).

L'augmentation de la production des minéraux non métalliques (+ 2,0 %) provient exclusivement du verre (+ 9 %), soutenu par des commandes importantes de l'industrie automobile et une demande de vitres de sécurité. La production de ciment est demeurée à son niveau de l'année précédente: elle a bénéficié de l'amélioration de l'activité dans le bâtiment mais a souffert du trop bas niveau des investissements publics d'infrastructure.

L'alimentation et les boissons ont conservé le pourcentage moyen de croissance (+ 2,7 %) qui caractérise cette branche depuis 1976. La chimie et le caoutchouc ont connu une forte hausse (+ 8,0 %) due à la première citée alors que l'autre reculait (-8,5 %) à cause de la fermeture d'une fabrique de pneus dans l'agglomération de Bruxelles; les autres sous-secteurs, comme le savon et les plastiques, ont obtenu de bons résultats.

La production totale nette d'électricité a augmenté de 8,1 %. L'énergie demandée (puissance produite et solde des exportations et des importations) s'est accrue de 4,9 %. La consommation des ménages a haussé de 5,9 %, celle du secteur commercial et des services, de 6 % et celle de l'industrie, pour la première fois depuis des années, de 4,0 %.

Selon des données provisoires, le volume de la production a stagné dans les fabrications métalliques (-0,4 %), résultat de tendances divergentes parmi les sous-secteurs. La construction de matériel de transport a sans conteste

obtenu le meilleur résultat, en particulier, la construction automobile, secteur dont près de neuf dixièmes de la production est exporté, qui a bénéficié d'une demande extérieure en net progrès. L'activité dans la construction navale souffre toujours de surcapacités mondiales et de la concurrence de quelques pays à bas salaires; pratiquement aucune commande ne fut enregistrée au troisième trimestre et les carnets de commandes sont presque vides. La situation dans la construction du matériel ferroviaire n'est pas meilleure: à cause des restrictions budgétaires, les commandes représentent les deux-tiers de leur niveau de 1986. Les sous-secteurs des ouvrages non mécaniques en métal et de la construction de machines non électriques n'affichent pas de meilleurs résultats (respectivement + 0,5 % et -2,1 %) vu qu'ils sont confrontés à une stagnation de la demande de tels biens d'investissements dans les pays voisins et des difficultés de financement des exportations dues à l'insolvabilité de quelques gros clients; cependant, au sein de ces secteurs, il faut noter les bons résultats des machines textiles, du matériel de construction civile, des équipements spéciaux et des appareils de levage, de pesage et de transport. Le sous-secteur de la construction électrique rencontre des problèmes semblables, encore qu'accrus, à ceux des machines non mécaniques à cause des commandes publiques: ainsi, les télécommunications se ressentent assez bien des atermoiements relatifs au contrat de la RTT.

L'indice de la métallurgie de base s'est maintenu environ à son niveau de l'année précédente (+ 0,6 %). Malgré une grève chez un grand producteur au premier trimestre, la production d'acier brut s'est accrue de 1 % contre une baisse de 9 % en 1986. Les aciéries ont bénéficié de l'amélioration de la demande de produits plats tant dans la CEE qu'en dehors et profité du marché automobile favorable.

c. Evolution régionale

Selon les données provisoires, la production industrielle en Wallonie (2,7 %) aurait plus rapidement crû qu'en Flandre (2,4 %). La situation est cependant différente puisqu'au nord, l'indice dépasse de 15 % son niveau de 1980 alors qu'au sud, il lui est inférieur de 7 %; il en va de même pour Bruxelles après le recul de sa production (-1,6 %).

L'évolution de l'industrie manufacturière en Flandre est déterminée à concurrence de 60 % par trois secteurs: les fabrications métalliques y compris les chantiers navals (+ 2 %), les produits alimentaires, les boissons et le tabac (+ 5,7 %) ainsi que l'industrie chimique (+ 0,7 % seulement). Les deux secteurs ci-dessus occupent aussi la première place en Wallonie; s'y ajoutent les aciéries et les métaux non ferreux. Le niveau de production des deux premiers a sensiblement reculé tandis que celui des deux autres se stabilisait. La hausse est donc due à l'industrie du papier et du carton et dans une moindre mesure, à celle de la chimie.

B. INDICATEUR DE CONJONCTURE

La valeur moyenne de la courbe synthétique de conjoncture de la BNB dépasse celle de l'année précédente de 2,3 %: son évolution en dents de scie a été remplacée par une nette tendance à la hausse à partir du second semestre.

La hausse de l'indicateur de l'industrie manufacturière a été limitée à 1,7 %. Que ce résultat soit inférieur à celui de la production industrielle elle-même peut surprendre: en effet, cet indicateur est supposé être prévisionnel et devancer la production industrielle de trois à cinq mois; sa croissance est encore plus importante. L'explication de cet écart provient du caractère provisoire de l'indice de la production industrielle, qui peut dès lors être surestimé. En outre, il apparaît de la composition de l'indicateur des fabrications métalliques que la contribution relative la plus importante à la croissance ne provient pas des prévisions relatives à la demande (+ 0,1 %) mais de

la composante d'évolution, qu'il s'agisse des commandes à l'exportation (+ 1,0 %), du rythme d'activité (+ 0,4 %) et des prévisions d'emploi (+ 0,4 %). Les autres composantes - évolution des commandes intérieures, et appréciation des commandes extérieures - restent inchangées alors que l'appréciation des commandes totales baissait même de 0,2 %.

2.3. ASPECTS SOCIAUX DE L'ECONOMIE

2.3.1. L'accord interprofessionnel dans le secteur privé

a. Volet relatif à l'emploi

Plusieurs volets de l'accord interprofessionnel conclu le 7 novembre 1986 dans le secteur privé concernent les salaires, d'autres l'emploi. Parmi ces derniers, la formation occupe une place importante: le document souligne en effet que la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes constitue une préoccupation prioritaire qui doit viser à donner des possibilités d'emploi définitif aux jeunes. Les parties proposent à cet effet que la scolarité obligatoire partielle visant à combiner enseignement et travail à temps partiel (contrats d'apprentissage industriel ou d'apprentissage des classes moyennes) soit élargie à un plus grand nombre et qu'un diplôme soit délivré par les centres de formation à temps partiel après réussite d'un examen. Le document ajoute que la formation post scolaire (travail et formation en alternance) pour les jeunes ayant quitté l'école doit être développée et qu'un pour cent des trois pour cent des stages doit être réservé par les secteurs aux jeunes des groupes à risques: enseignement primaire, secondaire inférieur général et technique, enseignement professionnel, de préférence dans le cadre de stages à mi-temps et, par priorité là où cela est possible, des stages aux jeunes qui ne sortent pas de l'enseignement universitaire ou supérieur du type long.

Cette convention, prolongeant les deux accords d'emploi précédents, prévoit l'application correcte de la législation sur la durée du travail, du travail part-time et du travail temporaire ainsi que le remplacement des membres du personnel par des jeunes et des chômeurs de longue durée compte tenu des caractéristiques techniques et fonctionnelles de chaque entreprise et attend une réponse positive des employeurs aux demandes d'interruption de carrière.

Le Conseil National du Travail (C.N.T.) a procédé à une évaluation des résultats de cet accord en novembre 1987. A cette date, les secteurs couverts par un accord en commission paritaire comprenaient quelque 1 500 000 travailleurs. Les secteurs où il n'existe pas d'accord en commission paritaire comptaient environ 430 000 travailleurs; pour ces derniers, des accords couvrant plus ou moins 160 000 travailleurs ont été conclus sur le plan régional ou par entreprise (industrie chimique, sidérurgie, industrie du papier et banques). De la sorte, plus de 86 % de l'ensemble des travailleurs étaient concernés soit par un accord sectoriel, soit par un accord d'entreprise (1) .

La majeure partie des conventions prévoient, conformément à ce que prescrivent les arrêtés royaux de pouvoirs spéciaux, la prolongation des accords «5-3-3» et «2 x 1,5 %». Dans divers secteurs, certaines modalités d'application font toutefois l'objet d'adaptations diverses.

La majorité des secteurs consacre une attention particulière au problème de l'emploi et réserve, sous diverses formes, une enveloppe de 0,5 % de la masse salariale dans ce but, plus particulièrement pour l'emploi des jeunes et la formation. Certains secteurs vont au-delà de cette enveloppe alors que d'autres se situent en-deçà mais prévoient des mesures spécifiques en matière de prépension, d'interruption de carrière, de stage des jeunes, de formation en alternance, de travail à temps partiel, de sécurité d'emploi, de procédure de licenciement ou affectent une partie des 0,5 % à la réduction de la durée du travail, à la prolongation des accords précédents ou à une amélioration du pouvoir d'achat. L'enveloppe de 0,5 % est consacrée à diverses formules de promotion de l'emploi telles

(1) CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL, *Evaluation des résultats de l'accord interprofessionnel du 7 novembre 1986*, 29 février 1988, Bruxelles.

que les initiatives de formation sectorielles ou d'entreprises, l'embauche nette de travailleurs, l'amélioration du système de prépension avec l'encouragement au remplacement du travailleur prépensionné, les clauses de sécurité d'emploi et l'interruption de carrière avec remplacement.

b. Volet salarial

L'accord interprofessionnel donne le ton dans le domaine des rémunérations salariales du secteur privé puisqu'il signifie le retour à la libre négociation des salaires. Cependant, l'évolution des salaires a également été influencée par la faible inflation qui a caractérisé l'année sous revue. La diminution, par rapport au mois précédent, de l'indice des prix de septembre à novembre a même entraîné une adaptation des salaires à la baisse en fin d'année dans différents secteurs: l'industrie du ciment, l'industrie et le commerce du pétrole, la préparation du lin, les entreprises d'assurances, les sociétés de prêts hypothécaires, d'épargne et de capitalisation, les agents de change, les banques, la marine marchande, l'industrie du gaz et de l'électricité.

La faible inflation et la modération salariale ont affecté l'évolution des rémunérations du secteur public: le franchissement de l'indice pivot en avril 1987 a donné lieu au prélèvement du dernier saut d'index. Par ailleurs, la nouvelle convention signée début novembre dans ce secteur ne commencera à sortir ses effets qu'en 1988.

L'accord interprofessionnel influencera par plusieurs de ses aspects, directement ou indirectement, l'évolution du pouvoir d'achat puisqu'il prévoit le retour à la libre négociation par les secteurs de l'augmentation du pouvoir d'achat et qu'il recommande d'accorder une attention spéciale à l'augmentation du revenu minimum mensuel moyen garanti. Il propose en outre l'étude des conséquences économiques et sociales de notre système actuel d'indexation par un nombre restreint d'économistes placés sous l'égide du Conseil Central de l'Economie ainsi que la négociation au sein des secteurs de la généralisation éventuelle du temps de travail moyen hebdomadaire à trente-huit heures au cours de la période 1987-1988.

Les conventions sectorielles signées dans ce cadre prévoient, pour la plupart d'entre elles, une majoration des salaires sous diverses formes, qu'il s'agisse du salaire horaire, du salaire horaire minimum, du salaire de base, du barème de départ, du revenu minimum garanti ou du salaire mensuel minimum. Elles y ajoutent bien souvent l'octroi d'une prime unique (intégrée ou non par après dans le salaire), la majoration de la prime de fin d'année ainsi que des primes pour travail en équipes ou travail de nuit, l'augmentation du salaire à la pièce et des barèmes, soit en pour cent, soit sous la forme d'une somme forfaitaire. Enfin, elles prévoient la revalorisation des fonctions, la révision de la classification et un supplément salarial d'ancienneté.

L'examen des conventions sectorielles fait apparaître que de nombreux secteurs consacrent une attention particulière à la revalorisation, soit du revenu minimum garanti, soit des salaires ou barèmes minima. Il y est souvent fait référence à une majoration de 2×350 F et au chiffre de 34 050 F mentionné dans l'accord interprofessionnel; cependant, certains secteurs, bien que prévoyant une majoration du revenu minimum, se situent encore en-dessous du montant de 34 050 F, ou même du montant actuel fixé par la convention no 23, soit 33 349 F. Par contre, certains secteurs, bien que se situant au-delà du montant de 34 050 F prévoient une augmentation du revenu minimum ou du salaire minimum.

Dans certains secteurs, les trente-huit heures par semaine seront réalisées en 1988 en exécution soit d'accords antérieurs, soit de l'accord interprofessionnel. D'autres secteurs, bien que prévoyant une réduction de la durée du travail, dépasseront encore les trente-huit heures semaine; d'autres encore confirment ou prévoient dans leurs conventions une durée de travail se situant en deçà de cette norme. Enfin, certains secteurs prévoient des congés ou des vacances supplémentaires d'ancienneté.

Fin février 1988, le groupe des personnalités du monde scientifique, placé sous l'égide du Conseil Central de l'Economie en vue de l'étude du système d'indexation, faisant part de ses conclusions (1), s'est prononcé en faveur du maintien d'un système d'indexation prévoyant l'adaptation automatique des salaires en fonction de l'évolution d'un indicateur du niveau des prix (indexation automatique *a posteriori*). Certaines circonstances économiques précises peuvent inciter à déroger au principe du maintien du pouvoir d'achat. Ces dérogations devraient prendre la forme de mesures d'exception temporaires et être le fruit d'une concertation entre les interlocuteurs sociaux.

Selon ce groupe, l'indice des prix à la consommation, qui constitue le meilleur indicateur disponible de l'évolution du coût de la vie, doit être maintenu comme indice de référence (puisque l'objectif socioéconomique de l'indexation est la préservation du pouvoir d'achat). Dans la mesure du possible, toutes les composantes des salaires doivent être indexées, à l'exception des composantes directement liées aux bénéfices de l'entreprise. Malgré certaines divergences à propos des solutions techniques à adopter dans le cadre du choix de la préférence des adaptations salariales, les membres du groupe s'accordent pour juger acceptable l'alternative consistant à procéder à des adaptations semestrielles. La formule de liaison des salaires à l'indice qui a la préférence est celle qui prévoit qu'une augmentation de l'indice de référence de x % donne lieu à une hausse salariale du même pourcentage sans montant maximum ou minimum (l'objectif de l'indexation n'étant pas d'être un moyen de redistribution des revenus).

Le groupe d'étude estime souhaitable une plus grande uniformité des modalités d'indexation dans les différents secteurs (secteur public et diverses branches du secteur privé) tout en maintenant des marges de flexibilité. Il souligne enfin que si, en raison de certains impératifs socio-économiques, le pouvoir d'achat des salaires doit être réduit, cette opération peut également se faire par le biais d'une diminution du salaire conventionnel: bien que pouvant provoquer une résistance plus forte, cette mesure serait plus efficace que la suspension de l'indexation.

2.3.2. L'emploi

L'activité économique morose n'a offert qu'un soutien restreint à l'emploi dont la croissance est sans doute davantage liée à l'évolution de formes dites «a-typiques», telles que le travail à temps partiel et le travail temporaire qui ont continué de progresser en 1987 tout comme d'ailleurs la féminisation de l'emploi, le recul des emplois à temps plein, les contrats à durée déterminée, la surqualification de l'emploi et la déqualification des travailleurs. D'après l'ONSS, l'une des sources utilisées lors de l'établissement des prévisions d'emploi figurant ci-dessous, le nombre des travailleurs salariés masculins assujettis du secteur privé se serait stabilisé (+ 200 personnes environ) tandis que l'emploi salarié féminin croîtrait d'un peu plus de 19 000 unités. Au sein du secteur public, tant l'emploi masculin que féminin aurait reculé, le premier plus nettement que le second.

A. FORMES NOUVELLES D'EMPLOI

Une étude récente effectuée au sein du MAE (2) sur base des derniers chiffres disponibles de l'enquête sur les forces de travail (1986) a permis de dégager les grandes caractéristiques du travail à temps partiel et du travail temporaire (tableau 33).

Le travail à temps partiel - une femme sur cinq et un jeune sur huit travaillaient à temps partiel en 1986 -, généralement expliqué par la difficulté à trouver un emploi à temps plein, présente un caractère tertiaire prononcé, en particulier dans le commerce - un emploi sur cinq - et les autres services - un emploi sur six ou sept. La demande de ce type de travail n'apparaît que chez les femmes, soit pour des raisons familiales ou par désir de travailler ainsi. Le travail à temps partiel des hommes n'est jamais exercé sur une base volontaire.

(1) CONSEIL CENTRAL DE L'ECONOMIE, document C.C.E. 1988/64 Groupe d'étude scientifique «Indexation». *Rapport sur les avantages et inconvénients des diverses techniques d'indexation salariale*.

(2) VLEMINCKX, M. (1988), *L'emploi? lumière s'il vous plaît*, *Aperçu économique trimestriel*, no 1, mars, pp 91-128.

Le travail temporaire, caractérisé par sa jeunesse puisque près de 50 % des temporaires ont moins de 25 ans et qu'il occupe un jeune sur cinq, et par une plus forte présence au sein de l'emploi féminin - une femme sur huit - s'explique principalement par le programme de résorption du chômage, par la difficulté à trouver un emploi permanent et en troisième lieu par la formation. Le travail temporaire est présent non seulement dans le tertiaire - en particulier les autres services et le commerce - mais aussi dans le secondaire. Cependant, la présence masculine est plus forte dans le secondaire tandis que la présence féminine se manifeste plus dans le tertiaire. Selon l'Union professionnelle des entreprises de travail intérimaire, qui regroupe les principales entreprises belges du secteur, le nombre des travailleurs intérimaires serait passé de 15 726 en 1986 à 18 582 en 1987 en moyenne par jour. La loi du 24 juillet 1987, qui fixe le cadre légal des activités du travail intérimaire, devrait encore renforcer à l'avenir l'apport de ce type d'emploi dans le total. La difficulté à trouver un emploi et le chômage en sont les raisons essentielles et la détérioration du marché de l'emploi entre 1978 et 1987 n'est certainement pas étrangère à son essor. Plus d'un intérimaire sur cinq considère que l'emploi intérimaire ouvrira les portes à un emploi permanent.

B. LA POPULATION ACTIVE

Sur base des estimations de la population par classe d'âge établies par l'INS, la population en âge de travailler se serait élevée à 6 352 milliers de personnes au 1er janvier 1987, dont 3 339 milliers d'hommes de 14 à 65 ans et 3 013 milliers de femmes de 14 à 60 ans. Tout en supposant la stabilité du taux d'activité global, l'estimation de la population active en 1987 (tableau 34) repose sur l'hypothèse d'une légère diminution du taux d'activité masculin (-0,7 point de pourcentage) et d'une légère augmentation (+0,7 point de pourcentage) du taux d'activité féminin par rapport à l'année précédente. Selon ces hypothèses, la population active augmenterait de 13 000 personnes, résultat d'une diminution des actifs masculins de 15 000 unités et d'une augmentation des actifs féminins de 28 000. En retirant les chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi, la population active compterait 4 218 000 personnes, soit 6 000 de plus que l'année précédente.

TABLEAU 33- Enquête sur les raisons du travail intérimaire

DESIGNATION	En % du total (a)	
	1987	1978
Emploi intérimaire plus facile à trouver	33,9	22,8
Difficulté de trouver un emploi permanent	26,2	33,1
Eviter le chômage	25,7	8,2
Possibilité de trouver un emploi permanent	20,8	(b)
Bien payé - pour gagner plus	13,8	(b)
Acquérir une formation variée	13,0	7,7
Besoin de travailler rapidement	10,3	(b)
Possibilité de travailler à mi-temps	7,0	(b)
Aime le changement	6,3	(b)
Besoin temporaire d'argent	6,3	(b)

Source: Union professionnelle des entreprises de travail intérimaire.

(a) Le total n'est pas égal à 100 car plusieurs réponses étaient possibles.

(b) Pas disponible.

TABLEAU 34- Population active et ses composantes
x 1 000

DESIGNATION	1986	1987
Emploi intérieur salarié	3 043	3 054
Privé	2 054	2 071
primaire	12	13
secondaire	940	920
tertiaire	1 101	1 138
Public	989	983
primaire	0	0
secondaire	12	12
tertiaire	977	971
Emploi intérieur indépendant	655	662
Emploi intérieur total	3 698	3 716
Emploi frontalier	36	36
Chômage complet	537	532
Chômage complet indemnisé	490	490
dont: non demandeurs d'emploi	59	66
Autres inscrits inoccupés	31	30
Demandeurs libres inoccupés	16	12
Population active	4 271	4 284

Source: M.E.T., D.G.E.D.

C. L'EMPLOI

Selon les estimations de la DGED, l'accroissement de l'emploi intérieur total aurait été moindre qu'un an auparavant: 18 000 contre 25 000 personnes. La majeure partie de l'augmentation concernerait l'emploi intérieur salarié (+ 11 000 contre + 20 000 en 1986). L'emploi indépendant aurait enregistré une croissance plus forte que l'année précédente (+ 7 000 contre + 5 000). Les grands mouvements - recul de l'emploi dans le secteur secondaire et gain de l'emploi du secteur tertiaire - se poursuivent et même s'accentuent au sein de l'emploi privé.

Dans le secondaire, les deux grands perdants seraient «l'extraction et la première transformation des minéraux non énergétiques, l'industrie chimique», branche dont l'effectif reculerait de quelque 6 000 unités et les «fabrications métalliques» où les pertes d'emploi toucheraient plus de 5 500 personnes. La diminution résulterait dans l'industrie sidérurgique essentiellement du plan de restructuration négocié au sein de Cockerill-Sambre et plus spécialement au relèvement de la durée conventionnelle du travail de 35 à 37 heures et dans l'industrie des métaux non ferreux de la fermeture d'une entreprise liégeoise de cuivre et de zinc. L'emploi dans les matériaux de construction aurait continué à se tasser. L'industrie chimique aurait connu une stabilisation de son effectif tandis qu'il aurait crû dans l'industrie du verre. Au sein des fabrications métalliques, seul le secteur de l'automobile aurait connu une augmentation de sa main-d'œuvre; partout ailleurs elle aurait régressé à la suite de fermetures ou de restructurations d'entreprise.

Le recul de l'emploi aurait encore été important dans les autres industries manufacturières puisque proche de 5 000 postes de travail. Hormis l'industrie du papier où il se serait maintenu au niveau de 1986, la diminution aurait touché les industries textile, du vêtement et de la confection, du bois et du meuble en bois, du cuir, des articles en cuir et des chaussures, de l'alimentation et du tabac.

Enfin, des diminutions de main-d'œuvre se sont aussi produites dans les branches suivantes: l'énergie et eau avec un peu moins de 2 000 pertes d'emploi et la construction où les effectifs régressent à concurrence de 1 000 à cause d'une baisse dans les travaux de génie civil et à d'une quasi-stabilisation dans le gros oeuvre de bâtiment et le parachèvement, liée au regain d'activité tant dans le bâtiment neuf que sur les chantiers de transformation-rénovation.

Institutions de crédit, assurances et services aux entreprises d'une part, commerce, hôtels, restaurants, cafés et réparations d'autre part, seraient les grands gagnants de l'emploi du secteur tertiaire privé puisque son augmentation y atteindrait respectivement plus de 14 000 et près de 13 000 emplois, soit nettement plus qu'un an auparavant (+ 8 000 personnes environ dans chaque branche).

L'essentiel de la croissance dans la première branche se situe dans les services aux entreprises. Au sein de la seconde, le commerce de détail vient en tête au classement des gains avec 6 000 emplois en plus, il est suivi par le commerce de gros avec près de 4 000 emplois, l'effectif de la restauration et l'hébergement augmente de 2 000 unités tandis que la réparation croît de 1 000 emplois.

Sans pouvoir chiffrer à l'heure actuelle la part exacte des occupations temporaires ou à temps partiel dans le total de la croissance des postes «services aux entreprises», commerce de détail, commerce de gros, il faut cependant souligner que ce sont ces types d'activités du secteur privé qui se sont montrés les plus gros pourvoyeurs de ces catégories d'emplois au cours des années passées.

La croissance des effectifs serait encore importante dans les autres services puisqu'elle s'élèverait à près de 9 000 personnes contre 5 000 en 1986. L'essentiel de l'augmentation des effectifs se situerait dans les «autres services sociaux fournis à la collectivité», dans la «santé et les services vétérinaires» et dans une moindre mesure dans les «autres services non dénommés ailleurs» et «l'hygiène publique, l'administration des cimetières».

Enfin, la hausse serait plus modeste dans les «transports et communications» où elle concernerait un peu plus de 1 000 emplois alors qu'elle atteignait 2 000 personnes en 1986.

Il importe cependant de nuancer l'appréciation portée sur l'évolution des secteurs secondaire et tertiaire en rappelant l'existence d'un phénomène de «vases communicants» qui, selon différentes sources, va en s'amplifiant.

La croissance du secteur tertiaire est en partie liée à l'évolution positive des services aux entreprises. La classification statistique NACE ne distingue pas selon que ces services sont destinés à des entreprises industrielles ou de services. Or, il apparaît que des branches industrielles telles que la chimie, le textile et les fabrications métalliques notamment recourent de plus en plus à des entreprises de services pour l'informatique, la comptabilité, l'entretien, la publicité, ... (phénomène d'externalisation de certaines activités qui s'exerçaient auparavant au sein de l'entreprise). Ce recours s'accompagne du reste d'une progression des travailleurs intérimaires, certaines de ces activités revêtant un caractère temporaire. Les entreprises de ces branches procèdent aussi dans certains cas à la «filialisation» de secteurs s'occupant de telles activités, ces filiales étant dès lors classées dans le tertiaire.

L'emploi du secteur public aurait connu un recul de l'ordre de 6 000 emplois se situant exclusivement dans le secteur tertiaire. Ce recul s'inscrit vraisemblablement au nombre des conséquences des mesures prises à Val Duchesse.

Vraisemblablement, les pouvoirs locaux auraient enregistré un accroissement de leur effectif par le biais de l'engagement des agents contractuels subventionnés, l'enseignement aurait connu une stabilisation de ses effectifs mais l'administration centrale aurait vu une contraction du nombre de ses travailleurs.

2.3.3. *Le chômage (1)*

Le tableau d'ensemble des mouvements sur le marché de l'emploi est donné par la situation au 30 juin des différentes composantes de la population active - y compris les chômeurs - qui peut aussi être apprécié sur base de la moyenne annuelle des chiffres mensuels. Le recours aux chiffres du 30 juin ne se fera que pour éclairer certains points particuliers.

a. *Chômage complet indemnisé en 1987*

En moyenne annuelle, le nombre des chômeurs complets indemnisés (tableau 35) s'est stabilisé au niveau atteint en 1986 à la suite de l'amélioration du profil du chômage qui s'est produite au cours du quatrième trimestre. Ce résultat d'ensemble est moins favorable que celui de l'année précédente (décroissance de 1,6 %). L'évolution du chômage féminin apparaît légèrement meilleure que celle du chômage masculin alors que l'inverse prévalait un an auparavant: le recul du chômage masculin atteignait alors 3,5 % tandis que le chômage féminin se stabilisait.

Le nombre des chômeurs complets demandeurs d'emploi a reculé de 1,7 % environ (contre -7,4 % en 1986). Sur l'ensemble de l'année, le profil de ce type de chômage est certes orienté à la baisse mais le recul du dernier trimestre (-4,1 %) a donné l'impulsion nécessaire pour atteindre ce résultat après l'évolution moins favorable du troisième trimestre.

Les conditions d'obtention de la dispense de pointage font que les hommes sont majoritaires dans la catégorie des chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi de sorte que le chômage masculin évolue plus favorablement que le féminin.

(1) L'appréciation portée sur l'évolution du chômage diffère selon que les séries intègrent ou non la nouvelle catégorie de chômeurs créée en avril 1985, à savoir celle des chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi.

Le chômage sur base des prestations de travail (tableau 36) régresse quelque peu à la suite d'une baisse du nombre de femmes appartenant à cette catégorie alors que celui sur base des études hausse pour la raison inverse. Par rapport à 1986, le moins bon résultat global de 1987 (stabilisation au lieu de recul) provient de l'évolution comparativement moins favorable du nombre des chômeurs admis sur base des prestations de travail. Le ralentissement de la croissance du nombre de chômeurs admis sur base des études, observé depuis 1982, s'est poursuivi probablement à cause de l'évolution démographique, puisque les effectifs des classes d'âge compris entre 14 et 25 ans sont de moins en moins nombreux, et de la prolongation de la scolarité qui a fixé à 18 ans la fin de l'obligation scolaire.

Certes l'insertion des jeunes dans l'emploi n'est guère négligeable mais le rôle joué par les programmes de résorption du chômage fut sans doute important.

Le chômage en Flandre mais plus encore en Wallonie (tableau 37) a évolué moins favorablement qu'un an auparavant alors que dans la région bruxelloise, le contraire se produisait. Cependant, depuis le dernier trimestre, il diminue en Wallonie comme c'était déjà le cas dans les deux autres régions.

Le chômage d'une durée de moins d'un an (tableau 38) s'est accru au cours de l'année malgré l'évolution favorable du dernier trimestre, ce qui permet d'établir un parallélisme apparent avec l'évolution économique qui fut morose au cours des neuf premiers mois et s'améliora durant les derniers. Le chômage masculin d'une durée comprise entre 1 et 2 ans a diminué alors que le chômage féminin de même durée se maintenait au niveau moyen de l'année précédente ce qui confirme la mobilité plus grande présentée par le chômage masculin. Par contre, les mouvements du chômage de longue durée sont de moindre ampleur: seul le chômage féminin recule peut être à cause des mesures favorisant davantage l'accès à l'emploi des chômeuses que des chômeurs mais aussi sous l'effet des modifications des règles en matière d'exclusion du bénéfice du chômage, ce qui ne peut cependant être chiffré faute de données comparables: les exclusions ont été suspendues entre avril et décembre 1987 par la mise en route de la nouvelle procédure concernant

TABLEAU 35- Chômage complet indemnisé (a)

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	1987	
Total	0,0	(-1,7)
Hommes	0,1	(-2,4)
Femmes	-0,1	(-1,3)

Source: ONEm, calculs DGED.

(a) Entre parenthèses, le nombre des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi, à l'exclusion des chômeurs âgés dispensés du pointage.

TABLEAU 36- Chômage complet indemnisé selon la base d'admission (a)

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	1987	
Admis sur base de prestation de travail	-0,2	(-2,2)
Hommes	0,1	(-2,6)
Femmes	-0,5	(-1,9)
Admis sur base des études	1,3	
Hommes	-0,2	
Femmes	2,2	

Source: ONEm, calculs DGED.

(a) Entre parenthèses, le nombre des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi.

TABLEAU 37- Chômage complet indemnisé par région (a)

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	1987	
Flandre	-0,4	(-2,7)
Hommes	-0,4	(-4,2)
Femmes	-0,4	(-1,8)
Wallonie	2,6	(2,0)
Hommes	3,4	(2,7)
Femmes	1,8	(1,3)
Bruxelles	-7,0	(-9,8)
Hommes	-8,1	(-11,4)
Femmes	-5,9	(-8,0)

Source: ONEm, calculs DGED.

(a) Entre parenthèses le nombre de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi.

les exclusions au cas où le chômage se prolonge ou se renouvelle de façon anormale (article 143 modifié).

Le chômage des jeunes (tableau 39), aussi bien hommes que femmes, a évolué favorablement en 1987 à la suite de la triple influence de la démographie, de la prolongation de la scolarité et des programmes de résorption du chômage. Il s'agit du principal facteur de la baisse de l'ensemble du chômage complet indemnisé.

Le nombre des demandeurs d'emploi diminue aussi par la sortie des statistiques des chômeurs âgés de plus de 55 ans, permettant une contraction supplémentaire de près de 5 000 personnes par rapport à l'évolution du nombre des chômeurs complets indemnisés. Cette diminution, plus modeste en 1987 qu'en 1986, prend, dans certaines branches d'activités, la forme d'un renversement de tendance ou d'un ralentissement du rythme de décroissance par rapport à l'année précédente (tableau 40).

Dans les services, le nombre des chômeurs demandeurs d'emploi croît fortement parmi le personnel des ambassades et des organismes internationaux et dans les services fournis aux entreprises (tableau 41). L'évolution constatée pour le personnel des ambassades rejoint celle des services publics en général (services administratifs de l'Etat, des provinces et des communes, autres services publics, œuvres sociales) et provient vraisemblablement des restrictions budgétaires. Par contre, la croissance du nombre des chômeurs issus des services fournis aux entreprises surprend davantage lorsqu'elle est comparée à la hausse de l'emploi dans la même branche: il est probable que l'évolution de cette branche s'accompagne d'une transformation de la qualification des personnes occupées: diminution du nombre des travailleurs peu qualifiés, augmentation du nombre des travailleurs qualifiés apparentés aux professions libérales. La diminution du chômage dans l'enseignement surprend également compte tenu des mesures prises dans ce secteur lors de l'accord de Val Duchesse (mai 86).

La prise en compte au 30 juin du mouvement des sorties des chômeurs âgés de plus de 55 ans indique que la diminution du chômage constatée à cette même date dans les autres industries manufacturières, la

TABLEAU 38- Chômeurs complets indemnisés suivant la durée d'inactivité (a)

Variation en % par rapport à la période précédente		
DESIGNATION	1987	
Moins d'un an	1,1	
Hommes	0,7	
Femmes	1,5	
De 1 à 2 ans	-2,1	
Hommes	-4,8	
Femmes	0,0	
Plus de 2 ans	-0,1	(-3,4)
Hommes	1,1	(-4,1)
Femmes	-0,9	(-3,0)

Source: ONEm, calculs DGED.

(a) Entre parenthèses le nombre de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi.

TABLEAU 39- Chômeurs complets indemnisés, jeunes moins de 25 ans

Variation en % par rapport à la période précédente	
DESIGNATION	1987
Total	-7,5
Hommes	-7,9
Femmes	-7,2

Source: ONEm, calculs DGED.

TABLEAU 40- Demandeurs d'emploi inscrits par branche d'activité

Variation en % par rapport à la période précédente	
BRANCHES D'ACTIVITE	1987
Agriculture, sylviculture, pêche	2,2
Energie et eau	39,2
Extraction de minéraux non énergétiques, industrie chimique	-1,5
Industrie des métaux	-1,2
Autres industries manufacturières	-4,7
Construction	-8,2
Commerce, horeca	-3,1
Banques et assurances	-1,6
Transports et communications	-2,2
Services	0,4
Activités mal désignées	1,9

Source: ONEm, calculs DGED.

TABLEAU 41- Demandeurs d'emploi non actifs, divisés par branche d'activité des secteurs de services

Variation en % par rapport à la période précédente

BRANCHE «SERVICES»	1987
Services fournis aux entreprises	9,7
Services récréatifs	-1,7
Services personnels	-4,6
Défense nationale et service des forces alliées	-6,4
Service Adm. Etat, provinces, communes	1,6
Autres services publics	4,9
Enseignement officiel, subvention., privé	-8,2
Inst. Sciences, Recherches, Archives, Botaniques...	9,4
Médecine humaine et animale	-1,3
Autres services sanitaires	-5,5
Oeuvres sociales : hospice, crèche, foyer, etc...	1,7
Arts et littérature	-5,0
Organisations religieuses	-4,3
Assoc. prof., chambre commerce, syndicat, mutuelle	3,2
Autres services et organismes privés d'intérêt général	1,4
Personnel d'Ambassades et organismes internationaux	12,9

Source: ONEm, calculs DGED.

construction, le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications et les banques et assurances n'est qu'en partie due à l'artifice statistique dont il a déjà été question: la diminution du nombre des demandeurs d'emploi de ces branches dépasse l'augmentation du nombre des chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi. Tel n'est pas le cas dans l'industrie des métaux.

Les résultats du tableau 42 relatif à l'évolution du chômage des demandeurs d'emploi selon la profession exercée avant qu'ils ne le perdent rejoignent, pour certains groupes de profession pour lesquels le lien avec la branche d'activité est relativement explicite, les constatations faites au niveau des branches. C'est le cas en ce qui concerne les mineurs, les agriculteurs, chasseurs et forestiers pour les branches qui connaissent une croissance du nombre de leurs chômeurs, en ce qui concerne les travailleurs des transports et des communications, des charpentiers, menuisiers, ébénistes, des maçons, carreleurs, plafonneurs pour les branches transports et communications et construction.

Les groupes les plus importants parmi les employés (tableau 43) restent par ordre décroissant d'importance les employés de bureau, les vendeurs, le personnel soignant et le personnel enseignant. Tous connaissent une diminution du nombre des demandeurs d'emploi mais le recul du chômage du personnel enseignant est le plus important.

TABLEAU 42- Chômeurs inscrits non demandeurs d'emploi suivant les têtes de sous-groupes professionnels

Variation en % par rapport à la période précédente

GRANDS GROUPES ET SOUS-GROUPES	1987
Employés	-1,7
Artistes	-0,2
Agriculteurs	5,1
Chasseurs, forestiers	0,7
Pêcheurs	-15,2
Mineurs	79,8
Carriers	0,8
Travailleurs des transports et des communications	-3,4
Fileurs, tisseurs, tricoteurs	-5,2
Tailleurs, coupeurs, fourreurs	-2,9
Coupeurs de cuir, monteurs en chaussure, maroquiniers	-11,2
Conducteurs de fours, lamineurs, tréfieurs, mouleurs	9,9
Mécaniciens, outilleurs, plombiers, soudeurs	-0,7
Électriciens	-2,8
Ouvriers du diamant	27,4
Charpentiers, menuisiers, ébénistes	-9,0
Peintres et colleurs de papiers peints	1,0
Maçons, carreleurs, plafonneurs	-5,7
Compositeurs, typographes	1,1
Potiers, conducteurs de fours, formeurs de verre	-11,3
Meuniers, boulangères, brasseurs	1,0
Travailleurs de la chimie	-0,3
Ouvriers en tabac	-7,8
Ouvriers à la production non classés ailleurs	-3,5
Emballeurs et travailleurs assimilés	-1,9
Conduct. mach. fixes et app. excavat. et levage	1,2
Dockers et manutentionnaires	-1,5
Manoeuvres ordinaires	-3,9
Cuisiniers, femmes de chambre, garçons, serveurs	-1,0
Autres travailleurs spécialisés dans les services	2,1

Source: ONEm, calculs DGED.

b. Chômage partiel

En moyenne annuelle, le chômage partiel pour les seules raisons économiques - les chiffres relatifs aux autres causes n'étant pas disponibles lors de la rédaction du «Livre blanc» - s'inscrit en baisse. -6,6 % par rapport à l'année précédente. A côté de l'influence de l'évolution de l'activité économique, les possibilités d'emploi à temps partiel ou d'emploi à durée déterminée entraînent un moindre recours au chômage partiel.

TABLEAU 43- Chômeurs inscrits non demandeurs d'emploi dans le groupe professionnel des employés

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	1987
Employés de bureau	-0,3
Vendeurs	-1,1
Personnel soignant	-0,7
Personnel enseignant	-15,6

Source: ONEm, calculs DGED.

c. Programme de résorption du chômage

Le programme de résorption du chômage (tableau 44) a été profondément modifié en 1987 puisque les contrats des chômeurs mis au travail, des cadres spéciaux temporaires et des «troisième circuit de travail» ont été transformés en contrats d'agents subventionnés au sein des administrations communales. Le relevé statistique des agents contractuels subventionnés est opéré depuis mars 1987. Le nombre des bénéficiaires du programme de résorption du chômage s'est contracté de près de 8 000 personnes entre 1986 et 1987. Cette contraction a principalement touché les chômeurs mis au travail (-18 215), le cadre spécial temporaire (-7 348) et le troisième circuit (-12 458). Le nombre des stages des jeunes a lui aussi diminué, mais d'une moindre ampleur (-3 319). Les pertes d'emploi dans le cadre du programme de résorption n'ont été que partiellement compensées par la conclusion de contrats d'agents subventionnés (32 862).

Les mesures visant à la remise au travail dans le secteur marchand et contenant une intervention financière partielle de l'Etat ont intéressé en moyenne 20 790 personnes en 1987 (+ 2 179 par rapport à 1986) dont 11 115 (+ 1 734) pour le plan «plus un» visant à encourager l'engagement de travailleurs par les indépendants, 8 877 (+ 448) dans le cadre du prêt aux chômeurs qui s'installent comme indépendants ou qui participent à la création d'une entreprise et 799 (-3) pour l'arrêté royal visant à favoriser la mise en oeuvre de certains projets d'expansion économique au sein des petites et moyennes entreprises.

Le nombre des interruptions de carrière s'est élevé à 15 905 en moyenne en 1987, dont 8 145 dans le secteur privé et 7 761 dans le secteur public (soit respectivement 9 000, 4 218 et 4 781 en plus qu'un an auparavant). Un peu plus de la moitié des interruptions de carrière de 1987 sont des interruptions complètes. Par rapport à 1986, ces dernières ont un peu moins que doublé tandis que les interruptions partielles ont plus que doublé. L'interruption de carrière, permettant la mise au travail de chômeurs en lieu et place de travailleurs du secteur public ou privé qui suspendent leurs activités de manière complète ou partielle, a contribué à la diminution du chômage. Les interruptions complètes de carrière entraînent aussi une diminution de la population active puisqu'elles impliquent, toutes autres choses étant égales, la compensation du retrait d'activité des uns (ce qui équivaut statistiquement à une sortie de la population active) par une sortie du chômage et l'entrée dans l'emploi des autres.

Enfin, le nombre des préensions (tableau 45) a crû de 6 842 unités résultant de l'augmentation du nombre des préensions conventionnelles (12 209), des préensions de retraite (3 819) et des préensions pour travailleurs frontaliers tandis qu'à cause de la suppression de la préension légale en 1983, le nombre de ses bénéficiaires a continué de se contracter (-9 205). La croissance des deux premiers types de préension ralentit cependant par rapport à l'année précédente. Comparant les chiffres des préensions conventionnelles par branches d'activité à fin décembre 1985, 1986 et 1987, il apparaît que le ralentissement de la croissance du nombre de ces préensions est spécifique au secteur secondaire (à l'exception de la branche énergie et eau). Le secteur tertiaire, moins

représenté au niveau des préensions que le secteur secondaire, se caractérise néanmoins par une croissance plus forte de leur nombre sauf dans les services autres que les services publics. Faute de connaître la structure par âge de l'emploi au sein de chaque branche, il est difficile de savoir si cette évolution est l'indice d'une amélioration de l'emploi dans le secondaire ou le reflet de cette structure d'âge et le résultat - rajeunissement de l'effectif des travailleurs occupés - de la politique de mise à la préension des années précédentes.

TABLEAU 44- Bénéficiaires des principales mesures du programme de résorption du chômage

DESIGNATION	1983	1984	1985	1986	1987
Chômeurs mis au travail (a)	28 649	28 174	31 329	37 449	19 234
Temps plein	28 649	27 794	29 899	35 231	18 260
Temps partiel	-	380	1 430	2 218	974
Cadre spécial temporaire	13 839	14 142	16 108	13 386	6 038
Temps plein	13 501	12 970	13 954	10 350	3 866
Temps partiel	338	1 172	2 154	3 036	2 172
Troisième circuit de travail	7 564	19 526	26 543	34 079	21 621
Temps plein	7 292	18 291	23 614	28 520	17 283
Temps partiel	272	1 235	2 929	5 559	4 338
Fonds budgétaire interdépartemental	129	791	1 390	1 557	2 014
Stage des jeunes	34 410	39 980	38 581	38 227	35 088
Secteur privé	25 484	29 040	27 113	26 319	24 261
Temps plein	17 987	21 138	22 005	22 808	21 262
Temps partiel	7 497	7 902	5 108	3 511	2 999
Secteur public (b)	8 926	10 940	11 468	11 908	10 827
Temps plein	6 671	6 214	962	2 394	2 871
Temps partiel	2 255	4 726	10 506	9 514	7 956
Agents contractuels subventionnés (c)	-	-	-	-	32 862
Temps plein	-	-	-	-	27 401
Temps partiel	-	-	-	-	5 461
Total (d)	84 591	102 613	113 951	124 698	116 857

Source: ONEm, calculs DGED.

- (a) Y compris les chômeurs mis au travail en remplacement d'interruption de carrière.
- (b) Depuis l'AR 230 (21.12.83), il ne peut y avoir, dans le secteur public, que des stagiaires à temps partiel (max. 4/5 du temps), excepté dans l'enseignement.
- (c) Moyenne sur les mois de mars à décembre 1987.
- (d) Temps partiel et temps plein confondus.

2.3.4. Les salaires

Bien que l'année 1987 marque le retour de la négociation après plusieurs années de modération salariale (voir ci-avant 2.3.1.), la libre négociation des augmentations de salaire ne s'est pas traduite par une hausse importante des indicateurs had hoc (tableau 46): leur évolution est restée très modérée. La faible augmentation des prix a évidemment contribué à ce phénomène. Néanmoins, 1987 contraste de ce point de vue avec l'année précédente puisque, malgré une inflation légèrement supérieure à celle de 1986, la croissance des salaires bruts et conventionnels est restée inférieure à celle d'alors. Sauf en ce qui concerne l'évolution du gain moyen horaire brut dans l'industrie, calculée par la BNB, les chiffres traduisent une perte de pouvoir d'achat comprise selon les indicateurs entre

0,9 % et 0,2 %. En cours d'année, l'évolution de l'indice des salaires conventionnels a toujours été inférieure à celle de l'indice des prix mais la perte de pouvoir d'achat est la moins élevée au cours du dernier trimestre. La comparaison de la croissance des indicateurs des gains horaires bruts et de l'augmentation des prix permet de conclure à un très léger gain de pouvoir d'achat pour l'ensemble de l'année.

S'il persiste (1), l'écart entre les indices des salaires bruts de l'INS et de la BNB se rétrécit néanmoins, peut être à la suite de la modération salariale opérée dans la sidérurgie (voir tableau ..) qui a vraisemblablement participé au ralentissement de la croissance de l'indicateur de la BNB.

L'explication de la hausse modeste des salaires réside peut être dans l'importance des augmentations salariales sous forme de primes et de divers avantages non recensés par les indicateurs: selon le Ministère de l'Emploi et du Travail, «près du tiers des avantages salariaux ont été accordés sous forme de primes» (2).

TABLEAU 46- Evolution de l'inflation et des salaires

DESIGNATION	1983	1984	1985	Croissance de la moyenne annuelle en %	
				1986	1987
Indice des prix à la consommation	7,7	6,3	4,9	1,3	1,6
Gain horaire brut des ouvriers majeurs masculins dans l'industrie	5,2	4,7	2,9	1,7	1,4
Gain moyen brut horaire dans l'industrie	3,9	4,8	4,1	2,5	1,9
Salaire conventionnel horaire des employés	5,5	4,6	2,7	1,1	0,8
Salaire conventionnel horaire des ouvriers	5,8	5,2	2,9	1,5	0,8
Coût salarial horaire dans l'industrie	8,8	7,5	6,0	2,7	3,7

Source: BNB; IRES; Ministère de l'Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

Le seul indicateur qui enregistre une croissance supérieure à celle de 1986 est le coût salarial horaire dans l'industrie, ce qui laisse sans doute entrevoir l'influence du prélèvement en 1987 du dernier saut d'index de 2 % à cause du non-dépassement de l'indice pivot l'année précédente.

La hausse des salaires des ouvriers et des employés (tableau 47) est due aux conventions à concurrence de 0,60 % et 0,63 % respectivement, à l'index, à nouveau influant dès le second semestre de l'année, à concurrence de 0,13 % et de 0,15 % respectivement alors que la diminution de la durée du travail a joué à concurrence de 0,1 % pour

(1) Les raisons de cet écart ont été évoqués dans **l'Economie belge en 1986**.

(2) S.N. (1988) *Le marché du travail en Belgique*, Ministère de l'Emploi et du Travail, Administration de l'Emploi, Direction de l'étude des problèmes du travail, janvier.

TABLEAU 45- Prépensions conventionnelles par branche d'activité

BRANCHES D'ACTIVITE	Situation fin d'année, écart annuel absolu entre t et t-1	
	1987	1986
Agriculture, sylviculture, pêche	26	49
Energie et eau	209	120
Extraction et transformation minéraux non énergétiques - industries chimiques	1 702	3 494
Industries transformatrices des métaux, mécanique de précision	2 435	3 478
Autres industries manufacturières	3 048	3 781
Construction	-277	+1 323
Commerce	1 012	996
Restauration et hébergement	4	1
Transport et communications	212	91
Industries de crédit, assurances	310	187
Services publics	99	73
Services	743	887
Act. mal désignées	213	305

Source: ONEm, calculs DGED.

les salaires des ouvriers. Il faut cependant rappeler que l'indicateur du MET ne tient compte que de la réduction de la durée du travail hebdomadaire alors que cette diminution prend des formes de plus en plus diverses non recensées lors de l'établissement de cet indicateur.

D'après les données du MET, les plus fortes augmentations des salaires conventionnels ont été enregistrées dans l'énergie et l'eau (2,1 %) et dans les industries transformatrices des métaux (2,0 %) pour les employés et dans le commerce (1,8 %) et les autres industries manufacturières (1,3 %) pour les ouvriers.

TABLEAU 47- Salaires conventionnels des ouvriers et employés

En % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	Employés	Ouvriers
Agriculture, sylviculture et pêche	0,4	0,5
Energie et eau	2,1	1,2
Ext. et transf. des min. non énerg. et prod. dér. - industrie chimique	0,5	0,0
Industrie transf. des métaux	2,0	1,0
Autres industries manufacturières	0,7	1,3
Bâtiments et génie civil	0,4	0,3
Commerce, restauration et hébergement	0,6	1,8
Transports et communications	0,4	1,0
Institutions de crédit, assurances, serv. aux ent.	0,6	0,6
Autres services	0,2	1,0

Source: Ministère de l'Emploi et du Travail.

2.4. FINANCES PUBLIQUES ET FACTEURS MONETAIRES

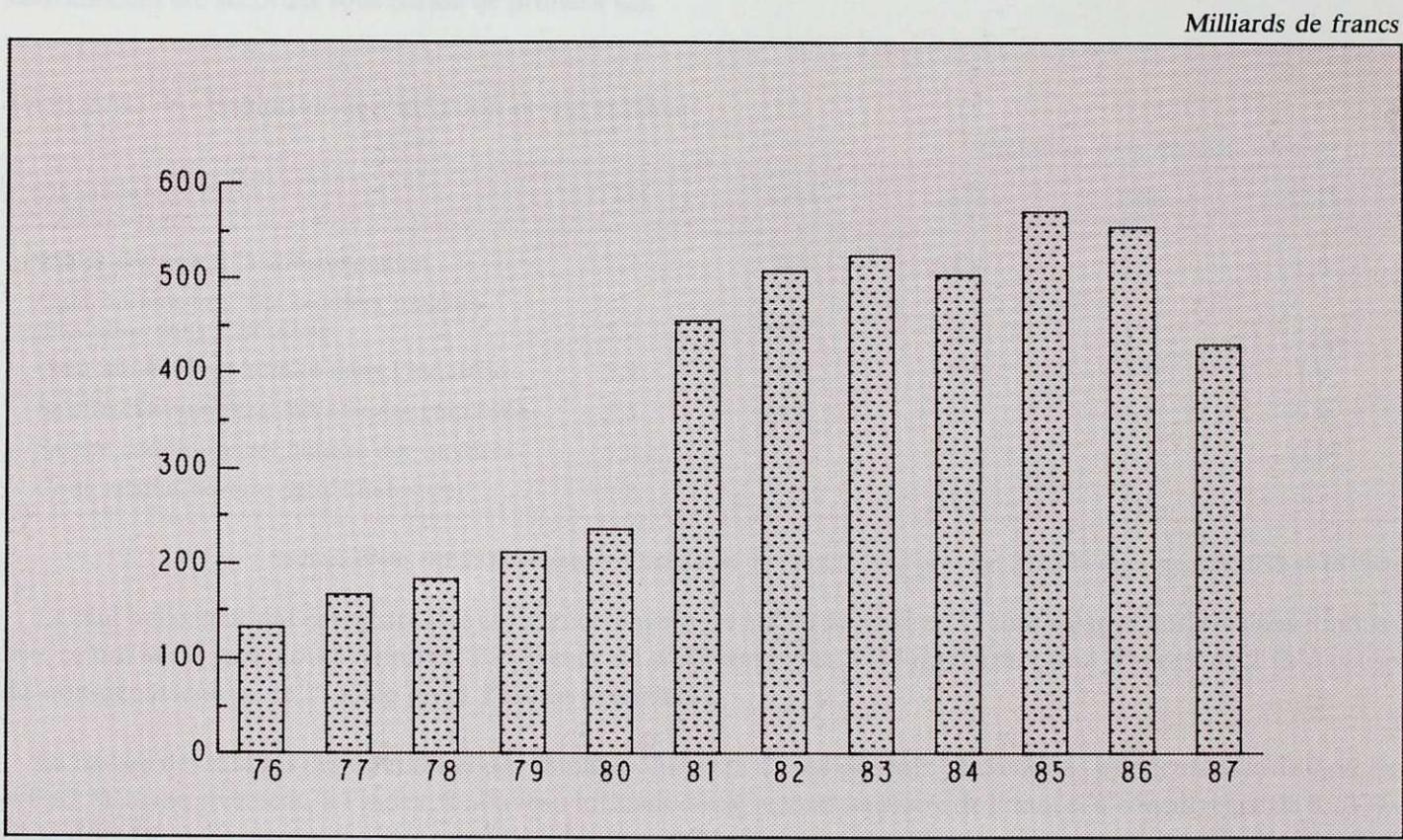
2.4.1. Finances publiques

La plupart des analystes s'accordaient pour estimer, lors de son lancement, que le plan de Val Duchesse ferait sentir au maximum ses effets en 1987. Il n'est donc pas inutile, avant d'examiner l'évolution des finances publiques dans ce rapport, de replacer ce plan dans son contexte.

A. ORIGINES DU PLAN DE VAL DUCHESSE

Le dérapage des finances publiques commença au milieu des années septante lorsque le solde net à financer (voir encadré) se mit à augmenter sans arrêt (graphique 9). Exprimé en pourcentage du PNB, le déficit passa de 5 % en 1976 à 8,5 % en 1980 et de 12 à 13 % entre 1981 et 1985. En 1976, une première tentative de plan d'austérité fut mise en oeuvre pour freiner le «haut déficit financier». Le solde net à financer devait alors être limité à 126 milliards de francs; il atteignit en réalité 133 milliards ou 5 % du PNB.

GRAPHIQUE 9- Solde net à financer



Source: Ministère des Finances.

En 1980, le déficit grimpait à 296,6 milliards, atteignant déjà 8,5 % du PNB. En 1981, la situation se dégrada encore, le déficit se montant à 454,9 milliards (12,5 % du PNB). Le gouvernement achoppa en mars sur un plan draconien de redressement inspiré par la BNB. Après les élections de décembre 1981, le nouveau gouvernement

LE SOLDE NET A FINANCER

Un euphémisme généralement accepté aujourd’hui traduit «déficit de la gestion publique» par «solde net à financer» (SNF). Les opérations budgétaires fournissent principalement un solde. Selon qu’il s’agit d’un déficit ou d’un surplus, il y a besoin net de financement (BNF) ou surplus net de financement (SNFI). En cas de déficit, «la situation la plus probable» (*), le solde représente aussi l’appel qui devra être effectué sur le marché de l’argent et des capitaux pour rendre possible l’exécution du budget.

SCHEMA 1

1. Recettes courantes et de capital
2. Dépenses courantes et de capital
3. Solde des opérations budgétaires

Ce qui précède est clair; cependant, la technique budgétaire exige des adaptations à ce schéma. En plus des opérations budgétaires, il faut tenir compte des opérations de trésorerie. En principe, le Trésor (Administration de la Trésorerie du Ministère des Finances) est le banquier ou le caissier du budget. Sa tâche est de centraliser toutes les recettes et de couvrir toutes les dépenses. En outre, cette administration agit également, en dehors du budget, comme caissier pour l’argent des tiers, les encaisses des comptables et l’amortissement de la dette. Ces opérations conduisent également à un solde qui influence finalement les opérations réelles.

SCHEMA 2

1. Recettes courantes et de capital
2. Dépenses courantes et de capital
3. Solde des opérations budgétaires (1-2)
4. Solde des opérations de trésorerie
5. SNF (3 + 4)

S’il est net, le solde peut aussi être brut. Le solde brut à financer est égal au SNF augmenté des amortissements et remboursements de la dette publique. Ce montant n'accroît pas la dette publique (voir ci-après) mais il est important car il permet de connaître l'appel total sur le marché des capitaux.

Enfin, de par la structure de l’Etat belge, il convient de tenir compte des opérations des Régions et des Communautés. Ensemble, le SNF du pouvoir central et celui des Régions et des Communautés forment le SNF du pouvoir national.

SCHEMA 3

1. Recettes courantes et de capital
2. Dépenses courantes et de capital
3. Solde des opérations budgétaires (1-2)
4. Solde des opérations de trésorerie
5. SNF du pouvoir central (3 + 4)
6. Solde des Régions et des Communautés
7. SNF du pouvoir national (5 + 6)

La gestion publique dans son ensemble ou le secteur public comprend donc, toujours selon le système des comptes nationaux, le pouvoir central, les organismes de sécurité sociale et les corps subordonnés de droit public ou «secteur local». Le texte ne concerne que le pouvoir central.

(*) L. VERSELE, C. YSEBAERT: *Begrotingsgids 1987*, Kluwer 1987, p. 32.

dévalua le franc, mesure accompagnée d'une modération des prix et des salaires, qui ne contribua pas au redressement des finances publiques, le solde net fluctuant aux alentours de 13 % en 1982 et 1983. La première tentative réelle d'assainissement fut mise en oeuvre en 1984: il s'agissait de la loi dite de redressement du 31 juillet de cette année-là (M.B. 10.08.1984). La réalisation de ce plan pluri-annuel démarrera avec le budget de 1985. Toutefois, dès le début 1985, les résultats attendus n'étaient pas atteints et des querelles politiciennes dans la seconde moitié de l'année retardèrent le budget de 1986.

La loi de redressement ne réussit qu'à stabiliser le solde net à financer au haut niveau atteint entre 1981 et 1983 qui entraînera une croissance explosive de la charge d'intérêt, rendant d'autant plus difficile un assainissement par une réduction des dépenses hors des charges d'intérêt. Seuls des efforts supplémentaires, dans le domaine des finances publiques, pouvaient briser ce cercle vicieux. Le 23 juin 1986, le gouvernement de l'époque, après de laborieuses discussions dans le domaine de Val Duchesse, conçut un nouveau plan d'assainissement, reprenant les principales mesures du plan de 1984. Le gouvernement s'engageait à ramener le solde net à financer de l'état central de 12 % du PNB en 1985 à 8 % en 1987 et 7 % en 1989. Tendre vers ce dernier objectif était confirmé par trois déclarations différentes mais simultanées: un tel déficit correspondrait à la moyenne européenne; il pourrait être financé par des moyens disponibles sur le marché intérieur; enfin, il stopperait l'effet d'auto-alimentation de la dette publique (effet «Boule de neige»).

B. MISE EN OEUVRE DU PLAN DE VAL DUCHESSE

Les objectifs et les mesures contenues dans le plan de Val Duchesse permirent au gouvernement de déposer devant le Parlement, le 30 septembre 1986, le budget des voies et moyens pour 1987 avec un déficit, ou solde net à financer, de 417,8 milliards. Pour atteindre ce résultat, le recours aux pouvoirs spéciaux était nécessaire parce que de nombreuses mesures exigeaient une décision immédiate. Concrètement, grâce à ce plan, le solde net à financer devait être ramené de 10,9 % du PNB en 1986 à 8 % en 1987. Le plan prévoyait dans ce but des économies pour un montant de 191,2 milliards. Les résultats obtenus après les deux premiers mois de 1987 nécessitèrent une réestimation des recettes et des dépenses: le «conclave» budgétaire du 13 mars 1987 haussa le montant à économiser de 20,6 milliards, sans quoi le but poursuivi n'aurait pas été atteint (tableau 48).

TABLEAU 48- Opérations budgétaires pour 1987: exposé général, réestimation et contrôle budgétaire

DESIGNATION	Exposé général 06.1986	Réestimation 02.1987	Milliards de francs
			Contrôle budgétaire 03.1987
1. Recettes	1 452,6	1 444,9	1 450,7
2. Dépenses	1 868,2	1 883,0	1 868,7
3. Solde budgétaire (1-2)	-415,6	-438,1	-418,0
4. Opérations de trésorerie	-2,2	-2,2	-1,7
5. SNF (3 + 4)	-417,8	-440,3	-419,7
6. PNB (a)	5 133,0	5 133,0	5 133,0
7. SNF/PNB (5/7 en %)	8,1	8,6	8,1

Source: Ministère des Finances.

(a) Le PNB de 1987 est estimé sur la base de celui de 1986 (5 009 milliards de francs), qui a lui-même, lorsque le budget fut déposé, été estimé sur celui, connu, de 1985.

La réalisation de l'objectif pour 1987 - un solde net à financer de 419,7 milliards de francs - signifie que le déficit doit être inférieur de 135,8 milliards à ce qu'il était un an auparavant.

C. RESULTATS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE EN TERMES DE SOLDE NET A FINANCER

Dans l'exposé général du budget d'une année déterminée, les dépenses et les recettes sont estimées selon certaines techniques et méthodes. Lors de l'exécution du budget, des différences apparaissent naturellement entre estimations et recettes et dépenses effectives, ce qui conduit, dans le courant de l'année budgétaire, à une réestimation des premières données. Le résultat, à la fin de l'année budgétaire, est en principe obtenu comme la différence entre les crédits d'ordonnancement définitifs (ordonnancements budgétaires) et les sommes versées réellement pendant l'année civile à l'administration de la Trésorerie (ces montants peuvent aussi bien se rapporter au budget de l'année courante, de la précédente ou de la suivante). A ce résultat, qui porte uniquement sur le pouvoir central (pouvoir national et dotation aux Régions et Communautés), peut être rapproché le déficit financier poursuivi (tableau 49).

TABLEAU 49- Opérations budgétaires de l'Etat central, sur base de caisse

DESIGNATION	Milliards de francs		
	1986	1987	Ecart
Opérations courantes			
Recettes (a)	1 404,1	1 448,4	+ 44,3
Fiscales	1 343,2	1 391,1	+ 47,9
Non-fiscales (a)	60,9	57,3	-3,6
Dépenses (a)	1 759,6	1 740,6	-19,0
Solde	-355,5	-292,1	+ 63,4
Opérations de capital			
Recettes	4,2	4,3	+ 0,1
Fiscales	2,5	3,5	+ 1,0
Non-fiscales	1,7	0,8	-0,9
Dépenses	196,6	170,4	-26,2
Solde	-192,4	-166,0	+ 26,4
Solde des opérations budgétaires	-547,9	-458,1	+ 89,8
Solde des opérations de trésorerie	-4,3	+ 6,9	+ 11,2
Solde net à financer (Etat central)	-555,5	-430,5	+ 125,1
SNF Etat national	-552,2	-451,2	+ 101,0
SNF Régions et Communautés	-3,3	+ 20,8	+ 24,1
PNB	5 133,3	5 336,7	
SNF/PNB en %	10,7	8,4	

Source: Ministère des Finances.

(a) Après élimination des soldes des dotations d'amortissement de 9,075 milliards en 1986 et 3,102 milliards en 1987.

Le solde net à financer du pouvoir national a diminué de plus de 100 milliards en 1987 par rapport à l'année précédente. Le solde plus favorable des opérations courantes est dû aussi bien à des recettes plus élevées qu'à des dépenses moindres, alors que celui des opérations en capital provient d'un élagage de 26,4 milliards dans les dépenses d'investissements publics. A la suite d'une différence positive importante entre les montants perçus et transférés des prélèvements CEE (7,3 milliards de francs) et les impôts communautaires (9,8 milliards), les opérations de trésorerie contribuent pour 11,2 milliards à l'amélioration du solde net à financer.

L'amélioration du solde net à financer des régions et des communautés n'est la conséquence que de versements par le pouvoir national de ristournes arriérées pour les années 1984 (3,4 milliards) et 1985 (12,7 milliards).

Quantification des objectifs de politique économique

Dans sa synthèse des objectifs de la politique économique de l'après guerre en 1970, N. Kaldor écrit que: «economic policy objectives has acquired a new precision - one could almost say a new meaning - and governments have come to be judged by performance criteria they would have strongly disclaimed in earlier days. The best evidence for this is that policy objectives have come to be expressed in quantitative terms - as targets»(*). Cette pratique a d'autant plus continué de se développer que les techniques économétriques s'affinaient et, en plus d'objectifs tels que la croissance, le chômage et la balance des paiements, une nouvelle «cible» est apparue ces dernières années, le SNF exprimé en pourcentage du PNB.

Outre l'avantage psychologique d'un chiffre-cible clairement déterminé, un tel objectif autorise une comparaison internationale des performances respectives en la matière et, toujours selon Kaldor, «though the status of such official targets was never clearly defined, the very fact of their announcement was an outward manifestation of a deepseated change in public attitudes in regard to the powers and responsibilities of Government in the economic sphere»(*). Par contre, le danger existe que l'atteinte de l'objectif soit ipso facto considérée comme la réussite de la politique alors que, dans le cas du rapport SNF/PNB, il s'agit d'être prudent pour la double raison de l'utilisation par chacun de différentes sortes de soldes nets à financer d'une part et de l'incertitude liée au dénominateur et à son contenu, d'autre part.

Il ne faut pas oublier que dès qu'apparaît le rapport SNF/PNB dans un projet de budget, il y a aussi, par là même, estimation du PNB, laquelle bien souvent s'appuie sur des chiffres réels datant de deux ans environ; en d'autres termes, il n'est pas inutile de fixer correctement le rapport dans le temps. A titre d'exemple, suit ci-après la chronologie selon l'Exposé général du projet de budget de 1988, tel que distribué à la Chambre des Représentants, session 1986-1987.

		1985	1986	1987	1988
5 octobre 1987	SNF	-571,5	-555,5	-419,7	-405,0
	PNB	4 776,6	5 009,5	5 267,5	5 462,4
	SNF/PNB %	12,0	10,9	8,1	7,4
	(calculé)	(12,0)	(11,1)	(8,0)	(7,4)
novembre 1987 (**)	SNF	-571,5	-555,5	-419,7	-405,0
	PNB	4 776,6	5 133,3	5 336,7	5 533,5
	SNF/PNB %	12,0	10,8	7,9	7,3
février 1988 (***)	SNF	-571,5	-555,5	-430,5	-405,0
	PNB	4 776,6	5 133,3	5 336,7	5 533,5
	SNF/PNB %	12,0	10,8	8,1	7,3

Le danger réside aussi dans l'ampleur des montants, chaque changement de 0,1 % du taux représentant quelque cinq milliards de francs. Il n'est donc pas nécessaire d'insister sur la prudence avec laquelle il convient de porter un jugement sur ce rapport. Le grand désavantage est que le but poursuivi est lui-même une cible mobile.

(*) KALDOR, N. (1971), *Conflicts in national economic objectives*, *The Economic Journal*, mars, p. 1.

(**) Publication des comptes nationaux 1986 par l'INS

(***) Publication du SNF sur base de caisse.

Ce solde favorable couvre donc une évolution assez inquiétante, visible dans les dépenses des régions et des communautés qui, en 1987, dépassèrent de 11,4 % leur montant de l'année précédente, avec pour conséquence que le solde net à financer du pouvoir central se monte à 430,5 milliards, soit un dépassement de 10,8 milliards en chiffres absolus par rapport à l'objectif fixé de 419,7 milliards, lequel paradoxalement, en pourcentage du PNB, sera à peu près atteint. En effet, le PNB estimé pour 1987 (aussi bien en juin 1986 qu'en février et mars 1987) s'appuie sur une estimation du PNB pour 1986. Lorsque les comptes nationaux de 1986 furent connus en novembre 1987, il apparut que le PNB atteignait un montant plus élevé qu'estimé (5 133,3 milliards au lieu de 5 009,9 milliards), ce qui fit, ipso facto, hausser les estimations pour 1987 (5 336,7 milliards), ce qui permit, mathématiquement, au solde net à financer en 1987 de se fixer à 8,1 % du PNB (voir «quantification des objectifs de politique économique»).

D. EVOLUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

L'évolution détaillée des recettes et des dépenses, ci-après analysée, précise la synthèse qui précède.

a. Recettes

En 1987, les recettes fiscales totales sont élevées à 1 489,1 milliards de francs, en hausse de 4,2 % (59,6 milliards) par rapport à 1986. Après déduction des recettes cédées, affectées ou ristournées pour un montant de 94,2 milliards et de celles en capital pour 3,5 milliards, les recettes courantes des voies et moyens se sont montées à 1 391,4 milliards (tableau 50).

TABLEAU 50- Voies et moyens en 1987 (a)

DESIGNATION	Réalisations	Estimation	Différence
A. Recettes courantes			
Impôts directs	1 391,4	1 386,2	+ 5,2
- précompte mobilier	890,7	901,8	- 11,1
- versements anticipés	140,4	138,0	+ 2,4
- enrôlements	185,2	196,4	- 11,2
- précompte professionnel	11,5	18,7	- 7,2
Droits de douane	539,6	538,0	+ 1,6
Accises et divers	0,1	0,1	0,0
TVA, droits de timbre et taxes assimilées	107,5	102,4	+ 5,1
Droits d'enregistrement et divers	360,6	357,0	+ 3,6
B. Recettes en capital			
Droits de succession	26,3	19,6	+ 6,7
Total	1 394,9	1 388,7	+ 6,2

Source: Ministère des Finances, Administration de la Trésorerie.

(a) A l'exclusion des recettes cédées, affectées et ristournées.

Le résultat des recettes courantes dépasse de 5,2 milliards les prévisions, ce qui est dû aux droits d'enregistrement et divers, aux accises et divers, à la TVA ainsi qu'au précompte mobilier alors que les recettes des versements anticipés et des impôts enrôlés des personnes physiques baissaient sensiblement.

b. Dépenses

Sur base des propositions des divers départements, les dépenses totales en 1987, à politique inchangée (sans application d'un plan d'assainissement), auraient dû atteindre 2 072,1 milliards, entraînant un solde net à financer du pouvoir national de 633,6 milliards. Au cours des discussions bilatérales en juillet 1986, les besoins des différents départements ont été examinés, ce qui a conduit à une diminution des crédits des dépenses courantes de 21,6 milliards et de celles en capital de 2,9 milliards, ramenant le solde net à financer à 609,1 milliards. Le plan de Val Duchesse prévoyait 417,8 milliards, nécessitant trouver 191,2 milliards supplémentaires.

Les économies suivantes ont été imposées aux départements:

- départements d'autorité 20,4 milliards
- cellule économique 20,6 milliards
- cellule sociale 46,8 milliards
- cellule enseignement 19,6 milliards
- politique scientifique 5,5 milliards
- fonction publique 10,7 milliards
- investissements 13,4 milliards
- petits postes 1,8 milliard
- régions et communautés 6,6 milliards
- dépenses fiscales 13,0 milliards
- intérêts sur la dette publique 32,6 milliards

La compression des dépenses en 1987 a porté à concurrence de 136,1 milliards de francs sur des économies d'ordre structurel, dont 76,9 milliards auront une incidence permanente - à partir de 1987 et toutes les années suivantes, les dépenses seront moindres - et 59,2 milliards, une incidence croissante sur les dépenses des années à venir. En outre, une diminution unique de 9,4 milliards des dépenses et une opération sur la dette de 32,6 milliards furent prévues tout comme des recettes supplémentaires (13,4 milliards), conséquence de moindres dépenses fiscales (suppression de certaines réductions d'impôt) issues du plan d'austérité de mars 1984. La réestimation, après les résultats des deux premiers mois de 1987 a porté les dépenses à 1 868,7 milliards et le solde net à financer, à 419,7 milliards (8,1 % du PNB estimé de l'année précédente).

Sur base des opérations de trésorerie entre le premier janvier et le 31 décembre, les dépenses du trésor (tableau 51) se sont élevées à 1921 milliards de francs en 1987, soit 45,2 milliards (ou 2,3 %) de moins qu'un an auparavant. Lorsqu'il n'est pas tenu compte des intérêts payés sur la dette publique à long terme, les dépenses augmentent encore un peu (+ 0,8 %). Leur baisse sensible provient donc de dépenses moindres en intérêts et coûts de la dette à long terme (-30,1 milliards), conséquence directe du plan de Val Duchesse. L'arrêté royal no 446 du 20 août 1986 (M.B. du 30.08.86), pris dans le cadre des pouvoirs spéciaux, prévoyait un réaménagement du service de la dette publique par lequel 33,1 milliards d'intérêts, qui devaient être déboursés en 1987, seraient convertis en bons du trésor couvrant la différence entre la charge totale d'intérêt due sur un certain nombre d'effets de la dette publique détenus par des investisseurs institutionnels et ce qu'auraient perçu ces derniers si ces effets avaient été émis à un taux d'intérêt de 8 %. Par cette opération, la charge d'intérêt a diminué dans le total des dépenses courantes (de 24,2 % en 1986 à 22,3 % en 1987). Il ne s'agit pas à proprement parler d'une économie mais seulement d'un ajournement des paiements sur des emprunts à haut rendement du passé; le solde net à financer a été allégé de 6 milliards en 1986 et de 33 milliards en 1987. En 1988 et 1989, l'impact de cette opération est estimé à 30 et 17 milliards respectivement.

Les dépenses des pensions (10,7 % du total) ont augmenté de 10,2 milliards de francs. Bien que les transferts de revenus des pouvoirs publics, en particulier dans les secteurs de la prévoyance sociale et de l'emploi, aient baissé,

les mesures du plan de Val Duchesse concernant la réforme de la réglementation sur le chômage et la modification de la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles apportent de plus petites diminutions de dépense que prévu dans le plan d'assainissement. La croissance assez sensible entre autres du nombre de prépensionnés à la fin 1986 a exercé un effet négatif sur la position de départ de 1987. De même, la mesure selon laquelle les chômeurs cohabitants bénéficiaient d'une indemnité réduite a été battue en brèche par une forte augmentation du nombre des chômeurs isolés. En outre, aucun résultat n'est sorti de la règle selon laquelle les chômeurs de longue durée seraient exclus si leur conjoint gagne plus de 500 000 francs par an. Enfin, 6,9 milliards sur les 11,9 milliards d'économies prévus dans le plan de la Pentecôte en ce qui concerne les soins de santé n'ont pas été exécutés.

TABLEAU 51- Dépenses du Trésor

DESIGNATION	1986	1987	Dif. Abs.	Dif. en %	Milliards de francs En % (a)
Dette (intérêts + coûts)(b)	418,5	388,4	-30,1	-7,2	22,3
Pensions	176,4	186,6	+10,2	+5,8	10,7
Rémunérations et charges sociales	193,9	192,1	-1,8	-1,0	11,0
Biens et services	50,7	53,5	+2,8	+5,5	3,1
Matériel durable	22,9	24,5	+1,6	+7,1	1,4
Intérêts et pertes	21,7	18,0	-3,7	-17,2	1,0
Transferts de revenus	94,1	98,9	+4,8	+5,1	5,7
Transferts de revenus à l'intérieur du secteur public	594,4	579,5	-14,9	-2,5	33,2
dont:					
- Intérieur	85,9	84,5	-1,4	-1,6	4,9
- Emploi et travail	48,5	50,7	+2,2	+4,6	2,9
- Prévoyance sociale	141,6	123,7	-17,9	-12,7	7,1
- Enseignement	208,8	208,5	-0,3	-0,1	12,0
Divers	58,4	35,2	-23,2	-39,7	2,0
dont:					
Emploi et travail	34,9	13,1	-21,8	-62,6	0,7
Total des dépenses budgétaires	1 631,1	1 576,7	-54,4	-3,3	90,6
Fonds budgétaires	128,5	163,9	+35,4	+27,5	9,4
Total des dépenses courantes (b)	1 759,6	1 740,5	-19,1	-1,1	100,0
Idem, à l'exclusion de la dette	1 341,1	1 352,2	+11,1	+0,8	-
Total des dépenses en capital	196,6	170,4	-26,2	-13,3	-
TOTAL GENERAL	1 956,2	1 911,0	-45,2	-2,3	-

Source: Ministère des Finances.

(a) En % du total des dépenses courantes de 1987.

(b) Après élimination de soldes provenant de dotations d'amortissement de 9,075 milliards en 1986 et 3,102 milliards en 1987.

Les dépenses des fonds budgétaires également ont haussé sensiblement en 1987 (+ 27,5 % ou 35,4 milliards par rapport à 1986). Dans la situation mensuelle du trésor, ils sont classés en fonds budgétaires propres (apparaissant sous le titre IV des budgets des dépenses des différents départements) et en opérations sur certains comptes d'ordre. Ces fonds sont caractérisés par une grande diversité concernant leur mode de financement (ils sont pour la plupart financés par des crédits budgétaires; certains le sont par des recettes affectées ou attribuées et quelques uns encore par l'emprunt) et leur importance (des dizaines de milliards). Ils servent principalement à échapper à la règle de l'annualité: le solde restant est en effet automatiquement transféré à l'année suivante. Parmi les fonds les plus importants du titre IV, il y a lieu de mentionner: le fonds des routes, le fonds d'expansion économique et de reconversion régionale, le fonds national de solidarité, le fonds pour la restructuration des secteurs nationaux et le fonds pour la rénovation industrielle.

Les hausses les plus importantes concernent les fonds budgétaires du Ministère des Finances: «PTT; ristournes aux Communautés de l'ensemble ou d'une partie de la redevance radio TV» (+ 18,3 milliards de francs) ainsi que celui des «Ristournes aux régions de la totalité ou d'une partie de l'impôt sur les appareils automatiques de divertissement» (+ 12,7 milliards). Il s'agit d'une conséquence du paiement aux régions et communautés des ristournes des années 1984 et 1985 (16,096 milliards). Les dépenses de capital ont baissé en 1987 de 26,2 milliards (-13,3 %). La diminution des dépenses d'investissement touche particulièrement le Fonds des Routes, les communications et l'éducation nationale.

E. DETTE DU POUVOIR CENTRAL

Passer des opérations budgétaires et de trésorerie aux soldes net et brut à financer pour obtenir les variations de la dette publique implique de prendre en considération certaines données extra-budgétaires. La dette du pouvoir central, ou dette publique, devrait en principe correspondre aux déficits budgétaires cumulés au fil des ans. Toutefois, la dette publique est influencée par les variations de change sur la dette en monnaies étrangères, par les opérations avec le FMI et par la reprise de certaines dettes débudgetisées.

L'évolution de la dette publique fait apparaître la poursuite du ralentissement de la croissance de la dette en chiffres relatifs en 1987 (+ 8,4 %), laquelle demeure élevée en chiffres absolus (tableau 52). De 1980 à 1987, la dette publique est passée de 56,1 % à 110,1 % du PNB; elle s'est accrue de 200 000 francs à 595 000 francs par tête pendant cette période. Malgré les diverses tentatives d'assainissement, l'augmentation de la dette demeure trop élevée. La Belgique, tout comme l'Italie et l'Irlande, possède un taux d'endettement près du double de celui de la moyenne de l'OCDE (56,4 %) (1). De même, la charge des intérêts dans les dépenses budgétaires totales atteint 24,7 %, plus du double de la moyenne de l'OCDE (9,8 %).

TABLEAU 52- Evolution de la dette publique

Années	Dette publique	Milliards de francs		
		Accrois. en %	Accrois.	En % du PNB
1980	1 956,8	-	-	56,1
1981	2 439,1	24,6	482,3	67,5
1982	3 085,0	26,5	645,9	78,8
1983	3 716,0	20,5	631,0	89,3
1984	4 264,9	14,8	548,9	95,7
1985	4 914,6	15,2	649,7	103,6
1986	5 418,3	10,2	503,7	105,6
1987	5 872,5	8,4	454,2	110,1

Source: Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

TABLEAU 53- Intérêts de la dette publique

Années	Montant (a)	En % PNB	En % dép.totale	Taux fiscal
1980	155,3	4,4	12,7	12,75
1981	216,5	6,0	14,9	14,25
1982	295,3	7,5	18,3	13,25
1983	317,9	7,6	18,1	11,25
1984	358,6	8,0	20,2	11,75
1985	435,0	9,1	23,3	10,00
1986	476,2	9,4	24,1	7,60
1987	454,7	8,6	24,3	8,00
1988	467,8	8,6	24,7	-

Source: Exposé général du budget (1988).

L'endettement de l'état est un phénomène de tous temps qui ne doit susciter aucune inquiétude. Il devient cependant dramatique lorsque le paiement des intérêts pose des problèmes. La Belgique a atteint depuis 1980 le point d'auto-alimentation de la dette et doit emprunter pour rembourser des emprunts précédents.

(a) Montant total des intérêts ordonnancés de la dette publique, en milliards de francs.

(1) PIETERS, D. (1987), *De beheersing van de rentelastdynamiek en de ijzeren driehoek tussen rentevoet en overheidstekort*. Bureau du Plan, Bruxelles.

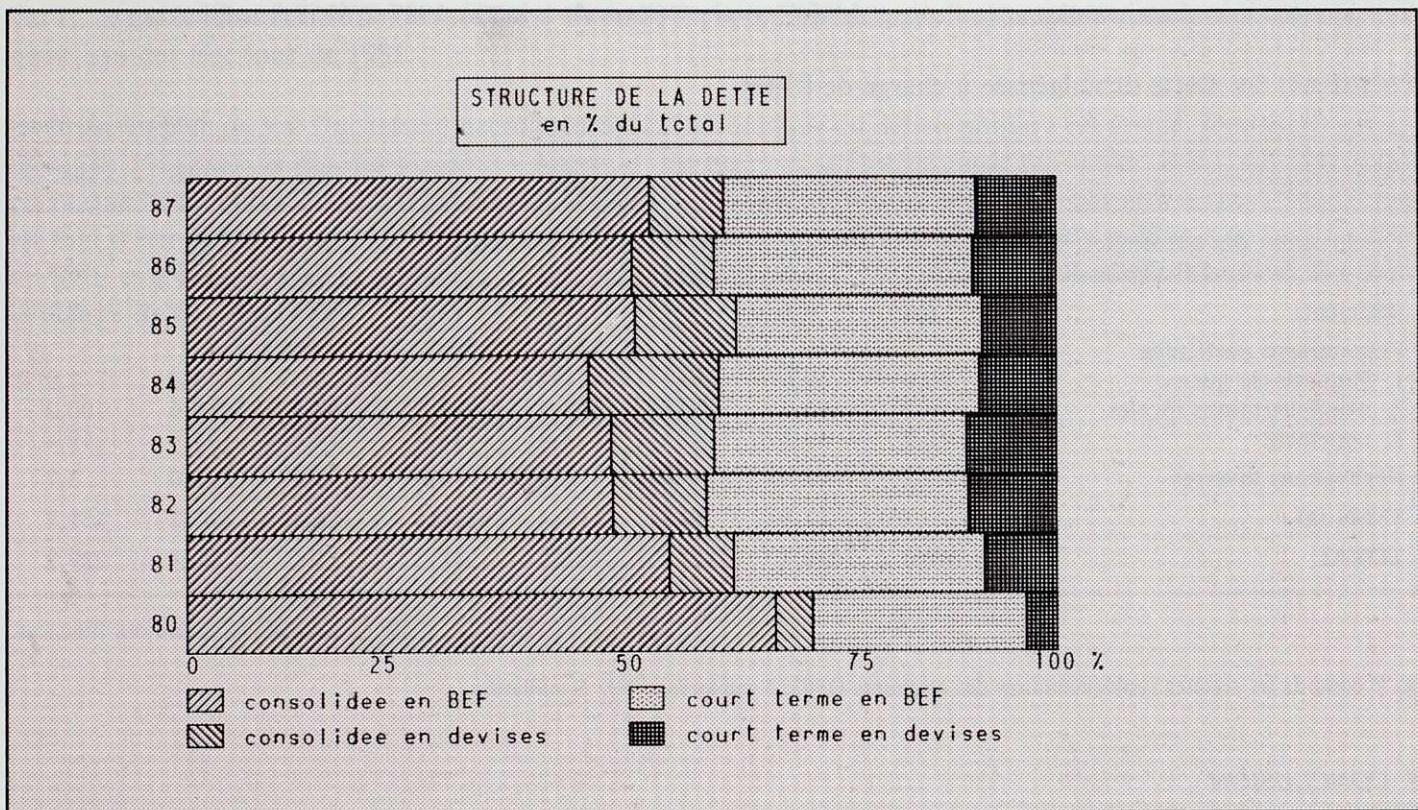
Le tableau 59 montre qu'en 1987, la charge d'intérêt s'est montée à 8,6 % du PNB; en d'autres termes, le déficit budgétaire total de l'année sous revue provient de la charge d'intérêt. La part de cette dernière dans le total des dépenses continue de croître, étant passée de 12,7 % en 1980 à 24,3 % en 1987.

Aucune amélioration ne doit être attendue. Dans l'exposé général du projet de budget pour 1988, les charges d'intérêt totales à court comme à long termes ont été estimées pour 1988 à 467,8 milliards, soit 8,6 % du PNB; leur part dans le total des dépenses montera à 24,7 %.

La composition de la dette indique (graphique 10) que la part de la dette en monnaie étrangère, quoique demeurant à un niveau élevé, a diminué de 23,9 % de la dette totale en 1984 à 17,8 % en 1987, ce qui provient de deux éléments: d'une part - et il s'agit du plus important - le changement de signe du solde du compte courant de la balance des paiements, le mali de 1985 s'étant transformé en un boni qui continue de s'accroître; d'autre part, la dépréciation du dollar avec ses conséquences sur le montant nominal de la dette consolidée exprimée en cette monnaie.

GRAPHIQUE 10- Composition de la dette de l'Etat

En % du total



Source: Ministère des Finances.

Fin 1987, la dette en monnaies étrangères était constituée à concurrence de 44,3 % en DEM, de 27,8 % en SFR, de 10,3 % en NLG, de 9,5 % en JPY et de 8,1 % en USD. Durant la même année, la part de la dette consolidée dans la dette totale s'est légèrement accrue après avoir diminué un an auparavant, ce qui s'explique par l'émission par l'état de quatre emprunts accessibles au grand public contre trois en 1986.

Pour porter un jugement sur la dette globale, il convient de tenir compte de la dette débordé. L'engagement de cette dette n'est pas inscrit dans le budget de cette année mais les charges d'intérêt et d'amortissement

apparaissent plus tard dans le budget de la dette publique. Deux sources statistiques existent à son propos: une série mensuelle publiée dans le Bulletin de Documentation du Ministère des Finances et le «déficit des autres pouvoirs publics», publié annuellement dans les Rapports de la Banque Nationale. La première statistique reprend le montant des obligations futures juridiquement à charge du Trésor qui ne sont pas comprises dans la dette publique officielle tandis que la BNB a élargi le concept de dette débudgétisée pour calculer le «déficit financier des pouvoirs publics».

Selon la Banque Nationale, la dette débudgétisée s'est accrue en 1987 de 92 milliards et atteint 487 milliards; selon la statistique du Ministère des Finances, elle ne se serait accrue que de 800 millions et ne se monterait qu'à 287,2 milliards.

Dans la dette du secteur débudgétisé à charge de l'état (tableau 54), selon la statistique du Ministère des Finances, il apparaît qu'au cours des dernières années, les dettes de la Société Nationale pour la Restructuration des Secteurs Nationaux sont devenues graduellement la principale source de débudgétisation (52,7 %), dont la charge financière est supportée par le budget des Affaires économiques, via le Fonds National de Solidarité. Le montant des dettes pour la construction des autoroutes a été exclu en 1982 et 1983 de la dette débudgétisée et intégré dans la dette publique consolidée. En raison de ce transfert, la dette des administrations locales représente le second poste en importance de la dette débudgétisée (34,9 %). Si cette dernière, qui est juridiquement à charge du Trésor, était ajoutée à la dette publique, la dette publique totale s'élèverait à la fin 1987 à 6159,9 milliards.

TABLEAU 54- Dette débudgétisée à charge de l'Etat

DESIGNATION	Milliards de francs							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Construction des autoroutes, du métro et du canal Bruxelles-Rupel	130,1	131,0	38,5	6,7	8,4	8,4	7,7	6,8
Bâtiments	6,4	6,2	4,7	3,9	3,1	2,5	2,1	2,1
Financement particulier								
1. Pensions de guerre	10,9	10,9	10,1	9,2	6,8	5,4	3,9	3,9
2. Administrations locales	76,2	82,5	90,8	95,7	98,7	100,3	100,6	100,2
3. Logement	12,8	13,2	13,1	14,4	16,7	18,6	21,9	19,4
Réalisations diverses	7,2	7,3	6,4	5,5	4,0	3,3	3,0	3,7
SNSN (a)	-	17,3	54,7	77,6	110,3	136,5	147,2	151,4
TOTAL	240,0	268,4	218,3	213,0	248,0	275,1	286,4	287,2

Source: Ministère des Finances.

(a) Y compris les recettes supplémentaires des emprunts (1983: 5 milliards; 1985: 5 milliards).

F. CONCLUSION

D'après la situation générale du Trésor (sur base de caisse) publiée par l'administration de la Trésorerie, l'année 1987 s'est clôturée sur un solde net à financer de 430,5 milliards de francs, ce qui a ramené le déficit à 8,1 % du PNB estimé pour cette même année, sans augmentation significative de la pression fiscale globale (1) .

(1) La pression fiscale totale s'est élevée à 44,4 % du PIB en 1987 contre 44 % un an auparavant. Cette hausse est due presque entièrement à la croissance des cotisations de sécurité sociale. La pression fiscale reste inférieure à son sommet de 1985 (45,4 %). Voir: Service des études du Ministère des Finances, *Documentation sur la situation conjoncturelle*, 30 décembre 1987, tableau VII 15.

Comparé au solde net à financer de 555,5 milliards un an auparavant, le déficit s'est contracté de 125 milliards, ce qui n'a pu être réalisé que grâce à des diminutions de dépenses et des augmentations de recettes qui n'ont pas un caractère structurel et qui n'exerceront donc plus d'effet de frein en 1988 sur l'ampleur du solde net à financer. Les résultats du redressement financier et la baisse sensible des taux d'intérêt se trouvent à la base d'un accroissement des recettes (7 milliards) et d'une diminution des versements d'intérêts, principalement sur la dette à court terme (11 milliards). Le protocole avec les banques à propos du réaménagement de la dette et le report d'investissements publics ont contribué à réduire les dépenses de 33 et 22 milliards respectivement. La vente d'écus en or en Belgique et à l'étranger a rapporté 10 milliards de recettes supplémentaires.

Quoiqu'il en soit, l'opération budgétaire de 1987 constitue la première tentative importante d'assainir les finances publiques. Le budget des voies et moyens pour l'exercice budgétaire 1988, et qui a été proposé en 1987 par le gouvernement du moment, se situe dans le prolongement de cette première tentative puisqu'il envisage, pour l'année 1988, un solde net à financer de 405 milliards, soit 7,4 % du PNB prévu pour cette année, en diminution de 0,7 % par rapport à 1987. Pour atteindre cet objectif, outre les assainissements qui découlent du plan de Val Duchesse, des économies supplémentaires pour un montant de 31,7 milliards devront être trouvées. Le groupe de travail «finances publiques», mis en place dans le cadre préparatoire à la formation du gouvernement issu des élections de 1987, est arrivé à la conclusion que, sur base des mesures déjà exécutées, mais compte non tenu des économies supplémentaires prévues dans le projet de budget pour 1988, le déficit budgétaire s'élèvera à 467,5 milliards, ce qui le fera monter à nouveau à 8,5 % du PNB, soit 62,5 milliards de plus que l'estimation du gouvernement issu des élections de 1981.

Grâce au plan de Val Duchesse, l'accroissement catastrophique du déficit public a été arrêté. Il ne s'agit cependant que d'un premier pas dans la bonne direction. Plusieurs organisations internationales, dont l'OCDE, soulignent que l'assainissement des finances publiques doit être poursuivi. «Il n'en reste pas moins que l'ajustement est loin d'être achevé et que de nouveaux efforts s'imposent afin de stabiliser la dette publique en pourcentage du PNB et d'assurer ainsi la possibilité d'une politique budgétaire autonome, moins soumise aux contraintes de la charge de la dette» (1).

(1) OCDE (1988), *Belgique-Luxembourg, Etudes économiques de l'OCDE*, p. 81.

2.4.2. ASPECTS MONETAIRES

A. MARCHE DES ACTIONS

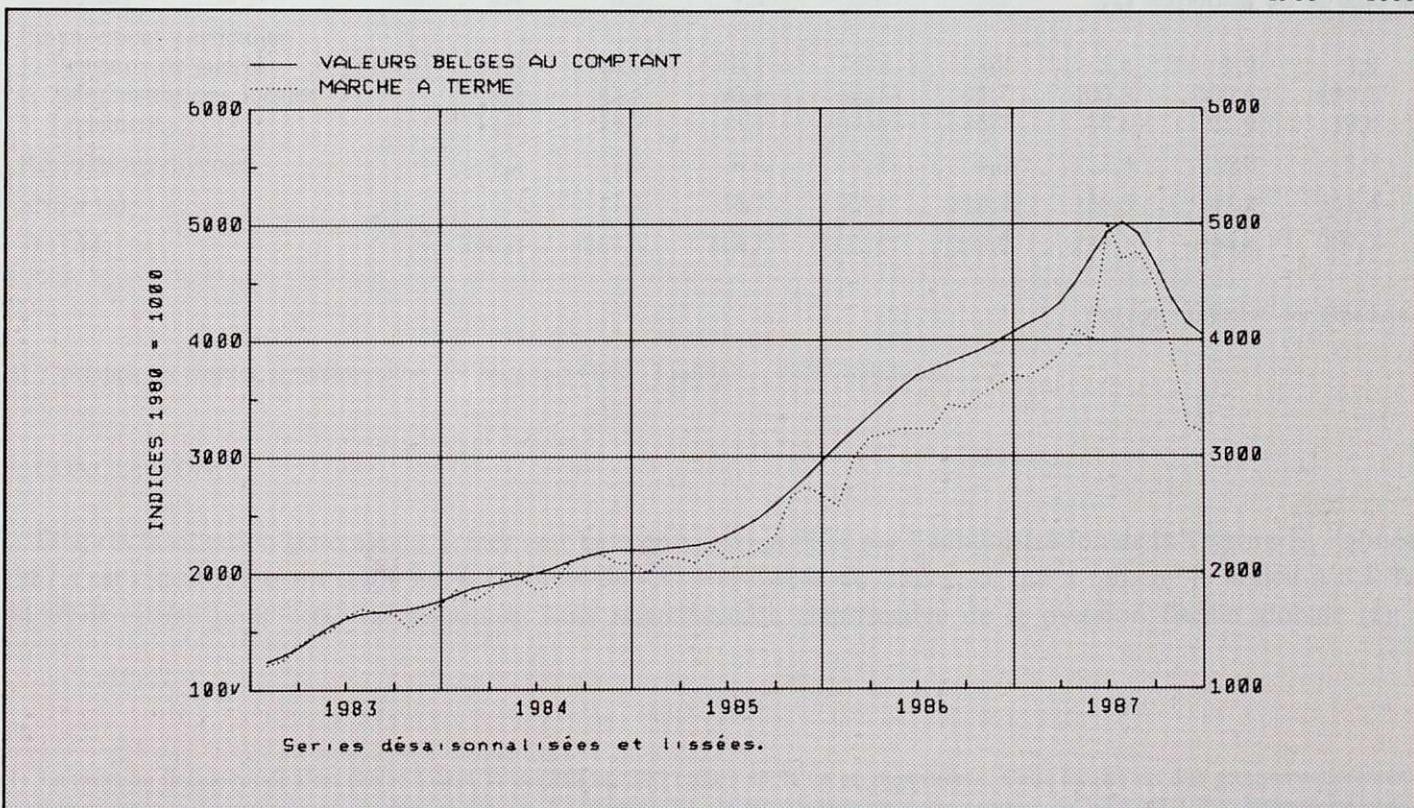
L'évolution des cours de la bourse de Bruxelles, comme de la plupart des étrangères, fut tumultueuse: le 13 août, l'indice belge du marché au comptant atteignait son niveau le plus élevé (3 559,97 points), en hausse de 28,6 % par rapport au début de l'année; le krach du 19 octobre, dont les répercussions sur les bourses étrangères se firent rapidement sentir, mettait un terme à cette évolution favorable et l'indice se contractait de 10,5 % en une séance. Après une brève reprise les jours suivants, la tendance à la baisse et l'incertitude prévalurent à nouveau. Au 31 décembre, l'indice était de 32,8 % inférieur à sa valeur du début de l'année; entre décembre 1986 et décembre 1987, il avait perdu 13,5 % (graphique 11).

La hausse des taux pour défendre le franc belge menacé par les tensions dans le SME a pesé au début de l'année sur le climat boursier qui s'améliora entre la mi-février et la mi-avril grâce à l'épargne-pension, les fonds qui la recueillent devant investir au moins 30 % en actions. Les cours s'effritèrent ensuite jusqu'à la mi-juin pour croître vigoureusement et atteindre leur niveau le plus élevé le 13 août. Les rumeurs relatives à un «raider» achetant massivement les parts de la première société holding du pays n'étaient pas étrangères à ce mouvement, amplifié par la hausse des cours des actions de sociétés concernées par une offre de fusion ou de rachat (plus spécialement en Belgique, les grandes compagnies d'assurance).

Ultérieurement, les bourses internationales réagirent à la montée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ce qui provoqua un arrêt à la hausse de la plupart des cours. En Belgique également, les taux augmentèrent et des problèmes politiques apparurent de sorte que les cours se mirent à baisser dès la mi-août.

GRAPHIQUE 11- Indices des cours à la Bourse de Bruxelles (a)

1980 = 1000



(a) Séries désaisonnalisées et lissées.

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

Les indices sectoriels (tableau 55) sont rangés de la branche qui a obtenu le meilleur résultat à celle qui a perdu le plus. A la fin de l'année, les «industries diverses» (+22,1 %, avec entre autres le tabac, le verre et le papier) enregistraient la plus forte plus-value, suivies par l'immobilier (+19,1 %) alors que le matériel électronique (-34,8 %), les holdings (-20,9 %) et les non-ferreux (-20,5 %) reculaient le plus. Ces mêmes secteurs furent les premières victimes du krach boursier: le matériel électronique, l'industrie pétrolière et les holdings ont enregistré à la fin 1987 un recul de 43,8 %, 39,8 % et 39,7 % respectivement par rapport à leur cours le plus élevé de l'année; la résistance la plus forte fut offerte par l'immobilier ainsi que par l'électricité et le gaz, reculant de 12,4 % et 19,5 % seulement.

TABLEAU 55- Indice des cours à la bourse de Bruxelles

1980 = 1 000 (a)

DESCRIPTION	Indice 12.86	Indice 12.87	Maximum 1987	Variation en %	
	I	II	III	II/I	II/III
A. Indices sectoriels belges					
Industries diverses	3712,12	4532,95	6412,45	+ 22,1	-29,3
Immobilier	2984,30	3554,58	4059,17	+ 19,1	-12,4
Construction	4528,25	5185,91	7473,87	+ 14,5	-30,6
Mines	2894,74	3168,86	4322,70	+ 9,5	-26,7
Assurances	7868,49	8496,43	13296,21	+ 8,0	-36,1
Chimie	5911,87	6048,72	9791,10	+ 2,3	-38,2
Grands magasins	6954,71	7036,91	11163,06	+ 1,2	-37,0
Tropicaux	3365,33	3397,00	4565,87	+ 0,9	-25,6
Électricité et gaz	4137,69	3844,91	4778,04	- 7,1	-19,5
Pétrole	3162,50	2788,79	4630,06	-11,8	-39,8
Services divers	4442,96	3856,50	5431,57	-13,2	-29,0
Aciéries	804,52	680,72	1015,78	-15,4	-33,0
Alimentation	2619,97	2201,46	3106,02	-16,0	-29,1
Banques, institutions financières	4065,36	3332,58	4725,55	-18,0	-29,5
Métaux non-ferreux	3686,11	2929,60	4117,69	-20,5	-28,9
Holdings	4698,21	3718,53	6170,01	-20,9	-39,7
Matériel électronique	4895,32	3191,43	5679,05	-34,8	-43,8
B. Marché au comptant					
Indice belge des cours	2767,37	2393,23	3558,97	-13,5	-32,8
Indice belge du return	4095,61	3653,50	5415,27	-10,8	-32,5
C. Marché à terme					
Valeurs belges	3689,29	3204,52	4915,06	-13,1	-34,8
Valeurs étrangères	990,22	877,49	1352,27	-11,4	-35,1

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

(a) Valeurs étrangères : 1985 = 1 000.

A la suite du krach, la capitalisation totale des actions belges cotées en bourse s'est contractée de 1 508,8 milliards de francs fin 1986 à 1 380,8 milliards fin 1987 (-8,5 %). Le total des transactions sur les actions belges et étrangères s'est monté à 394,7 milliards fin 1987 (soit un accroissement d'un tiers par rapport à la fin de l'année précédente) à la suite de nombreuses opérations après le krach et de la fièvre de fusions et de rachats: ainsi, octobre fut le mois le plus actif (54,7 milliards). 67,6 % des transactions totales concernaient des actions belges contre 61 % en 1986 (tableau 56).

TABLEAU 56- Effets négociés et capitaux échangés sur les marchés au comptant et à terme (a)

DESIGNATION	1983	1984	1985	1986	1987
Marché au comptant (b)					
Effets	60,3	33,0	38,5	68,2	71,8
Capitaux	43,1	41,8	57,8	111,6	137,3
Marché à terme					
Effets	79,7	81,8	96,6	116,8	162,2
Capitaux	94,5	117,4	128,3	184,3	257,5
Total (c)					
Effets	140,0	114,7	135,1	185,0	234,0
Capitaux	137,6	159,1	186,1	295,9	394,7

Source: Commission de la Bourse de Bruxelles.

(a) Nombre d'effets traités en millions, capitaux échangés en milliards.

(b) Obligations et actions industrielles.

(c) A cause des arrondis, les totaux peuvent différer de la somme des rubriques.

La bourse de Bruxelles occupait une bonne sixième place en 1987 après celles de Lisbonne, Tokyo, Madrid, Londres et Toronto alors que l'indice du return s'est contracté de 10,8 % entre décembre 1986 et décembre 1987. Entre 1982 et 1987, Bruxelles tenait la troisième place après Madrid et Tokyo avec un return annuel moyen de 25,1 % (tableau 57).

TABLEAU 57- Rendement global janvier 1982 - décembre 1987

PAYS	Rendement cumulé en monnaie locale	Monnaie vis-à-vis du BEF	Rendement cumulé en BEF	Rendement annuel moyen en BEF	En %
Espagne	512,4	-27,8	342,0	28,1	
Japon	193,2	45,7	327,1	27,4	
Belgique	282,3	- ,0	282,3	25,1	
Pays-Bas	187,5	11,9	221,6	21,5	
France	250,0	-14,6	199,0	20,0	
Suède	277,2	-23,2	189,7	19,4	
RFA	117,4	14,4	148,7	16,4	
Royaume-Uni	201,4	-21,3	137,1	15,5	
Italie	179,5	-17,3	131,2	15,0	
Etats-Unis	157,6	-20,5	104,8	12,7	
Suisse	73,3	12,8	98,8	12,1	
Canada	86,7	-27,3	35,8	5,2	
Australie	159,4	-48,7	33,0	4,9	
Hong Kong	122,9	-41,6	30,2	4,5	
Singapour	20,2	-18,3	-1,8	-0,3	

Source: Banque Bruxelles Lambert.

B. MARCHE DES OBLIGATIONS

Le marché belge des obligations fut particulièrement animé en 1987. Les émissions du secteur public se sont montées à 580,1 milliards de francs contre 529,9 milliards un an auparavant; elles présentaient généralement les mêmes caractéristiques, à savoir un intérêt de 8 % et une durée de huit ans. L'état a emprunté pour un montant de 468,2 milliards (trois émissions), le Fonds des routes pour 89,3 milliards. Le Fonds de redressement financier des communes a émis pour la première fois sur le marché belge un emprunt selon le système du tender d'une

durée de 7,5 ans et avec un taux de 8 %; il a récolté 22,6 milliards Son prix d'émission était fixé à 98,35 %, soit un rendement de 8,32 %; son placement auprès du public s'est effectué par les intermédiaires financiers au prix d'émission de 99,70 %, laissant à l'épargnant un rendement de 8,07 %.

Les institutions internationales ont émis trois emprunts - Euratom au début janvier (6,5 milliards; 10 ans); la Banque européenne d'investissement en juillet (6 milliards; 6 ans); la Banque mondiale en août (5 milliards; 7 ans) - offrant un intérêt de 7,75 %; les deux premiers cités furent offerts sur le marché à 99 % et 99,75 % - leur rendement s'élève à 7,90 % et 7,80 % - et le dernier au pair (tableau 58). Les cinq émissions des entreprises privées ont rapporté 9,2 milliards contre 2,1 milliards pour deux émissions en 1986.

Comme déjà indiqué, le rendement des emprunts de l'état s'est stabilisé aux environs de 8 %. La tendance à la hausse des taux en octobre a conduit au retrait de l'émission prévue du Fonds des Routes. Une augmentation de l'intérêt sur les bons de caisse et des taux des crédits hypothécaires et d'investissement devait dès lors inévitable. Les taux dépassèrent à nouveau 8 %, le dernier emprunt de l'état (8 %) étant émis à 99,50 offrant ainsi un intérêt de 8,09 %.

TABLEAU 58- Principales émissions à plus d'un an du secteur public (a)

En milliards de francs

ANNEES	Etat	Fonds des routes	Autres	Total
1980	154,8	40,5	27,0	222,3
1981	144,0	47,0	51,5	242,5
1982	176,0	38,0	72,0	286,0
1983	322,5	125,8	41,0	489,3
1984	293,0	41,0	55,0	389,0
1985	428,5	150,0	30,0	608,5
1986	414,7	85,2	30,0	529,9
1987	468,2	89,3	22,6	580,1

MOIS 1987	Etat	Fonds des routes	Autres	Total
Janvier		89,3		89,3
Mars	168,9			168,9
Juin	157,7			157,7
Septembre			22,6	22,6
Décembre	141,6			141,6

MOIS 1987	Euratom	BEI	Banque mondiale	Total
Janvier	6,5			6,5
Juillet		6,0		6,0
Août			5,0	5,0

Source: BNB; Kredietbank.

C. EVOLUTION DES TAUX D'INTERET

La pression à la hausse sur les taux d'intérêt (tableau 59) débute dès la fin 1986 à cause des tensions dans le SME. La BNB haussa le taux de l'escompte de 8 % à 8,5 % début janvier et celui des certificats de trésorerie à trois mois fut même porté durant une courte période de spéculation à 7,90 %. Après le réalignement des parités au sein du SME les 10 et 11 janvier et l'abaissement du taux de l'escompte en RFA, la BNB suivit une politique prudente des taux nécessitée par la menace latente provenant de l'évolution du dollar. Le taux des certificats de trésorerie à trois mois, indicateur du niveau général des taux, fut ramené progressivement à 6,65 % en juillet et se maintint à ce niveau jusqu'en octobre. Le taux de l'escompte se contracta également entre mars et juillet pour atteindre 7,25 %. Le 16 octobre, la BNB augmenta le taux des certificats à 7,15 % à la suite d'une vive hausse en RFA et des difficultés de politique intérieure. Cette évolution s'inversa après le krach boursier. Dans le cadre d'une baisse coordonnée des taux d'intérêt en Europe destinée à stabiliser le cours du dollar, les principaux pays diminuèrent leurs taux de base. La BNB suivit ce mouvement en ramenant graduellement à 6,75 % l'intérêt sur les certificats de trésorerie et le taux de l'escompte à 7 % (le 4 décembre).

D. LE FRANC BELGE

L'évolution monétaire du début de l'année poursuivait celle de la fin de la précédente, dominée par la poursuite de la baisse du dollar et le mouvement concomitant à la hausse du DEM. Malgré les interventions importantes

TABLEAU 59- Evolution des taux d'intérêt en 1987

MOIS	Taux de l'escompte (a)	Argent au jour le jour (b)	Certificats de Trésorerie (3 mois)	Obligations de l'Etat(c)	Taux débiteurs	
	(1)	(2)	(3)	(4)	Crédit de caisse (5)	Crédit d'investissement (6)
Janvier	8,50	6,82	7,75	7,70	10,75	8,75
Février	8,50	6,90	7,75	7,57	10,25	8,75
Mars	8,00	5,83	7,40	7,57	9,75	8,75
Avril	8,00	5,65	7,25	7,64	9,75	8,75
Mai	7,75	5,41	7,05	7,66	9,75	8,75
Juin	7,50	5,42	6,75	7,76	8,75	8,75
Juillet	7,25	5,62	6,65	7,82	8,75	8,75
Août	7,25	4,82	6,65	7,64	8,75	8,75
Septembre	7,25	5,24	6,65	7,76	8,75	8,75
Octobre	7,25	4,61	7,15	8,14	8,75	8,75
Novembre	7,25	5,44	6,85	8,32	8,75	8,75
Décembre	7,00	5,09	6,75	7,98	8,75	8,75

Source: de (1) à (4) : BNB; (5) : Kredietbank; (6) : SNCI.

(a) Fin de mois.

(b) Moyenne pondérée.

(c) Début de mois.

des banques centrales sur les marchés des changes, les tensions au sein du SME furent telles qu'au cours d'une rencontre impromptue des ministres des finances des pays de la CEE, le onzième réaménagement monétaire fut décidé: les 10 et 11 janvier, le DEM et le NLG furent réévalués de 3 % et le BEF et le LUF, de 2 % par rapport aux autres monnaies. Le calme régna ensuite jusqu'en octobre grâce, dans une certaine mesure, à l'accord du Louvre. De nouvelles tensions dans le SME apparurent vers la mi-octobre mais elles demeurèrent limitées grâce à la procédure accélérée d'intervention en application des accords de Nyborg.

Le cours moyen pondéré du franc sur le marché réglementé des changes a haussé jusqu'en février; il s'est alors stabilisé pour augmenter ensuite fortement pendant les deux derniers mois. Sur l'année entière, il s'est apprécié de 5,3 % contre 8,3 % un an auparavant, et ce grâce à son évolution face au dollar et à la livre sterling.

La position du franc par rapport aux autres monnaies du SME s'est reflétée dans l'indicateur de divergence - sa hausse indique une détérioration de la position, sa baisse, une amélioration - qui s'établissait à 53 au dernier trimestre de 1986; il baissa à 31 environ en février après le réalignement monétaire pour osciller ensuite entre 30 et 40 jusqu'en septembre; à la mi-octobre, il augmenta à nouveau un peu à cause des tensions internationales et nationales.

2.4.3. LES PRIX

A. PRIX DE GROS

La poursuite de l'affaiblissement du dollar a freiné l'accroissement des prix à l'importation exprimés en francs belges et les coûts des produits industriels. Le renforcement de la concurrence a contribué à d'autres diminutions de prix qui n'ont pas nécessairement laissé intactes les marges bénéficiaires des entreprises. Selon des calculs de la BNB, les prix de vente hors impôts se sont plus sensiblement contractés que le coût moyen par unité produite; non seulement les marges bénéficiaires exprimées en francs ont baissé mais aussi celles en pour cent du prix de vente. Les producteurs nationaux se virent peut être obligés de répercuter davantage sur les marchés à l'exportation que sur les nationaux la diminution de leurs coûts.

L'indice des prix de gros sans la TVA a diminué de 2,5 % en 1987 (-6,5 % un an auparavant). Les prix des produits indigènes repris à l'index ont, pour la seconde fois, légèrement reculés. L'indice des prix des produits agricoles a baissé de 5,9 %, celui des produits industriels, de 1,6 %; parmi ces derniers, le recul fut plus important pour les produits intermédiaires que pour les matières premières; même les produits finis se sont légèrement contractés (tableaux 60 et 61).

TABLEAU 60- Moyennes annuelles et variations en pour cent des indices de prix de gros (sans la TVA)

DESIGNATION	1953 = 100					
	1985	85/84	1986	86/85	1987	87/86
Indice général selon l'origine:						
produits indigènes	273,2	0,0	255,5	-6,5	249,2	-2,5
produits importés	283,3	1,1	275,8	-2,7	271,9	-1,4
Produits agricoles selon l'origine:	268,4	-2,7	222,0	-17,3	210,2	-5,3
266,6	-5,2	241,2	-9,5	227,0	-5,9	
produits indigènes	279,4	-3,8	272,5	-2,5	268,0	-1,6
produits importés	250,0	-7,1	193,9	-22,5	170,1	-12,3
selon le règne:						
animal	300,6	2,6	285,8	-4,9	278,1	-2,7
végétal	237,8	-12,0	205,5	-13,6	187,4	-8,8
Produits industriels selon l'origine:	274,9	1,3	259,2	-5,7	255,0	-1,6
produits indigènes	283,9	2,3	275,7	-2,9	272,5	-1,2
produits importés	275,7	-0,9	233,4	-15,3	227,3	-2,6
selon le degré de transformation:						
matières premières	266,7	-1,4	242,7	-9,0	239,2	-1,4
produits intermédiaires	293,9	2,1	273,9	-6,8	266,5	-2,7
produits finis	268,4	2,5	260,8	-2,8	258,3	-0,9

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du commerce.

B. PRIX A LA CONSOMMATION

La faible hausse de l'inflation, qui s'est produite durant les trois premiers trimestres dans la plupart des pays industrialisés, ne s'est pas prolongée au-delà. En Belgique, l'indice a baissé de 0,3 % entre le troisième et le quatrième trimestres. Par rapport à la période correspondante de l'année d'avant, le rythme d'inflation est passé de 1,1 % au premier trimestre à 1,6 % au deuxième, à 2 % au troisième pour ralentir à 1,6 % au dernier (tableau 63).

TABLEAU 61- Moyennes annuelles et variations en pour-cent des indices de prix de gros (sans la TVA) par branche d'activité

DESIGNATION	1985	85/84	1986	86/85	1987	87/86	1953 = 100
Matières grasses	388,0	6,3	270,8	-30,2	244,4	-9,7	
Produits minéraux	357,5	2,5	313,9	-12,2	301,8	-3,9	
- charbon	381,9	0,8	379,6	-0,6	374,4	-1,4	
- sous-produits du charbon	575,7	6,3	503,6	-12,5	460,1	-8,6	
- produits pétroliers	530,7	3,9	341,8	-35,6	300,9	-12,0	
- minéraux et métaux bruts	223,5	-0,3	199,0	-10,9	197,4	-0,8	
- produits des carrières	255,6	3,3	257,0	0,5	262,6	2,2	
Produits chimiques et engrais	268,3	3,7	262,0	-2,3	252,3	-3,7	
- produits chimiques	282,8	3,9	275,5	-2,6	265,3	-3,7	
- engrais	230,6	3,1	227,1	-1,5	218,3	-3,9	
Cuir et peaux	212,8	1,6	215,2	1,1	216,4	0,6	
Caoutchouc	194,7	-8,1	154,5	-20,6	157,5	1,9	
Bois	255,7	2,9	250,4	-2,1	219,4	-12,4	
Papier et carton	253,0	-5,4	259,6	2,6	264,6	1,9	
Produits textiles	218,7	-0,6	197,9	-9,5	205,1	3,6	
- laine	154,7	-5,4	135,5	-12,5	140,2	3,5	
- lin	312,9	2,6	268,3	-14,3	275,5	2,7	
- coton	238,3	-1,6	221,7	-7,0	243,2	9,7	
- jute	296,4	0,9	256,7	-13,4	234,9	-8,5	
- fibres synthétiques et artificielles	148,1	3,4	151,3	2,2	154,4	2,1	
Matériaux de construction	372,4	3,7	377,8	1,4	378,5	0,2	
Métaux et produits métalliques	252,9	0,6	245,4	-3,0	240,9	-1,8	
- acier	277,2	0,7	272,5	-1,7	256,2	-6,0	
- fabrications métalliques	214,9	1,7	217,5	1,2	217,7	0,1	
- métaux non-ferreux	350,4	-2,7	286,3	-18,3	292,5	2,1	

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du commerce.

L'indice partiel des produits alimentaires et des boissons s'est contracté de 0,4 % (+ 2 % environ en 1986); celui des produits non alimentaires avait baissé en 1986 et s'est redressé un an après. L'indice des services, encore élevé en 1986, s'est affaibli (de 5,2 % en 1986 à 3,1 %); il réagissait ainsi avec retard au ralentissement de l'indice général. Les loyers n'ont pas participé au mouvement général; ils ont augmenté de 4 % (tableau 62).

La baisse de l'indice partiel des produits alimentaires (sans les boissons et le tabac) peut être attribuée à un nombre limité de groupes de marchandises (café, fruits frais, huiles et graisses comestibles). La viande, les conserves de fruits et de légumes, le sucre et les confiseries ont faiblement baissé; le rythme de hausse des prix du pain et du blé, du poisson, du lait, du fromage et des oeufs s'est ralenti. Les légumes frais ont fort augmenté et les pommes de terre, plus modérément. Les boissons avec et sans alcool de même que le tabac ont quelque peu progressé.

Pour le ménage moyen, le prix des articles d'habillement a haussé de 5,5 % (+ 7,6 % en 1986), celui des chaussures, de 3,6 % (+ 5,2 % en 1986). Les loyers et charges supplémentaires se sont accrus de 3,7 % (+ 3,6 % en 1986). Les prix des combustibles liquides ont moins baissé qu'un an auparavant (-12,6 % contre -44,7 % en 1986).

TABLEAU 62- Contribution de groupes de dépenses à la variation de l'indice des prix à la consommation

En %

GROUPES DE PRODUITS	1983	1984	1985	1986	1987
Produits alimentaires	1,9	1,8	0,8	0,4	-0,1
Produits énergétiques	0,5	0,7	0,7	-2,5	-0,7
Produits non alimentaires (sauf l'énergie)	2,5	1,9	1,8	1,7	1,2
Services	2,3	1,5	1,3	1,5	0,9
Loyers	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3
Total	7,7	6,3	4,9	1,3	1,6

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du commerce.

TABLEAU 63- Prix à la consommation

CATEGORIES ET GROUPES DE DEPENSES	(a)	variations en % d'une année à l'autre		
		1985	1986	1987
INDICE GENERAL	1000,00	4,87	1,29	1,56
Moyennes sur quatre mois	1000,00	5,03	1,73	1,44
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSON	221,45	3,44	1,94	-0,40
PRODUITS NON ALIMENTAIRES	427,95	5,73	-1,92	1,11
SERVICES	286,60	4,68	5,22	3,13
LOYERS	64,00	4,95	3,74	4,27
A. Produits alimentaires, boissons et tabacs	233,10	3,68	2,27	-0,10
Produits alimentaires	192,85	3,23	1,78	-0,62
- pain	31,80	4,74	3,17	2,54
- viande	65,80	3,55	1,96	-0,06
- poisson	8,90	9,61	9,66	2,14
- lait, fromage et oeufs	23,00	2,71	2,59	1,33
- huiles et graisses comestibles	10,35	0,72	-4,78	-5,75
- légumes frais	8,90	3,38	-13,42	17,25
- fruits frais	10,65	8,25	-5,08	-5,89
- conserves de légumes	4,80	5,37	1,27	-0,36
- conserves de fruits	2,65	11,59	3,79	-1,72
- pommes de terres	3,00	-50,07	6,85	2,74
- sucre	1,75	3,17	2,37	0,19
- café	7,05	6,10	11,83	-27,58
- confiserie	10,15	7,88	4,46	-0,79
- autres produits alimentaires	4,05	7,80	3,20	1,20
Boissons non alcoolisées	6,85	7,05	3,72	1,78
Boissons alcoolisées	21,75	4,15	2,85	0,80
Tabac	11,65	8,12	8,03	4,84
B. Vêtements et chaussures	82,25	7,20	7,13	5,11
Articles d'habillement	66,30	7,82	7,63	5,45
Chaussures et réparations	15,95	4,57	5,03	3,60
- chaussures	14,80	4,59	5,16	3,57
- réparations	1,15	4,31	3,38	3,98

et furent même orientés à la hausse au troisième trimestre. La baisse du prix de l'énergie est de plus en plus soutenue par la diminution du gaz (-18,5 % contre -15,3 % en 1986) et des tarifs de l'électricité (-3,6 % contre -0,2 % en 1986).

Les hausses de prix des autres catégories ont oscillé entre 2,5 % et 4 %, à l'exception du coût des soins en clinique (+0,4 % seulement) et de la cotisation pour soins de santé (+9,8 %). Il faut aussi noter la poursuite de l'augmentation des prix des automobiles (+5,8 % contre 6,7 % en 1986).

TABLEAU 63- Prix à la consommation (suite)

variation en % d'une année à l'autre

CATEGORIES ET GROUPES DE DEPENSES	(a)	1985	1986	1987
C. Loyers et charges supplémentaires	195,75	4,43	-5,50	-1,30
Loyers et consommation d'eau	114,50	3,93	3,58	3,65
- loyer	110,90	3,67	3,62	3,73
- consommation d'eau	3,60	11,93	2,70	1,37
Chauffage et éclairage	81,25	5,09	-17,12	-9,20
- électricité	29,25	4,95	-0,23	-3,65
- gaz	19,25	4,64	-15,29	-18,51
- combustibles liquides	26,15	4,79	-44,74	-12,63
- combustibles solides	6,60	8,24	5,67	-1,12
D. Meubles, appareils ménagers, outils, entretien quotidien	94,50	5,03	4,51	2,45
Meubles, tapis, réparations	30,40	3,87	4,16	2,62
- meubles	22,55	3,61	4,12	2,72
- revêtement du sol	3,80	6,28	5,61	3,32
- objets décoratifs	4,05	2,83	2,90	1,35
Articles ménagers en textiles tels que mobilier	9,45	4,72	4,68	2,58
Appareils de chauffage et ménagers, frais de réparation	16,85	4,40	3,72	2,58
Vaisselle, verrerie et objets ménagers courants	9,75	5,37	4,58	2,66
Biens et services pour l'entretien quotidien de l'habitat	20,40	7,14	5,68	2,12
- articles non durables	11,00	9,84	7,25	1,75
- services d'entretien pour le linge et les vêtements	9,40	3,78	3,63	2,62
Personnel domestique	7,65	4,61	3,65	2,06
E. Soins corporels et dépenses de santé	39,95	4,78	5,36	3,78
Médicaments	9,35	3,88	4,21	3,35
Appareils et matériel thérapeutique	3,50	5,14	4,00	2,59
Prestations médicales	18,50	4,14	6,59	3,98
Coût de pension en institution hospitalière	4,60	7,12	4,28	0,44
Dépenses relatives à l'assurance maladie	4,00	6,25	5,51	9,77
F. Transports et communications	154,50	5,12	-3,72	2,22
Achat de nouveaux véhicules	40,65	5,96	6,72	5,82
Dépenses d'utilisation de véhicules particuliers	93,05	4,89	-10,61	0,46
Services de transport	8,85	6,17	5,15	1,59
- train	3,65	4,67	5,95	0,29
- tram et autobus	3,15	10,55	6,49	0,43
- taxi	2,05	1,63	1,27	6,30
Communications (P.T.T.)	11,95	2,86	2,94	0,57
G. Culture et loisirs	81,65	5,07	4,31	3,00
Biens de culture et de loisirs	36,65	4,06	2,63	1,10
Services de culture et de loisirs, sauf horeca	23,65	6,64	5,49	3,46
Livres, journaux et périodiques	13,25	5,37	5,97	6,43
Enseignement	8,10	4,21	5,05	3,72
H. Autres biens et services	118,30	5,92	7,40	3,37
Soins corporels	16,80	5,50	6,95	3,69
Autres articles n.d.a.	11,50	3,35	3,61	1,48
Dépenses horeca	49,00	7,17	6,02	3,89
Voyages touristiques	26,30	4,80	6,23	4,22
Services financiers n.d.a.	5,45	17,70	45,27	0,33
Autres services n.d.a.	9,25	0,04	1,13	1,69

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

(a) Coefficient de pondération en pour mille.

3. SYNTHESE MACRO-ECONOMIQUE

3.1. Aperçu sur 1987

Pour la seconde année consécutive, grâce au dynamisme de la dépense intérieure, l'économie belge a connu une des croissances les plus élevées depuis le début des maussades années quatre-vingt. Selon les estimations encore provisoires de la DGED (1), le PNB devrait avoir crû de 2,3 % en 1987 par rapport à l'année précédente (+ 2,8 %) tandis que le PIB aurait progressé de 2,3 % contre 2,4 % en 1986. La demande intérieure aurait augmenté de 2,6 % en 1987 contre 3,4 % en 1986; ce ralentissement doit être attribué entièrement à la diminution des dépenses publiques, conséquence des mesures d'économies budgétaires du plan de Val Duchesse. Les contributions de la consommation privée et des dépenses privées d'investissement à la croissance du PIB devrait avoir été en 1987 identiques à celles de 1986, soit respectivement 1,6 % (1,7 % en 1986) et 1,1 % (1,2 % 1986).

Une hausse toujours appréciable des importations est induite de la forte progression de la demande intérieure privée ainsi que du développement toujours soutenu des exportations lié à la dimension transformatrice affirmée des activités productrices domestiques, de sorte que la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB est demeurée négative, comme en 1986, mais toutefois à un degré moindre : -0,3 % contre -0,8 % en 1986.

L'augmentation du PIB belge aurait été des plus moyennes en 1987 en regard de l'évolution dans les pays de la Communauté européenne: elle se situerait après celles exceptionnelles de l'Espagne, du Royaume-Uni et de l'Irlande, derrière l'Italie et le Portugal, mais avant les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et la France. Dans l'ensemble, les pays de la Communauté ont connu, comme en Belgique, une consommation privée soutenue et des échanges intra-communautaires dynamiques mais de fortes disparités apparaissent dans l'ampleur des scores respectifs réalisés. Les différences les plus significatives concernent les investissements. A cet égard l'économie belge occupe une position très favorable, dépassée seulement par le Portugal et l'Espagne qui bénéficient à plein de l'effet fortement tonique pour leurs économies de l'adhésion à la Communauté (tableau 64).

(1) Les comptes nationaux de l'INS paraissent traditionnellement après la présente publication

TABLEAU 64- Résultats économiques comparés des pays européens

PAYS	PIB (a)		Consom. privée (a)		Capital brut (a)		Balance courante (b)		SNF ou SBF (c)		Prix à la consom. (d)	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
BE	2,4	2,2	2,7	2,5	6,5	6,2	2,5	1,7	-9,1	-7,7	1,1	1,6
RFA	2,6	1,8	4,1	3,0	3,1	1,6	4,1	3,9	-1,2	-1,7	-0,2	0,6
France	2,1	2,2	3,4	1,9	3,0	2,2	0,6	-0,4	-2,9	-2,6	2,5	3,2
GB	2,9	3,7	5,8	5,3	0,3	3,1	-0,3	-0,6	-2,7	-1,7	3,6	3,1
NL	2,4	1,8	3,1	2,5	7,2	3,7	2,8	1,6	-5,6	-5,9	0,2	-0,5
L	2,9	1,7	3,3	4,0	15,8	3,5	45,6	42,1	5,5	4,4	0,6	0,5
Italie	2,7	2,8	3,9	4,2	1,2	2,9	0,8	-0,1	-11,3	-10,7	6,1	4,8
Espagne	3,3	4,3	3,5	5,0	7,9	14,4	1,8	0,3	-5,7	-4,7	8,7	5,5
Grèce	1,3	-0,4	0,8	0,0	-4,8	1,2	-5,4	-3,9	-10,7	-11,0	22,2	15,5
DK	3,4	-1,3	4,2	-1,8	16,8	-4,9	-5,1	-2,8	3,0	2,1	3,6	4,1
Portugal	4,3	3,4	7,0	7,0	9,5	9,5	1,7	3,9	-9,9	-7,8	9,5	12,1
Irlande	-0,3	3,7	2,1	0,3	-3,5	-1,5	-1,8	0,8	-11,2	-8,8	3,6	3,0

Source : CEE et DGED pour la Belgique.

(a) Variations en % par rapport à l'année précédente; données à prix constant.

(b) En % du PNB à prix courant.

(c) Capacité ou besoin net de financement des pouvoirs publics en % du PNB.

(d) Variations en % par rapport à l'année précédente.

Les boni dégagés sur les opérations courantes avec le reste du monde situent la Belgique parmi les pays européens particulièrement excédentaires, du moins en termes relatifs. Hormis le cas particulier luxembourgeois, la Belgique se classe en troisième position après la République fédérale et avant les Pays-Bas quant à l'importance de ces excédents en pour cent du PIB. Avec un taux d'inflation de 1,6 %, l'économie belge a rejoint le groupe des pays présentant une évolution des prix modérée, qui sont aussi ses partenaires commerciaux les plus importants (RFA, Pays-Bas).

Toutefois, deux importants points noirs obscurcissent ce tableau assez favorable: un taux de chômage et un besoin de financement des pouvoirs publics des plus élevés. Le nombre de chômeurs, selon la définition de l'OSCE, en pourcentage de la population active civile, est nettement plus élevé que dans les pays voisins et le besoin de financement des pouvoirs publics, en pour-cent du PIB, n'est surpassé que par ceux de l'Italie, du Portugal, de la Grèce et de l'Irlande. A cet égard, il est intéressant d'observer que le Danemark, qui affichait en 1983 un besoin de financement des autorités publiques analogue à celui de la Belgique en 1987 (selon la définition des comptes SEC), présente pour les deux dernières années un solde financier public positif.

3.2. Le contexte économique

La seconde moitié des années quatre-vingt apparaît plus favorable pour la croissance globale de l'économie belge que la première. Au cours de celle-ci, elle n'avait atteint que 0,7 % alors qu'en 1986 et 1987, des taux de 2,8 % et 2,3 % respectivement ont été enregistrés. Selon les Perspectives 1988-1992 du Bureau du Plan (1), cette évolution favorable devrait persister puisque le taux de croissance moyen prévu pour cette période est de 1,8 % l'an (contre 1,4 % entre 1983 et 1987).

Certes un événement extérieur important, la baisse notable des prix énergétiques, n'est pas étranger à cet avenir mieux orienté. Le renchérissement des prix pétroliers de 1980-1981, moins abrupt mais en définitive plus important que le «choc pétrolier» de 1973-1974, a déprimé les économies européennes tant par son effet sur le système

(1) Perspectives 1988-1992, Bureau du Plan, février 1988.

des prix que par l'allocation supplémentaire de ressources qu'il requérait des ménages à la consommation de produits énergétiques. Ainsi en Belgique, le taux d'inflation, mesuré par l'évolution de l'indice des prix à la consommation, qui était de 7,6 % en 1981 et de 8,7 % en 1982, passait de 4,9 % en 1985 à 1,3 % en 1986, le déflateur de la consommation privée selon les comptes nationaux ne progressant même que de 1,1 %. En 1987, la répercussion progressive de cette diminution des prix pétroliers, auxquels sont généralement liés les prix des autres produits énergétiques, permettait de contenir l'inflation à 1,6 %.

En 1982, les ménages consacraient 10,3 % de leur revenu disponible à la consommation de produits énergétiques; en 1986, la part des ressources qui leur étaient allouées avait baissé à 8,6 % du revenu disponible: quelque 65 milliards devenaient disponibles dans le budget des ménages pour d'autres dépenses orientées en général vers des productions domestiques et européennes. Ceci n'est évidemment pas sans intérêt dans la mesure où un phénomène semblable s'opérait dans les autres pays européens. En somme, une relance par la demande privée européenne s'est opérée en 1986 - les échanges intracommunautaires représentent la moitié du commerce extérieur de la CEE - grâce à la baisse des prix pétroliers.

La contraction appréciable des hausses de prix s'est également traduite par une augmentation du pouvoir d'achat des revenus des ménages. En 1986, le revenu disponible réel des ménages belges a augmenté de 5,3 %. Une telle progression n'avait plus eu lieu depuis 10 ans (en 1976, l'augmentation du revenu disponible réel des ménages avait été de 6,1 %). Certes, des baisses de prix analogues n'ont plus eu lieu en 1987 mais l'impulsion était donnée et la progression de la consommation privée n'aura été que de peu inférieure à celle de 1986. Toutefois, le revenu disponible réel des ménages ne devrait avoir crû que faiblement (+ 0,5 %) et l'augmentation de la consommation n'a pu se réaliser qu'au prix d'une baisse du taux d'épargne qui serait passé de 14,3 % en 1986 à 12,9 % (1) en 1987.

La contribution des investissements au dynamisme de la dépense intérieure est antérieure à la baisse des prix pétroliers de 1986, du moins en ce qui concerne les équipements des entreprises. En effet, après pas moins de dix ans de léthargie, les investissements productifs se sont à nouveau accrus en 1984. Si elle a persisté depuis, leur augmentation demeure néanmoins en-deçà des rythmes de progression enregistrés avant 1974 et la part des investissements des entreprises dans le PNB (2), estimée à 11,2 % en 1987 (10,6 % en 1986), est encore bien éloignée du niveau des 13 % de 1974. Le redressement de la consommation privée en Belgique (3) et en Europe, devrait assurer la persistance de l'orientation positive des investissements productifs, d'autant que la marge bénéficiaire des entreprises s'est redressée considérablement ces dernières années.

La forte baisse des taux d'intérêt hypothécaire, le traitement fiscal plus favorable ainsi que vraisemblablement l'amenuisement relatif des incertitudes pesant sur les revenus ont stimulé les investissements en logement. À prix constants, la construction d'habitation s'est accrue d'un peu moins de 5 % de 1985 à 1987. En pour cent du PNB, ces investissements ne représentent toutefois encore que 3,3 % alors qu'au cours de la seconde moitié des années septante, ils se situaient entre 6 et 7 % du PNB; en 1978, ils avaient atteint un sommet relatif avec 7,4 % du PNB. Il n'empêche que le redressement est manifeste et devrait se poursuivre au moins dans les deux années suivantes.

Le volume des exportations de biens et services devrait s'être accru quelque peu plus fortement en 1987 qu'en 1986 alors que l'augmentation des seules marchandises est un peu moindre qu'au cours de l'année antérieure mais aura toutefois été supérieure à ce qui était initialement attendu. Au vu de ces estimations, compte tenu des demandes émanant des principaux partenaires commerciaux de la Belgique, l'économie belge devrait avoir enregistré un léger recul de ses parts de marché.

(1) Epargne brute des ménages en pourcentage de leur revenu disponible.

(2) Appelée taux d'investissement.

(3) Selon des recherches universitaires, l'insuffisance de la demande semblait déterminer défavorablement les investissements des entreprises dans les dernières années. Voir M. GERARD : *Fiscalité, finances publiques et initiative industrielle privée : le « dire » de l'économie et les pratiques belges*; in Contribution des finances publiques au soutien de l'activité économique, Commission 3, 6^e Congrès des économistes belges de langue française.

TABLEAU 65- Principaux agrégats économiques

DESIGNATION	1985	1986	1987
	Variations en % prix de 1980		
Consommation privée	+1,9	+2,7	+2,5
Consommation publique	+1,9	+1,0	-0,8
Formation brute de capital	+1,1	+6,5	+6,4
Entreprises	+3,3	+9,8	+8,0
Logements	+4,5	+4,8	+4,8
Pouvoirs publics	-13,1	-7,1	-0,5
Exportations de biens et services	+1,2	+5,6	+5,2
Importations de biens et services	+1,0	+7,3	+5,9
PNB	+1,4	+2,8	+2,3
niveau et taux			
REVENU NATIONAL (mrd BEF)			
Masse salariale	2 685,9	2 814,7	2 891,7
Revenu des indépendants	517,0	562,1	585,8
Revenus du patrimoine des ménages	839,6	919,9	936,6
Revenus des entrepreneurs	287,3	370,9	382,5
Bénéfice réservé	139,3	213,8	217,8
Impôts directs	148,0	157,1	164,7
Revenus des pouvoirs publics	42,0	33,8	36,5
Intérêts de la dette publique	-509,2	-568,6	-568,8
Ajustements	-	-	9,0
Revenu national net	3 862,6	4 132,8	4 264,3
Solde du compte courant de la balance des paiements			
prix courant, mrd BEF	31,4	126,7	95,5
en % du PNB	0,7	2,5	1,8
Besoins de financement des pouvoirs publics			
prix courant, mrd BEF	-413,4	-458,2	-398,2
en % du PNB	-8,6	-8,9	-7,5
Emploi intérieur (en milliers)	3 677	3 709	3 727
Entreprises	2 916	2 942	2 966
Salariés	2 271	2 287	2 304
Indépendants	645	655	662
Domestiques	94	93	92
Pouvoirs publics	667	674	670
Chômage (en milliers)	544,1	536,9	532,0
en % de la population active	12,8	12,6	12,4

Source : Ministère des Affaires économiques, Budget économique mai 1988.

Le dynamisme de la demande intérieure de même que l'activité productive domestique relativement soutenue entraînent toujours, dans une économie aussi ouverte que celle de la Belgique, des importations importantes, d'où résulte presque inévitablement, une contribution négative des échanges extérieurs de biens et services à la croissance du PIB. En 1987, elle devrait néanmoins avoir été moindre qu'en 1986. Cependant, le taux de pénétration du marché intérieur par les produits étrangers est inférieur à celui de 1986 (33,2 % contre 32,6 %), signe, vraisemblablement, d'une meilleure adéquation de l'offre des entreprises nationales aux demandes domestiques intermédiaires et finales.

En 1987, la progression des revenus salariaux est demeurée limitée et leur part dans le revenu national a de nouveau baissé: 67,8 % contre 68,1 % du revenu national en 1986. Le retour à un mode de fixation conventionnel

libre des rémunérations en 1987 ne semble donc pas avoir entraîné une récupération des avantages perdus au cours de la période 1982-1986. En 1981, à la veille de la politique de modération salariale, qui accompagna dès mars 1982 la dévaluation du franc, la masse salariale représentait 74,2 % du revenu national net tandis que le revenu de la propriété échéant aux particuliers se montait à 17,2 % du revenu national; en 1987, la part de ces derniers revenus était passée à 22 % du revenu national. La progression la plus notable a toutefois été réalisée par les bénéfices réservés des sociétés qui sont passés d'un minimum historique de 0,5 % du revenu national en 1981 à 5,1 % en 1987. Ainsi la restauration de la situation bénéficiaire des entreprises, un des grands objectifs de la politique économique nouvelle du début des années quatre-vingt a été largement atteint. La part des profits d'entreprises dans le revenu national des trois dernières années (3,6 % du revenu national net en 1985, 5,2 % en 1986 et 1987) dépasse même amplement ce qui était couramment réalisé dans les «golden sixties», où elle oscillait autour de 2,5 % du revenu national.

Après le plan de Val-Duchesse de l'été 1986, l'évolution des finances publiques en 1987 ne pouvait que retenir l'attention. Bien que les chiffres estimés pour 1987 soient encore largement provisoires en termes de comptabilité nationale, l'abaissement du besoin net de financement (1) apparaît considérable: près de quelque 100 milliards sur un montant de 542 milliards en 1986. De la sorte, en pour cent du PNB, le besoin net de financement du pouvoir central devrait se monter à -8,1 % en 1987 contre -10,6 % en 1986. Il faut néanmoins remarquer que le poids de dépenses courantes hors charges d'intérêt n'a que peu fléchi (de 24,8 % du PNB, pour le pouvoir central, en 1986, à 23,1 % en 1987), ce qui ne peut que faire naître un doute quant à l'importance de l'assainissement ainsi opéré. Pour l'ensemble des pouvoirs publics (donc y compris les pouvoirs locaux et les organismes de sécurité sociale), le besoin net de financement (y compris les octrois de crédit budgétisés) est estimé à -8,1 % contre -9,7 % un an auparavant. La part relative des dépenses courantes hors charges d'intérêt a diminué de 40,4 % du PNB en 1986 à 39,8 % en 1987. Charges d'intérêt comprises, le poids des seules dépenses publiques courantes (sans prise en considération des dépenses en capital, d'investissement ou de transferts) se monte à près de la moitié du PNB. La contrepartie, c'est à dire les moyens à mobiliser pour les financer, si l'on veut tendre à l'équilibre, est nécessairement de même ampleur, ce qui, en ces temps d'allègement projeté des différentes formes de fiscalité, donne une mesure de l'incontournable.

(1) Le besoin de financement selon la comptabilité nationale diffère du solde net à financer de la Trésorerie essentiellement en ce que les comptes des pouvoirs publics repris dans la comptabilité nationale sont établis sur base d'ordonnancement budgétaire et non sur base de caisse comme dans les opérations ressortant à la situation du Trésor (ce qui amène des conséquences quant à l'année d'imputation des opérations en cauce) et par les modalités différentes d'imputation comptable de certains Fonds, notamment débudgétisés, le premier les incluant, le second non.